

La Poste Ulrich Gygi nommé directeur général



p 13

Ulrich Gygi (à droite) est le nouveau directeur général de La Poste. L'actuel directeur de l'administration fédérale des Finances a été nommé à cette fonction par le conseil d'administration du Géant jaune et présenté par son président, Gerhard W. Fischer. Il remplacera Reto Braun, qui avait démissionné en janvier après seulement 16 mois à ce poste.

photo Keystone

Avec la nomination, hier, d'Ulrich Gygi à la direction générale de La Poste, le conseil d'administration a reculé d'un pas sur la voie du «tout pour l'actionnaire» empruntée avec Reto Braun. Mot d'ordre: rétablir la confiance. L'opération semble réussie mais les défis ne manqueront pas.

Opinion La Poste recule d'un pas

Ulrich Gygi a de multiples cordes à son arc: connaissances étendues en matière économique, financière et monétaire, expérience du sérail politique et administratif, auxquelles s'ajoutent un sens de l'Etat et une attention à la gestion du personnel, après vingt ans au Département des finances.

On a reproché à son prédécesseur Reto Braun, manager revenu des Etats-Unis et reparti dans le privé après seize mois, son manque de sens de la communication dans une si grande entreprise vouée partiellement au service public. Mais on lui concède de bons choix stratégiques.

A entendre le président du conseil d'administration de La Poste, Gerhard Fischer, ces choix seront maintenus. Les investissements dans le commerce électronique et le développement du secteur bancaire (Postfinance) en font partie. Mais il y a des contreparties délicates.

Il y a la réduction du nombre de bureaux postaux (qui inquiète la population), la hausse des tarifs pour les lettres et colis (guettée par la Surveillance des prix), l'abandon à moyen terme du monopole sur les paquets plus lourds, la menace de privatisation planant sur Postfinance.

Or, La Poste doit équilibrer ses comptes dans le service dit universel et réaliser des bénéfices dans les secteurs ouverts à la concurrence, pour financer ses investissements sans l'aide de subventions - puisqu'elle est désormais autonome. Autant dire qu'elle n'a pas droit à l'erreur.

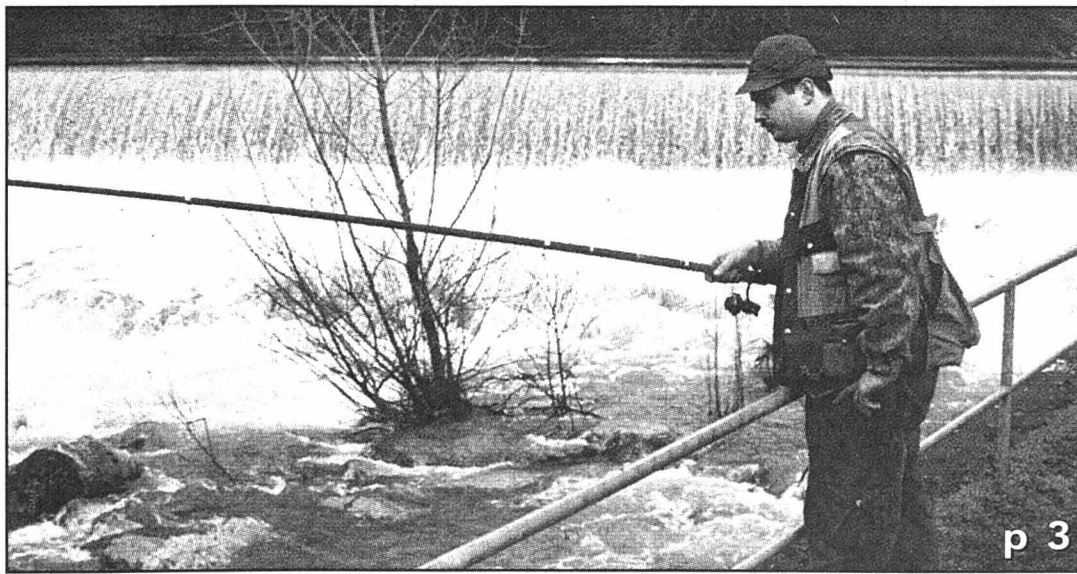
Si Ulrich Gygi peut, par son expérience, faire valoir pratiquement toutes les qualités requises pour ses nouvelles fonctions, on ignore encore ses talents de manager dans un environnement concurrentiel aussi rude. Ce sera probablement son principal défi.

François Nussbaum



p 5

Ouverture de la pêche Les mordus de la truite sont prêts



p 3

Jour J-1 pour l'ouverture de la pêche à la truite en rivière dans le canton de Neuchâtel (photo: la Basse-Areuse). Pêcheurs et commerçants disent préparer l'événement depuis des semaines. Et être plutôt confiants en ce 1er mars 2000...

photo a

Histoire
neuchâteloise
Les révolutions
urbaines



1er mars

1er Mars Notre numéro spécial

Consacré traditionnellement à l'histoire du canton de Neuchâtel, notre numéro spécial 1er Mars évoque aujourd'hui la saga des trois villes dont le rôle a toujours été capital dans l'évolution de la République. dessin Tony

29 février Un anniversaire qui se fait rare

Les natifs du 29 février (ici Sven Engel, de Neuchâtel) ne sont pas légion, et pour cause. Mais le fait de fêter son anniversaire tous les quatre ans n'est pas forcément désagréable.

photo Marchon

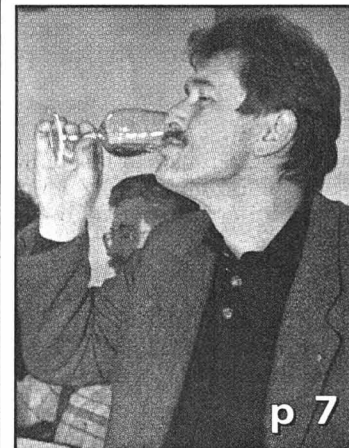


p 4 et 11

Neuchâtel Riveraine: ce que peut l'opposant

Menacé d'expropriation, l'opposant à la halle de gym de la Riveraine, à Neuchâtel, n'est pas totalement désarmé. photo a

Cressier Rouges et blancs aux enchères



p 7

Le domaine de l'Hôpital de Pourtales a procédé, hier à Cressier, à la dernière mise de vins du siècle. Chasselas et pinot noir se sont vendus nettement moins cher que l'an dernier. photo Marchon

Neuchâtel Bijoutier assassiné: fin de l'instruction

p 5

Valangin Orange en rase campagne

p 10



RETROUVEZ

Minie
en page 24

Actualité cantonale	p 2-3
Régions	p 4-12
Horizons	p 13
Monde	p 14
Suisse	p 15-16
Economie	p 17
Bourse	p 17

Société	p 18
Sports	p 19-25
Magazine	p 27
Radio/TV	p 31-33
Mémento	p 34
Carnet	p 35
La Der/Météo	p 36

Sentiers pédestres L'heure est toujours à la prudence

Effacer les traces de Lothar sur le réseau neuchâtelois de sentiers pédestres sera un gros travail. Partagé: l'entretien des chemins est une tâche communale, contrairement au balisage, qui est l'affaire de l'ANTP.

Les joies de la balade printanière ne doivent pas faire oublier les réalités nées de l'hiver. Le Service cantonal neuchâtelois des forêts rappelle à tous les futurs usagers des chemins forestiers que les dégâts de l'ouragan Lothar n'ont pas encore été effacés partout. Il faudra de nombreux mois pour tout remettre en état, en particulier dans les régions les plus touchées, les Montagnes neu-

châteloises et le Val-de-Travers.

Concernant les quelque 1300 kilomètres de sentiers pédestres, la répartition des tâches est très claire, parce que définie par la loi. L'ANTP (Association neuchâteloise de tourisme pédestre) est responsable du balisage; l'entretien des chemins proprement dits incombe aux communes et aux collectivités publiques.

Priorités

Le nettoyage des forêts à proximité des sentiers figure «*parmi les priorités*» d'Hubert Jenni, ingénieur forestier communal de La Chaux-de-Fonds. Les travaux seront conduits au fur et à mesure des possibilités, dès qu'il n'y aura plus de neige, ajoute notre homme, qui avoue certaines inquiétudes. Car si les arbres en travers des chemins sont une réalité bien visible, ceux qui sont encore debout mais en situation «*instable*» ne se remarquent pas au premier coup d'œil.

Le Service cantonal des forêts recommande donc «*une extrême vigilance*» face à ces dangers réels que sont les arbres encroués, les branches arrachées demeurées accrochées, les enchevêtrements de troncs ou encore les rochers instables. «*Mais les gens sont encore plus curieux quand il y a du danger*», se désole Hubert Jenni, qui a vu en divers endroits des traces dans la



Marcher en forêt? Oui, mais tous les risques ne sont pas écartés... photo a

neige... sous des arbres encroués!

Pas des cantonniers

L'ANTP n'a pas dressé un inventaire complet des chemins momentanément coupés ou trop risqués. Son chef technique, Edgar Hofmann, sait néanmoins que des secteurs comme les côtes du Doubs ont été très touchées. Le célèbre chemin des 14 contours, qui permet d'accéder au Creux-du-Van par le nord, est même com-

plètement obstrué. «*Nos baliseurs, qui sont bénévoles et, pour la plupart, retraités, se remettent en route au printemps*, souligne Edgar Hofmann. *Je vais bientôt organiser une séance avec eux pour voir ce qu'il y a à faire. Mais ils ne joueront pas aux cantonniers. Leur souci sera de remettre en état le balisage, mais pas les chemins.*» Dans quelles proportions ce balisage a-t-il souffert? Il est encore trop tôt pour le dire... Stéphane Devaux

Message clair

«*Quand vous faites de la montagne, vous prenez aussi vos responsabilités.*» Président de l'ANTP, Edgar Renaud ne veut pas que son association soit tenue responsable d'un accident. Surtout s'il est consécutif à une imprudence. Même sentiment chez Léonard Farron, ingénieur forestier cantonal, qui prie «*impérativement*» tous les marcheurs et sportifs de ne pas pénétrer dans les chantiers et de respecter la signalisation.

Le message est clair... SDX

Expo.02 Le Valaisan «irritant» est l'architecte cantonal

C'est un haut fonctionnaire valaisan, l'architecte cantonal Bernard Attinger, qui a déposé une demande concernant le nom d'Expo.02 au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle avant les dirigeants de la future manifestation nationale. Ceux-ci sont partagés entre irritation et indignation.

L'anonymat derrière lequel voulait se réfugier le fonctionnaire valaisan qui a déposé en août dernier une demande de propriété sur le nom d'Expo.02 aura duré un week-end. Son nom a percé hier: il s'agit de l'architecte cantonal Bernard Attinger. Il qualifie sa démarche de «*mouvement*

d'humeur et d'humour», insiste sur le fait qu'il s'agit d'une affaire privée qui n'a rien à voir avec sa fonction, et la replace dans le contexte où les dirigeants d'Expo «*ne voulaient pas entendre parler d'un report, où l'on apprenait le salaire mirobolant de la directrice d'alors et où les experts se confiaient des mandats à eux-mêmes.*»

Bernard Attinger n'a pas parlé de retrait de sa demande, laissant son avocat gérer cette affaire.

A Expo.02 (voir notre édition d'hier), on est partagé entre l'irritation («*on a vraiment autre chose à faire*») et l'indignation («*c'est l'argent du contribuable que l'on gâche à cause de ce genre de*

personnage»). Ce qui est sûr, c'est que le service juridique de la manifestation ne transigera pas. Le porte-parole d'Expo.01 Laurent Paoliello rappelle d'abord que déposer une demande de propriété sur un nom avant quel qu'un d'autre n'est pas encore une garantie de l'obtenir, mais seulement d'être traité en priorité.

En août, quand le Valaisan a déposé sa demande, aucune décision fédérale n'avait encore été prise concernant le report de l'exposition nationale, et ses dirigeants avaient quelques autres chats à fouetter en lieu et place d'une telle demande précipitée.

«*Si l'affaire ne s'arrangeait pas à l'amiable*, précise Lau-

rent Paoliello, *l'Expo déposerait déjà une action en nullité, puis engagerait si nécessaire différentes poursuites contre cette personne pour concurrence déloyale, contrefaçon de marque, usurpation du droit à la marque, obtention d'avantages indus de manière astucieuse, bref, tout ce qui pourrait contrer la moindre exploitation commerciale de ce nom en lieu et place de ses titulaires.*»

Laurent Paoliello distingue nettement cette affaire du cas d'internet, juridiquement plus flou, où d'autres personnes ont déposé tous les millésimes possibles et où l'Expo doit effectivement négocier pour défendre son site.

RGT/ ROC

Université Subside exceptionnel du FNRS

Une jeune chargée de cours de l'Université de Neuchâtel, Audrey Leuba, a obtenu le nouveau statut de professeur-boursier du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS).

Retenue avec 25 autres universitaires suisses sur quelque 400 candidats, Audrey Leuba va pouvoir se préparer, durant quatre ans et sans trop de soucis financiers, à sa future carrière

académique. Le nouveau statut que lui accorde le FNRS vise à assurer la relève des professeurs arrivant à la retraite dans les années 2000 à 2005. Ces bourses permettent ainsi à de jeunes chargés de cours de rester à l'Université avec un salaire plus approprié que celui d'ordinaire, et de se préparer à accéder éventuellement à un poste de professeur malgré leur jeune âge mais grâce aux recherches et publications qu'ils pourront ainsi mener.

Audrey Leuba, docteur en droit, est spécialisée dans les problèmes juridiques soulevés par les soins personnels et médicaux fournis aux personnes âgées: «*J'examine notamment comment le droit peut protéger la personne âgée qui est atteinte dans ses facultés.*» Il s'agit entre autres domaines de toute la problématique dite de «*directives anticipées*» par lesquelles une personne prend

des dispositions pour le cas où elle perdrait son discernement.

«*J'espère aussi contribuer à une certaine vulgarisation d'un domaine juridique en pleine évolution, ceci pour aider toutes les personnes travaillant dans la santé au services des personnes âgées, qu'il s'agisse de service à domicile, chez des proches ou en institution.*»

Adjointe au rectorat

Autre nouveauté pour l'Université de Neuchâtel: Carine Montandon, licenciée en droit, a été nommée adjointe au rectorat, avec entrée en fonction en mai, dès l'obtention de son brevet d'avocat. Elle est la première titulaire de ce poste créé récemment pour seconder le rectorat dans la préparation de dossiers et la représentation occasionnelle.

RGT

1er Mars 2000, année de la nouvelle Constitution

A l'occasion du 1er Mars, le président du Conseil d'Etat s'adresse à la population neuchâteloise par le biais de nos colonnes. Cette année, il fait référence à 1858, année de naissance de l'actuelle Constitution cantonale.

1858, on peut relever plusieurs points.

Fabrication restreinte

«*Si nous avons fêté avec faste et originalité le 150e anniversaire de la République et canton de Neuchâtel en 1998, le 1er mars 2000 revêt également un aspect particulier. C'est en effet dans moins d'une semaine que le Grand Conseil se prononcera sur une nouvelle Constitution, dont l'actuelle date de 1858.*

Il a fallu en 1858 quelque six mois de travail et vingt-trois séances d'une assemblée constituante pour mettre sous toit l'édifice constitutionnel qui nous régit encore, même s'il a connu, au fil des décennies, trente-quatre révisions partielles.

Retraite bien méritée

Après plus de 140 ans de bons et loyaux services, l'actuelle Constitution s'apprête donc, si le peuple le veut bien, à prendre une retraite bien méritée, selon l'expression consacrée.

Dans quel contexte, dix ans après la Révolution, cette Constitution a-t-elle vu le jour?

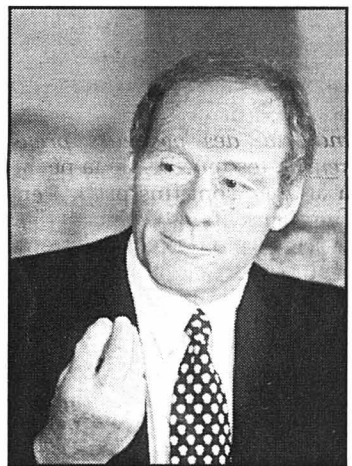
Notre canton était peuplé de quelque 83.000 habitants, dont, nous dit la statistique, 45.350 Neuchâtelois, 29.150 Suisses d'autres cantons et environ 8500 étrangers. Nous relevons que le taux de mortalité infantile était très important puisque, sur les 1900 décès de l'année, 482 sont survenus dans les six premiers mois de la vie et encore 203 jusqu'à l'âge de trois ans et demi.

L'année 1858 avait été le témoin de 73 faillites, les rapports étaient durs. Selon le rapport du Département de l'intérieur, sur l'exercice

«*La crise financière qui a malheureusement pesé sur les deux continents a produit des résultats extrêmement fâcheux pour notre industrie horlogère, à mesure que l'écoulement de nos produits en a été tellement ralenti, qu'une bonne partie de nos ouvriers se sont trouvés à peu près sans ouvrage pendant toute l'année 1858. La fabrication surtout de montres ordinaires a été tellement restreinte, que bon nombre d'ouvriers ont dû reprendre le métier qu'ils avaient quitté pour se vouer à l'horlogerie, d'autres se sont voués aux travaux de la campagne, et notre pays peut encore s'estimer très heureux d'avoir traversé jusqu'ici cette terrible épreuve sans trop de désastres financiers.*» Comme souvent, l'histoire nous enseigne qu'il n'y a pas grand-chose de nouveau sous le soleil.

Pour la Constitution de l'an 2000, espérons que les futurs historiens puissent retrouver une année prospère, dynamique et empreinte de cohésion. Notre canton en a besoin et je suis certain que la majorité des citoyennes et citoyens de ce canton sauront nous aider à donner à cette année 2000 une image de réussite et d'espoir.»

Pierre Hirschy
président
du Conseil d'Etat



Ecologie & Liberté Pour une réduction du trafic

Trois oui, un non et une fois la liberté de vote: les Verts neuchâtelois ont émis leurs recommandations avant le scrutin fédéral du 12 mars prochain.

Ce n'est pas une surprise, Ecologie & Liberté soutient à l'unanimité l'initiative visant à réduire de moitié le trafic motorisé dans les dix ans à venir. «*Le couple voiture-liberté a encore bien des défenseurs*», constatent les Verts, qui disent prôner pour leur part «*un divorce à l'amiable.*» «*La voiture reste dans bien des cas un moyen de déplacement appréciable, mais il faut avoir la lucidité de reconnaître qu'elle est aussi parfois plus nuisible qu'utile (...). La voiture est à l'origine d'une pollution qui génère des problèmes respiratoires, d'un bruit qui scie les nerfs, d'un bétonnement très coûteux et souvent excessif.*»

Urgent de réfléchir

Dans son communiqué, le parti souligne qu'il est urgent de réfléchir «*sur notre mobilité en tenant compte des avantages et des désavantages de chaque moyen de transport pour l'ensemble de la société, y compris les enfants, les personnes âgées, tous ceux qui n'ont pas de voiture. Et, bien sûr, l'environnement.*»

E&L soutient également l'initiative des quotas, «*né-*

cessaire pour une représentation équitable des femmes au sein des autorités fédérales.» Mais les Verts estiment que cela ne suffit pas. «*Nous exhortons les femmes à s'engager politiquement - les élections communales constituent une opportunité idéale.*» Ils exhortent aussi les hommes à «*faciliter l'engagement politique de leur conjointe, fille ou mère et à s'en réjouir.*» Ils encouragent enfin les autorités politiques et les milieux économiques à créer les conditions-cadres requises pour faciliter cet engagement.

Liberté de vote

Liberté de vote en revanche sur l'initiative pour une procréation respectant la dignité humaine. Les Verts ne pensent pas que la fécondation hors du corps humain soit une atteinte à la dignité. Par contre, le surplus d'ovules fécondés pose problème.

Enfin, ils rejettent l'initiative pour un traitement plus rapide des initiatives. «*Le délai d'un an est sans doute un peu court lorsqu'il s'agit de travailler de nouvelles bonnes idées, comme celles liées à la fiscalité écologique.*» Quant à la réforme de la justice, elle obtient leur soutien. Et leur espoir qu'elle soit appliquée et poursuivie.

SDX



Audrey Leuba, retenue parmi près de 400 candidats.

photo Marchon

Ouverture de la pêche Les pêcheurs ont d'ores et déjà mordu à l'hameçon

«L'ouverture de la pêche, ça se prépare deux mois à l'avance.» Le commerçant de Neuchâtel, Denis Demange, est prêt. A l'en croire, les pêcheurs aussi. Le 1er mars peut donc venir...

Sandra Spagnol
Brigitte Rebetez

faire, il semblerait que la remontée des truites du lac, en fin d'année dernière, a été exceptionnelle, tant du point de vue du nombre que de leur grosseur. On peut espérer qu'il en sera de même dans les rivières. Le cas échéant, restera, évidemment, à l'attraper... Car, savez-vous, si le pêcheur

rentre bredouille, c'est forcément la faute au matériel!»

La bonne marche des affaires de Denis Demange est effectivement directement liée à la météo, et donc à l'humeur des pêcheurs. «Une année froide et venteuse, et cela est aussi valable pour la pêche sur le lac, peut diminuer de moitié

mon chiffre d'affaires. C'est d'autant plus difficile que, à l'instar de mes collègues, mes activités sont concentrées sur huit ou neuf mois dans l'année. Durant les mois d'hiver, où toute pêche est fermée, c'est le calme plat.»

L'hiver est rude. La concurrence aussi. Il y a les com-

merces analogues du canton. Il y a encore les grandes surfaces. «Elles attirent une bonne partie des nouveaux pêcheurs.» Il y a enfin ceux qui choisissent d'aller s'équiper en France voisine... «Je le vois par exemple lors des réparations...» Le voyage en France vaut-il son pesant de fil de pêche? «Ça dépend. Pour du matériel de qualité, je crois que le jeu n'en vaut pas la chandelle.»

Combien coûte un équipement de pêcheur? «Pour une qualité dite moyenne, il faut compter quelque 500 francs.» Dans le détail, comptez 150 fr. pour la canne, 90 fr. pour le moulinet, 100 fr. pour le petit matériel (fil, bouchons, hameçons,...) et 150 fr. pour les vêtements (gilet, bottes...). On le savait déjà: «Ce n'est pas le matériel qui fait le bon pêcheur...»

SSP



Denis Demange célébrera l'ouverture de la pêche dans son commerce: il sait que des pêcheurs viendront se réapprovisionner... photo Marchon

Pêcheur lui-même, Denis Demange frétille autant que ses confrères. Mais demain matin - date de l'ouverture de la pêche en rivière dans le canton de Neuchâtel - il ne sera pas au bord d'un cours d'eau. «Je sais que des pêcheurs viendront encore s'approvisionner.» Sûrement pas en canne à pêche - c'est déjà fait! - mais en appâts (asticots, vairons, etc.)

Les commerçants en articles de pêche sont tributaires de la météo: «L'an passé, ce fut assez catastrophique. En raison des fortes chutes de neige, puis de leur fonte, les cours d'eau débordaient, de sorte que beaucoup de pêcheurs n'ont pas sorti leur canne.»

Au gré du ciel

Denis Demange est plus confiant à la veille du 1er mars 2000. «Si les pronostics sont difficiles, voire impossibles à

Une vraie mercerie

«Un commerce d'articles de pêche, c'est une vraie mercerie. J'ai mis deux ans avant de savoir où les choses se trouvaient.» Denis Demange a repris le magasin qu'avait tenu, avant lui, son père durant 15 ans. «En réalité, ce magasin de pêche existe depuis 1886...»

Quels sont les articles dits de pêche? Chez Denis Demange, on trouve des cannes à pêche, du fil, des leurres (tout ce qu'il faut pour appâter le poisson), l'équipement du pêcheur et, plus spécifiquement pour la pêche sur le lac, du matériel de navigation, tels des GPS et des sondeurs (des appareils qui mesurent la profondeur de

l'eau et indiquent l'emplacement du poisson...).

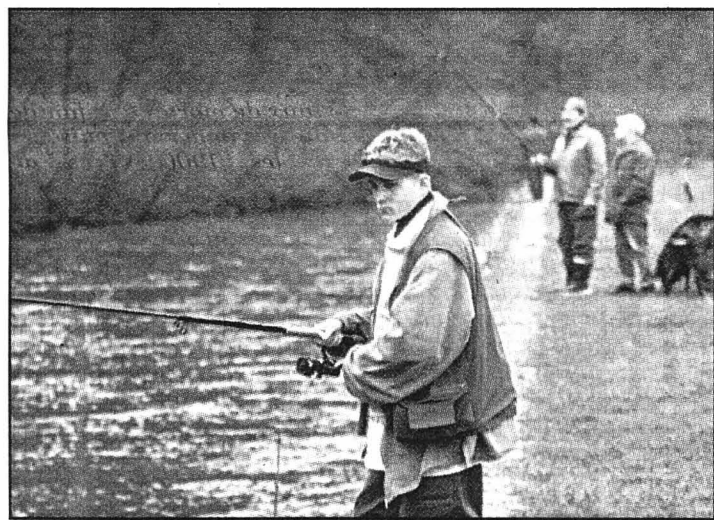
Par mercerie, il faut comprendre la présence de dizaines de petits tiroirs renfermant, entre autres trésors, quelque cent sortes de cuillers pour la seule pêche à la truite, et davantage de bouchons. «Selon les pêcheurs, on n'a jamais le bon!» L'autre propose encore le matériel nécessaire à fabriquer des mouches, soit du fil et des plumes de coq. «La plupart des pêcheurs confectionnent eux-mêmes leurs mouches. Non seulement pour des raisons de coût, mais surtout par passion.»

SSP

Les truites et... les copains

Jour J moins un, enfin! A la veille de l'ouverture de la saison de la truite - «celle que la majorité des pêcheurs préfèrent!», les mordus de la pêche à la ligne sont fins prêts à enfileur leurs bottes. Point d'effervescence de dernière minute, à en croire Jean-Marc Fahrni, président de la Société cantonale des pêcheurs en rivière. «On prépare le matériel, les lignes depuis un mois!». Rien n'est laissé au hasard, si l'on en juge par les prévisions dûment collectées durant la saison froide. «L'eau ne manque pas cette année: il y en a beaucoup dans le Doubs, et les autres rivières ont un bon niveau». Selon les cours d'eau, les projections varient: si l'Areuse s'annonce prometteuse parce que les truites sont bien remontées «et y ont sans doute frayé», le président se montre plus soucieux pour le Doubs. «Il y a eu beaucoup de cormorans cet hiver, on verra s'ils ont laissé quelque chose...»

Les pêcheurs de truite apprécient aussi le 1er mars pour la convivialité. «C'est l'oc-



Le 1er mars, la pêche est surtout conviviale. photo a

casión de renouer les contacts, de retrouver les copains» raconte Jean-Marc Fahrni. «Du monde, il y en a surtout le matin, l'après-midi, il y en a déjà moins». Mais on n'oublie pas pour autant le poisson, «une prise est une prise!». Le long des berges, les emplacements sont choisis, voire négociés: «Dans les bons coins, sourit le président, il y a toujours un

peu de bousculade, mais cela se passe toujours en de bons termes.»

Pour l'heure, il scrute le ciel, en espérant une météo clémente. «C'est plus pour le confort des pêcheurs que pour le poisson. A cette saison, les précipitations n'influent guère sur les prises, car l'eau est froide.»

BRE

La reproduction à fond

Depuis plusieurs années, le canton concentre ses efforts tant sur la reproduction naturelle que sur la reproduction artificielle des truites. La première est essentiellement favorisée par la construction d'échelles et de rampes à poissons visant à faciliter leur ascension dans les cours d'eau. Car, rappelle l'inspecteur cantonal de la faune Arthur Fiechter, les truites remontent la rivière pour frayer.

La reproduction artificielle est, elle, entièrement confiée à la pisciculture de Môtiers qui, annuellement, plonge environ un million d'alevins dans les cours d'eau neuchâtois. Il est toutefois difficile d'estimer les apports réciproques.

«L'expérience montre que la reproduction artificielle supplée les manques de la reproduction naturelle. Autrement dit, elle sera particulièrement bienvenue cette année parce qu'en raison des fortes crues, la reproduction naturelle est faible. En revanche, même pratiquée à

outrance, elle ne décuplera pas la présence de poissons!»

La mesure des truites découle de cette même volonté de «laisser faire autant que possible la nature». Arrêtées à 28 cm dans la Basse-Areuse, à 26 dans la Haute-Areuse et à 24 dans les petits cours d'eau (où la nourriture est moindre), ces mesures correspondent à la grandeur d'un poisson de trois ans environ; en d'autres termes, à l'âge d'un reproducteur.

Prises stables

Faut-il le rappeler? Les prises journalières sont arrêtées à huit poissons par pêcheur. En 1998, les quelque 1500 pêcheurs avaient sorti 15.000 poissons environ des cours d'eau neuchâtois. C'est peu?

Des études récentes indiquent que ces dix dernières années, les prises ont accusé une diminution moyenne de 42% en Suisse. Durant ce laps de temps, le canton de Neuchâtel a pu, lui, se prévaloir d'une pêche relativement

stable. «Par rapport à la situation sur le plan suisse, nous pouvons donc nous considérer plutôt satisfaits», observe Arthur Fiechter.

SSP



En 1998 (photo: le 1er mars de cette même année à Travers), le nombre de prises totales s'était élevé à quelque 15.000. photo a-Charrière

Santé Une convention de sécurité pour le personnel

Le personnel de la santé peut en prendre acte avec satisfaction: la convention Emplois Santé 21 a été signée par tous les partenaires. C'est un gage de sécurité face aux restructurations qu'implique la planification sanitaire cantonale.

Il ne manquait plus que leur accord: les fondations d'aide et de soins à domicile ont accepté à l'unanimité de ratifier la convention Emplois Santé 21. Les communes craignaient de devoir assumer des coûts supplémentaires, en engageant au sein des fondations du personnel hospitalier bénéficiant de droits acquis. «Ces soucis étaient non fondés et les effets seront minimes», affirme Elisabeth Hirsch, chef du Service de

la santé publique. Les doutes ont pu être dissipés lors d'une assemblée cantonale extraordinaire à laquelle assistait la patronne de la Santé Monika Du-

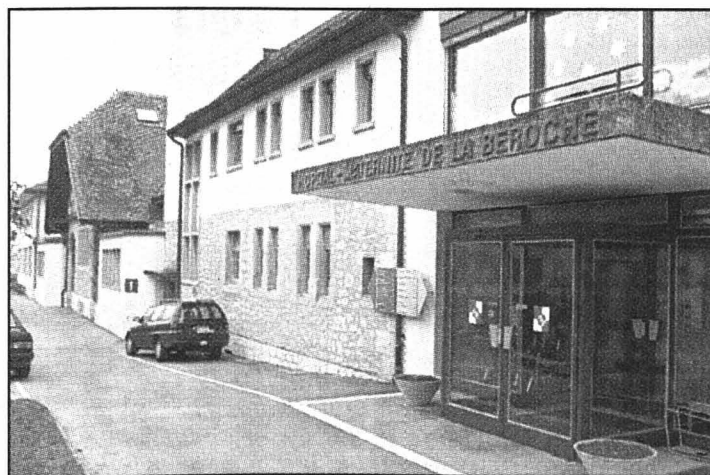
song. La convention a pour partenaires les employeurs du domaine sanitaire subventionné, les associations représentatives du personnel et l'Etat. Aux personnels touchés par les réorganisations découlant des mesures de planification sanitaire, le texte garantit information, appui et aide individualisée, ainsi que des ouvertures pour un transfert avec maintien des droits acquis.

Mélancolie

Reste à mettre en œuvre le dispositif prévu. «Notre groupe de travail doit élaborer le ré-

glement de la commission de médiation, qui interviendrait en cas de conflit. Elle serait ap-

puyée par un médiateur externe», précise Elisabeth Hirsch.



Une solution adéquate a été trouvée pour le personnel du service d'obstétrique de l'hôpital de la Béroche (photo). photo Marchon

Dans son communiqué, la Santé publique dit comprendre «la mélancolie» exprimée par le personnel et les parturientes du service d'obstétrique de l'hôpital de la Béroche lors de la fermeture survenue à fin janvier. Elle souligne qu'«une solution adéquate a été trouvée pour l'ensemble des personnes employées qui ont sollicité un appui en vue de leur reclassement ou de leur transfert.»

Si les sages-femmes diplômées n'ont pas de problèmes pour retrouver un emploi, l'avenir hospitalier des nurses n'est pas assuré. Les aides éprouvent aussi des difficultés. Depuis la Béroche, des transferts ont été effectués à Landeyeux, à Pourtalès et à La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'en institution pour per-

sonnes âgées et dans le système d'appui sanitaire aux écoles. Les régions voisines des cantons de Vaud et de Berne ont aussi accueilli une partie de ce personnel.

CHG

PUBLICITÉ

POGET
ARTISAN BIJOUTIER
CRÉATION RÉPARATION
RUE FLEURY 5 • 2000 NEUCHÂTEL
TÉL. 032 / 724 14 21

Musique militaire Nominations à l'amicale

Lors de son assemblée générale, qui s'est déroulée dernièrement dans ses locaux de Serrières, l'amicale de la Musique militaire de Neuchâtel a élu un nouveau président. Après avoir occupé ce poste durant huit ans, Jean-Paul Persoz a transmis son mandat à Charles-Edmond Guinand.

Le président sortant a relevé «la bonne ambiance existant parmi les membres et leur travail efficace pour apporter un appui moral et financier à la fanfare». Il a en outre rendu hommage à Walther Zahnd en lui proposant de le nommer président d'honneur, afin de le remercier pour l'activité qu'il déploie au sein de l'amicale depuis 1970.

Le caissier Bernard Paccolat a annoncé que la moyenne annuelle des cotisations encaissées avait diminué, mais avait permis de verser 10.000 francs au fond des nouveaux uniformes. Président du comité des nouveaux uniformes, Rémy Bachmann a remercié les membres du comité pour ce don et a donné connaissance du programme de la journée d'inauguration de ces nouvelles tenues qui se déroulera le samedi 15 avril à Saint-Blaise et Neuchâtel./comm

Rubrique Ville de Neuchâtel

Pascal Hofer
Jean-Michel Pauchard
Frédéric Mairy
Florence Veya

Tél. (032) 723 53 20
Fax: (032) 723 53 09

Année bissextile Le 29 février, l'anniversaire qui se fait désirer

Avoir son anniversaire le 29 février? On profite d'autant plus de l'événement, se réjouit Sven Engel, de Neuchâtel. Qui, et pour cause, se souvient de chacun de ses «vrais» anniversaires.

Les familles parentes et alliées, ainsi que les amis de Sven Engel ont intérêt à ne pas rater l'événement, eux qui, s'ils s'oublient, n'auront pas l'occasion de se rattraper avant l'an 2004. Vous l'aurez compris: en ce 29 février, ce citoyen de Neuchâtel fête son anniversaire, le 32e en l'occurrence. Et si, comme dit la chanson, c'est peut-être un détail pour vous, pour lui, ça veut dire beaucoup...

«Je me réjouis toujours

comme un fou de voir, sur le calendrier, la date du 29 février. Imaginez que vous fétiez Noël tous les quatre ans... Je ne dis pas ça pour les cadeaux, mais pour le côté très inhabituel que représente le fait d'avoir réellement son anniversaire.»

Train en massepain

Etant entendu qu'en matière de cadeaux, Sven Engel n'a jamais été oublié. «En fait, j'ai même eu plus de chance: quand j'étais enfant, j'avais droit comme les autres à un repas dont je pouvais choisir le menu, et je recevais des cadeaux comme les autres, mais j'en recevais même davantage les années bissextiles. Je n'ai donc jamais souffert de cette situation, au contraire!»

C'est ainsi, par exemple, qu'il se souvient de l'anniversaire de ses 4 ans: «Il y avait un train en massepain et plein d'invités. Comme c'était mon premier vrai anniversaire, mes parents avaient voulu marquer le coup.»

Le début d'une tradition: «Les années où il y a un 29 février, je fais toujours une grande fête. Là encore, j'ai plus de chance que les autres, puisque ces fêtes s'ajoutent à celles qui marquent généralement les 10, 20 ou 30 ans.» Fêtes déguisées auxquelles sont conviées plusieurs dizaines de personnes. Thème du déguisement de cette année: «Le héros de mon enfance» (pour Sven Engel, c'est Vicky le Viking).

Ces fêtes bissextiles auraient dû, si l'on peut dire, ne jamais avoir lieu: selon les calculs de la Faculté, le futur petit Sven aurait dû venir au monde le 15 mars... «Mais quand ma mère s'est rendu compte qu'il y avait un 29 février, elle était sûre que je naîtrais ce jour-là. Et c'est ce qui s'est produit, puisque, le 28 au soir, elle a eu ses premières contractions. Mes parents sont donc partis pour la maternité, où ils sont arrivés vers 23h30. Toutefois, comme ils n'avaient pas beaucoup de moyens, ils ont attendu dehors pendant une demi-heure, afin d'entrer à l'hôpital non pas le 28, mais le 29, et économiser ainsi le prix d'une journée.»

Voilà pour la petite histoire. En voici une autre: pour Sven

Engel, l'an 2000 restera d'autant plus un bon souvenir qu'il est sur le point de convoler en justes noces (elle s'appelle Valérie). Vous saurez tout quand nous aurons ajouté que Sven Engel est avocat à mi-temps - il vient d'ouvrir une étude à Neuchâtel avec cinq confrères -, le reste étant passé à l'Université de Neuchâtel, où il enseigne l'informatique juridique, à ne pas confondre avec le droit de l'informatique, sur lequel il planche également.

Le fêté du jour s'est par ailleurs fait connaître sur le plan politique: il a été conseiller général radical à Saint-Blaise, député au Grand Conseil et secrétaire cantonal de son parti.

Pascal Hofer

Rendez-vous en 2400...

On plaint souvent les natifs du 29 février parce qu'ils ne célèbrent leur véritable anniversaire que tous les quatre ans. Mais on ignore qu'il est une date encore plus rare que celle-là. Et nous la vivons précisément aujourd'hui: il s'agit du 29 février d'une année séculaire. Autrement dit du 29.2.00.

En effet, au moment où le pape Grégoire XIII opéra, en 1582, la réforme du calendrier qui porte son nom (grégorien) parce que le calendrier julien (de Jules César) n'était plus en accord avec la marche des étoiles, les astronomes observèrent qu'il fallait trouver un système

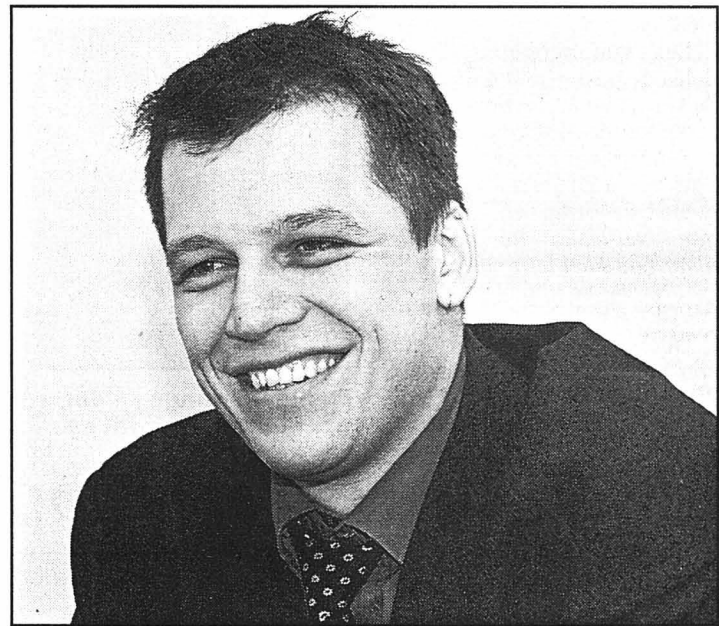
pour économiser environ 72 heures tous les quatre cents ans si l'on voulait s'entendre avec le ciel.

La manière d'y parvenir fut déterminée ainsi. Alors que, dans le calendrier julien, les années séculaires (00 - qui décomptent, rappelons-le, la dernière année du siècle écoulé et non la première de celui qui arrive) étaient toutes bissextiles, on décida que, dès l'application du nouveau style du calendrier, on organiserait les années séculaires comme les ordinaires: une sur quatre seulement serait bissextile, celle dont les deux premiers chiffres du millésime seraient divisibles par 4.

Depuis l'instauration du calendrier grégorien, en octobre 1582, seule l'année 1600 a donc connu le privilège d'être à la fois séculaire et bissextile. Nous vivons aujourd'hui le deuxième 29.2.00 de l'histoire du calendrier moderne et la prochaine occasion de célébrer pareille circonstance est d'ores et déjà prévue pour le 29.2.2400.

Autant dire que ceux qui veulent célébrer l'événement n'ont pas intérêt à renvoyer la fête à la prochaine fois!

Jean-Pierre Jelmini
Conservateur au Musée
d'art et d'histoire de
Neuchâtel



Dans son existence, Sven Engel n'a rencontré qu'une fois une personne fêtant également son anniversaire le 29 février. photo Marchon

L'adresse sûre...

**ELECTRO
MULLER**

Service moteurs + stock

2500 Bienne 4

☎ 032 342 1393

Fax 032 342 1371

...quand un
moteur électrique
vous lâche!

06-273839/4x4

Le 1^{er} mars 2000

Visitez le nouveau grand magasin

LOEB
BIENNE-BIEL

on y va!

Echangez cette annonce
à notre service clients
contre une surprise 2000.

(Jusqu'à épuisement du stock)

Loeb SA
Rue de Nidau 50 à Bienne

Mercredi 1^{er} mars

Notre magasin sera

OUVERT

de
8h. à 12h.15
et de
13h.30 à 18h.30



Parking couvert
de 50 places



75 JAHRE-ANS-ANNI

MIGROS LA NEUVEVILLE

028-244018

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									

Horizontalement: 1. Mieux vaut l'avoir, pour ne pas ce casser le cou! 2. Grande passion. 3. Publication périodique - Note. 4. C'est dans l'ordre qu'ils valent le plus. 5. Elément de soutien - Organisation clandestine. 6. Croire sans mettre en doute - Un qui sonne à la chasse. 7. Mises en route - La grande vedette. 8. Agence suisse d'information - Temps géologique. 9. Pas faciles à réparer, quand ils sont cassés... - Moment de l'année. 10. Quel soulagement! - Prénom féminin. 11. Aux petits soins.

Verticalement: 1. On ne le voit pas sur la photo. 2. Plat italien. 3. Manie - Ligne d'arrêt. 4. Une fois largnées, on prend le large - Indubitable. 5. Composition musicale - Symbole métallique. 6. Manifestations d'hostilité. 7. Cité antique - Plus que confidentielles. 8. Coeur de paon - Une affaire d'imagination. 9. Bien encadrée - Carte.

Solution jeudi.

SOLUTION D'HIER

Horizontalement: 1. Publicité. 2. Aile - As. 3. Eu - El - Bi. 4. Crémier. 5. Ida - Gal. 6. Ou - Failli. 7. Semillant. 8. Agée. 9. Un - Rondel. 10. Réa - Messe. 11. Nase - Tt.

Verticalement: 1. Plésiosaure. 2. Duègne. 3. BA - Ca - Me - An. 4. Lier - Fier. 5. Illégal - OMS. 6. Ce - Mail - Née. 7. Billards. 8. Taie - LN - Est. 9. Es - Roitelet.

Riveraine L'opposant à la halle de gym peut encore mettre le frein

Dès fin mars, l'Etat et la Ville de Neuchâtel pourront entamer une procédure d'expropriation contre l'opposant à la triple halle de gymnastique de la Riveraine. Une procédure qui laisse quelques armes au propriétaire visé.

Jean-Michel Pauchard

Tous les obstacles à la construction de la triple halle de gymnastique de la Riveraine, à Neuchâtel, sont-ils vraiment levés? La décision du Grand Conseil de déclarer le projet d'utilité publique va certes permettre d'exproprier de sa servitude le propriétaire des immeubles situés au nord (qui s'appuie sur cette servitude pour s'opposer à la construction de la halle). Mais

la procédure d'expropriation donne encore quelques ressources à l'opposant.

Pour mémoire, on rappellera d'abord que le décret d'utilité publique n'entrera en vigueur qu'une fois le délai référendaire échu, soit le 22 mars. Le Conseil communal de Neuchâtel n'a cependant pas attendu cette date pour demander par écrit au Conseil d'Etat de procéder à l'expropriation.

Possibilité de s'opposer

Une fois le décret du Grand Conseil entré en vigueur, la commune devrait, en principe, mettre le projet d'expropriation à l'enquête publique pendant 20 jours. Mais, comme l'affaire ne concerne qu'un propriétaire, on remplacera cette enquête par un avis personnel, adressé direct-

ment au propriétaire et qui comprendra les mêmes informations que celles données lors d'une mise à l'enquête publique.

«Le propriétaire peut alors parfaitement faire opposition au projet d'expropriation», indique Jean-Pierre Veuve, l'avocat de l'Etat en charge du dossier. Dans ce cas, on tente une conciliation. Si elle échoue, le Département de la gestion du territoire peut alors lever l'opposition. Et si le propriétaire le souhaite, il peut recourir au Tribunal administratif du canton contre cette levée d'opposition. Il peut même

porter la cause devant le Tribunal fédéral si la décision de l'instance cantonale ne lui convient pas.

Une fois le principe de l'expropriation acquis, le propriétaire peut enfin faire valoir ses droits lors de l'estimation de l'indemnité à laquelle il prétend.

Possession anticipée

La loi cantonale sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (Lexup) dit que le montant de cette indemnité est déterminé, «si possible, par voie amiable». Dans le cas contraire intervient la commis-

sion cantonale d'estimation. Toutes ses décisions sont susceptibles de recours devant le Tribunal administratif, mais la procédure prévoit aussi des tentatives de conciliation.

Jean-Pierre Veuve relève qu'en cas de besoin, l'expropriant n'est pas tenu d'attendre la décision finale sur l'indemnité pour prendre possession du bien ou du droit. La commission d'estimation peut en effet autoriser une prise de possession anticipée. Futurs copropriétaires à 50% de l'ouvrage, la Ville et l'Etat pourraient alors ouvrir le chantier. **JMP**

Propositions attendues

Mandataire du propriétaire concerné, Me Pierre Heinis ne veut pas, pour l'instant, dévoiler ce que son client et lui feront des possibilités offertes par la loi. «Nous nous déterminerons quand nous aurons reçu des propositions de l'Etat. Je peux simplement dire que nous ne sommes pas fermés à tout arrangement.» Mais Pierre Heinis regrette, «à titre de citoyen et de contribuable», que le Conseil général ait empêché la construction simultanée de la halle triple et d'un parking souterrain attendant.

A vrai dire, cette remarque ne tient sans doute pas à la seule conscience civique de l'avocat neuchâtelois. Fin novembre, Pierre Heinis avait en effet laissé entendre que son

client se souciait d'abord de voir ses locataires disposer de places dans le parking souterrain que le Conseil communal voulait, au départ, voir construire simultanément à la nouvelle installation sportive.

En février 1999, cette perspective s'était cependant éloignée avec le refus, par le Conseil général, d'un droit de superficie pour un parking de 92 places à construire sous le terrain de football. Concrètement, cette décision signifiait que l'on allait, au moment de l'édification de la halle, supprimer les places de parc situées en surface entre la rue du Littoral et le terrain de football de la Riveraine sans les remplacer immédiatement par des places en sous-sol.

JMP



Au premier plan à droite, le terrain de la Riveraine et, derrière lui, les immeubles dont le propriétaire s'oppose à la construction de la halle, sur une partie du parking et quelques mètres de l'extrémité ouest du terrain. photo a-Bettinelli

AGENDA

Révolution Invité du département historique du Musée d'art et d'histoire, Hans-Peter parlera, aujourd'hui à 12h15, d'«Un révolutionnaire neuchâtelois: Constant Meuron (1804-1872)», dans le cadre des Mardis du musée. /réd

Rubrique Ville de Neuchâtel

Pascal Hofer
Jean-Michel Pauchard
Frédéric Mairy
Florence Veya

Tél. (032) 723 53 20
Fax: (032) 723 53 09

Vauseyon Le Prussien rouvre avant d'être sans doute racheté

En vente depuis septembre dernier, la Maison du Prussien, sur le site du Gor de Vauseyon, à Neuchâtel, se trouve sur le point de changer de propriétaire. L'acquéreur potentiel est une fondation pas encore constituée, mais qui comptera parmi ses membres l'association du Gor de Vauseyon. Cette dernière avait déclaré, lors de l'annonce publique de la mise en vente de la demeure, vouloir tout mettre en œuvre pour réunir les 400.000 francs de fonds propres nécessaires à ce rachat (le prix de vente avait été fixé à 1,2 million de francs).

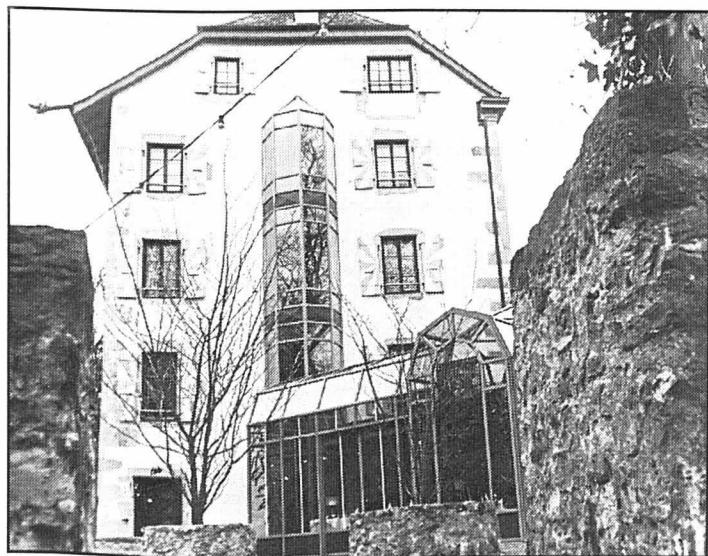
La fondation s'est fixé comme but le maintien de l'exploitation dans sa ligne actuelle, «respectueuse de l'aspect esthétique et des éléments historiques» de ce bâtiment de la fin du XVIIIe siècle et de ses abords. Sa création prochaine a

été rendue possible notamment par un don de 200.000 francs de la Loterie romande.

Créneau conservé

Toutefois, «afin d'aller de l'avant», comme l'explique l'avocat de l'association Maurice Favre, le restaurant, fermé depuis le début de l'année «dans le cadre d'un changement de tenancier», rouvrira ses portes demain (l'hôtel, lui, est resté ouvert). Aux commandes: Astrid et Jean-Yves Drevet, la première ayant plusieurs expériences dans l'hôtellerie, le second étant l'ancien chef de cuisine du lieu.

Les nouveaux patrons entendent laisser le restaurant dans le même créneau qu'auparavant - un créneau que Jean-Yves Drevet qualifie de «cuisine soignée», tout en proposant un menu du jour à midi. **FDM**



Une fondation, constituée notamment de l'association du Gor de Vauseyon, devrait racheter la Maison du Prussien. photo a

Bijoutier assassiné Fin de l'instruction

L'instruction relative à l'assassinat du bijoutier Jean-Pierre Mathys, à Neuchâtel, a pris fin hier. Elle a conduit à l'inculpation de deux adolescents - l'un d'eux a avoué -, qui devront comparaître devant l'Autorité tutélaire pénale.

Le président de l'Autorité tutélaire Daniel Hirsch a fait savoir qu'il avait mis un terme, hier, à l'instruction relative à l'agression mortelle perpétrée le 28 juin 1999, dans son magasin de Neuchâtel, contre le bijoutier Jean-Pierre Mathys. Cette enquête a conduit à l'inculpation de deux mineurs, de 14 et 17 ans, encore détenus aujourd'hui. «L'un reconnaît avoir commis cette agression, accompagné de l'autre, alors que celui-ci conteste toute participation à cette affaire», indique le juge, par ailleurs président du Tribunal de district de Neuchâtel.

C'est la première fois, depuis de début de l'enquête, qu'un représentant de la justice affirme sans ambiguïté qu'un des principaux suspects a admis avoir attaqué Jean-Pierre Mathys. Lors de la conférence de presse qui avait suivi l'arrestation de six suspects, le juge d'instruction Claude Nicati, alors en charge de l'affaire, avait seulement parlé d'aveux «indirects».

Coups de couteau

Par la suite, certaines personnes arrêtées avaient été

relâchées. Mais, pour déterminer pour de bon le rôle des autres, les enquêteurs ont dû auditionner beaucoup de monde et conduire «des investigations scientifiques complexes». Daniel Hirsch souligne d'ailleurs «l'énergie considérable» déployée par la police cantonale lors de cette enquête.

Âgé de 62 ans, Jean-Pierre Mathys avait été attaqué par des personnes apparemment désireuses de se faire remettre le contenu de la caisse. Frappé de plusieurs coups de couteau, le bijoutier était décédé le soir même. Mais il avait pu, avant de sombrer dans le coma, décrire ses assassins à la police.

Avec des jurés

Comme l'indique Daniel Hirsch, «il appartiendra à l'autorité de jugement, en l'occurrence l'Autorité tutélaire pénale, de déterminer le rôle de chacun selon les éléments réunis». Etant donné la gravité de l'affaire, cette autorité ne sera pas présidée par le juge qui a conduit l'instruction. En outre, son président ou sa présidente sera entouré de deux jurés.

En cas de verdict de culpabilité, le Code pénal suisse prévoit, pour des adolescents de 15 à 18 ans, soit des traitements spéciaux (si l'état physique ou mental du mineur l'impose), soit diverses mesures éducatives, parmi lesquelles le placement dans une maison d'éducation. **JMP**

AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h

Délai:

Remise des textes

► Du lundi au vendredi, exclusivement, jusqu'à 17 heures

dès 17 heures, du lundi au vendredi et durant le week-end et jours fériés:

PUBLICITAS
tél. 032/729 42 42
fax. 032/729 42 43

L'EXPRESS
tél. 032/723 53 01
fax. 032/723 53 09

1er Mars 2000 à 14h30
Salle de gymnastique
COFFRANE

Grand loto

(70% en bons d'achats)

28 tours 10.-

Lots: 40, 80 et 120.-
2 Royales hors abonnement

Contrôle LOTOTRONIC

Fanfare L'Harmonie
et Sté de tir

028-244105

L'EXPRESS

Nous informons notre aimable clientèle qu'

AUJOURD'HUI
29 février 2000

notre réception
et nos bureaux seront
fermés à

16 heures

PUBLICITAS

Rue Saint-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel
Tél. 032/729 42 42 • Fax 032/729 42 43

028-245675

MINES D'ASPHALTE DE TRAVERS

1er mars

Visites guidées
à 10 et 14 heures

A midi au Café des Mines
le fameux Jambon cuit
dans l'Asphalte
tél. 863 30 10

GRANDE SALLE
DE BOUDRY
Mercredi 1er mars à 14h30
GRAND LOTO

Contrôlé par
LOTOTRONIC
de la

Société des Fribourgeois
de Colombier et environs
Abt Fr. 10.- pour 30 tours
70% bons d'achats
Royale spéciale:
Fr. 2.- la carte
Fr. 5.- 3 cartes

028-243705

L'EXPRESS

Fête du
1er Mars

Délai pour la réception
des annonces:

Editions/ Délais:

Mercredi 1er Mars 2000
pas d'édition

Jeudi 2 mars 2000
Lundi 28 février 2000, à 12h

Vendredi 3 mars 2000
Mardi 29 février 2000, à 12h

PUBLICITAS

Rue Saint-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel
Tél. 032/729 42 42 • Fax 032/729 42 43

028-244450

AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h

Délai:

Remise des textes

► Du lundi au vendredi, exclusivement, jusqu'à 17 heures

dès 17 heures, du lundi au vendredi et durant le week-end et jours fériés:

PUBLICITAS
tél. 032/729 42 42
fax. 032/729 42 43

L'EXPRESS
tél. 032/723 53 01
fax. 032/723 53 09

CE SOIR MARDI
à 20h00 Cité Universitaire
Neuchâtel

LOTO Tripes

30 tours, Fr. 10.- la carte
5 cartes + 1 assiette de tripes
(ou sandwich) Fr. 55.-
par personne

Quine 40.- double 80.- carton 120.-
Tous les lots en bons COOP
028-245218

Le 12 mars, nous voterons sur l'initiative DENNER pour une démocratie directe plus rapide. Le peuple et les cantons ont ainsi l'occasion de renforcer leurs droits.

«OUI» à l'initiative DENNER veut dire «OUI» à la Suisse

Il y a longtemps que la volonté populaire embarrasse les politiciens de Berne. A quelques rares exceptions près, les revendications populaires traînent systématiquement en longueur et sont reléguées au second plan par l'assemblée fédérale, parce que le gouvernement et le Parlement ne sont pas conscients qu'en Suisse, le chef suprême, c'est le peuple et que la volonté populaire de plus de 100'000 citoyennes et citoyens doit être traitée en priorité absolue.

Le conseil national et le conseil des Etats ont balayé l'initiative DENNER pour une démocratie directe plus rapide à une écrasante majorité. Le Parlement et le Conseil fédéral ne veulent rien changer. Une telle attitude n'appelle qu'une seule réponse: un «OUI» massif le 12 mars prochain.

«Dans notre pays, la volonté du peuple est la loi suprême»

Avant les élections, on entend souvent des phrases de ce genre dans la bouche de futurs conseillers nationaux et aux Etats. Mais quand il s'agit de renforcer les droits populaires, ces mêmes politiciens ont recours à des arguments cousus de fil blanc pour s'y opposer. En voici un bel exemple: en rejetant l'initiative DENNER pour une démocratie directe plus rapide, les représentants du peuple ont clairement montré au public le «respect» qu'ils ont en réalité pour la volonté populaire.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont-ils peur du peuple?

L'initiative DENNER demande simplement qu'une revendication populaire présentée sous forme de projet élaboré passe en votation dans un délai d'un an. Où est le problème? Jadis, les initiatives dormaient dans les tiroirs pendant 5 ans et plus et aujourd'hui, les choses n'ont pas tellement changé, alors que nous vivons à une époque où il faut agir vite. La classe politique se noie dans les problèmes, mais Berne veut continuer de n'en faire qu'à sa tête. La devise est: ce que le peuple propose doit être rejeté! On pourrait croire que Berne a une peur panique des citoyennes et des citoyens de notre pays. Et c'est scandaleux qu'une telle politique bénéficie encore du soutien de quotidiens alémaniques comme la *NZZ* et le *Tages-Anzeiger*. Je suis persuadé que même notre ancien chancelier de la Confédération Buser trouverait lui aussi qu'un délai de 12 mois est suffisant.

A propos de «démocratie bâclée»

En réalité, l'argument central contre notre initiative est purement malhonnête. On prétend à Berne qu'un an ne suffirait pas pour traiter correctement une revendication populaire. Alors que les faits démontrent le contraire. Il a suffi de 13 mois pour soumettre au peuple, sans la moindre tergiversation, l'initiative populaire «Pour une Suisse sans avions de combat». Pourquoi? La réponse est simple:

parce que le Conseil fédéral et le Parlement avaient intérêt à une décision rapide. Mais Berne doit apprendre que le peuple a toujours intérêt à des décisions rapides. Témoigner à une initiative populaire le respect et l'attention qu'elle mérite ne veut pas dire exposer les droits populaires au populisme comme le prétend la *NZZ*. Et d'ailleurs, les slogans auxquels les médias ont recours avant cette votation, tels que «démocratie bâclée», «démocratie sortie des rayons de DENNER» et autres ne sont qu'une preuve de l'extrême faiblesse de l'argumentation des opposants.

Il n'y a aucune bonne raison de rejeter notre initiative

Les opposants à l'initiative DENNER pour une démocratie directe plus rapide savent parfaitement qu'il n'y a pas de raisons valables qui s'opposeraient à une procédure accélérée du traitement des revendications populaires. Le laisser-aller doit enfin cesser. Les initiatives qui ont abouti, comme celles déposées par DENNER SA pour réduire les coûts hospitaliers et pour baisser les prix des médicaments, ne doivent pas tomber dans les oubliettes, notamment parce que le Conseil fédéral et le Parlement sont incapables de maîtriser la gigantesque gabegie du secteur de la santé. La classe politique doit apprendre que le peuple n'est plus prêt à se laisser mener par le bout du nez.

Quand certains journaux prétendent que si l'initiative DENNER passe, il faudrait se prononcer dans les 12 mois qui suivent sur 30 autres sujets, c'est tout simplement mensonger. En un an, il faudrait tout au plus s'exprimer sur les initiatives déposées après l'acceptation de l'initiative populaire pour une démocratie directe plus rapide, soit au maximum deux ou trois initiatives.

DENNER SA recommande à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de déposer un «OUI» massif dans les urnes le 12 mars prochain. L'initiative populaire est l'instrument le plus important de la démocratie directe. Aidez vous aussi à la renforcer et rendez au peuple, par votre vote, cette dignité que les politiciens lui ont arbitrairement retirée.

Ce que vous devez savoir, c'est que l'assemblée des délégués de l'UDC a décidé samedi 29 janvier 2000 de soutenir l'initiative DENNER pour une démocratie directe plus rapide.

DENNER SA



Karl Schweri

Cressier Plus légers, moins charpentés, blancs et rouges en grandes quantités

Un chasselas léger et fruité, un pinot noir à la belle robe rubis: telles sont les caractéristiques des vins du domaine de l'Hôpital de Pourtalès. Mis aux enchères hier lors de la 176e manifestation du genre, ils sont partis à des prix plus bas que l'année précédente, en raison d'une récolte abondante. Pour marquer la dernière mise de ce siècle, la fondation a en outre publié une plaquette sur l'hôpital, le domaine et ses cépages.

Ivan Radja

D'emblée, hier matin en ouverture de la 176e mise de vins du domaine de l'Hôpital de Pourtalès, le président de la fondation, Blaise Dupont, a averti les acheteurs: «Les quantités de la récolte 1999, tant pour le chasselas que pour le pinot noir, sont très importantes, plus que la moyenne; aussi je propose de commencer tout de suite la vente aux enchères, qui se poursuivra plus longtemps que d'habitude».

Aussitôt, les verres s'emplissaient et les quelque deux cents personnes qui avaient pris place dans la Maison Valier de Cressier, goûtaient le

premier lot du chasselas issu des vendanges 1999. Des négociants en vins, des grossistes, des acheteurs pour de grandes surfaces de vente, mais aussi des restaurateurs et des particuliers. De son côté, le commissaire-priseur, Jean-Michel Gilomen, s'apprêtait à enregistrer et adjuger les premières offres.

Si les enchères sont parties relativement haut, allant jusqu'à 7fr.20 le litre pour le chasselas, les prix sont assez vite descendus autour des 6,30 francs. «Les acheteurs ont vite compris qu'il y en aurait assez pour tout le monde, aussi ne se sont-ils pas battus autour de chaque lot», notait en milieu de séance Jean-Paul Ruedin, régisseur du domaine. Le même processus s'est répété un peu plus tard pour le pinot noir. Au final, le prix du chasselas a été fixé à 6fr.23 le litre, et celui du pinot noir à 11,03 francs. Soit beaucoup moins que les prix de la cuvée 1998, qui étaient respectivement de 7fr.49 et 13,84 francs.

Quantité au-dessus de la moyenne

Il a fallu plus de trois heures en effet pour écouler les 64.400 litres de vin blanc (chasselas), répartis en 16 vases et 35 lots, et les 21.100

litres de vin rouge (pinot noir), répartis en 8 vases et 28 lots. Car 1999 a été une année spécialement abondante. La récolte a été de 89.000 kilos pour le chasselas, soit 1,1 kg par m², et de 28.000 kilos, soit 0,850 kg par mètre carré. «Certes, si l'on compare aux quantités de 1998, l'écart est assez impressionnant, mais il s'agissait d'une année particulièrement pauvre, au point de vue de la quantité s'entend», analyse Jean-Paul Ruedin, régisseur du domaine.

De fait, le millésime 98 ne totalisait que 54.000 litres de blanc et 13.000 litres de rouge. «Il faut rappeler que 1997 avait connu une forte grêle au mois d'août, qui avait détruit une bonne partie de la vendange, et ces intempéries avaient encore partiellement influé sur la vendange 1998». En revanche, le solde s'était révélé être d'une excellente qualité, grâce à un ensoleillement exceptionnel.

Vins plus légers

Cette année en effet, le chasselas est un peu plus «léger et fruité, très frais, très agréable, mais moins riche», estime Jean-Paul Ruedin. Une tendance qui était déjà apparue lors de l'arrivée du non-filtré, et n'avait pas échappé aux palais les plus attentifs. Le pinot



La 176e mise de vins du domaine Pourtalès s'est distinguée par une récolte 1999 beaucoup plus abondante que les deux années précédentes, mais de qualité un peu inférieure à celle du millésime 1998. photo Marchon

noir est logé à la même enseigne: «Il a du corps, possède une belle robe couleur rubis, mais n'est pas aussi charpenté que le rouge 98, moins tan-

nique, et ce avec des taux d'alcool comparables».

Pour le blanc, le contrôle qualitatif a indiqué 68,6 degrés Oechsle, et 90,5° Oe

pour le rouge (soit largement au-dessus des minima imposés par l'AOC, fixés respectivement à 60 et 72° Oechsle). IRA



Les mises en 1949, lorsqu'elles se déroulaient encore dans les caves de Troub. photo sp

Une plaquette pour la dernière mise du siècle

Cette 176e mise de vins étant la dernière du XXe siècle, la fondation de l'Hôpital de Pourtalès a tenu à marquer le coup en publiant une plaquette intitulée «De la culture de la vigne à la culture du vin».

Judicieusement illustrée de documents remontant au début du XIXe siècle (gravure de l'ancien Hôpital Pourtalès, ou portrait de son fondateur Jacques-Louis de Pourtalès, entre autres), elle offre un historique très complet de la cul-

ture du vin dans la région de Cressier.

Depuis les bénédictins de l'abbaye de Sankt Blasien (en Forêt-Noire), qui, les premiers, plantèrent de la vigne au XIIe siècle, jusqu'à la création de l'hôpital en 1823, en passant par les premières enchères publiques officiellement agendées au dernier lundi de février, en 1827. Ce qui, au passage, fait de cette mise l'une des plus anciennes qui aient subsisté jusqu'à nos jours.

Ce document dresse aussi le portrait des deux cépages principaux du domaine, le chasselas et le pinot noir (le chardonnay est cultivé de manière beaucoup plus confidentielle), en les décrivant du point de vue de l'œil, du nez et de l'effet en bouche. Il donne en outre de précieux renseignements sur les types de bouteilles, la température à laquelle les vins doivent être bus, l'importance du verre, bref, autant de précisions qui font mentir le dicton qui vou-

draît que «peu importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse».

Figurent également quelques connaissances de base fort utiles pour l'amateur, sur les arômes et leurs qualifications (vin boisé ou vin fruité?), sur la façon de servir les vins, le moment idéal où les déguster, et, surtout, avec quoi. Sur ce point, le chapitre consacré au mariage du pinot noir et de la gastronomie est riche d'enseignements. IRA

Vully Les chanteurs chassent la baleine

La salle polyvalente de Nant était trop petite pour accueillir le nombreux public accouru samedi soir au désormais traditionnel café concert du chœur d'hommes La Persévérance. Symbole d'amitié et de fraternité, le chant choral a su durant quelques heures transporter les spectateurs vers une sorte de bonheur, tant il est vrai que le spectacle présenté fut de grande valeur et d'une émotion rarement atteinte dans la région.

C'est peu après le repas que le chœur d'hommes a débuté ses productions. Créé et mis en scène par le directeur Jean-Claude Hurni, le spectacle a amené les chanteurs à la «Pêche à la baleine», un spectacle entrecoupé de sketches tantôt comiques, tantôt poétiques. Les chanteurs ont lors de leur prestation su communiquer leur plaisir et leur joie de chanter notamment lors de l'interprétation de «Marin des étoiles» de Francis Volery et Bernard Ducarroz.

Moment d'émotion

Puis, présenté par Renaud Burnier, l'ensemble vocal Voskrsenje de Saint Petersburg (quatre chanteuses et cinq chanteurs) est monté sur scène pour un récital qui restera longtemps dans les mémoires des spectateurs. Ce fut un grand moment d'émotion partagée de bonheur réciproque tant de celui qui donne que de celui qui reçoit. Chants

traditionnels russes, chants liturgiques orthodoxes, interprétés par des voix exceptionnelles ont fait de ce concert un moment magique et inoubliable.

Fondée en 1880, La Persévérance est présidée par Michel Pellet, de Praz, et compte actuellement une trentaine de membres. Quelques-uns ont été félicités pour leur attachement à la société. Cela a été le cas de Maurice Pellet, pour 25 ans d'activité, d'Erwin Leuenberger, pour 35 ans et de Daniel et Gilbert Derron, pour 40 ans de chant. JFC

ment à la société. Cela a été le cas de Maurice Pellet, pour 25 ans d'activité, d'Erwin Leuenberger, pour 35 ans et de Daniel et Gilbert Derron, pour 40 ans de chant. JFC



Le chœur d'hommes La Persévérance n'a pas déçu son public, samedi soir à l'occasion de son café concert. photo Chenaux

BRÈVE

Peseux Journée mondiale de prière à la Côte

Animée par un groupe œcuménique de femmes, la liturgie de la Journée mondiale de prière sera célébrée, ce dimanche à 10h, à l'église catholique de Peseux. Ceci dit, une célébration se tiendra déjà ce jeudi (15h15) au foyer de la Côte.

La liturgie a été préparée cette année par des Indoné-

siennes. Leur liturgie prend pour thème les paroles de Jésus à la fille que tous croyaient morte: «Talitha goum - Fillette, réveille-toi». Par leur texte, ces femmes d'Indonésie invitent leurs concitoyennes à lutter pour plus de justice, pour la réconciliation et pour la paix. /comm

PUBLICITÉ

FABULEUX !
À LA CONCLUSION D'UN ABONNEMENT SWISSCOM



**ERICSSON A1018
DUALBAND 348.-**
- Main-libre portable 95.-
- une housse de transport 49.-

VALEUR TOTAL DU PACK **492.-**

GRATUIT

chez **ECS** swisscom mobile

032 / 725 00 00

Seyon 17 - 2000 Neuchâtel

LE PLUS GRAND CENTRE MOBILE DE SUISSE ROMANDE

Les offres de la semaine

Boulangerie/Pâtisserie

Toutes les tresses au beurre

Vendredi/Samedi
Exemple: tresse au
beurre, 500 g

2.15 au lieu de 2.85

Fromage

Brique Président
fromage français à
pâte molle, 200 g

3.50 au lieu de 4.30

Produits laitiers

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

Picolix
le lot de 2 x 300 g

4.20 au lieu de 5.60

Volaille

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Escalopes de poulet
panées DON POLLO**
surgelées, élaborées
en Suisse avec viande
de poulet de Chine
le sachet de 1 kg,
(10 x 100 g)

9.90 au lieu de 13.50

**Salami Rapellino classico
et Grottino rustico**
produit suisse
la pièce 400-600 g, les 100 g

1.85

au lieu de 3.70
en barquette, les 100 g

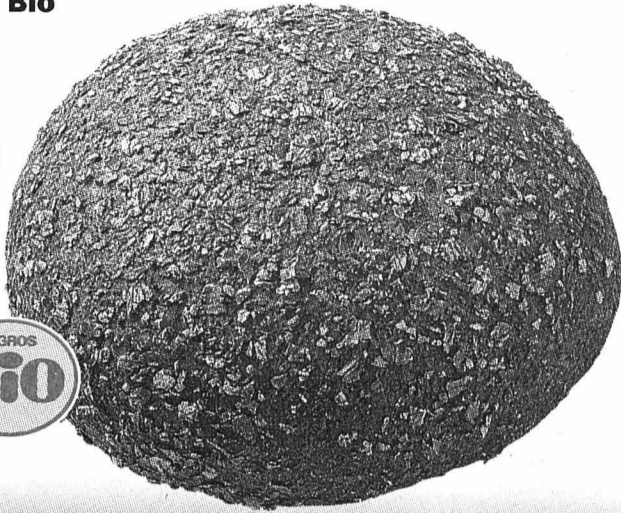
2.-

au lieu de 4.-

Pain du moulin Bio
400 g

2.-

au lieu
de 2.65



50%

Menus frais

Anna's best

300-400 g

1.- de moins

Exemple:

Lasagne

Bolognese

400 g

3.80

au lieu

de 4.80



Epinards surgelés

-60 de moins

Exemple:

Epinards en

branches surgelés

en portion

de 500 g

2.20

au lieu de 2.80



Eaux minérales Aproz et Aven nature

(sans M-Budget)

1,5 l -25 de moins

Exemple:

Aproz Medium vert

1,5 l

-.70

au lieu de -.95

(+dépôt)

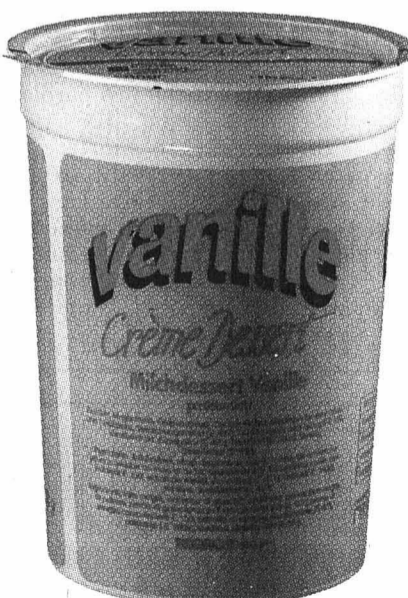


Toutes les crèmes Dessert

500 g

1.-

au lieu de 1.30

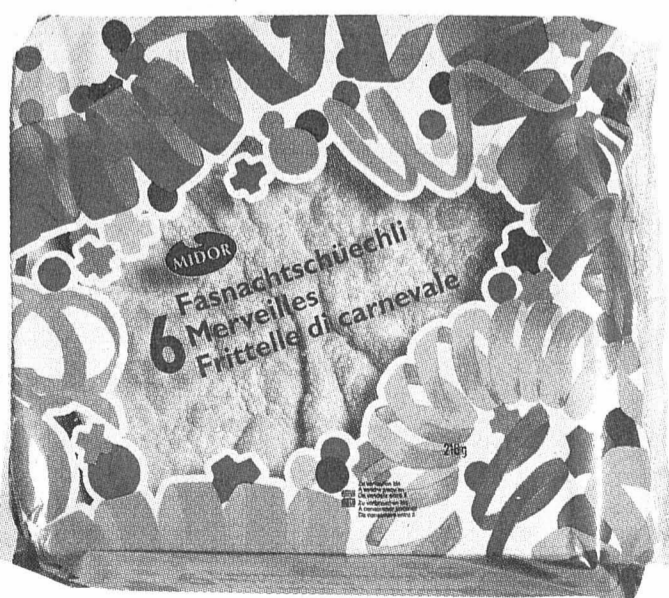


Merveilles

6 pièces, 216 g

1.90

au lieu de 2.70



Fish & Co.

Saumon fumé atlantique FARNE

d'Ecosse (élevage)
en tranches, 100 g

6.20

au lieu de 7.70



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Mais en grains

le lot de 6 x 326 g

4.50

au lieu de 6.-



du 29.2 au 6.3

**Linge de lit et alèses
WELCOME HOME**

dimensions et
coloris divers

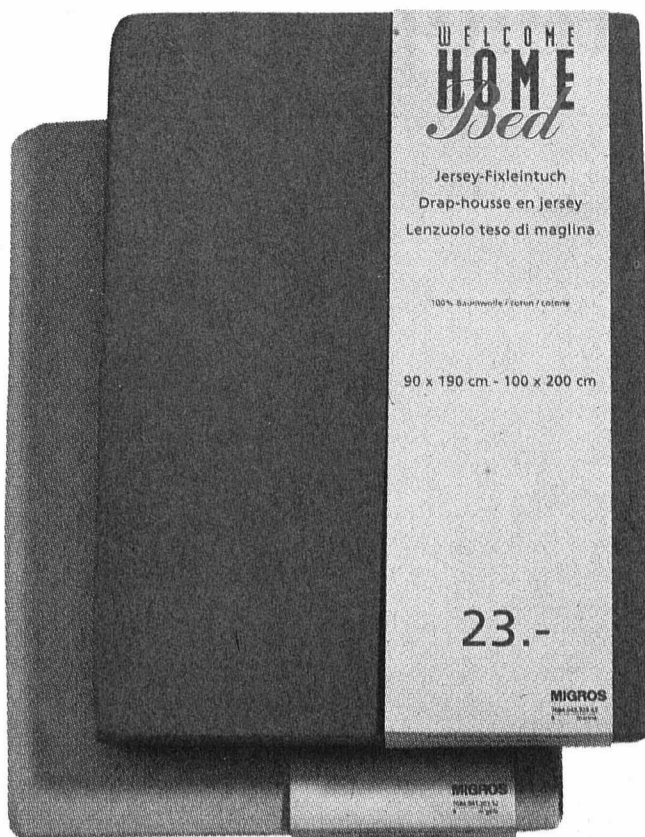
de 8.- à 22.- **3.- de moins**
de 23.- à 52.- **7.- de moins**
à partir de 53.- **12.- de moins**

Exemple:

Drap-housse en jersey
90 x 190 cm
100 x 200 cm

16.-

au lieu de 23.-



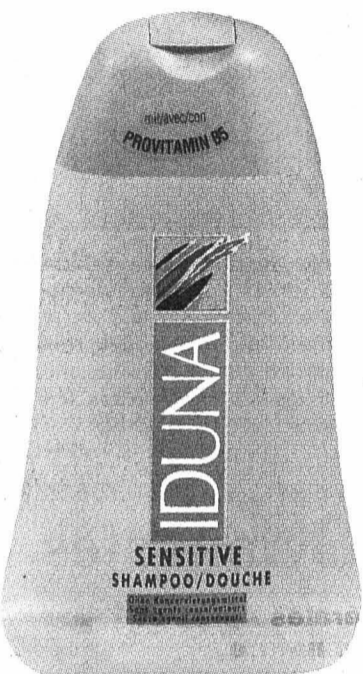
**Tout l'assortiment
SOFT CLEAR**

1.- de moins

Exemple:
patches anti-boutons

6⁵⁰

au lieu
de 7.50



**Tous les produits pour
la douche IDUNA
à partir de 2 produits
-.60 de moins**

Exemple:

Iduna Sensitive, 300 ml

2⁶⁰

au lieu de 3.20



**JUSQU'À
ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Chemises à
courtes manches
pour homme
avec cravatte
duopack
avec 1 cravatte,
100% soie**

29.-



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Mouchoirs en papier

LINSOFT

duopack, 24 x 10

5²⁰

au lieu de 6.-



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Aliment pour chat

Xirah Délice

10 x 100 g

6⁵⁰

au lieu de 8.50

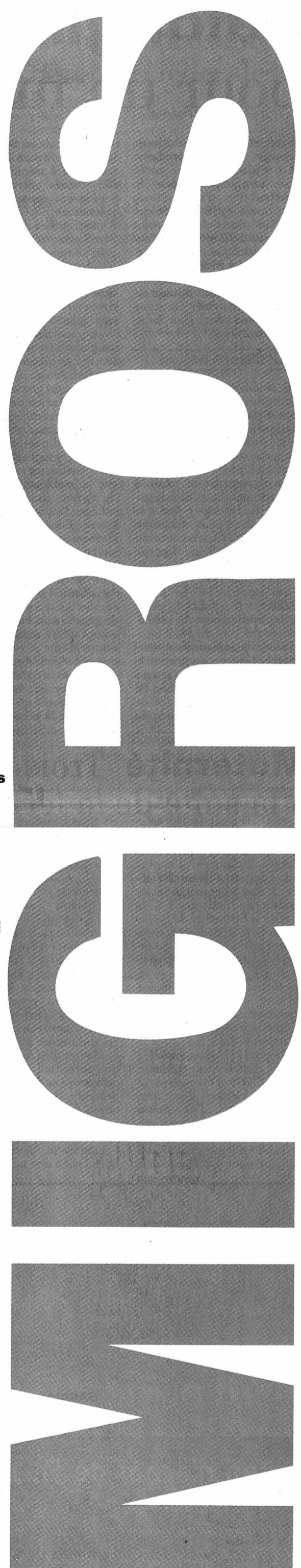


**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!**

Slips pour femme

l'emballage de 4

13.-



Valangin La rase campagne préférée pour un futur mât de téléphonie mobile

Faute d'autres solutions, Orange communications SA a dû se rabattre sur la rase campagne pour la construction d'un mât de téléphonie mobile à Valangin. Les plans de ce projet sont actuellement à l'enquête publique, sans soulever pour le moment d'opposition. L'exécutif du village a également décidé de ne plus autoriser la pose d'antennes sur des bâtiments publics.

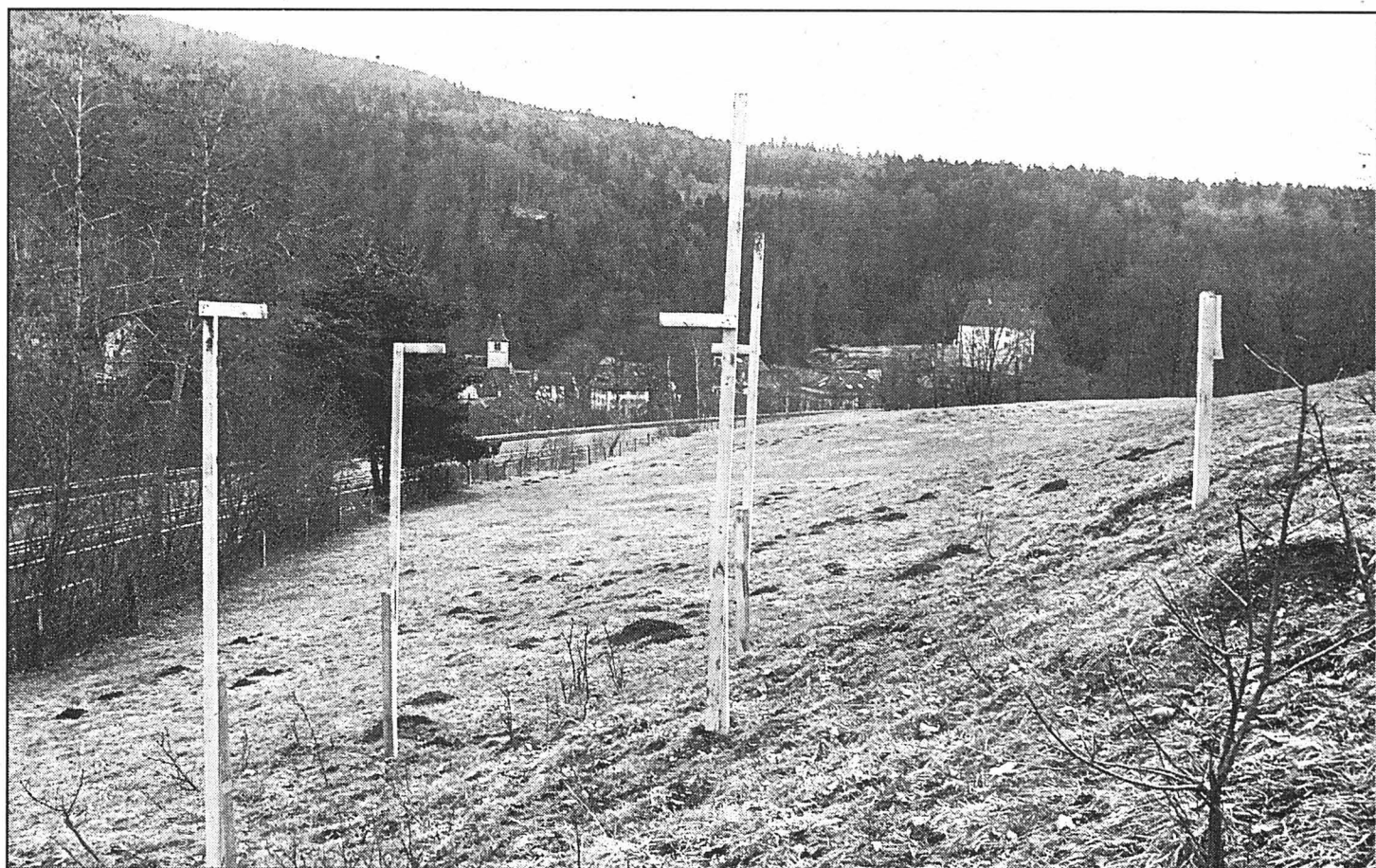
Philippe Chopard

Le choix d'implanter une antenne de téléphonie mobile obéit à plusieurs critères, tant politiques que techniques. C'est dire si l'entreprise Orange communications SA a mûri son projet de Valangin avant d'en mettre les plans à l'enquête publique. Et le résultat de sa réflexion fait que l'opérateur ne peut utiliser les installations de Swisscom existant sur le collège. Ce qui montre par là qu'il cultive également le bénéfice du doute en ce qui concerne les risques de problèmes de santé générés par le rayonnement de ces engins.

Pour implanter son antenne destinée à couvrir en priorité la J20 depuis la sortie des gorges du Seyon jusqu'au plateau de Boudevilliers, Orange a donc retenu son choix sur le lieu dit

«Le Verger de La Bourgeoisie», un terrain de prairie maigre appartenant à un agriculteur de Bussy. Cela après avoir envisagé un moment d'utiliser les pylônes de l'Electricité neuchâtoise SA. Ces derniers se sont finalement révélés trop bas pour assurer la couverture de téléphonie visée par l'opérateur. De même, Orange a estimé «impossible» de construire son antenne sur le mât radio de Swisscom, qui se trouve pourtant à quelques encablures du site retenu. Il en est allé de même pour un partenariat sur le collège, Orange «ne voulant pas que ses antennes soient construites sur des bâtiments publics, du style écoles, hôpitaux et homes».

Cette attitude a poussé le Conseil communal de Valangin à se pencher un peu plus avant sur le problème de l'antenne Swisscom construite sur le collège. Ces installations font l'objet d'une convention avec l'opérateur, mais l'exécutif entend ne pas reconduire l'accord à son expiration. Il a rappelé qu'il ne voulait plus que ces installations soient aménagées sur des bâtiments. Bon nombre de gens ont reproché à ces antennes d'être nuisibles pour la santé. Même si cela n'est pas prouvé scientifiquement, l'exécutif ne veut pas prendre de risque avec les écoliers. C'est dire si le projet d'Orange a été accepté, et la mise à l'enquête



C'est ici qu'Orange communications SA construira, sauf opposition, son mât de téléphonie mobile pour assurer une meilleure couverture de la zone. photo Marchon

publique n'a jusqu'ici soulevé aucune opposition.

Orange communications SA projette donc de construire un mât de 35 mètres au «Verger

de La Bourgeoisie», avec petite cabine de commande et deux plates-formes intermédiaires. Un équipement qui sera aisément visible depuis le village et

la J20. L'opérateur précise enfin qu'il serait prêt à accueillir Swisscom sur son futur mât pour trouver une solution au problème posé au collège.

Comme quoi une concurrence acharnée sur la clientèle n'exclut pas les partenariats techniques.

PHC

Maternité Trois postes supplémentaires à la suite de la fermeture de la Béroche

Pour sa deuxième année de gestion sous un système d'enveloppe forfaitaire, l'hôpital de Landeyeux s'attend à faire face à une augmentation du nombre de patientes. A la suite de la fermeture de la maternité de la Béroche, l'établissement du Val-de-Ruz a dû demander trois postes supplémentaires et une rallonge de son forfait. Le home médicalisé attendant compte sur une augmentation de ses produits d'exploitation pour atteindre ses objectifs financiers.

L'hôpital et le home médicalisé de Landeyeux continueront en 2000 d'être gérés séparément, même s'ils se trouvent sous le toit d'une même fondation. Mais les deux établissements devront respecter les forfaits alloués par la Santé publique pour éponger le défi-

cit d'exploitation, ainsi que pour l'an dernier. Ce qui obligera l'hôpital à faire preuve de prudence dans ses dépenses cette année.

L'hôpital s'est vu allouer une enveloppe de 4,5 millions de francs pour son résultat d'exploitation 2000. Il faut encore ajouter les frais liés aux investissements décidés ou à venir cette année. En tout, l'établissement pourra se permettre une «perte» de 5,6 millions, compensée par l'Etat et les communes membres de la fondation. Les frais de gestion du personnel devront tenir compte de ce forfait, qui ne représente en fait qu'une adaptation de l'enveloppe octroyée en 1999 au renchérissement des salaires.

Landeyeux devra en outre faire face à une augmentation

des patientes de la maternité, vu qu'il sera amené à «récupérer» une partie des accouchements de la Béroche. Une réalité qui se traduira dans la dotation en personnel soignant de trois postes supplémentaires et portera le montant final du forfait à 5,9 millions. Les transferts de la division privée en chambre commune provoquent en outre depuis quelques années une baisse des recettes d'exploitation. Le directeur, Francis Pelletier, précise en outre dans son rapport à la commission générale qu'il ne connaît pas encore les résultats du premier exercice comptable vécu sous le système de l'enveloppe forfaitaire. «Nous espérons qu'il n'y aura pas trop de surprises», conclut-il.

Le home médicalisé de Landeyeux laissera apparaître un déficit d'exploitation de 400.000 fr. pour cette année. Soit une amélioration de 9000 fr. par rapport à 1999. La direction et le comité administratif ne prévoient aucune augmentation de personnel et veulent que les charges d'exploitation soient au maximum au même niveau que celles engagées l'an dernier. Des objectifs qui seront remplis si l'établissement réalise 23.000 journées d'hospitalisation, 700 jours pour l'accueil temporaire et 1400 pour le foyer de jour. Les produits d'exploitation devront être pour cela supérieurs de 400.000 francs à ceux enregistrés en 1999.

Philippe Chopard

Savagnier Gymnastes hommes bien présents

La récente fusion entre associations gymniques féminines et masculines au niveau cantonal a suscité des inquiétudes et des discussions au sein de la section hommes de Savagnier, mais le processus n'a pas nui à la bonne marche de cette société. L'activité 1999 a été simple et bonne, avec un souper pour marquer le 40e anniversaire, la course des 16 et 17 août à la cabane Chanrion, qui a attiré 16 participants dans un même effort pour accomplir quelque chose d'inhabituel, et un rallye pedestre victime du temps maussade.

Les membres se sont rendus à 48 reprises, pour les entraînements et les compétitions. Outre leur rendez-vous de volleyball à Savagnier, organisé de concert avec la section

de gymnastique locale, ils ont participé à six autres tournois en Romandie.

La société prévoit de prendre part à la fête cantonale valaisanne de cette année, comme section invitée, ainsi qu'à l'organisation du rendez-vous gymnique régional qui aura lieu les 20 et 21 mai à Savagnier. Quatre nouveaux membres ont demandé leur admission, et aucune démission n'a été enregistrée. Responsable de la trésorerie depuis le 1er janvier 1975, André Liehti a souhaité être remplacé au sein du comité, tout comme Gilles Aubert. Jacques Aubert et Martin Kiser ont repris le flambeau. Claude Gaberel et Jean-Paul Ryser ont été nommés membres honoraires.

MWA

Etoy vaut le déplacement:

ouvert le mercredi 1^{er} mars, de 10 h 00 à 19 h 00.

Bon d'achat de Fr. 100.-

A faire valoir, le 1^{er} mars et à Etoy uniquement, lors d'un achat d'au moins Fr. 1000.-, et sur présentation de cette annonce (offre non cumulable avec d'autres avantages).

Le «nouveau» Centre de l'habitat d'Etoy, c'est: 17000 m² de surface d'exposition et d'idées, le plus grand espace «meubles de style» de Romandie, une fine sélection de grandes marques d'ameublement, une garderie et un restaurant.

Entre Morges et Gland (sortie autoroute Morges-Ouest ou Allaman).

Pfister Meubles

LE PLAISIR D'ÊTRE CHEZ SOI

Né un 29 février Chaux-de-Fonnier pas malheureux d'être une exception

André Terraz, chef du Service financier de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ne tire aucune gloire de sa date de naissance. Né le 29 février 1940, il doit à une exception du calendrier de pouvoir fêter son 60e anniversaire en l'an 2000. Il n'a pas pour autant l'intention de marquer particulièrement ce jour. Comme il y a quatre ans, il sera tout simplement au travail.

Léo Bysaeth

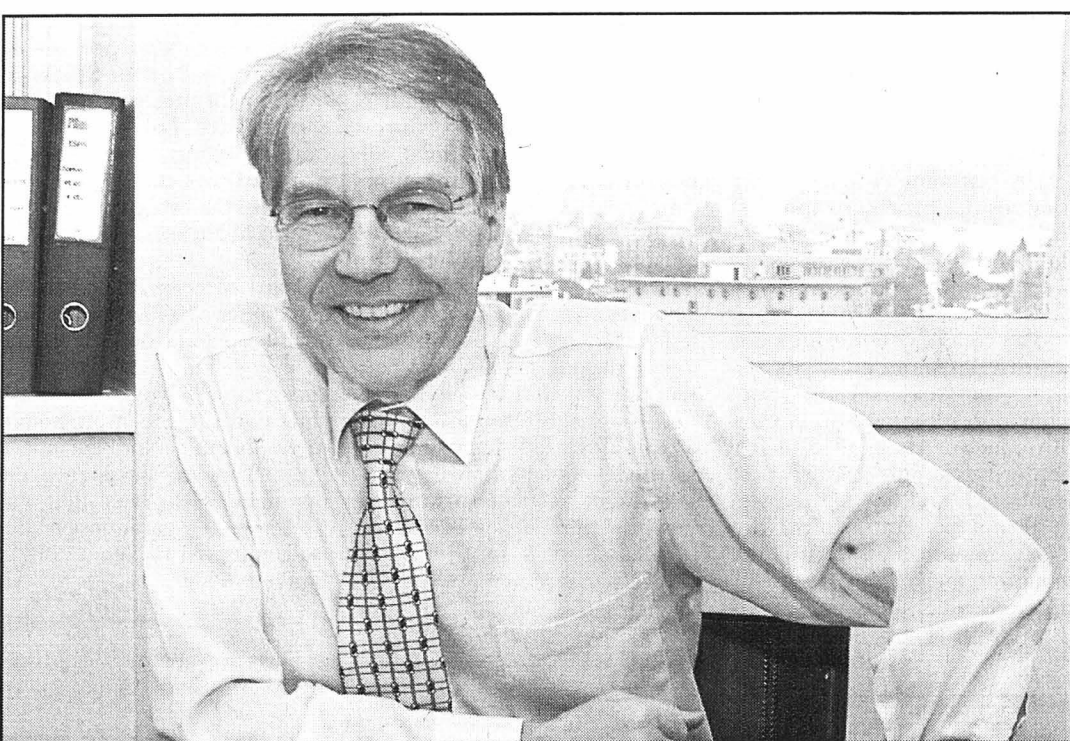
«Les années où il n'y a pas de 29 février, je réclame deux jours de fête, le 28 et le 1er mars», glisse André Terraz sous forme de boutade. Une sorte de compensation pour cette lacune du calendrier.

Calcuette en main - déformation professionnelle, sans doute -, il relativise le côté exceptionnel de sa situation. «Si on considère que, statistiquement, chaque jour, sur six milliards d'individus, plus de 19 millions célèbrent leur anniversaire, les natifs du 29 février sont quatre fois moins nombreux, cela fait tout de même 4,7 millions de personnes; nous ne sommes pas si peu que cela».

N'avoir son anniversaire que tous les quatre ans présente plutôt des avantages, estime-t-il. «Je suis sûr qu'on ne m'oublie pas». Et, quand il était enfant, il était plutôt heureux d'être une exception. Une telle singularité est un plus.

Exception à l'exception

Il y a quatre ans, André Terraz s'était préoccupé du 29 fé-



Né un 29 février, André Terraz, chef du Service financier de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ne se monte pas la tête pour autant. photo Galley

vrier 2000. Un docte personnage - en réalité, le directeur de l'Observatoire cantonal - avait expliqué à l'antenne de la télévision régionale la règle des années bissextiles. Les explications données étaient correctes, mais la conclusion - l'année 2000 ne sera pas bissextile -, était erronée.

André Terraz avait alors écrit à l'Observatoire cantonal pour en savoir plus. Dans sa lettre, il demandait notamment: «S'il est effectivement prévu de ne pas accorder ce 366e jour en 2000, ne serait-il pas possible d'en supprimer un autre? Les natifs du 29 février ne seraient

ainsi pas contraints d'attendre 8 ans pour fêter leur anniversaire, eux qui doivent déjà patienter chaque fois 4 ans».

Une mesure aussi extrême n'a pas été nécessaire, puisque l'an 2000 est bissextile. Mais les interrogations étaient légitimes: le calendrier grégorien prévoit que les années séculaires - celles qui se terminent par un double zéro - ne sont pas bissextiles. Les années séculaires sont donc une exception à la règle des années bissextiles. Pour des raisons astronomiques, il a fallu prévoir une exception à cette exception, en rendant bissextiles les années

séculaires dont les deux premiers chiffres sont divisibles par quatre. Une année séculaire n'est donc bissextile que tous les quatre cents ans. C'était le cas en 1600 (16 divisé par 4 égale 4), ce sera le cas en 2400. Mais pas en 2100.

Ce qui permet à André Terraz de plaisanter: «Je suis donc sûr qu'en 2100 je n'aurai pas d'anniversaire». Ses interlocuteurs accueillent en général la remarque en riant. «Alors, je leur dis, le plus sérieusement du monde: «Et vous trouvez ça drôle?».

Absolument!

Coupole Francophones bernois sous-représentés aux Chambres fédérales

Les districts francophones bernois n'ont pas amélioré leur représentation au Conseil national lors des dernières élections. Selon Hubert Frainier, le Jura bernois devrait avoir des sièges réservés sous la Coupole. Le gouvernement y réfléchira dès que le Conseil régional aura rendu sa copie.

Le gouvernement bernois s'attendait à ce que la représentation francophone s'améliore sans modification institutionnelle. Or «il ressort des dernières élections fédérales que l'amélioration espérée ne s'est pas produite», écrit-il dans sa réponse à une interpellation Frainier. Selon le gouvernement, la représentation du Jura bernois aux Chambres fédérales n'est qu'un élément du statut particulier de la région. Statut qui fera l'objet d'un réexamen complet, sitôt que le Conseil régional aura livré son rapport concernant l'autonomisation progressive, lequel est attendu pour cet été. C'est dans ce cadre que l'exécutif entend examiner les questions soulevées par l'interpellation du député Hubert Frainier.

Dans sa question déposée en novembre 1999, le PDC prévoit demandait au gouvernement s'il est favorable à la création d'un cercle électoral propre au Jura bernois. Il revenait ainsi à la charge sur une question qu'il avait déjà posée en 1996, le gouvernement estimant alors que la solution du problème était plus politique qu'institutionnelle.

Or non seulement la situation ne s'est pas améliorée, mais «il s'en est fallu de peu que la région ne soit plus représentée au Conseil national». Sur les 27 conseillers nationaux bernois, un seul est romand.

Les trois districts francophones comptent 34.000 électeurs sur les 675.000 du canton. Mathématiquement, la région a droit à presque 1,5 siège, sans compter les électeurs romands de Bienne, qui sont environ 12.000. Statistiquement, les francophones pourraient solidairement revendiquer deux sièges.

Avec la solution défendue par Hubert Frainier, les Jurassiens bernois éliraient seuls leurs conseillers nationaux. Ils disposeraient de sièges réservés, alors qu'aujourd'hui, ils ne peuvent déléguer l'un des leurs qu'avec l'apport de voix allemandes. Le député de Moutier demande si le gouvernement est disposé à entreprendre toutes les démarches utiles auprès de la Confédération, le droit stipulant que le canton est le cercle en vue des élections fédérales.

Un sur deux?

En revanche, les modalités d'élection au Conseil des Etats sont l'affaire des cantons. Et l'interpellateur de demander à l'exécutif s'il est prêt à réserver un de ses deux sièges à un élu du Jura bernois.

Avant la création du canton du Jura, Berne envoyait un Romand à la Chambre haute. L'élection du Conseil des Etats combattait alors au Grand Conseil. /ats

AVIS DIVERS

WEEK-END D'ESSAI les 4 et 5 mars

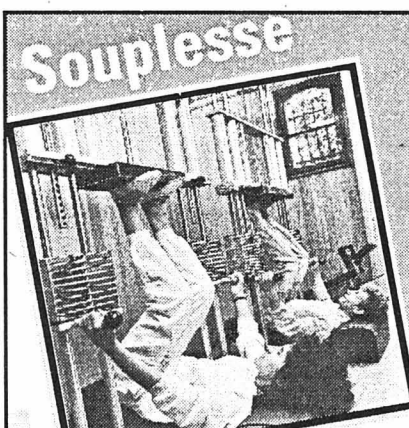
Votre rêve devient réalité. Venez nous voir le samedi 4 ou le dimanche 5, 3.2000 et faites un parcours d'essai sans engagement avec une Ducati - et mettez toutes les chances de votre côté!



DUCATI
MOTO
Carrefour

av. de la Gare, 2013 Colombier, tél. 032/841 35 70

Dans la peine?
Des problèmes sans réponses?
Appelez-moi même tardivement 7/7 jours
METEO
0901 598 357
(Fr. 2.50/min) (ou ligne directe) par abonnement avec
tarif préférentiel, Info au 076/368 08 59
info@bwl.ch 018-624060



Souplesse
Notre programme de gymnastique assistée permet d'aborder avec facilité n'importe quel entraînement sportif.
Sauna - bain turc - lit solaire
A choix: Step Aerobics, Body Forming, Low Impact
• Nouveau Pumping classes
FITNESS-CENTRE
MAX BOEGLI 028-236031
Beaux-Arts 4 • Neuchâtel • Tél. 032/724 76 36
Abonnements au mois (sans contrat) pour dames et messieurs.
Première séance gratuite, sans engagement.
Parking à proximité immédiate.

CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

• LA CHAUX-DE-FONDS - Serre 62, chaque jeudi de 16 h à 19 h.
• NEUCHÂTEL - Beaux-Arts 11, chaque mercredi de 16 h à 19 h.
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes.
132-056977

STORES ET VOLETS
PORTES DE GARAGES
CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
032 / 853 42 57 - 079 / 310 15 76
028 238477 DUO

40 pianos et pianos à queue à prix baissés, pour cause de rénovation des locaux exposition, reprise, location-vente.
Téléphone 079/332 06 57. 130-056086

L'EXPRESS
Neuchâtel Balade dans les locaux...
Chaque matin: retrouver «la une» de son journal...
<http://www.lexpress.ch>
018-623499

Voyante sérieuse
Tarot, numéologie
Aide - Conseils
Affaires, Amour
REGINE
156 87 79
7/7 9 -24h 2.13/m

Aidez celui qui en a besoin... Donnez votre sang, sauvez des vies

Mercredi 1^{er} mars

Nos magasins fribourgeois seront ouverts toute la journée



75 JAHRE ANS ANNI

MIGROS

M-CUMULUS: des points, des économies.

Déchets Saint-Imier cessera de vider les poubelles du Vallon

Introduite officiellement le 1er mars, mise en pratique dans la tournée du 2, la taxe au sac évitera désormais à Saint-Imier de récolter les poubelles de la région. Si les tarifs y sont relativement élevés, rien n'interdit de penser qu'une nette diminution du volume de déchets permettra de les raboter dès l'an prochain.

La perspective d'une nouvelle taxe n'est évidemment pas pour réjouir le citoyen. Mais à Saint-Imier, celle qui entre officiellement en vigueur demain est un mal nécessaire, qui évitera à la commune d'être prise, par certains, pour une poubelle à bon marché. La taxe au sac généralisée dans toute la région, le tourisme des déchets avait en effet pris

une ampleur qui avait de quoi susciter l'ire des autorités imériennes, à l'heure d'équilibrer le compte d'élimination des ordures... L'électorat a fini par comprendre cette colère et se résoudre à adopter l'inéluctable taxe au sac.

Tarifs «à l'essai»

Visant cet équilibre obligatoire du compte, la Municipalité n'a pas eu la tâche facile, pour établir les premiers tarifs. Comment, en effet, définir la part exacte des déchets provenant d'autres localités? Une part qui va bien évidemment disparaître immédiatement, les sacs imériens ayant viré au jaune...

Quoiqu'il en soit, s'ils ont fait grimacer nombre de citoyens - en particulier pour ce qui concerne l'enlèvement payant des ballots de cartons

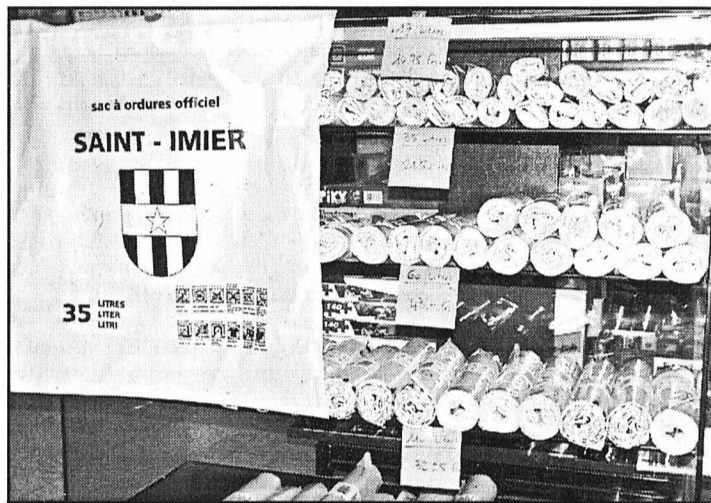
et autres matériaux d'emballage -, les tarifs établis ne sont pas immuables. En fonction de la quantité exacte de déchets qui sera amenée à Cridor ces dix prochains mois, et donc de la facture à payer par la commune, ces tarifs seront adaptés, si nécessaire, dès 2001.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que les possibilités de tri sélectif sont considérables à Saint-Imier. En mettant de côté tous les matériaux pour lesquels des conteneurs ad hoc se trouvent à disposition, au centre des Noyes notamment et surtout, chaque ménage verra diminuer considérablement son volume de déchets. Une affaire d'habitude, en somme...

Il reste à ne pas oublier que dès le ramassage de ce jeudi 2 mars, tous les sacs à ordures récoltés par les camions ad hoc devront être d'un jaune flamboyant.

Tous les foyers de la localité ont été informés par écrit des possibilités qui leur sont désormais offertes pour éliminer leurs déchets, et notamment des huit points de vente où l'on trouve les sacs - en quatre dimensions différentes et donc adaptables à tous les ménages, même les plus petits - et les vignettes officiels. Pourtant, si des questions devaient subsister, les citoyens sont invités à s'adresser directement au Service des travaux publics, aux tél. 942 44 35 ou 942 44 36.

Dominique Egler



Plus question à Saint-Imier de tristes sacs à ordures noirs ou gris, tous seront désormais d'un jaune tournesol! photo Egler

Lynx Berne cantonale et fédérale en désaccord

Le concept sur le lynx, présenté par l'Office fédéral de l'environnement, ne répond pas aux exigences du canton de Berne. Selon ce dernier, il ne permet pas d'atteindre l'objectif d'une conservation durable des populations de lynx en tant que partie intégrante de la faune indigène.

Dans sa prise de position de septembre 1999, adressée à l'Office fédéral de l'environnement (Ofefp) au sujet du concept sur le lynx en Suisse, le canton de Berne avait notamment formulé cinq exigences. Premièrement, l'existence des populations de lynx doit être préservée et garantie en tant qu'élément important de la faune indigène.

Cette année!

Deuxièmement, des transferts prévus de lynx doivent avoir lieu cette année. Par ailleurs, le canton doit se voir accorder la compétence d'ordonner des tirs de lynx en cas de dommages importants aux animaux de rente. Quatrièmement, une fois la survie des lynx garantie, les cantons doivent pouvoir intervenir eux-mêmes sur les populations, également lorsque les possibilités d'exploitation cynégétique des ongulés sont fortement entravées; ceci pour autant que ces interventions répondent aux critères de durabilité. Enfin, lorsque la survie du lynx dans l'Arc alpin sera considérée comme garantie, il conviendra d'autoriser une régulation des effectifs sans menacer à nouveau l'espèce.

A travers ces exigences, le canton de Berne vise à préserver durablement le lynx en tant que maillon de la faune indigène. Pour ce faire, il convient de transférer un certain nombre de lynx dans d'autres cantons. La régulation à long terme des populations impose en outre une adaptation progressive des bases légales, qui devront accorder aux cantons les compétences pour ordonner le tir de lynx en cas de dommages importants aux animaux de rente et au gibier ongulé.

Tous les cantons concernés n'acceptent d'accueillir des lynx qu'à la condition d'une telle délégation de compétences. Or, le concept remanié de l'Ofefp ne la prévoit pas. L'attitude de l'Ofefp rend donc impossible le transfert de lynx prévu.

Un danger grave

Ce transfert ne contribuera pas seulement à assurer la survie de l'espèce dans les Alpes. Il permettra aussi de lutter contre des populations de lynx considérées comme trop importantes dans le nord-ouest de l'Arc alpin et d'apaiser ainsi la controverse, sans abattage. Des obstacles (rivières, autoroutes, etc.) empêchent une propagation naturelle du lynx; le refus d'un transfert équivaut donc à mettre gravement en danger l'espèce. Et les personnes concernées risquent de vouloir prendre elles-mêmes des mesures définitives...

Aussi le canton entend-il intervenir auprès du conseiller fédéral Moritz Leuenberger pour que ses exigences soient satisfaites. /réd-oid

Aide aux familles

Parmi les mesures sociales appliquées en terre imérienne, il en est une qui vise à soulager financièrement les familles en matière de déchets. Ainsi le règlement sur les tarifs d'élimination prévoit-il une réduction pour les foyers avec enfant(s) de moins de seize ans. Sur cette base, les personnes ayant un enfant à charge obtiennent gracieusement et annuellement vingt sacs officiels d'une contenance de 35

litres. Pour deux enfants à charge, la collectivité offre un total de trente sacs du même type. A partir de trois enfants, la réduction se monte à quarante sacs par an. La Municipalité a envoyé à ce sujet un courrier, personnel à chaque famille de la localité, l'invitant à venir retirer ses sacs auprès de l'administration. Jusqu'à hier, une moitié environ des foyers concernés avaient fait valoir leur droit.

DOM



La différence: chez UBS, taux hypothécaires dès 3,7%*.

*Ajouter/déduire l'indemnité d'entrée fixée chaque jour. Sous réserve de variations de taux.



L'hypothèque Portfolio UBS se distingue par ses fluctuations de taux atténuées. En outre, elle vous permet de profiter encore des anciens taux avantageux.

Nota bene: si vous avez des enfants et que vous êtes un nouveau client, notre promotion «family plus» vous permet de vous installer dans vos

propres murs à un taux encore plus bas. Renseignements auprès de votre succursale UBS ou sur Internet: www.ubs.com/hypo.

La Poste Ulrich Gygi a été nommé directeur général

Ulrich Gygi, actuellement directeur de l'administration fédérale des Finances, prendra la direction générale de La Poste le 1er juillet. Le conseil d'administration, en le nommant hier, entend maintenir la nouvelle orientation: service public, concurrence, modernisation. Mais sans oublier la clientèle et le personnel.

De Berne:
François Nussbaum

La nomination du nouveau directeur général intervient moins de deux mois après la démission de Reto Braun, qui n'était resté que 16 mois en fonction. «Démission surprise», a commenté hier Gerhard Fischer, président du conseil d'administration de La Poste, qui ne renie pas le choix fait à l'époque.

50.000 personnes

Il concède toutefois que la nomination d'un homme venant du secteur privé américain reflétait peut-être l'importance trop grande donnée aux aspects purement économiques des activités de La Poste. C'est donc un profil plus large qui a été privilégié hier: l'entreprise fédérale est aussi un service public, employant 50.000 personnes. Ulrich Gygi, lui, est un homme du sérail: âgé de 54 ans, il en a passé vingt au Département des finances, dont onze à la di-



L'actuel directeur de l'administration fédérale des Finances (ici avec Kaspar Villiger) entrera en fonction le 1er juillet. photo Keystone

rection de l'administration fédérale des Finances. Politique budgétaire, stratégies financières, législation sur les banques, politique monétaire, son expérience est vaste et l'a même conduit à participer à la réforme des PTT.

Fibre sociale

Socialiste modéré, on lui attribue une fibre sociale qui manquait à son prédécesseur,

de même qu'un sens du service de l'Etat et du service public. Des qualités indispensables pour dialoguer avec les syndicats et pour gérer une entreprise dont les citoyens ont fait «leur chose» depuis des années, selon le mot de Gerhard Fischer.

Si La Poste fait partie du paysage helvétique, elle ne peut rester aussi immuable que le souhaiteraient certains,

a-t-il toutefois précisé. Ce serait une erreur de casser le réseau des bureaux postaux, mais il faut l'optimiser (d'où le nom d'Optima donné au projet de réduction du nombre de ces bureaux à une centaine). Sous peine d'être dépassé.

Quadrature du cercle

Et la Poste, dit Gerhard Fischer, ce n'est plus seulement les lettres et les colis, mais

aussi Postfinance: 23 milliards de francs sont quotidiennement transférés par ce service. «Tout cela, on peut l'expliquer au public», estime-t-il, misant sur les qualités de communicateur du nouveau directeur général. «Je suis conscient que le développement de la Poste vers la réussite ne suivra pas toujours une ligne droite», a prévenu Ulrich Gygi. Il faut une Poste moderne et efficace, maîtrisant parfaitement la distance entre un service public et la concurrence. Même si un service public sans subventions, «c'est parfois la quadrature du cercle», ajoute Gerhard Fischer.

«Il faut qu'on parle à nouveau positivement de La Poste», a annoncé Ulrich Gygi, après les turbulences liées à la distribution des colis. Une Poste «ancrée dans les régions et jugée fiable par la clientèle». Mais les changements doivent être considérés comme une chance, d'autant plus que, contrairement à Swisscom, La Poste a du temps devant elle. La privatisation de La Poste n'est d'ailleurs pas à l'ordre du jour de ces prochaines années, estime le nouveau directeur. Mais la concurrence est croissante et nécessite des adaptations. La réorientation de l'entreprise sera donc poursuivie, selon le mandat donné par la Confédération. En faveur des actionnaires, des clients et du personnel. FNU

Un malheur n'arrivant jamais seul, Lionel Jospin a trouvé à son retour du Proche-Orient un dossier corse bien embarrassant. Ce n'est sans doute pas une surprise renversante. A ce détail près que le processus de dialogue engagé en décembre par le premier ministre se heurte aujourd'hui à la logique répressive de Jean-Pierre Chevènement.

Eclairage La Corse qui divise

En effet, depuis mercredi, les arrestations et mises en examen se multiplient dans l'île. Une quinzaine de personnes impliquées dans des attentats ont été interpellées et déférées à la justice. Gros émoi dans les milieux nationalistes. Particulièrement visée par cette vague sécuritaire, l'organisation Corsica Viva en appelle à Lionel Jospin afin qu'il «coupe court aux initiatives démentées de son ministre de l'Intérieur».

Ironie de la situation, le principal dirigeant de Corsica Viva, Joseph Peraldi, figure parmi les individus interpellés. Or il avait été convié à la réunion du 22 janvier organisée sous l'égide du Grand Orient de France et au cours de laquelle des nationalistes corses et des représentants du Parti socialiste, mandatés par Matignon, s'étaient accordés sur un certain nombre de principes. Avait notamment été évoquée une éventuelle amnistie en faveur des activistes condamnés.

Le secret entourant cette rencontre n'a pas fait long feu. Et la veuve du préfet Eri-gnac, assassiné à Ajaccio en février 1998, s'est indignée dans les colonnes du «Monde» que l'Etat accorde le statut d'interlocuteurs valables aux représentants d'organisations complices du terrorisme.

Cette réaction a offert une justification au ministre de l'Intérieur. En désaccord sur bien des points avec la ligne dominante du gouvernement, mais peu désireux de se démettre, Jean-Pierre Chevènement a donc décidé de faire son métier de premier flic de France sans se soucier des manœuvres occultes de Matignon.

Comme au Proche-Orient, à ce qu'il semble, la France a désormais deux politiques en Corse. Mais cette fois, le cli-vage traverse le gouvernement et la majorité plurielle. Voilà qui devrait pimenter les débats de l'Assemblée régionale de Corse appelée à se prononcer les 9 et 10 mars sur les orientations du premier ministre.

Guy C. Mensier

Tchéquie Madeleine Albright succédera-t-elle à Vaclav Havel?

La secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright, d'origine tchèque, succédera-t-elle à Vaclav Havel à la présidence de la République tchèque? L'idée fait son chemin, même si l'intervention de l'Otan en Yougoslavie a quelque peu terni l'image des Américains auprès d'une partie des Tchèques.

La question sera dans tous les esprits pendant la visite de Madeleine Albright en République tchèque du 5 au 8 mars.

Ce déplacement revêt d'ailleurs des allures très symboliques, puisqu'il coïncide avec le 150e anniversaire de la naissance de Tomas Masaryk, premier président du pays après la dislo-

cation de l'Autriche-Hongrie en 1918.

La secrétaire d'Etat, qui doit quitter ce poste en 2002, recevra la médaille d'or de l'Université Masaryk de Brno et se rendra dans la ville natale du héros national, à Hodonin. Elle déposera une gerbe sur sa tombe à Lany, à l'ouest de Prague, et inaugurera une statue dans la capitale.

L'idée de Vaclav Havel

L'idée de sa candidature présidentielle a été lancée en 1998 par Vaclav Havel lui-même, au retour d'une visite à Washington. Il avait regretté de ne pas avoir demandé à Madeleine Albright si elle pourrait lui succéder.

«Il n'est pas impossible» que l'ancien dissident dramaturge, qui a pris la tête

du pays en 1989 à la chute du régime communiste et n'est pas constitutionnellement autorisé à briguer un troisième mandat, en discute avec la chef de la diplomatie américaine la semaine prochaine, a déclaré son conseiller politique, Pavel Fischer, au magazine «Time».

La principale intéressée n'a pas révélé ses intentions, mais «Time» cite des sources non précisées selon lesquelles «elle commence à envisager la possibilité de se porter candidate.» Son porte-parole, James Rubin, s'est contenté de dire qu'elle était «tout à fait heureuse de servir les Etats-Unis.»

Marie Korbelova

De son nom de jeune fille Marie Korbelova, Madeleine Albright a quitté son pays avec sa famille au début de la Seconde Guerre mondiale, passant par Londres et l'Allemagne avant de s'installer à Denver (Colorado) en 1948, son père diplomate refusant de servir le régime communiste tchécoslovaque.

Un sondage auprès des lecteurs du «Lidove Noviny», premier quotidien de Prague, cite Madeleine Albright parmi les principales personnalités tchèques vivantes, Vaclav Havel, dont la santé est extrêmement fragile depuis plusieurs mois, occupant la première place. Mais l'enquête date de mars 1999, avant les bombardements de l'Otan en Yougoslavie, largement réprochés par les Tchèques. /ap

Porto Rico George Bush remporte la primaire

Ils ne peuvent pas voter aux élections présidentielles, ni au Congrès et pourtant les Portoricains participent aux primaires américaines. Ainsi, dimanche, George W. Bush a aisément remporté la primaire de Porto Rico.

Les électeurs ont donné 14 délégués au fils de l'ancien président George Bush, soit le même nombre que les Etats du Maine, de Rhode Island et d'Hawaï et même plus que le Vermont ou le Delaware. Pour les partisans de George Bush, cette victoire illustre sa popularité dans l'électorat hispanique. Les Portoricains «envoient ainsi un message fort à leurs amis et à leur famille dans la communauté hispanique aux Etats-Unis», a souligné Steve Kupka, représentant de l'équipe Bush.

6% pour McCain

Les résultats de 99% des bureaux de vote dimanche soir donnaient 93% des voix pour George

W. Bush contre 6% pour son rival John McCain. Steve Forbes, qui a jeté l'éponge la semaine dernière, a eu 0,6% des suffrages, le candidat républicain noir Alan Keyes ne recueillant que 40 voix.

Les candidats ne sont pas venus faire campagne à Porto-Rico et la chaîne CNN n'a pas fait de sondage sortie des urnes, une illustration de la relation ambiguë des Etats-Unis avec cette île des Caraïbes peuplée de quatre millions d'hispanophones qui jouissent de la citoyenneté américaine.

Samedi, M. Bush avait remporté les 12 délégués élus dans les caucus de trois autres territoires insulaires, les îles Vierges américaines voisines de Porto-Rico, Guam et Samoa américain dans le Pacifique.

Le bilan total des primaires dimanche soir était de 93 délégués pour George W. Bush contre 96 pour McCain. Il en faut 1.034 pour décrocher l'investiture républicaine. /ap



Madeleine Albright (ici avec le Britannique Robin Cook) est populaire en Tchéquie. photo a-Keystone



George Bush junior en campagne. photo Keystone

Algérie Nouveau massacre

Vingt personnes ont été assassinées dans la nuit de dimanche à hier près de Brezina, dans la wilaya (préfecture) d'El-Bayadh (450km au sud-ouest d'Alger), indiquait hier après-midi un communiqué des services de sécurité algériens diffusé par l'agence officielle APS. Les victimes appartenaient à des familles de bergers, affirment les services de sécurité, qui ne fournissent pas plus de détails ni sur les circonstances du massacre ni sur le nombre des assaillants. Le bref communiqué précise tout de même que les services de sécurité ont déclenché une vaste opération de recherches pour retrouver les responsables de ce carnage. /ap

Israël-Palestine Echec de l'émissaire américain

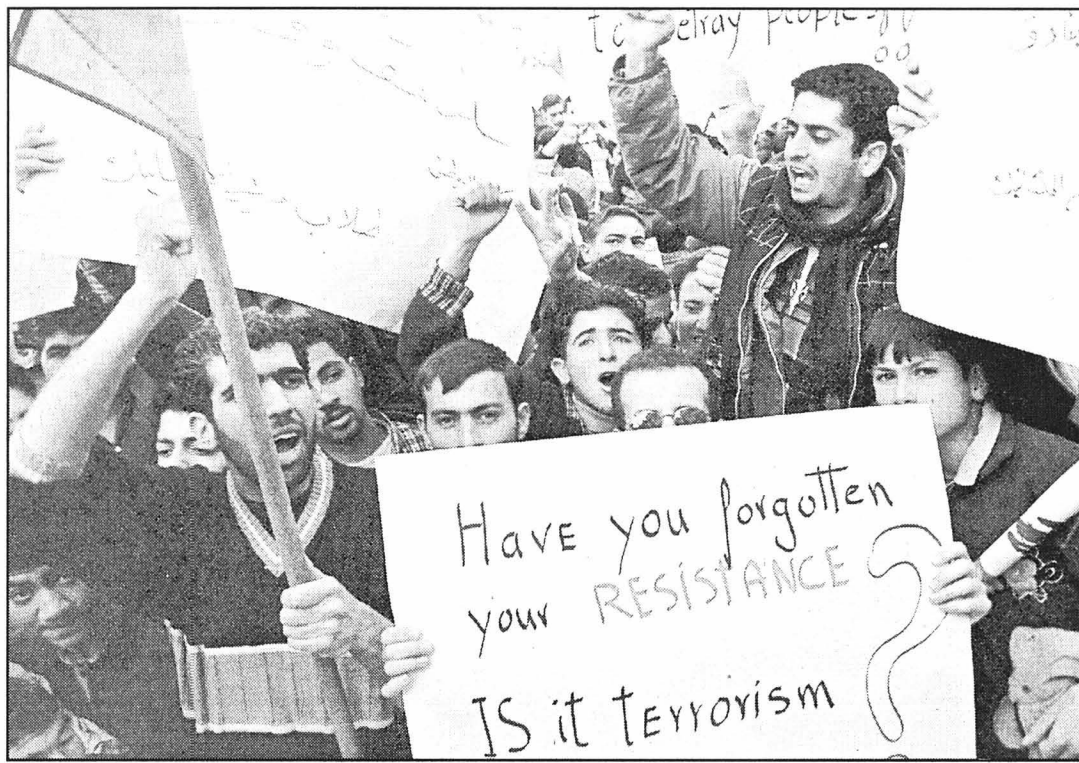
Dennis Ross a dressé hier un constat d'échec à l'issue de sa tournée au Proche-Orient. Au sortir d'une réunion avec Yasser Arafat, l'émissaire américain a reconnu ne pas être parvenu à sortir de l'enlisement le dialogue israélo-palestinien.

Dennis Ross devait rentrer à Washington pour consulter le président Bill Clinton. «Nous déciderons de la meilleure façon de surmonter les difficultés et faire en sorte que ce processus soit un succès», a-t-il déclaré. «La crise existe et nous n'avons pas reçu de réponses aux questions soulevées», a confié de son côté Saïeb Erekat, négociateur palestinien.

Rétrocession gelée

Dennis Ross a fait la navette pendant une semaine entre le président palestinien et le premier ministre israélien, Ehud Barak, pour tenter de relancer les pourparlers. Ceux-ci ont échoué après le rejet par Israël de revendications palestiniennes portant sur l'évacuation d'une nouvelle portion de Cisjordanie.

Le quotidien israélien «Maariv» avait publié la semaine dernière des précisions sur une «série d'initiatives israéliennes» susceptibles de relancer le processus. Elles incluaient notamment une répartition plus favorable aux Palestiniens des 6,1% de territoire cisjordanien. La rétrocession de ces terres est convenue mais gelée. Il en va de même pour la fixation



«Avez-vous oublié votre Résistance? Est-ce du terrorisme?» demandent ces étudiants libanais manifestant hier à Baalbek contre les propos de Lionel Jospin. photo ap

d'une nouvelle date-butoir, en mai, concernant l'accord-cadre sur un règlement final qui aurait dû être conclu avant le 13 février. Sur le premier point, les négociateurs palestiniens ont indiqué que les délégués israéliens avaient identifié 10% de territoires à partir desquels les Palestiniens pourraient choisir les 6,1% qui leur convenaient. Mais les Israéliens se sont opposés à transférer certains territoires situés autour de Jérusalem-Est.

Or les Palestiniens convoient ces terres pour y

construire les infrastructures de la capitale de leur futur Etat indépendant.

Nouvelles manifestations anti-Jospin

Pendant ce temps, les manifestations anti-Jospin continuent en Cisjordanie et au Liban. Les réactions officielles se multiplient dans le monde arabe et le Hamas a demandé la libération des étudiants arrêtés samedi par l'Autorité palestinienne. A Baalbek, fief des chiites libanais, quelque 10.000 étudiants et jeunes ont défilé en scandant des slogans

hostiles au premier ministre français.

A Beyrouth, le premier ministre libanais a appelé la France à respecter les accords pour lesquels elle s'était engagée. «Nous attendons de la France qu'elle refuse l'occupation par Israël d'un territoire libanais, conformément à la résolution 425 du Conseil de sécurité», a-t-il précisé.

A noter que le président de la Commission européenne, Romano Prodi, a entamé hier une visite de deux jours en Israël et dans les territoires palestiniens./reuter-afp-ap

Frontière Inquiétude écologiste à Belfort

Alain Frousseret, responsable des Verts belfortains, a en appelé hier à Dominique Voynet, ministre français de l'Environnement, et Pierre Moscovici, ministre des Affaires européennes, pour saisir le gouvernement d'un risque de pollution chimique à la frontière franco-suisse. Selon l'écologiste, interrogé par Radio-France-Belfort, 114.000 tonnes de déchets chimiques provenant des six grandes industries bâloises, telles Novartis, Ciba Geigy, Henkel, sont un «danger potentiel» pour la nappe phréatique frontalière et l'Allaine, le Doubs et la Vedeline. «Un début de corrosion

sur les fûts» contenant des déchets chimiques a été constaté, a-t-il affirmé.

Le canton de Jura et le Conseil fédéral auraient déjà demandé aux industriels d'incinérer ces déchets. «Jusqu'en 1960, explique Alain Frousseret, les fûts (de déchets des essais de production) étaient jetés dans le Rhin. Après 1960, ils ont été enfouis à Bonfol», à quelques centaines de mètres de la frontière, a-t-il ajouté. Le groupement des entrepreneurs chimiques procède régulièrement à des analyses, concède l'écologiste, mais cela ne suffit pas./ap

BRÈVES

Chirac Deux jours aux Pays-Bas

Le président Jacques Chirac est arrivé hier aux Pays-Bas pour une visite de deux jours sur fond de critiques françaises sur la politique néerlandaise en matière de drogue. La France refuse d'ouvrir ses frontières avec les pays du Benelux par peur d'une augmentation du trafic de drogue depuis les Pays-Bas, où les drogues dites douces ne sont pas interdites. Les autres pays européens ont supprimé le contrôle aux frontières au début des années 1990.

Jacques Chirac et son épouse Bernadette ont été accueillis par la reine Béatrix et le prince Claus./ap

TPI Procès de quatre Bosno-Serbes

Le procès de quatre Serbes de Bosnie s'est ouvert hier devant le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie. Ils sont accusés de crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en 1992 dans des camps de détention en Bosnie. Miroslav Kvočka, Miroslav Kos, Mlado Radic et Zoran Zigic comparaissent à La Haye. En cause, leur participation aux persécutions de Musulmans et Croates de Bosnie dans les camps de détention d'Omarska, Keraterm et Trnopolje entre mai et août 1992. Plus de 6000 Bosniaques non serbes ont été internés dans ces camps./afp

Autriche Jörg Haider quitte la présidence de son parti

Jörg Haider a démissionné hier soir de la présidence de son parti d'extrême droite FPÖ. Il a annoncé devant les cadres du parti qu'il se repliait sur un poste de conseiller, a annoncé l'agence nationale autrichienne APA.

Trois semaines après avoir fait entrer le FPÖ dans le cabinet autrichien, Jörg Haider a déclaré dans un discours qu'il ne voulait «pas entraver le travail du gouvernement».

L'entrée du FPÖ dans un gouvernement de coalition, dirigé par le chancelier conservateur Wolfgang Schüssel, a provoqué une vague de protestations et de sanctions internationales. Jörg Haider y a répondu par une série de déclarations incendiaires contre l'étranger et des critiques contre ses alliés conservateurs qui lui demandaient de modérer ses propos. /ats

Grozny Le représentant européen est satisfait

L'émissaire du Conseil de l'Europe Alvaro Gil-Robles s'est rendu hier à Grozny. Il s'est déclaré «satisfait de la collaboration des autorités russes» qui ont par ailleurs ouvert le camp de détention de Tchernokozovo à la presse étrangère.

«C'est une bonne initiative de permettre cette visite, de voir les choses telles qu'elles sont, les efforts en train de se faire pour s'occuper de la population», a ajouté le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. La visite d'Alvaro Gil-Robles, qu'accompagnait notamment le porte-parole du Kremlin pour la Tchétchénie Sergueï Iastrjembski, avait été organisée par Moscou à la demande des dirigeants occidentaux.

Ceux-ci se disent de plus en plus préoccupés par la situation humanitaire dans cette république russe.

L'émissaire européen a rencontré des dirigeants locaux et quelques habitants dans un centre de distribution de vivres. Contrairement à ce qui avait été initialement annoncé, Alvaro Gil-Robles n'a pas visité le camp de détention provisoire de Tchernokozovo, où les Russes assurent faire le tri, parmi les personnes arrêtées./afp-reuter

The Portable Shop

NOTEBOOKS

HANDHELDS

COMMUNICATION

144-029419

LES INDISPENSABLES.

TOSHIBA

SUCCURSALES PORTABLE SHOP
PORTABLE SHOP FRIBOURG
PLACE GEORGES PYTHON

PORTABLE SHOP GENÈVE
RUE SIGISMOND-THALBERG 4
RUE DE RIVE 3, GRAND-PASSAGE

PORTABLE SHOP LAUSANNE
GRAND POINT 8, GLOBUS

PORTABLE SHOP NEUCHÂTEL
RUE DES TERREAUX 5

SATELLITE PRO 4280 CDT
PIII 500 MHZ, 64 MB SDRAM, 5,6 GB
HARDDISK, 13,3" TFT DISPLAY, 24x
CD-ROM INCL., V.90 56K MODEM
INCL., LI-ION 2-3 H, POIDS: 3,1 KG,
GARANTIE: 12 MOIS
ART. NO. 10.20.094.313

3'990.-

COMPAQ

AERO 1520 MONO
70 MHZ RISC, 16 MB RAM,
16 MB ROM, 240x320 TFT,
16 NUANCES DE GRIS, MODEM
OPT., 143 G, GARANTIE: 12
MOIS
ART. NO. 10.40.015.031

490.- au lieu de 690.-

ERICSSON

T28S
BI-BANDE 900/1800 MHZ, LITHIUM 500
MAH, STANDBY: 50 H, DURÉE DE CON-
VERSATION: 2,5 H, VIBRA CALL, ÉCRAN
DE 3 LIGNES, MÉMOIRE POUR 99
NUMÉROS, 83 G, GARANTIE: 12 MOIS
ART. NO. 80.20.022.046

499.- En concluant un abonnement
Swisscom (sans abonnement Swisscom 899.-)

MOTOROLA

V3688
ÉCRAN DE 6 LIGNES, BI-BANDE, LI-ION
ACCU, 600 MAH, STANDBY: 150 H,
DURÉE DE CONVERSATION: 2-3 H,
VIBRA CALL, POIDS: 83 G, GARANTIE:
12 MOIS, ART. NO. 80.20.144.050

499.- En concluant un abonnement
Swisscom (sans abonnement Swisscom 899.-)

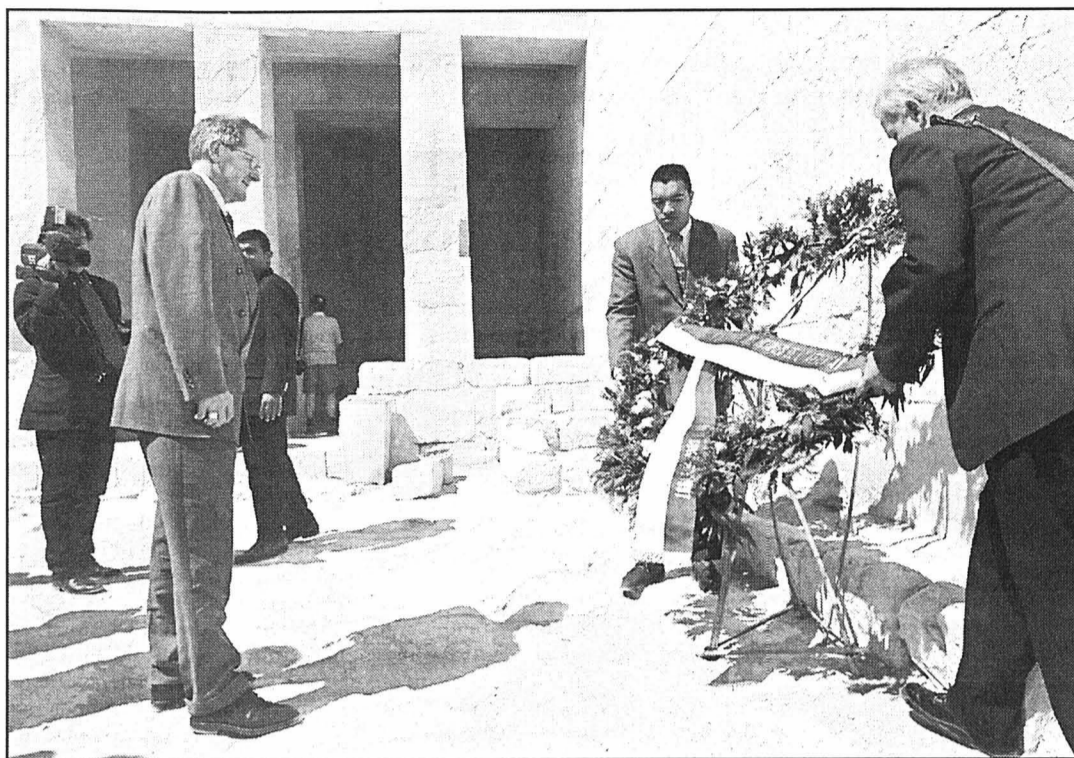
Louxor Deiss rend hommage aux victimes du massacre

Joseph Deiss a rendu hommage hier aux victimes du massacre de Louxor. Le conseiller fédéral a déposé une gerbe sur les lieux de l'attentat perpétré en novembre 1997. Soixante-deux personnes, dont 36 venant de Suisse, avaient été assassinées.

La cérémonie privée s'est tenue devant le temple d'Hatchepsout, au milieu de nombreux touristes. Y ont également participé la femme du chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) Elisabeth, les conseillers nationaux Hans Widmer (PS/LU) et Ulrich Fischer (PRD/AG), l'ambassadeur en Egypte Blaise Godet, ainsi que des Suisses vivant à Louxor.

Normalité et souvenir

Le conseiller fédéral a déposé une gerbe de fleurs portant un bandeau rouge et blanc sur lequel était écrit: «A la mémoire des victimes de l'attentat du 17 novembre 1997». Elle a été placée en contrebas de l'esplanade du temple, là où sont mortes la plupart des victimes. Cette cérémonie «digne et sombre» visait à montrer que malgré le retour à la normalité, «le souvenir ne disparaîtra jamais», a dit Joseph Deiss. Le chef du DFAE a répété son espoir de voir la Suisse et l'Egypte revenir à des relations bilatérales traditionnellement bonnes. Des relations qui ont pâti du refus du Caire de verser le moindre dédommagement aux familles des victimes, sous prétexte que l'attentat était «un accident» et par crainte de créer un précédent.



Le conseiller fédéral a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes du massacre de Louxor. photo Keystone

Pour Joseph Deiss, il faut désormais accepter la position égyptienne, maintenue en dépit de nombreuses de-

mandes de Berne. Selon lui, les arrangements conclus en Suisse, qui permettront de dédommager de façon satisfai-

sante les proches des décédés, rendent le refus du Caire plus facilement tolérable. /ats

Dédommagement: victimes déçues

Les victimes du massacre de Louxor sont très déçues que la Suisse abandonne les pressions sur l'Egypte en vue de leur indemnisation. Pour la Suisse officielle, ce dossier n'est plus une source de perturbations dans les relations bilatérales. Le refus de l'Egypte d'indemniser les victimes et la clôture si prompt du dossier de Louxor représente une «énorme déception», a déclaré hier à Berne

Ruedi Strahm, du bureau de consultation d'aide aux victimes. Avec le Fonds Louxor, doté de 4,8 millions de francs, toutes les prétentions directes, reprises par les assurances sociales et privées ou la loi sur l'aide aux victimes, seront certes satisfaites. «Il ne s'agit toutefois pas ici simplement d'argent, mais d'un geste en faveur des personnes concernées», a expliqué Ruedi Strahm.

Pour Rolf Steinegger, avocat des victimes bernoises du massacre, il est singulier que la Suisse ait baissé pavillon. Il était clair dès le début qu'il y avait peu à attendre des autorités égyptiennes en matière de dédommagement. «Mais si quelque un peut faire pression, c'est bien un Etat. C'est le droit des gens qui est en jeu ici», a argumenté Rolf Steinegger. /ats

Expo.02 Le canton d'Argovie sera présent

Le canton d'Argovie sera présent à l'Expo.02. Il dispose d'un budget de 3,1 millions de francs pour participer à l'exposition «Croisière.02» et organiser sa journée cantonale à Neuchâtel le 1er juin 2002.

«Actif, innovatif et courageux». Tel sera l'engagement du canton pour l'exposition nationale, a déclaré hier le conseiller d'Etat Peter Werthli devant la presse. Selon lui, l'Expo.02 sera un moment fort d'un nouveau départ pour la Suisse.

Le canton participera au projet de l'Espace Mittelland,

à côté des cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Soleure et Vaud sur l'artéplage de Morat. Sous le titre «Croisière.02 - voyage à travers 100 km² de Suisse», des artistes vont réaliser un labyrinthe. Les architectes Barbara Holzer, active à Berlin et Zurich, et Florian Köhl, de Berlin, ont remporté le concours des cantons de l'Espace Mittelland. Le projet est devisé à 7,5 millions de francs, dont 2,17 millions à la charge du canton d'Argovie. Le canton veut en outre consacrer 900.000 francs à l'organisation d'une journée cantonale sur l'artéplage de Neuchâtel. /ats

Valais Pratique illégale de la médecine

Le responsable d'un institut de beauté de Sion (VS) et un médecin français ont été déférés au juge d'instruction pénale du Valais central. Le médecin avait pratiqué, au sein de l'institut, des actes médicaux illégaux.

Les faits remontent en janvier. Deux journées portes ouvertes avaient été organisées dans un institut de beauté séduisant pour une consultation de médecine et de chirurgie esthétique assurée par un plasticien français. Celui-ci avait alors pratiqué des actes médicaux sans y être autorisé par la loi. «Un médecin porteur d'un

diplôme étranger doit bénéficier d'une autorisation du Département de la santé pour exercer, ce qui n'était en l'occurrence pas le cas», a communiqué hier le Tribunal d'instruction pénale. Une intervention conjointe de la police et du Département concerné a permis de mettre un terme à ces pratiques. Lorsqu'un médecin étranger exerce sans autorisation, rien ne garantit qu'il ait la formation et l'expérience nécessaires pour le faire. Plusieurs cas de bavures font actuellement l'objet de procédures disciplinaires menées par la Commission cantonale de surveillance des professions de la santé. /ats

Congé parental La commission dit non

La commission de la sécurité sociale du National ne veut pas accorder de congé parental aux employés de la Confédération. Elle a recommandé au plénum par 16 voix contre 9 de rejeter une initiative parlementaire en ce sens.

L'initiative de Franziska Teuscher (Verts/BE) vise à instaurer pour tous les employés de la Confédération un congé parental de quatre mois. Vien-

drait s'y ajouter un congé payé de dix jours par an pour s'occuper des enfants malades.

Servir d'exemple

L'auteur du texte estime que la Confédération doit servir d'exemple aux autres employeurs en offrant des prestations allant au-delà de celles qui sont accordées pour la maternité. La majorité de la commission du National recommande de ne pas donner suite, ont indiqué hier les services du Parlement. /ats

PS Cavalli préconise une solution de compromis

Le chef du groupe socialiste Franco Cavalli préconise une solution de compromis pour sortir le parti de la crise. Selon lui, il serait erroné de provoquer une élection pour la présidence.

Le point culminant de la crise est passé, a déclaré Franco Cavalli dans un interview hier au «Tages-Anzeiger». Désormais, la phase de normalisation a commencé et le PS est au début d'un processus qui doit le conduire au congrès ordinaire d'octobre.

Le chef du groupe socialiste aux Chambres n'est pas favorable à la tenue d'un congrès extraordinaire. Franco Cavalli veut donner du temps au groupe de travail mis sur pied la semaine dernière pour trouver d'autres solutions.

Congrès extraordinaire

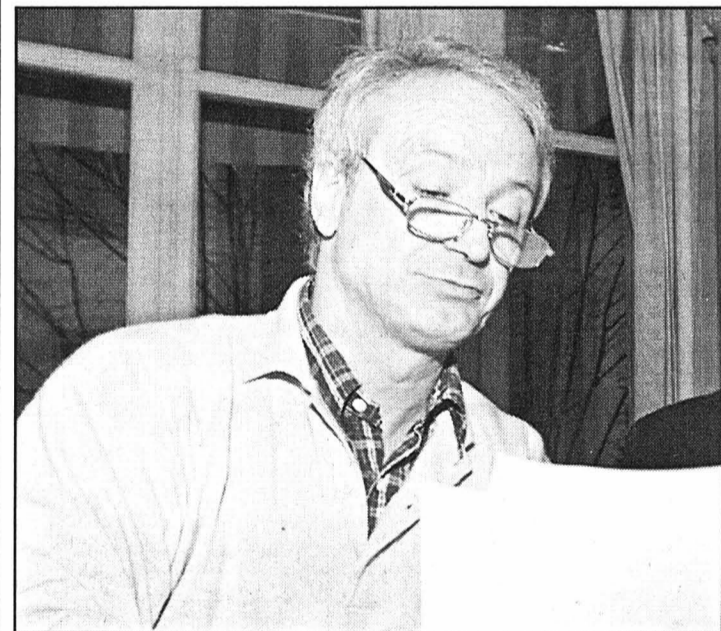
Pour l'heure, aucune requête formelle demandant un congrès extraordinaire n'a été déposée au secrétariat général du PS, a indiqué son porte-parole Jean-Philippe Jeannerat. Toutefois, la section tessinoise

se penchera demain sur la question et il est probable que d'autre le fasse avant la fin de la semaine. Cette question figure en outre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués. Quoiqu'il en soit, un éventuel congrès extraordinaire ne pourrait pas avoir lieu avant mai, estime Jean-Philippe Jeannerat. Des délais statutaires doivent être respectés.

Statuts

D'après les statuts du PS, un congrès extraordinaire doit être organisé quand cinq sections cantonales au moins en font la demande. Les demandes doivent être motivées et soumises en consultation aux autres sections cantonales.

Les réponses et les amendements apportés par celles-ci sont ensuite compilés par la direction générale qui émet des recommandations et les envoie aux délégués, au minimum quatre semaines avant la date du congrès extraordinaire. Et les avis de la direction doivent encore être discutés par les sections. /ats



Le chef du groupe socialiste n'est pas favorable à la tenue d'un congrès extraordinaire. photo Keystone

PUBLICITÉ

DES CONSEQUENCES INCONNUES



Il faut rappeler...

... que l'on ne connaît pas du tout les conséquences de la fécondation artificielle sur les générations futures.
... qu'en zootechnie, elle a des effets secondaires inattendus.
... que la règle: "D'abord l'animal, ensuite nous" s'applique très certainement aux manipulations actuelles.

Ceux qui votent OUI à l'initiative PPD*... évitent des problèmes insolubles aux générations futures.

Comité romand initiative PPD*, Case postale 76, 1000 Lausanne 24, CCP 17-407173-7
* Initiative pour une procréation respectant la dignité humaine

130-054528/ROC

BRÈVES

CICR Kellenberger est à Bruxelles

Jakob Kellenberger est en visite à Bruxelles depuis hier à mercredi dans ses nouvelles fonctions de président du CICR. L'ancien secrétaire d'Etat entend prendre contact avec des partenaires majeurs du CICR: l'Union européenne (UE) et l'Otan. Jakob Kellenberger, connu à Bruxelles comme chef négociateur de la Suisse pour les accords bilatéraux, devait rencontrer hier les commissaires européens Poul Nielson et Chris Patten. Ceux-ci sont responsables respectivement de l'aide humanitaire et des relations extérieures. L'UE contribue pour 45% du budget du Comité international de la Croix Rouge. /ats

Swisscoy Deux nouveaux commandants

Six mois après son entrée en fonction, le contingent de soldats suisses au Kosovo, la Swisscoy, aura deux nouveaux commandants. Le lieutenant-colonel Urs Straub, 41 ans, et le major Stefano Trojani, 34 ans, vont prendre ces fonctions le 23 mars. Urs Straub succédera au lieutenant-colonel Christoph Brun comme responsable de l'ensemble des militaires suisses engagés dans les Balkans, a annoncé le Département de la défense (DDPS) lundi. Sa responsabilité s'étendra tant sur les effectifs suisses au Kosovo que sur la compagnie de ravitaillement située en Macédoine. /ats

Nucléaire La DSN veut vérifier elle-même

La Division principale de la sécurité des installations nucléaires suisses (DSN) veut vérifier elle-même les documents sur les contrôles de qualité émis par le centre de retraitement nucléaire de Sellafield, en Grande-Bretagne. Un de ses experts est attendu aujourd'hui en Angleterre. L'homme de la DSN ne sera pas seul à Sellafield. Son séjour coïncide avec celui d'une délégation des Forces motrices du Nord-est de la Suisse (NOK), qui exploitent la centrale de Beznau. Les deux missions sont néanmoins indépendantes l'une de l'autre, a précisé le porte-parole de la DSN Anton Treier. /ats

CFF Nouvelle société d'autoassurance

Les CFF réorganisent leur programme d'autoassurance et créent «CFF Re». Parallèlement CityNightLine passe en mains allemandes: les CFF SA ont cédé les 40% de leur participation à Deutsche Bahn AG. La nouvelle société d'autoassurance «CFF Re» ne vise que les risques spécifiques (ponts, tunnels, voies et lignes de contact), qui ne sont que difficilement couverts sur le marché des réassurances. Les CFF comptent ainsi s'assurer meilleur marché, ont-ils annoncé hier dans un communiqué. «CFF Re» doit permettre l'accès au marché mondial des sociétés de réassurance. /ats

Initiative «actif-trafiC» Respirer ou conduire, il faut choisir

L'initiative «actif-trafiC», qui entend diminuer de moitié le trafic automobile privé, fait rejaillir la

guerre sans merci que se livrent partisans et adversaires de la voiture au nom de la liberté. Liberté de

conduire pour les uns, liberté de respirer pour les autres. Interview d'une opposante et d'un partisan.

Madeleine Bernasconi: «C'est de la dictature»

Pour la conseillère nationale radicale genevoise Madeleine Bernasconi, il est primordial de laisser aux gens le choix de leur moyen de transport. Interview.

- Limiter le trafic automobile, ne serait-ce pas favoriser une meilleure mobilité?

- Entre limiter le trafic et le diminuer de moitié, il y a une marge. Je suis absolument convaincue que l'on doit améliorer l'offre en transports publics. Mais ce que je ne peux pas accepter, c'est que l'on prenne des mesures policières pour diminuer le trafic de moitié. Lorsqu'on regarde les moyens à disposition, on arrive à des mesures qui me paraissent totalement aberrantes, comme de limiter l'âge auquel on peut conduire.

- Une mise sous tutelle?

- Cette initiative, c'est de la dictature. Si certaines mesures nécessaires doivent être apportées, elles ne doivent pas l'être dans un esprit totalitaire. On doit surtout former les gens à faire des choix responsables et non les leur imposer. Pour moi, ce qui est important, c'est qu'on laisse

aux gens le choix de leur moyen de transport.

- Covoiturage et autoparcage ne sont-ils pas des solutions d'avenir?

- Je n'ai pas du tout apprécié le ton angélique avec lequel les initiants en parlent. J'ai fait du covoiturage pendant une quinzaine d'années pour rendre service à une personne qui ne conduisait pas et qui n'avait pas la possibilité d'utiliser les transports publics. Ça diminue certes le coût du trajet. Mais je peux vous assurer que c'est une contrainte très forte.

- Sur le plan économique, quelles seraient les conséquences d'une acceptation?

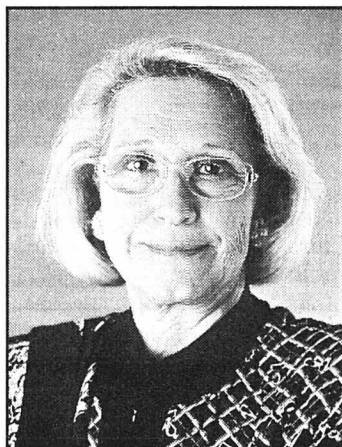
- Les initiants parlent de la création de dizaines de milliers d'emplois. Mais ils n'ont rien prouvé de concret. On sait par contre tout ce qu'apporte le monde de l'automobile à notre économie et le nombre de places de travail qu'il engendre.

- Du point de vue écologique, n'est-ce pas la bonne approche?

- Je n'aime pas cette approche totalitaire. Je suis persuadée

que les voitures seront de moins en moins polluantes à l'avenir. C'est dans cette direction-là qu'il faut chercher des solutions. Il ne faut pas oublier ensuite qu'il n'y a pas que les voitures qui polluent. Et puis, il ne faut rien exagérer. J'ai vu des villes comme Athènes, où là ça devient difficile. Mais même à Genève, qui connaît une forte densité de voitures, on arrive encore à circuler et à respirer.

PCA



La conseillère nationale radicale genevoise Madeleine Bernasconi.

photo a Keystone

Pierre Chiffelle: «L'imagination au pouvoir»

Pierre Chiffelle, conseiller national socialiste vaudois, est persuadé que l'initiative «actif-trafiC» est l'aiguillon nécessaire pour changer les habitudes dans les modes de transport quotidien des gens. Interview.

- Cette initiative ne va-t-elle pas restreindre la mobilité?

- L'initiative n'a pas pour but que les gens soient moins mobiles, mais qu'ils soient mobiles autrement. En réalité, ceux qu'on vise, ce sont les 20% des gens qui sont à l'origine de 80% du trafic automobile privé aujourd'hui. Ce qu'on cherche, c'est une prise de conscience collective et un objectif à terme. Ce n'est pas une utopie que de diminuer de moitié le trafic. On l'a bien multiplié par deux depuis 1970.

- Et la liberté de choix?

- Quelle est la liberté de l'automobiliste pris dans des bouchons aux heures de pointe et à chaque départ en week-end? Quelle est la liberté des parents et des enfants dans les villes où le danger qui obsède tout le monde, c'est la voiture? On ne veut pas interdire aux gens la voiture. On veut les inciter à chercher d'autres

moyens de se déplacer et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour qu'ils puissent le faire.

- Ces mesures, ne s'annoncent-elles pas contraignantes?

- Cela relève du pur procès d'intention, puisque l'initiative se contente de fixer un objectif. Elle ne décrit pas les moyens pour y parvenir. Alors évidemment, si on est un opposant viscéral à un projet de ce type, on a tout de suite tendance à imaginer les pires scénarios pour tenter de discréditer une mesure à laquelle on est hostile. Moi, je dis simplement que cette initiative, c'est l'imagination au pouvoir. Il y a toute une série de mesures, notamment de tranquillisation du trafic dans les agglomérations ou pour encourager le covoiturage, qui ne supposent pas du tout un contrôle policier.

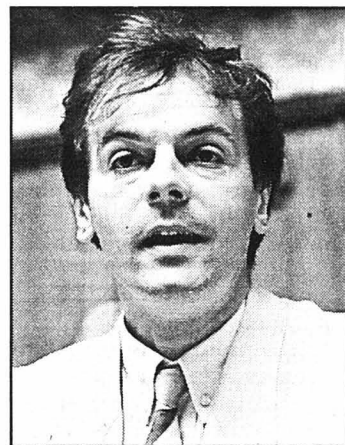
- Le prix de l'essence ne va-t-il pas forcément augmenter?

- Il faudra trouver un mode de financement pour améliorer la fréquence et l'attractivité économique des transports publics. Cela va probablement entraîner

une augmentation du prix de l'essence. Je ne le cache pas. Les opposants en font grand cas en hurlant que la voiture sera réservée aux riches. C'est un argument emprunté de mauvaise foi. Le coût de l'essence dans l'utilisation d'une auto, c'est une part marginale en comparaison de l'amortissement, des assurances, ainsi que des frais d'entretien et de réparation.

PCA

Propos recueillis par Philippe Castella



Le conseiller national socialiste vaudois Pierre Chiffelle.

photo a

Il y a du Swisscom là-dessous.

Les tout nouveaux prix de Swisscom.

A partir du 1er mars 2000, nous baisserons tellement les prix du réseau fixe que les comparaisons deviendront inutiles. Qu'il s'agisse des communications avec la zone interurbaine, l'étranger ou le réseau mobile. En voici un exemple: en Suisse, pendant le week-end, vous téléphonerez pendant 1 heure complète pour

1 franc seulement. Les premières minutes de conversation sont facturées normalement jusqu'au montant maximum d'un franc. Ensuite, vous pouvez suivre gratuitement votre conversation jusqu'à concurrence d'une heure, soit en zone interurbaine, cela représente 50 minutes. Nul besoin de s'inscrire, il suffit de téléphoner pour en profiter.

Notre offre Weekend call s'applique à toutes les communications établies à partir du réseau fixe et à destination du réseau fixe. Elle est réservée aux clientes et aux clients Swisscom ne disposant pas de Carrier Preselection. Renseignez-vous au numéro gratuit 0800 86 87 88 ou consultez www.swisscom.com/voice

swisscom

BNS La politique monétaire est encore autonome

La Suisse dispose encore d'une marge de manœuvre - certes limitée - en matière de politique monétaire. Selon son président, la BNS réussira à l'avenir à trouver sa voie entre l'indépendance et la coordination internationale.

Les perspectives selon lesquelles il y a convergence entre la Suisse et la zone euro sur une politique de stabilité des prix - et par la même occasion des cours de changes tendanciellement stables eux aussi - sont bonnes, a assuré hier Hans Meyer, président de la Banque nationale suisse (BNS), à Düsseldorf (D), devant l'Association économique germano-suisse.

Des difficultés pourraient survenir si les intentions actuelles venaient à changer. La BNS devrait alors composer avec des turbulences, a ajouté Hans Meyer. Pour y faire face, elle dispose toutefois d'outils: en cas de revalorisation du franc suisse, elle peut par exemple contrer le phénomène en relâchant les rênes de sa politique monétaire.

Maintien du consensus

Une telle opération serait toutefois en contradiction avec ses objectifs, à savoir le maintien de la stabilité des prix. Cette constatation s'appuie sur l'expérience de la BNS, dont la marge de manœuvre est certes réelle, mais en conséquence amoindrie. Pour la conduite de sa politique monétaire, un pays seul - tout comme un groupe de pays - doit prendre en compte toutes les interdépendances internationales, a souligné Hans Meyer. Selon lui, une politique monétaire axée sur la stabilité des prix doit, en coordination avec la politique financière et celle de la concurrence, viser la création de conditions-cadres favorisant une croissance raisonnable, un niveau d'emploi élevé et une faible inflation. /ats

Reprise Les ventes de voitures redémarrent

Les petites cylindrées ont la cote: leur vente a doublé par rapport à l'année précédente. Mais la tendance est générale, les gens recommencent à acheter des voitures neuves. Les marques les plus demandées sont VW, Opel et Renault.

Signe de la reprise économique: les gens achètent à nouveau des voitures. En 1999, 394 000 nouveaux véhicules, dont 315 000 voitures de tourisme, ont été mis en circulation en Suisse. Cela représente une hausse de 7 % en une année, ce qui consitue un record en dix ans.

Le creux de 1993 - alors, seuls 307 000 véhicules neufs avaient été vendus en Suisse - est en passe d'être comblé, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui a publié ces chiffres hier. Mais le pic de 1989 n'est pas encore atteint: cette année-là, 412 000 véhicules avaient été achetés.

Le parc de véhicules à moteur immatriculés comprenait 4 471 000 unités au 30 septembre dernier, dont 3 467 000 voitures de tourisme. La part des véhicules neufs est de 8,8 %, celle des voitures 9,1 %. Ces taux étaient de 7,9 et 8,3 % en 1995 et de 8,5 et 8,7 % en 1998.

Parmi les voitures de tourisme, les mises en circulation des petites cylindrées ont dou-

blé par rapport à l'année précédente et sont six fois plus importantes qu'il y a deux ans. Mais il serait faux de dire que les Suisses achètent désormais petit, selon l'OFS. Avec 71 unités mises en circulation en 1999, la diffusion de voitures électriques demeure marginale. Le succès des scooters ne se dément pas, même si le taux de progression s'est un peu ralenti. Plus d'un motocycle neuf sur deux est un scooter.

Depuis 1995, les parts des marques fabriquées en Allemagne, au Japon, en France et en Italie restent assez stables en tête du classement des pays d'origine des voitures. Mais la Corée du Sud, la République tchèque et la Hongrie pointent leur nez. Parmi les marques, c'est VW qui emporte la course. Elle est suivie par Opel, Renault, Ford, Toyota, Audi, Mercedes-Benz, Peugeot, Fiat et Subaru. /ats



En 1999, la mise en circulation de nouveaux véhicules a augmenté de 7%. photo a

Le leasing en pleine expansion

Encore peu pratiqué voici dix ans, le leasing automobile représenterait, selon les professionnels, 40 % des immatriculations. Toutefois, il souffre toujours d'un manque de transparence. «La loi sur le petit crédit ou la vente par acomptes couvrent

certains aspects seulement. Ce flou a permis aux garagistes ou aux sociétés de leasing de dicter leurs conditions. La jurisprudence a néanmoins apporté des correctifs», souligne Mme Bulut, juriste TCS. Ces dernières années, les plaintes sont moins nombreuses.

Quant Markus Hess, directeur de l'Association suisse des sociétés de leasing, il relève que le leasing ne doit pas être une vente par acomptes déguisée. Il revient alors plus cher, notamment parce que l'assurance casco est obligatoire. /ats

Electronique Les détaillants s'unissent

Les détaillants de l'électronique grand public resserrent les rangs. Les deux plus grandes associations de revendeurs spécialisés, ElectronicPartner Suisse

(EP) et Expert Suisse, ont annoncé hier leur fusion. La nouvelle association, EP:Expert Suisse, sera basée à Dietlikon (ZH). Le numéro un de la branche regroupe désormais 398 revendeurs, soit 445 points de vente en Suisse. /ats

OMC Plus de transparence

«La culture de l'OMC change», a déclaré Mike Moore, patron de l'Organisation mondiale du commerce, à la «Basler Zeitung» d'hier. L'organisation veut notam-

ment augmenter les moyens de collaboration technique avec les pays peu développés. Une question préoccupe la population: les organisations internationales font-elles vraiment ce qu'on leur demande de faire? «Nous devons nous assurer que les par-

Exportations La pharmaceutique pèse 21 milliards

La Suisse est le premier exportateur de médicaments au monde. L'Allemagne reste de loin son principal partenaire commercial, suivie des Etats-Unis et de la France. Au cours des dix dernières années, les ventes de produits pharmaceutiques à l'étranger ont été multipliées par trois

Les exportations de la branche pharmaceutique suisse ont poursuivi leur envol l'an passé. Elles ont crû de 14,7 %, à 21,1 milliards de francs avec un solde positif à 12,3 milliards (+ 13 %), confortant la Suisse au 1er rang mondial des exportateurs de médicaments.

Les 21 milliards de francs de médicaments exportés correspondent à 62 % de l'ensemble des exportations chimiques suisses et à 17 % de celles de l'ensemble du pays. Au cours des dix dernières années, les ventes de produits pharmaceutiques à l'étranger ont ainsi été multipliées par trois, a indiqué hier le service d'information de l'industrie de la chimie «Pharma Information».

Vers l'Allemagne

L'Union européenne constitue le principal client des sociétés helvétiques: elle absorbe 60 % des exportations. L'Allemagne reste de loin le premier partenaire commercial, suivie des Etats-Unis, de la France, du Japon et de l'Angleterre. /ats

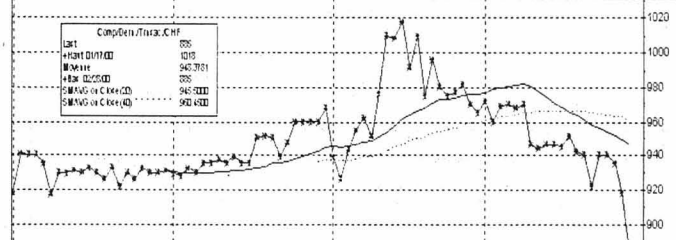
BRÈVES

BOURSE

Gestion de fortune
De nouveaux horizons.
BCN PRIVATE BANKING

INDICES	bas / haut 2000	dernier	28/02
Zürich, SMI	6805.8	7544.	6989.1
Zurich, SPI	4683.41	5066.7	4803.76
New-York, DJI	9942.78	11750.28	9862.12
New-York Nasdaq 100	3314.75	4253.75	4178.58
Francfort DAX	6388.91	7813.2	7738.68
Londres, FTSE	5972.7	6930.2	6198.
Paris, CAC 40	5388.85	6396.97	6188.64
Tokio, Nikkei 225	18068.1	20046.14	19817.88
DJ Euro Stock 50	4471.89	5256.96	5208.87

Internet: www.bcn.ch



Bourse suisse (cours en CHF)

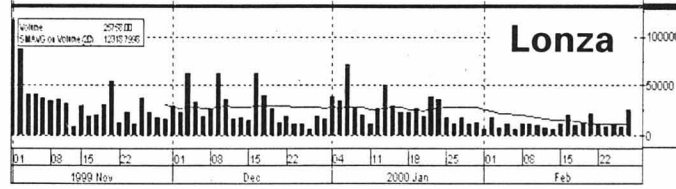
	bas / haut 2000	précédent	28/02
ABB Ltd n	176.75	218.	183.5
Adecco n	1020.	1430.	1387.
Alusuisse group n	1002.	1307.	1019.
Ares-Seronio B p	3210.	5600.	5595.
Bäloise Holding n	1207.	1349.	1266.
Banque Nationale Suisse n	750.	800.	788.
BB Biotech	987.	1813.	1700.
BK Vision	302.5	362.	306.
Ciba Spéc. Chimiques n	102.25	122.5	110.5
Cicorel Holding n	270.	330.	281.
Cie fin. Richemont	3700.	4560.	3845.
Clariant n	630.	799.	630.
Crossair n	312.5	378.5	277.5
Ems-Chemie Holding	7000.	7500.	7200.
ESEC Holding p	2701.	4040.	3900.
Feldschlössen-Hürlim. p.	545.	680.	646.
Fischer (Georg) n	498.	603.	501.
Forbo Hld n	720.	844.	739.
Helvetia-Patria Holding n	1150.	1290.	1165.
Hero p	178.	197.75	186.
Holderbank Fin. p	1787.	2277.	1844.
Julius Baer Holding p	4400.	5505.	5420.
Logitech International n	425.	1219.	1080.
Lonza n	907.	1027.	918.
Moevenpick	715.	800.	790.
Nestlé n	2540.	3025.	2807.
Nextrom	190.	265.	225.
Novartis n	1997.	2367.	2135.
Oerlikon-Buehler Hold. n	295.	429.	412.
Pargesa Holding p	2515.	3300.	3130.
Publiak Holding n	2651.	3800.	3550.
PubliGroup n	1425.	2000.	1830.
Reassurance n	2608.	3229.	2680.
Rentenanstalt n	790.	917.	836.
Rieter Holding n	921.	1100.	1030.
Roche Holding bj	17600.	19400.	17955.
Roche Holding p	20955.	27300.	20955.
Saigrup n	305.	355.5	328.
Sulzer n	1034.	1199.	1120.
Sulzer Medica n	293.	381.	379.
Surveillance	1990.	3110.	3030.
Swatch group n	318.	370.	363.
Swatch group p	1577.	1800.	1750.
Swiss Steel SA n	12.85	16.45	14.5
Swisscom n	533.	655.	557.
UBS n	378.5	438.5	411.5
UMS p	115.	127.	115.
Von Roll Holding p	18.25	25.	21.1
Vontobel Holding p	2840.	3310.	3110.
Zurich Allied n	697.	898.	701.

Bourses européennes (cours en EUR)

	bas / haut 2000	précédent	28/02
ABN Amro (NL)	20.22	25.09	21.09
Accor (F)	37.6	49.2	36.5
Aegon (NL)	71.5	98.	72.9
Ahold (NL)	21.2	30.19	21.3
Air Liquide (F)	140.6	179.	147.5
AKZO-Nobel (NL)	38.	51.25	39.6
Alcatel (F)	196.2	284.9	234.9
Allianz (D)	311.	381.5	352.5
Allied Irish Banks (IRL)	8.05	11.7	8.35
Aventis (F)	49.3	62.95	53.5
AXA (F)	122.	140.9	129.1
Banco Bilbao Vizcaya (E)	12.23	16.84	15.7
Bayer (D)	39.65	49.3	42.8
British Telecom (GB) £	6.7	14.95	11.2811
Carrefour (F)	129.	186.3	152.6
Cie de Saint-Gobain (F)	129.6	195.7	140.
DaimlerChrysler (D)	61.7	79.9	65.8
Deutsche Bank (D)	75.8	90.15	89.
Deutsche Lufthansa (D)	19.25	24.7	23.42
Deutsche Telekom (D)	60.3	95.9	89.
Electrabel (B)	235.6	334.9	265.
Elf Aquitaine (F)	138.1	176.5	160.9
Elsevier (NL)	11.02	16.	11.39
Endesa (E)	17.7	21.85	22.05
Fordis (B)	26.85	31.9	26.8
France Telecom (F)	111.1	176.2	168.9
Glaxo Wellcome (GB) £	6.19	19.15	14.8285
Groupe Danone (F)	207.	246.9	213.
ING Groep (NL)	49.8	61.4	53.
KLM (NL)	18.65	26.75	19.3
KPN (NL)	79.8	135.65	133.5
L'Oréal (F)	639.	819.	697.
LVMH (F)	351.	474.	393.7
Mannesmann (D)	209.	351.	345.
Metro (D)	37.4	55.5	39.5
Nokia (FI)	152.	210.	206.5
Petrofina (B)	366.	437.	415.
Philips Electronics (NL)	121.55	189.	198.8
Prudential (GB) £	8.73	12.1	8.9927
Repsol (E)	18.17	19.67	19.55
Royal Dutch Petroleum (NL)	51.51	61.8	52.85
RWE (D)	30.4	40.2	33.2
Schneider (F)	64.	81.	60.
Siemens (D)	111.4	191.5	184.9
Société Générale (F)	192.	231.4	204.1
Telefonica (E)	22.52	32.4	29.77
Total (F)	118.5	148.8	138.
Unilever (NL)	41.35	57.95	44.55
Vebea (D)	41.15	55.1	48.1
Vivendi (F)	79.1	134.7	123.

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

	bas / haut 2000	précédent	28/02
Aluminium Co of America	64.4375	87.25	70.1875
American Express Co.	124.	169.5	124.625
American Tel & Tel Co.	44.5625	56.	44.875
Baxter Intl Inc.	53.75	67.75	54.1875
Boeing Co.	35.875	48.125	37.8125
Caterpillar Inc.	34.875	55.125	36.
Chevron Corp.	70.	90.875	71.0625
Citigroup Inc.	47.125	60.125	48.0625
Coca Cola Co.	48.0625	66.875	48.8125
Compaq Corp.	24.5	33.1875	26.0625
Dell Computer Corp.	35.	51.875	41.25
Du Pont de Nemours	49.5	73.9375	51.5
Exxon Mobil	70.	86.3125	71.
Ford Motor Co.	41.1875	55.1875	42.9375
General Electric Co.	125.	154.9375	126.
General Motors Corp.	70.8125	87.	77.0625
Goodyear Co.	21.625	29.125	22.875
Hewlett-Packard Co.	26.5	131.	124.625
IBM Corp.	105.	124.75	105.625
International Paper Co.	35.8125	60.	36.
Johnson & Johnson	70.375	96.9375	71.1875
JP Morgan Co.	106.125	129.5	107.875
Mc Donald's Corp.	30.75	43.625	31.1875
Merck & Co. Inc.	59.1875	79.	60.1875
Microsoft	90.5	118.625	91.5625
MMM Co.	81.3125	103.75	85.6875
Pepsico Inc.	32.25	38.625	32.75
Pfizer Inc.	30.625	37.9375	32.1875
Philip Morris Co. Inc.	18.6875	24.625	19.625
Procter & Gamble Co.	85.125	118.375	85.125
Sears, Roebuck & Co.	25.25	34.4375	25.9375
Silicon Graphics Inc.	8.3125	11.625	8.6875
Union Carbide Corp.	50.375	68.4375	52.625
United Technologies Corp.	47.5625	65.875	50.0625
Wal-Mart Stores	43.5	68.9375	44.125
Walt Disney Co.	28.75	38.625	32.3125



Fonds de placement (cours différés)

	précédent	28/02
Swissca America USD	257.05	253.
Swissca Asia CHF	128.	131.65
Swissca Austria EUR	76.1	77.1
Swissca Italy EUR	153.05	157.1
Swissca Tiger CHF	102.9	104.95
Swissca Japan CHF	124.3	128.65
Swissca Netherlands EUR	75.55	76.8
Swissca Gold CHF	520.5	523.5
Swissca Emer. Markets CHF	166.5	167.4
Swissca Switzerland CHF	286.05	285.05
Swissca Small Caps CHF	270.95	273.2
Swissca Germany EUR	210.15	213.2
Swissca France EUR	49.4	50.2
Swissca G-Britain GBP	243.25	247.4
Swissca Europe CHF	336.65	344.45
Swissca Green Inv. CHF	144.	145.2
Swissca IFLCA	304.	305.
Swissca VALCA	306.85	307.85
Swissca Port. Income CHF	1190.36	1191.15
Swissca Port. Yield CHF	1467.69	1469.72
Swissca Port. Bal. CHF	1775.1	1778.54
Swissca Port. Growth CHF	2213.22	2218.77
Swissca Port. Equity CHF	3004.17	3015.31
Swissca Port. Mixed EUR	524.26	525.96
Swissca Bond SFR	96.3	96.3
Swissca Bond INTL	104.85	105.9
Swissca Bond Inv CHF	1012.11	1011.68
Swissca Bond Inv GBP	1208.79	1214.84
Swissca Bond Inv EUR	1185.15	1187.69
Swissca Bond Inv USD	965.02	966.46
Swissca Bond Inv CAD	1104.99	1109.42
Swissca Bond Inv AUD	1101.96	1103.04
Swissca Bond Inv JPY	113015.	112852.
Swissca Bond Inv INTL	103.21	103.78
Swissca Bond Med. CHF	95.65	

Amaigrissants La FRC dépose plainte

Une société de Fribourg commercialise un amaigrissant à base d'acides de fruits alors que ce produit, aujourd'hui vendu sous un nouveau nom, a été interdit en 1998.

«Nous sommes particulièrement agacés de constater qu'un produit interdit continue à être vendu», a expliqué à l'ats Aleksandra Favrod, juriste de la FRC. La publicité contestée promet de maigrir rapidement, sans régime et sans effort. Aux yeux de la FRC, elle viole les dispositions de la loi contre la concurrence déloyale.

La FRC parle de «publicité trompeuse» pour ce produit amaigrissant à base d'acides de fruits, qui a été interdit en novembre 1998 par l'Office intercantonal pour le contrôle des médicaments (OICM). Celui-ci était intervenu après le

dépôt d'une plainte par le chimiste cantonal fribourgeois. Depuis lors, l'amaigrissant a changé deux fois d'appellation.

L'institut fribourgeois visé par cette plainte ne sert que de boîte aux lettres à une société installée à Nyon (VD), souligne Mme Favrod. Voilà pourquoi la FRC a déposé vendredi une plainte auprès de la justice vaudoise et hier dans le canton de Fribourg.

Le marché de l'amaigrissement est «une affaire juteuse». Il permet d'«engranger des bénéfices considérables», dit la FRC. Ce genre de cas n'est pas nouveau. Il y a eu la vente controversée d'une gélule au vinaigre de pomme. Elle avait aussi été interdite. La Fédération romande des consommateurs a également déposé plainte pénale contre deux publications ayant accepté des publicités pour ce produit. /ats

Zermatt Un cinq étoiles qui en a fait voir de toutes les couleurs

Près de 28 millions de francs. C'est le coût du rêve de verre d'Heinz Julen, enfant terrible de la station, qui inaugure aujourd'hui, en face de l'église de Zermatt, au-dessus des chalets typiquement valaisans, son cinq étoiles «technologique». Assumé financièrement par l'artiste, et par une maison de meubles, l'établissement, «Into The Hotel» est l'objet de toutes les discussions dans le village.

Heinz Julen a tout dirigé. Artiste, dessinateur, architecte, ouvrier, contremaitre, il a porté toutes les casquettes durant les deux ans de chantier. Une expérience «très dure», au point qu'il confie ne plus jamais vouloir recommencer «un truc pareil».

Un chantier semé d'embûches

En choisissant de travailler à sa façon, l'artiste a pris des risques. L'intérieur du bâtiment n'a été guidé par aucun plan détaillé, et les normes de sécurité n'ont pas toujours été respectées. Ueli Walker, l'inspecteur de la Caisse nationale en cas d'accidents (CNA) pour le Haut-Valais note que l'affaire sera menée devant la justice.

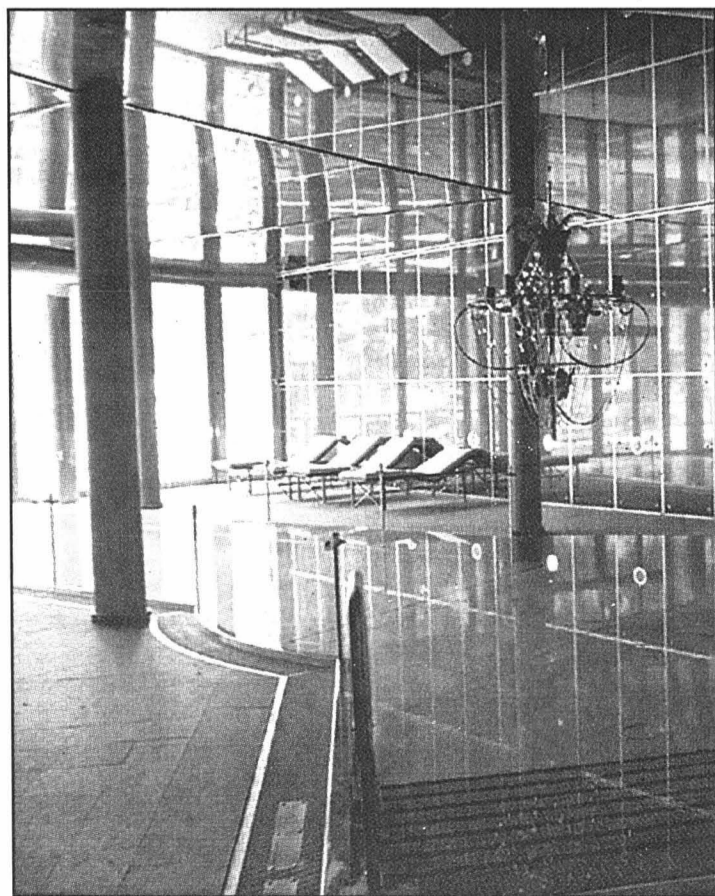
Autre problème, le règlement communal qui vise à réduire les nuisances d'un chantier en station. Durant la haute

saison, l'utilisation des machines se limite à quelques heures par jour. «La police a dû intervenir plusieurs fois», explique le président de la commune de Zermatt, Robert Guntern.

Heinz Julen a également dû s'entendre avec la paroisse du village. Une partie du rocher lui appartient, et il a fallu promettre au curé que le nightclub de l'hôtel ne présenterait pas de strip-tease. L'artiste a également dû renoncer à appeler «chapelle» la salle de méditation creusée dans la roche. /ats

De quoi remuer la poussière

La population de Zermatt n'a pas épargné ce concitoyen original. Tout au long de la construction du palace, les critiques ont abondé. Toutefois au Mont Cervin, un «cinq étoiles» concurrent, le sous-directeur accueille l'arrivée de cette folie vitrée avec le sourire. «Il ne s'agit pas d'une concurrence pour nous. C'est un concept original, qui va attirer une nouvelle clientèle, jeune et riche. Voilà qui va remuer un peu la poussière à Zermatt». /ats



Pas trop de faïence turquoise, mais plutôt du marbre noir pour la piscine. photo Keystone

Faune Non désiré, le lynx voit sa survie menacée

En l'espace d'une semaine, trois lynx ont été retrouvés morts près de Rougemont (VD). Plainte a été déposée contre inconnu alors que l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEP) a pris de nouvelles mesures, pour assurer à long terme la survie du félin en Suisse. Son habitat devrait être étendu par une colonisation active de nouveaux territoires.

Alors que le Bureau d'information de l'Etat de Vaud annonçait hier que le second petit de la femelle lynx retrouvée morte mardi passé dans la région de Rougemont (VD) venait d'être localisé - mort lui aussi -, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEP) a indiqué dans un communiqué que la centaine de lynx qui vivent actuellement en Suisse ne sont pas assez nombreux pour assurer à long terme la survie de l'espèce.

Or c'est probablement à la suite d'un empoisonnement que trois lynx - la femelle et deux de ses petits - sont morts en l'espace d'une semaine dans le Pays d'Enhaut. Les premiers indices récoltés sur place par le surveillant de la faune laissent penser que l'empoisonnement des animaux est volontaire. Leurs corps ont été transportés à la Clinique vétérinaire de Berne pour y être autopsiés. Ces analyses dureront d'une dizaine de jours à quelques semaines. La Conservation de la faune



Les lynx retrouvés morts dans le Pays d'Enhaut ont probablement été empoisonnés. photo Keystone

du canton de Vaud a déposé plainte contre inconnu.

Grincements de dents

Cela illustre combien la réintroduction du lynx, selon le «Concept Lynx Suisse» élaboré par l'OFEP, est délicate. Mis en consultation l'année dernière, ce plan avait fait grincer des dents dans l'est de la Suisse et au Tessin, où cet animal n'est pas présent. Pour éviter les frictions, des commissions intercantionales ont été instituées, qui traiteront des problèmes

posés par le lynx. A noter que l'OFEP prévoit dans une première phase de repeupler le nord-est de la Suisse.

Les dommages causés par le félin aux éleveurs sont indemnisés à 50 % par les cantons et le reste par la Confédération. A terme, la Confédération prévoit d'augmenter sa part à 80 %. Les mesures de préventions pour la protection des troupeaux sont prises en charge à 100 % par la Confédération.

En revanche, les critères déterminants pour autoriser le tir d'un lynx restent in-

changés: une autorisation n'est accordée que si au moins quinze ovins ont été dévorés par saison d'estivage dans un périmètre de cinq kilomètres autour du lieu d'un dommage. Le canton de Berne a promptement réagi hier. Dans un communiqué il demande que les critères de tir soient assouplis à moyen terme. Le gouvernement bernois souhaite en particulier que l'autorisation de tir relève de la compétence des cantons lors de dommages graves à la faune et aux animaux d'élevage. /ats-ap

Michelin Le guide rouge a 100 ans

Le guide rouge Michelin des meilleurs restaurants de France fête son centenaire cette année. L'intransigeance caractérise toujours le manuel dans l'attribution de ses «étoiles». Publié hier, il maintient les «trois étoiles» déjà distingués et y ajoute celui de Guy Martin, du Grand Vefour à Paris, ce qui fait que l'Hexagone compte maintenant 22 établissements bénéficiant de la cotation, dont sept à Paris.

Au niveau des restaurants comptant deux étoiles, le palmarès connaît plus de changements. Sept établissements perdent une étoile ou disparaissent complète-

ment du guide. A l'inverse, quatre restaurants gagnent leur seconde étoile.

A l'occasion de son centenaire, Michelin se retourne quelque peu sur son passé. Le Guide rouge est offert avec un fac-similé de l'édition 1900, à l'époque «offert gracieusement aux chauffeurs». Michelin sait aussi vivre avec son temps. L'édition 2000, tirée à 800 000 exemplaires, sera sur Internet du 29 février au 30 juin. De surcroît, le guide innove en donnant pour chaque établissement trois lignes de commentaires sur l'allure du lieu et son ambiance. /ats-afp

Internet Le réseau se féminise et se démocratise

Une étude française sur les utilisateurs du web à domicile note que la «féminisation d'Internet s'accélère». Les femmes ne représentent toutefois encore que 35 % des internautes, mais 47 % des nouveaux utilisateurs ces trois derniers mois.

Par ailleurs, une «démocratisation, encore lente mais certaine», de l'usage d'Internet se fait jour. Les cadres représentent toujours près du quart des internautes mais leurs poids est en constante diminution. Parmi ceux qui utilisent le web depuis moins de trois mois, les étudiants représentent 26 %, les employés et professions intermédiaires 25 %

et les cadres 7 %. Les ouvriers sont 5 %, les hommes et femmes au foyer 3 % et les personnes en recherche d'emplois 7 %.

En France, 30 % des internautes utilisent principalement un fournisseur gratuit. Ces abonnés sont «plus jeunes et plus masculins que les abonnés payants», et 85 % d'entre eux comptent conserver leur fournisseur d'accès gratuit, précise le communiqué de Novatris. L'étude semestrielle, NetObserver France, s'appuie sur plus de 29 000 questionnaires provenant de 120 sites Internet et recueillis de novembre 1999 à janvier 2000. /ats-reuters

BRÈVES

Grippe L'épidémie est terminée

Les Suisses peuvent maintenant ranger leurs mouchoirs, l'épidémie de grippe est bel et bien terminée. Au cours de la septième semaine de février, seul 1,2 % des consultations médicales ont eu pour objet une affection grippale, indique le dernier bulletin de l'Office fédéral de la santé publique. (OFSP) Le point culminant de l'épidémie de grippe qui a traversé le pays cet hiver avait été relevé lors de la première semaine de janvier. La moyenne suisse s'élevait alors à 7,5 % de consultations médicales liées à des symptômes grippaux. Depuis, la maladie est en constante régression. A noter que le seuil à partir duquel une maladie est considérée comme une épidémie est fixé à 1,5 % de consultations médicales la concernant. /ats

TV Explosion finale pour Hasselhof

Les fans d'«Alerte à Malibu» ne verront plus le capitaine Mitch Buchannon à partir de la saison prochaine. Lors du dernier épisode de cette saison diffusé en mai aux Etats-Unis, le personnage interprété par David Hasselhof meurt dans une explosion. Ce qui ne plaît pas du tout à Hasselhof qui l'a fait savoir dans une interview publiée dans le dernier numéro de «TV Guide»: «J'ai pensé que c'était une plaisanterie quand j'ai lu le script. Je me suis étranglé. Bien sûr, j'envisageais de quitter la série mais certainement pas de cette manière». Hasselhof quitte «Alerte à Malibu» après dix ans de bons et loyaux services. Il n'a jamais caché ce qu'il pensait de l'évolution de la série, estimant qu'à présent elle «manque de cœur». / ap

IMPRESSUM

Société éditrice: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA Editeur: Fabien Wolfrath.

Rédacteurs en chef (resp.): Stéphane Sieber, Roland Graf. Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber.

Rubriques locales:

Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Frédéric Mairy, Florence Vèya.

La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard (resp.), Robert Nussbaum, Léo Bysaeth.

Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Ivan Radja (resp.), Patrick Di Lenardo, Philippe Racine, Hélène Koch.

Val-de-Travers: Philippe Chopard.

Val-de-Ruz: Mariano De Cristofano.

Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).

Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Catherine Lüscher, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Carole Wälti.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen, Patrick Turuvani.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Sophie Bourquin.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuhardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Abonnements / Diffusion: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel

Tél. 032/723 53 90

Fax 032/723 53 99

Adresse E-mail: diffusion@lexpress.ch

Régie des annonces: Publicitas SA

Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel

Tél. 032/729 42 42

Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Automobilisme Rallye: le duel est relancé

Richard Burns (Subaru Impreza Wrc) n'a pas manqué l'occasion qui se présentait à lui au rallye du Kenya. Dimanche à Nairobi, deux jours après l'abandon du Finlandais Tommi Makinen (Mitsubishi), sa victoire a permis au Britannique de confirmer son statut de prétendant à la succession du Finlandais et de relancer la course au titre mondial.

Vainqueur des deux dernières épreuves de la saison passée, en Australie et au RAC en Grande-Bretagne, Richard Burns, dauphin de Makinen, se présentait comme le rival le plus dangereux pour le quadruple champion du monde. Pourtant, le début d'année n'était pas à la hauteur des espérances du pilote de la Subaru.

Un abandon au Monte-Carlo et une modeste cinquième place en Suède, la partie semblait mal engagée. D'autant que dans le même temps, Makinen capitalisait un succès en Principauté et une deuxième place derrière son compatriote Marcus Gronholm (Peugeot 206 WRC) en Suède. «C'était déjà mieux que l'an dernier puisque Tommi avait remporté les deux premiers rallyes, se félicitait Burns. A aucun moment je n'ai perdu confiance dans la course au titre. Maintenant, avec ce succès au Kenya, nous allons devoir continuer à pousser, à lui mettre la pression.»

Le duel tant attendu entre Burns et Makinen semble maintenant bien parti. Mais la course au titre pourrait ne pas se limiter simplement à ces deux hommes. Si Juha Kankkunen, sur l'autre Subaru, déteste trop les épreuves asphaltées pour jouer un rôle, d'autres pilotes paraissent en mesure de se mêler à la lutte, Colin McRae et Carlos Sainz (Ford Focus WRC), mais aussi Marcus Gronholm (Peugeot 206 WRC).

Après sa deuxième place au Monte-Carlo, Sainz a montré au Kenya qu'il s'était parfaitement adapté à la Ford Focus, que, sans une première journée calamiteuse, une avalanche d'avaries, il aurait pu menacer Burns. L'Espagnol n'a-t-il pas réalisé cinq temps scratch, autant que le vainqueur? **SI**

Ski nordique Alexei Prokurov parle de sa carrière et d'armée

Alexei Prokurov le clame d'entrée: «Je ne fais pas de politique. Je ne vais donc pas vous dire si je suis communiste ou pas.» Celui qui a été admis au grade de major dans l'armée russe a cependant bénéficié des structures de l'ancien régime soviétique pour devenir la star mondiale du ski nordique qu'il est. Mais ces structures ont éclaté en même temps que le bloc communiste...

Renaud Tschoumy

Avant la chute du mur de Berlin, en 1989, il n'y avait pas 36 solutions pour les sportifs soviétiques. S'ils voulaient bénéficier du soutien de l'Etat, ils devaient passer par l'armée soviétique. «J'ai indéniablement profité de ce système, lance Alexei Prokurov. Comme déjà dit, il avait le triple avantage de nous permettre de nous préparer dans d'excellentes conditions, tout en gagnant pas mal d'argent et en étant assurés de trouver un emploi après notre carrière.»

Soutien financier moindre

Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. «Pour moi, rien n'a vraiment changé, nuance le vainqueur de la MegaMicro. Je m'entraîne toujours avec l'équipe nationale russe et j'appartiens toujours à l'armée. Mais je ne passe que deux jours par année à la caserne: une

fois au printemps et une autre en automne.»

Prokurov étant devenu ce qu'il est, il bénéficie toujours d'une aide de l'Etat importante. «Pour nous autres, athlètes connus, il n'y a pas de réelle différence, confirme-t-il. Nous pouvons toujours nous concentrer sur notre entraînement et nos compétitions. C'est au niveau de la relève que je me fais du souci. Le soutien financier de la Russie a diminué, alors que le matériel est devenu de plus en plus cher. Nous devons donc nous adapter à une nouvelle manière de faire. Et cela n'a rien d'évident.»

Prokurov regretterait-il l'ancien régime soviétique? «Je n'ai pas dit cela. Il fallait que notre pays s'ouvre au monde, c'est un fait. Et je préfère nettement habiter la Russie actuelle que l'URSS avant la chute du mur de Berlin. Simplement, nous avons pu tirer le meilleur parti possible de l'ancien régime, qui nous soutenait énormément. Or, cela ne m'apparaît plus possible.»

Pour ses propres intérêts

Patriote, Alexei Prokurov l'est, mais pas de manière exagérée. «J'ai toujours couru pour moi avant tout, même si j'ai beaucoup de respect pour mon drapeau. Par exemple, je n'ai participé qu'une fois à des championnats militaires. C'était en 1995 ou en 1996 à Annecy. Là, j'ai couru pour l'armée de mon pays. Mais le



Alexei Prokurov: «J'ai l'impression que les jeunes d'aujourd'hui bénéficient d'un moindre soutien en Russie.» photo Marchon

reste du temps, je servais avant tout mes propres intérêts.»

Le Russe de bientôt 36 ans ne se dit pas franchement attiré par la chose militaire. «Mon grade de major me situe juste en dessous de celui de colonel, mais ce constat me laisse froid. L'armée ne me demande rien et me laisse parfaitement libre d'occuper mon temps comme je l'entends. Et pour moi, c'est le principal. Cela me permet de me consacrer au ski nordique exclusivement.»

Une époque bientôt révolue en Russie? En tous les cas, Prokurov fait partie d'une espèce en voie de disparition: celle des sportifs en activité ayant connu les deux régimes... et ayant profité de chacun d'eux. **RTY**

MegaMicro



Vive la sieste!

Vainqueur du Critérium nocturne de La Chaux-du-Milieu vendredi - il était associé à Dominik Walpen -, Alexei Prokurov était annoncé samedi à la MegaJunior, pour une séance de dédicaces. Mais en début d'après-midi, le tsar était introuvable. Jean-Bernard Vuille est donc parti à sa recherche, téléphoniquement parlant, et il l'a trouvé

à son hôtel des Cernets. «Alexei est dans sa chambre et il dort» s'est-il fait dire. Après avoir hésité, le président du comité d'organisation de la MegaMicro a choisi de le laisser à sa sieste.

Quant aux chasseurs d'autographes, ils ont pu se rattraper le lendemain après la course, le Russe ayant fait preuve d'une grande disponibilité. **RTY**

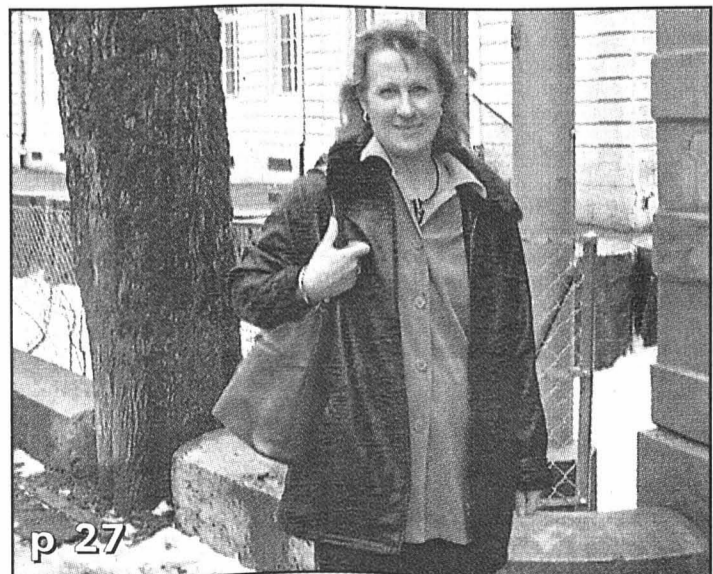
Crochet en Russie

Grande star de l'édition 2000 de la MegaMicro, le Russe Alexei Prokurov n'a pas fait faux bond aux organisateurs, alors même qu'il n'avait aucune prime d'engagement. «Outre le pavillon des prix plus qu'intéressant, nous lui avons proposé de lui payer une semaine d'hébergement à l'hôtel des Cernets, entre la Transjurassienne et la Mega, explique le président du comité d'organisation Jean-Bernard Vuille. Mais il a souhaité rentrer chez lui quelques jours (réd.: il réside à Vladimir, à 200 km de Moscou). Nous l'avons laissé libre de son

choix.» Précision utile: Prokurov n'a pas exigé des organisateurs qu'ils lui payent son billet d'avion. Il est donc venu «pour rien» dans la vallée de La Brevine, qu'il a quittée 4500 francs supplémentaires en poche. «Cette somme correspond à la valeur du scooter attribué au vainqueur, poursuit Jean-Bernard Vuille. En fait, Alexei n'était sûr que d'une chose: un cachet de 1000 francs pour autant qu'il termine la course.»

Mais le Russe a tenu à prouver à tout le monde qu'il avait du panache, et il s'est imposé. **RTY**

Gourmettes Une confrérie qui connaît les saveurs



Seule confrérie gastronomique féminine de Suisse, l'association des Gourmettes entretient les arts de la table depuis plus de vingt ans. Rencontre avec Antoinette Ramseier, présidente de la section neuchâteloise. photo S. Graf

Nouvelles rubriques Télévision et Internet

Les téléspectateurs et les internautes apprécieront! Dès notre prochaine édition, c'est-à-dire après-demain jeudi 2 mars, ils trouveront régulièrement un espace magazine d'une demi-page supplémentaire, consacré respectivement aux émissions TV du jour, du lundi au samedi, hormis le vendredi, réservé à Internet.

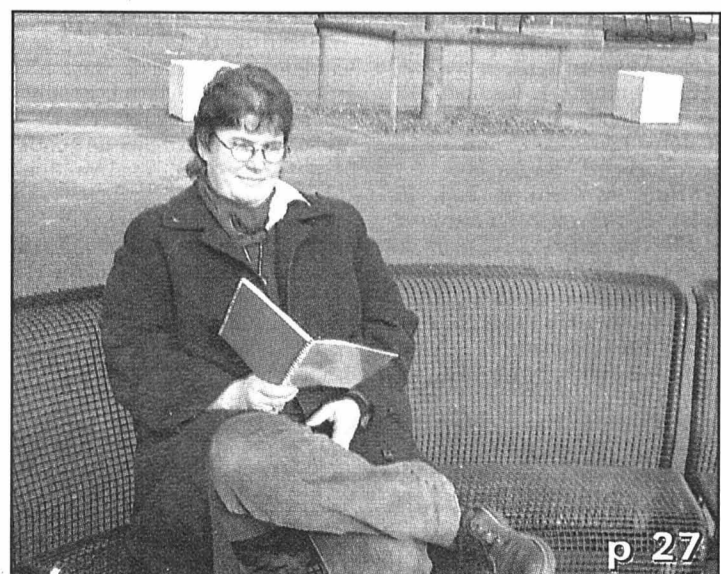
Dans le premier cas, il s'agit de mettre en évidence une sélection d'émissions quasi quotidienne, qui remplacera celle, hebdomadaire, du mercredi.

Dans le second cas, il s'agit de la création d'une nouvelle rubrique, complémentaire aux sites des quotidiens L'Impartial et L'Ex-

press. Elle entend mettre l'accent sur le dialogue avec les lecteurs, et sera la voie la plus rapide, par exemple, pour s'exprimer au Forum sur les thèmes d'actualité les plus brûlants, en tapant www.lexpress.ch, www.l'impartial.ch ou encore www.neuchatel.ch.

En outre, désormais étendues aux deux quotidiens neuchâtelois, les rubriques loisirs signées Tony et Elzingre trouveront aussi leur place dans cette demi-page Internet. Les derniers gagnants du rébus de Tony sont, par ailleurs, Stéphanie Langel, de Courtelary; Manuel Perez, de La Chaux-de-Fonds et Jacques Lüthi-Peps, du Locle. **SOG**

Poèmes Des mots offerts en partage



Installée à Bevaix, Catherine Zbinden jette depuis toujours ses émotions sur le papier. Des «poèmes» ont pris forme, pour dire et redire les beautés profondes de la vie. photo Bosshard

Hockey sur glace A Olten, pour un ticket de demi-finaliste

Cette fois-ci, plus question de manquer le rendez-vous... Ce soir à Olten, les gens des Mélézes entendent bien classer l'affaire, histoire de pouvoir préparer au mieux les demi-finales du premier acte est programmé samedi prochain. Quant à savoir si les Soleurois seront du même avis...

Jean-François Berdat

D'aucuns prétendent volontiers que la troisième manche d'une série au meilleur de

cinq matches est de loin la plus importante. Ce qui reviendrait donc à dire que les gens des Mélézes ont fait samedi dernier le plus difficile de leur tâche face à Olten. Plus que le résultat, c'est peut-être bien la manière dont il a été acquis qui a porté un méchant coup au moral des Soleurois. «C'est très dur de perdre un match comme cela, commentait Valeri Shirajev au sortir de la douche. Désormais, je crois que cette série est bien engagée pour nous...»

A 60 minutes de la qualification, les Chaux-de-Fonnières

seront bien décidés à en finir ce soir. «Il faut gagner là-bas, insistait l'Ukrainien. Un cinquième match serait en effet trop délicat à négocier.» Et Vincent Léchêne de renchérir: «Ce qui s'est passé durant ce troisième acte doit nous servir d'avertissement. Il faut absolument conclure mardi.» On le voit, tout le monde est sur la même longueur d'onde.

La victoire ou rien

On l'aura compris, les gens des Mélézes n'ont nullement envie de revivre les frayeurs de samedi dernier. «Quand bien

même notre succès était indiscutable, nous aurions parfaitement pu perdre ce match lorsqu'il s'est présenté seul devant Berger, rappelle Jaroslav Jagr. C'est la loi du sport.»

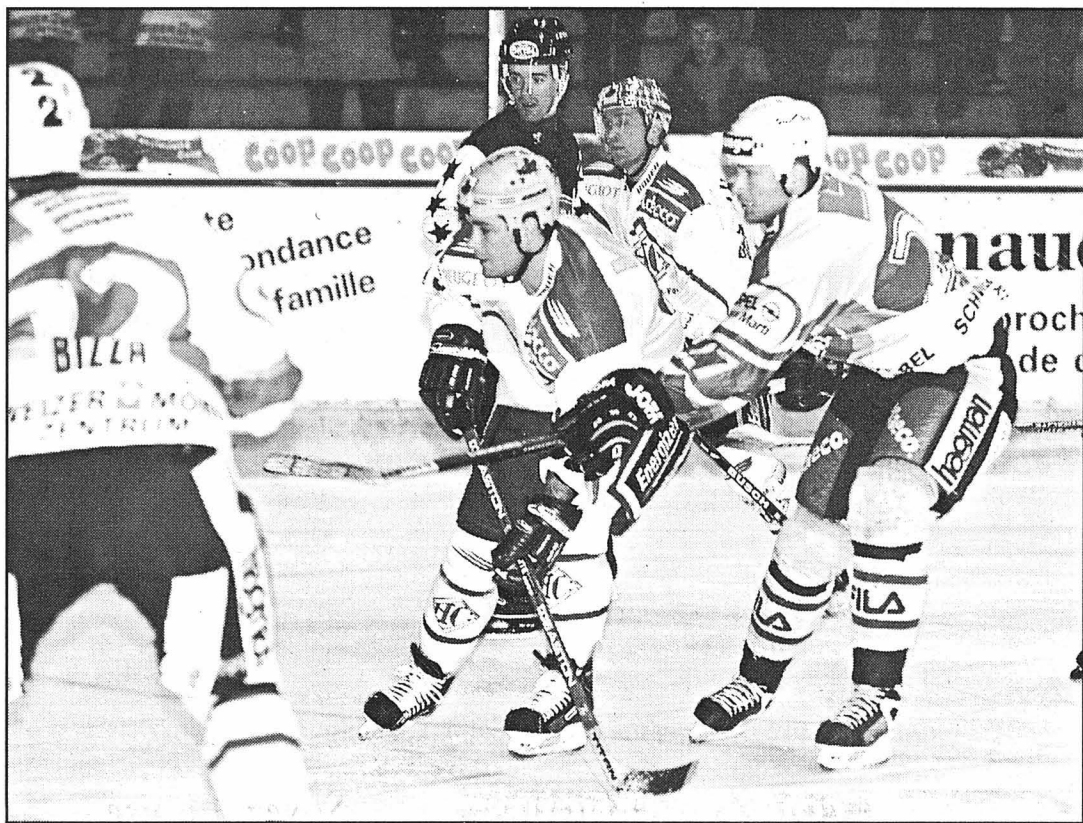
Comme ses joueurs, le Tchèque ne veut pas imaginer un autre verdict que la victoire ce soir. «Nous attaquerons d'entrée, sans nous préoccuper des intentions des Soleurois» prévient-il. Comme il enregistrera le retour de Maurer, «Jaro» apportera quelques touches à des blocs qui ne lui ont de loin pas donné satisfaction lors des deux dernières sorties. «J'ai revu le match de samedi quatre fois, assure-t-il. Sur une bande vidéo, personne ne peut se cacher. Je le dis sans détour: je suis déçu par le comportement de certains de mes joueurs. Dans cette série, tout le monde n'est pas allé au maximum de ses possibilités. Désormais, ceux qui ne se livreront pas à 100% resteront

sur le banc.» Voilà qui est clair!

S'il convient qu'Olten est une équipe parfaitement organisée et pourtant difficile à manœuvrer, le Tchèque demeure plus que jamais convaincu que ses gens ont les moyens de s'imposer au Kleinholtz. «Nous allons quelque peu revoir notre structure de jeu. Avec un meilleur fore-checking, nous pouvons leur poser des problèmes» estime-t-il.

Quoi qu'il en soit, à ce stade de la compétition, les données sont très claires. «Il s'agit de passer ce soir, afin de pouvoir préparer au mieux notre demi-finale, insiste Jaroslav Jagr. Deux jours de préparation supplémentaires, c'est très important. Pour ce qui est du prochain adversaire, je ne m'en préoccupe pas vraiment. Ne serait-ce que parce que nous n'aurons pas le choix...»

Seule certitude: rien ne sera simple, que ce soit GE Servette ou Bienne. **JFB**



Steve Aebersold (à la lutte avec Kalle Furer) et le HCC se hisseront-ils en demi-finale dès ce soir à Olten? photo Leuenberger

Le mur Aebischer

«C'est qui ce gars-là, c'est Tretiak?» Formulée par Valeri Shirajev, la question prend valeur de compliment. Au sortir d'une troisième manche crispante, le capitaine du HCC rendait hommage à Beat Aebischer, auteur jusqu'ici d'une impressionnante série. De là à le comparer au mythique gardien soviétique, il y a tout de même une marge...

A 33 ans - il les a fêtés le 18 février dernier -, le portier d'Olten n'a sans doute jamais été aussi performant

devant son filet. L'occasion de rappeler qu'il avait accompli durant la saison 1986-1987 un essai sous les couleurs de FR Gottéron, essai jugé infructueux. Depuis lors, le bougre a planté sa tente au Kleinholtz, s'affirmant au fil des saisons comme l'un des meilleurs portiers de la catégorie.

Il sera à n'en pas douter une fois encore la clé d'une quatrième manche qui s'annonce très indécise... **JFB**

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Juniors A. Groupe Top. Finale: Franches-Montagnes - Villars 1-2. Meyrin - Viège 4-6.

Classement: 1. Villars 10-28. 2. Viège 10-21. 3. Franches-Montagnes 9-18. 4. Meyrin 9-12.

Relégation: Forward Morges - Fleurier 3-3. GE Servette - Star Lausanne 3-5.

Classement: 1. Forward Morges 9-19. 2. Star Lausanne 9-16. 3. Fleurier 7-12. 4. GE Servette 7-2.

Groupe 1: Tramelan - Les Ponts-de-Martel 5-2. Saint-Imier - Neuchâtel YS 11-3.

Classement: 1. Tramelan 18-29. 2. Les Ponts-de-Martel 19-28. 3. Saint-Imier 19-22. 4. Vallée de Joux 18-21. 5. Delémont 17-6. 6. Neuchâtel YS 19-4.

Novices A. Groupe Top. Finale: La Chaux-de-Fonds - Ajoie 9-2. Sierre - Martigny 8-5. Sierre - La Chaux-de-Fonds 3-20.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 9-24. 2. GE Servette 7-23. 3. Sierre 8-14. 4. Ajoie 7-10. 5. Martigny 6-5. 6. Meyrin 7-1.

Novices B. Groupe 1: Le Locle - Moutier 3-3.

Classement: 1. Le Locle 12-20. 2. Moutier 15-17. 3. Vallée de Joux 12-12. 4. Delémont 12-8. 5. Forward Morges 11-5.

Minis A. Groupe Top. Finale: GE Servette - Lausanne 2-6. FR Gottéron - La Chaux-de-Fonds 5-4. Lausanne - La Chaux-de-Fonds 2-2.

Classement: 1. Lausanne 10-26. 2. FR Gottéron 9-22. 3. La Chaux-de-Fonds 9-18. 4. GE Servette 8-11.

Relégation: Sion - Sierre 1-10. Ajoie - Neuchâtel YS 3-0.

Classement: 1. Sierre 8-22. 2. Ajoie 7-15. 3. Sion 8-9. 4. Neuchâtel YS 9-2.

Minis A. Groupe 1: Delémont - Saint-Imier 8-2. Tramelan - Sensee 9-5. Le Locle - Franches-Montagnes 3-10.

Classement: 1. Tramelan-Franches-Montagnes 19-32. 2. Franches-Montagnes 19-32. 3. Le Locle 18-26. 4. Sen-

see 19-16. 5. Delémont 18-8. 6. Saint-Imier 18-2.

Minis B. Groupe 1: Moutier-FM II - Forward Morges 1-11. Les Ponts-de-Martel - Nord Vaudois 4-9.

Classement: 1. Forward Morges 11-21. 2. Nord Vaudois 12-18. 3. Moutier-FM II 11-11. 4. Les Ponts-de-Martel 11-6. 5. Neuchâtel YS II 11-0.

Moskitos A. Groupe Top. Finale: FR Gottéron - GE Servette 3-2. La Chaux-de-Fonds - Lausanne 3-9.

Classement: 1. GE Servette 10-27. 2. Lausanne 10-21. 3. FR Gottéron 10-18. 4. La Chaux-de-Fonds 10-18.

Moskitos A. Groupe 1: La Chaux-de-Fonds II - Franches-Montagnes 2-4. Neuchâtel YS - Moutier 7-1. Franches-Montagnes - Delémont 8-1. Tramelan - La Chaux-de-Fonds II 0-4.

Classement: 1. Neuchâtel YS 20-38. 2. La Chaux-de-Fonds II 20-26. 3. Franches-Montagnes 20-25. 4. Moutier 19-18. 5. Tramelan 19-6. 6. Delémont 20-5.

Moskitos B. Groupe 1: Nord Vaudois - Les Ponts-de-Martel 5-1. Les Ponts-de-Martel - Saint-Imier 4-10. Neuchâtel YS III - Ajoie II 6-4. La Chaux-de-Fonds III - Le Locle 2-13. Nord Vaudois - Fleurier 10-2.

Classement: 1. Le Locle 16-28. 2. Saint-Imier 15-26. 3. Nord Vaudois 16-26. 4. Neuchâtel YS II 17-26. 5. Les Ponts-de-Martel 17-18. 6. La Chaux-de-Fonds III 12-16. 7. Neuchâtel YS III 12-16. 8. Fleurier 16-7. 9. Ajoie II 15-5. 10. Moutier II 16-0.

Groupe 2: GE Servette II - Lausanne III 11-2. Château d'Oex - Sensee 13-5. Tinguely EHP II Forward Morges II 2-9.

Classement: 1. Fleurier II 16-30. 2. Château d'Oex 16-27. 3. Sensee 16-23. 4. Tinguely EHP 14-20. 5. Forward Morges II 17-18. 6. GE Servette II 16-14. 7. Lausanne III 16-12. 8. Tinguely EHP II 15-7. 9. Meyrin II 14-3. 10. Star Lausanne II 14-0. /réd.

Badminton Trois médailles

Ce week-end se déroulaient à Adliswil, dans la banlieue zurichoise, les championnats suisses juniors. Seules les catégories les plus âgées étaient en lice vu que les plus jeunes se retrouveront samedi et dimanche prochains à Winterthur. La délégation chaux-de-fonnière était bien maigre avec seulement cinq participants, mais la qualité était là.

En mixte moins de 21 ans, Jessica Hitz et Xavier Voirol ont parfaitement rempli leur contrat avec à la clé une belle médaille d'argent. En finale, il se sont inclinés logiquement contre la paire Arnet-Kretzer qui ne leur a laissé aucune chance. Il est à relever que Jessica Hitz joue normalement en

catégorie moins de 19 ans et qu'après une longue période de blessure elle revient en grande forme. Belle performance donc!

En double dames moins de 19 ans, on la retrouvait accompagnée d'Aurélien Bregnard pour une belle troisième place. La place en finale s'est jouée à peu de choses puisqu'elles ne se sont inclinées qu'au terme de trois sets acharnés lors de leur demi-finale.

En double messieurs moins de 21 ans, Xavier Voirol, qui lui aussi est à créditer d'excellents championnats suisses, associé au Bâlois Sébastien Kränzlin, a lui aussi remporté une belle troisième place après avoir éliminé en quarts de finale une

paire classée tête de série. Las pour eux, la demi-finale n'a pas été à la hauteur de leurs espérances avec une défaite logique.

On relèvera aussi l'excellente tenue de Yoann Ging en simple messieurs moins de 19 ans, qui, battu en quarts de finale par un des favoris de l'épreuve, a néanmoins démontré de belles qualités techniques et tactiques en poussant son adversaire à la limite des trois sets.

Rendez-vous donc le week-end prochain pour la suite de ces championnats de Suisse juniors avec, espérons-le, une moisson un peu plus fournie pour la relève chaux-de-fonnière. **JMZ**

BRÈVES

FOOTBALL

Le FCC en Tunisie

Samedi à Echallens, le FC La Chaux-de-Fonds a battu l'équipe du lieu 2-0 en match amical, grâce à des réussites de Julmy et Valente. L'équipe de Daniel Monney a mis le cap sur la Tunisie dimanche, pour un camp d'entraînement d'une semaine. /réd.

Ulm battu

Allemagne. 22e journée: Arminia Bielefeld - Ulm 3-1. Classement: 1. Bayern Munich 22-49. 2. Bayer Leverkusen 22-44. 3. Hambourg 22-41. Puis: 14. Ulm 22-24. 18. Arminia Bielefeld 22-14. /si

CYCLISME

Zampieri vainqueur final

Le néo-professionnel neuchâtelois Steve Zampieri a remporté le classement général final du Tour Parker, dans l'Arizona. Leader du classement général après la course de côte qu'il a remportée, il a réussi à gérer sa première place dans le critérium,

puis dans la dernière étape en ligne, et a conservé dix secondes d'avance sur son dauphin américain. /réd.

Mort accidentelle

L'Espagnol Saul Morales (Fuenlabrada) a été tué par un camion dans la province de San Juan, lors de la septième étape du Tour d'Argentine. Transporté d'urgence dans un hôpital de Caucete, il est décédé des suites de ses blessures. A la suite de cet accident, la septième étape a été annulée. Les organisateurs n'ont pas encore décidé si la course devait se poursuivre. /si

BASKETBALL

Les Bulls à la traîne

Les Portland Trail Blazers et les Los Angeles Lakers sont toujours au coude-à-coude en tête du classement du championnat de la NBA. A l'Ouest, les deux clubs affichent en effet 45 victoires et 11 défaites à leur compte. A l'Est, ce sont les Indiana Pacers qui sont en tête, mais avec un palmarès nettement inférieur de 38 succès pour 17 revers. En bas de clas-

sement, deux clubs se partagent également le triste privilège d'occuper la dernière place. Les Chicago Bulls à l'Est et les Los Angeles Clippers à l'Ouest ne comptent que 12 victoires. Avec toutefois moins de défaites pour les Bulls (42) que pour les Clippers (45).

NBA: Toronto Raptors - Phoenix Suns 103-102. Milwaukee Bucks - Orlando Magic 102-95. New York Knicks - Philadelphia 76ers 89-88. Portland Trail Blazers - Utah Jazz 101-92. Los Angeles Lakers - Houston Rockets 101-85. Minnesota Timberwolves - San Antonio Spurs 102-98. Detroit Pistons - Chicago Bulls 93-90. /si

BOBSLEIGH

Double pour Annen

Déjà vainqueur en bob à deux, Martin Annen a réussi le doublé à Calgary. Le pilote schwytois a en effet également remporté le titre du bob à quatre aux championnats du monde juniors. Deuxième pilote helvétique engagé, Reto Rüegg a une nouvelle fois échoué au pied du podium. /si

À L'AFFICHE

LNA, play-off, quarts de finale

(au meilleur de sept matches)

Ce soir

20.00 Berne - Ambri-Piotta (1-2 dans la série)
Davos - ZSC Lions (1-2 dans la série)
FR Gottéron - Lugano (0-3 dans la série)
Kloten - Zoug (1-2 dans la série)

LNB, play-off, quarts de finale

(au meilleur de cinq matches)

Ce soir

19.30 Bienne - Thurgovie (2-1 dans la série)
Lausanne - GE Servette (1-2 dans la série)
Olten - La Chx-de-Fonds (1-2 dans la série)

LNB, play-out

(au meilleur de sept matches)

Ce soir

19.30 Grasshopper - Viège (0-1 dans la série)

SANS GRADE

Prom.-rel. 2e-3e ligues

Ce soir

20.30 Saint-Imier - Couvet

Demain

20.30 Ajoie II - Le Locle

Classement

1. Saint-Imier	1	1	0	0	6-3	2
2. Couvet	1	1	0	0	7-5	2
3. Le Locle	1	0	0	1	5-7	0
4. Ajoie II	1	0	0	1	3-6	0

Prom.-rel. 3e-4e ligues

Ce soir

20.00 Anet - Fr.-Montagnes III

Demain

20.15 Sonceboz - Serrières-P.

Classement

1. Anet	1	1	0	0	8-4	2
2. Serrières-P.	1	1	0	0	7-3	2
3. Sonceboz	1	0	0	1	4-8	0
4. F.-Montagnes III	1	0	0	1	3-7	0

Quatrième ligue, groupe 9a

Classement final

1. Bassecourt	16	13	1	2	129-44	27
2. Fr.-Mont. III	16	12	3	1	123-48	27
3. Tavannes	16	12	1	3	114-54	25
4. Crémènes	16	11	2	3	90-45	24
5. Fuet-Bellelay	16	7	0	9	76-82	14
6. Court II	16	4	1	11	65-136	9
7. Courrendlin II	16	3	2	11	60-130	8
8. Courtételle II	16	3	0	13	65-103	6
9. Delémont II	16	2	0	14	50-130	2

TOUS AZIMUTS

Heldner: la poisse!

L'attaquant de Kloten Thomas Heldner a été victime d'une fracture au poignet lors du match de samedi à Zoug. La saison est désormais terminée pour le Haut-Valaisan, qui n'avait entamé le championnat qu'au début du mois de février à la suite d'un déchirement des ligaments du genou. /si

Le titre à Saint-Gall

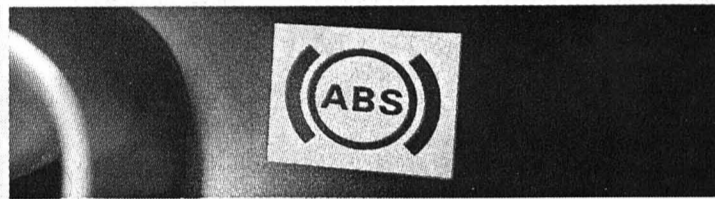
Victorieuse 6-1 de Langenthal, l'équipe de Saint-Gall a également profité de la défaite de Lyss à Reinach (4-0) pour obtenir le titre de championne de Suisse dames. Classement (19 matches): 1. Saint-Gall 29. 2. Lyss 25. 3. Zoug/Seewen 24. 4. Reinach 18. 5. Illnau-Effretikon 18. 6. Langenthal 0. /si

Les Blues devant les Devils

Alors qu'il reste une vingtaine de rencontres à disputer dans la saison régulière, les St-Louis Blues occupent la tête du classement de la NHL. Le club du Missouri totalise en effet 86 points obtenus en 62 rencontres. A l'Est, les New Jersey Devils présentent le même total de points, mais avec une rencontre supplémentaire disputée. Tenants de la Coupe Stanley, les Dallas Stars, après un début de saison peu convaincant, ont quelque peu redressé la barre. Le club texan occupe actuellement la tête du classement de la Pacific division, avec 77 points récoltés en 63 rencontres.

NHL: St-Louis Blues - Chicago Blackhawks 1-4. New Jersey Devils - Canadiens Montréal 3-0. Detroit Red Wings - Tampa Bay Lightning 3-1. Anaheim Mighty Ducks - Edmonton Oilers 3-2. Dallas Stars - Colorado Avalanche 1-1 ap. Vancouver Canucks - Phoenix Coyotes 2-1. /si

Le nouveau Sprinter: maintenant avec de sobres moteurs CDI, une sécurité accrue et un cockpit inédit.



Le temps est au changement. Le temps est au Sprinter.

► Changer à présent pour un nouvel utilitaire léger est une évidence. Car le Sprinter a tout ce qu'il faut pour assurer à la fois sa bonne marche et celle de vos affaires.

► De nouveaux moteurs CDI qui diminuent encore nettement la consommation.

Un couple élevé qui évite les trop nombreux changements de rapports. Un silence de marche lui aussi amélioré, véritable bienfait pour les oreilles et les nerfs. Le Sprinter offre en outre plus de sécurité avec ABS/ASR et airbag conducteur de série. Tandis que le

cockpit ergonomique, les sièges réglables et le joystick des vitesses donnent l'impression de conduire une voiture.

► Bref, il est grand temps de découvrir le nouveau Sprinter. Plus d'infos au no de fax 01 732 57 44 ou sous www.mercedes-benz.ch.



Mercedes-Benz

Schenker Stores

Schenker Stores SA Neuchâtel
Rue du Puits-Godet 8a
2000 Neuchâtel
Téléphone 032 724 89 00
E-mail: schenker@storen.ch
www.storen.ch
Pour s'informer
gratuitement: 0800 802 812

Schenker Stores

143-720039

COMMERCES

A louer pour tout de suite ou à convenir
Rue Louis-Favre à Neuchâtel
Café-Restaurant avec terrasse
Sans reprise de fonds de commerce.
Transports publics à proximité.

Fidimmobil S.A.
Tél. 032/729 00 61. 028-245252

À VENDRE à l'est de Neuchâtel

SALON DE COIFFURE
(ouvert il y a 10 ans).
6 places. Prix très intéressant.
Cause départ à l'étranger.
Tél. 079/330 09 13. 028-242768

A remettre tout de suite

joli restaurant
entièrement équipé, loyer modéré, financement possible.
Renseignements:
Norma Trading
Tél. 032/753 00 53. 028-245366

VACANCES ET VOYAGES

Vacances / week-ends
Des prix canons.....

Dés Frs.100.- Week-end
www.grand-st-bernard.ch
Tél 027 / 7871169

Hôtel /Ski/ Surf
Montagnes...
038-372150/ROC

vacances en FRANCE

MEDITERRANEE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 2000 gratuite. LUK, Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06 022-783450/ROC

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

SEJOURS LINGUISTIQUES

• Cours juniors, étudiants, adultes, seniors
• Nombreuses destinations
• Infos, orientation & conseils gratuits

ESL Séjours Linguistiques
Rue Marché 19 - C.P. 51-
1816 Chailly/Montreux
Tel 021.961.17.61
Fax 021.961.11.91
www.esl-language-school.ch
114-700040



COURS DE LANGUES DE PRINTEMPS & D'ETE

POUR ADOLESCENTS
Angleterre Malte Suisse alémanique
Cours de langue intensif le matin
Activités sportives et excursions variées
Logement moderne avec pension compl.
Prix global avantageux

SEJOURS LINGUISTIQUES
Av. des Alpes 62
1820 MONTREUX
Tél. 021 / 963 65 00
Fax 021 / 963 85 45
slc_mtx@hotmail.com
114-700051/ROC

Soyez à l'aise
en anglais ou en allemand



Oxford Bristol Cambridge Londres Dublin
Boston Sydney Heidelberg Francfort
L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand. Ecoles spécialisées pour adultes, étudiants et jeunes.
6 Avenue de Frontenex, 1207 Genève
Tél 022 787 05 40 Fax 022 787 05 42



114-700049/ROC

Nos prochains cours de cuisine

de 19h à 22h

EGYPTIENNE
Le mercredi 22 mars - Fr. 46.-

DE SAISON «Provençale»
Le jeudi 23 mars - Fr. 53.-

INDIENNE
Le lundi, du 27 mars au 10 avril - Fr. 138.-

de 18h à 21h

ALIMENTATION SAINTE
«Les Céréales»
Le lundi 20 mars - Fr. 40.-

école-club migros

Renseignements/inscriptions
Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 721 21 00
Fax: 032 / 724 26 64

LOISIRS

028-242572

CPLN
Centre professionnel du Littoral neuchâtelois

LE LYCÉE JEAN-PIAGET,
par son Ecole supérieure de commerce et le CPLN
par son Lycée d'enseignement professionnel

souhaitent ouvrir à partir de la rentrée scolaire d'août 2000 une filière de formation unique en Suisse romande.

ECOLE D'INFORMATIQUE DE GESTION

Soit une formation de 4 ans permettant d'obtenir une maturité professionnelle: orientation commerciale et un CFC d'informaticien. Les cours sont dispensés au Lycée Jean-Piaget et au CPLN (LEP).

Admissions
Sont admissibles les élèves promus de 9^e année, section de maturités ou moderne ou ceux ayant réussi le cours de raccordement du Lycée Jean-Piaget. En plus les candidats devront passer un concours d'admission (maths, anglais, français) ainsi qu'un test psycho-technique. Les formulaires d'inscription doivent être retournés au secrétariat du Lycée Jean-Piaget, Beaux-Arts 30, 2001 Neuchâtel.

Séance d'information
Les parents et les élèves sont invités à une séance d'information qui aura lieu:
Mardi 7 mars 2000 à 20 h 00
à l'auditoire du bâtiment des Beaux-Arts 30, à Neuchâtel

Renseignements
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au secrétariat du Lycée Jean-Piaget, Beaux-Arts 30, 2001 Neuchâtel.
Tél. 032 / 717 89 00, Fax 032 / 717 89 09

028-245236/DUO



Pouvons-nous vous amener de nouveaux clients?

Pour faire fructifier vos affaires, nous travaillons d'arrache-pied, car nous possédons le savoir-faire pour vous offrir un conseil global. Nous explorons toutes les possibilités afin que votre annonce saute aux yeux. Vous atteindrez ainsi même les clients dont vous n'auriez jamais osé rêver. A Neuchâtel, vous nous trouverez à la rue St-Maurice 4, tél. 032 729 42 42.

 PUBLICITAS

Football Les champions se retrouvent dès ce soir

La route est encore longue jusqu'au Stade de France, à Saint-Denis, où se disputera la finale de la Ligue des champions, le 24 mai prochain. Après une pause de près de trois mois, les équipes engagées dans la deuxième phase de la compétition se battent pour une qualification en quarts de finale.

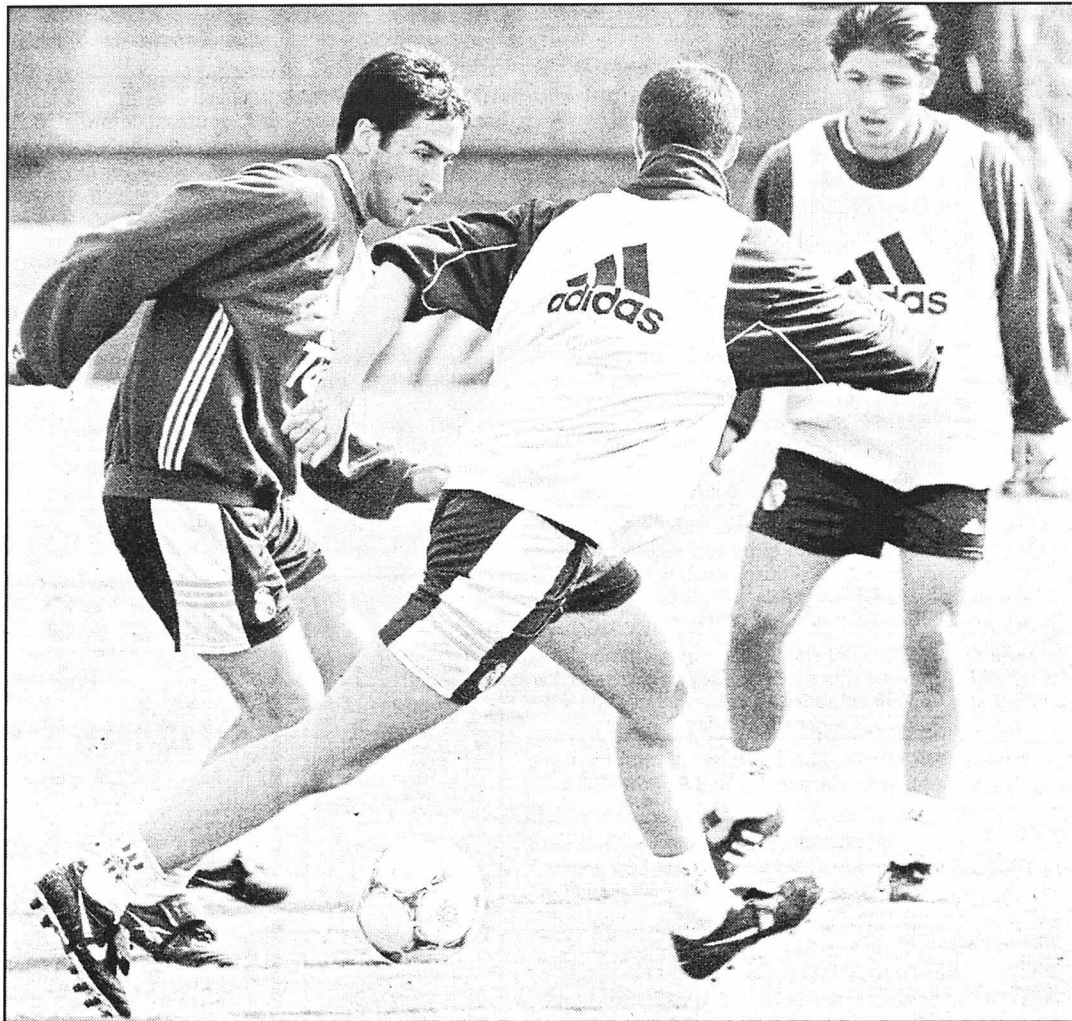
Ce soir et demain, les matches de la troisième journée seront ceux de la dernière chance pour certains clubs, comme Sparta Prague, Dynamo Kiev et Marseille, qui n'ont pas engrangé le moindre point. En revanche, le Real Madrid, qui a réalisé un sans faute au cours des deux premières journées, peut assurer sa qualification en recevant le Bayern Munich.

Ce soir dans le groupe C, le Real Madrid est grand favori. Après ses succès à Kiev et contre Rosenborg à Santiago Bernabeu, il reçoit son plus dangereux rival, Bayern Munich. Les Bavarois entendent bien terminer parmi les deux premiers afin d'être présents en quart de finale.

Dynamo Kiev et Rosenborg, eux, sortent d'une longue période d'hibernation. En Ukraine, seule la victoire est intéressante pour les deux équipes. Du côté norvégien, l'entraîneur Nils Arne Eggen mise beaucoup sur la bonne forme de ses internationaux Bragstad, Strand, Bergdolmo et Carew.

Marseillais diminués

Dans le groupe D, au Vélodrome face à Chelsea, les Marseillais se présentent diminués. Maurice, touché au genou contre Lyon, sera difficilement remplacé en attaque. L'ex-Xamaxien Cyprien se plaint pour sa part d'une elongation. Trois



Raul Gonzalez, Ivan Helguera et Perica Ognjenovic et le Real Madrid attendent le Bayern Munich de pied ferme ce soir. photo Keystone

autres titulaires (Porato, Gallas et Perez) sont également indisponibles.

Lorsque Veron est en verve, la Lazio brille. L'Argentin a accusé une période de méforme. Il a donné des signes de redressement face à Udinese. Il entend bien conduire ses camarades au succès face à Feyenoord.

Barcelone sur ses gardes

Barcelone est sur ses gardes alors qu'il s'apprête à recevoir

le leader du groupe A, demain. Guardiola a rendu un hommage appuyé à Porto: «C'est une équipe très forte que la Ligue des champions transcende». Les Portugais espèrent que leur buteur Jardel, au repos en championnat contre Belenenses, sera en pleine possession de ses moyens. Hertha Berlin peut envisager sa première victoire en recevant Sparta Prague.

Dans le groupe B, Bordeaux sera soumis à une rude pres-

sion à Old Trafford. Sans Duggary (non qualifié), la possibilité de créer une surprise apparaît assez mince. Manchester United, tenant du trophée, vise la première place du groupe, occupée actuellement par la Fiorentina.

Avec un Mijatovic qui a retrouvé son efficacité d'antan, celle-ci semble en mesure de confirmer ses bons résultats lors des deux premières journées. / si

VOLLEYBALL

Première ligue féminine

SAINT-ANTONI - VAL-DE-TRAVERS 2-3
(11-15 15-5 15-10 7-15 15-17)

Les Vallonières prirent le dessus dès le début du match et gagnèrent le premier set. Lors du deuxième, elles furent très perturbées par les services adverses et laissèrent le set sur le score de 15-5. Le troisième set fut serré jusqu'à 10-10, mais les protégées du coach Kari Baur le concédèrent sur le score de 15-10. Il ne restait plus qu'à gagner les deux suivants. Les Neuchâteloises relevèrent la tête pour gagner le quatrième set, ainsi qu'un cinquième très disputé qui se termina en faveur du Val-de-Travers sur le score de 15-7.

Val-de-Travers: Masi, Rub, J. Roy, M. Roy, Vogel, Dubois, Petremand, Schneider, Iervolino, Biselli, Röthlisberger.

ALI

BIENNE - NUC 3-2
(15-9 13-15 15-5 13-15 15-11)

Bien concentrées dès le début de la rencontre, les filles du NUC ont pris l'avantage dans les premiers échanges jusqu'à ce que les Biennoises ne rattrapent leur retard et laissent leurs adversaires sur place. Pas découragées pour autant, le NUC a bataillé ferme afin d'empocher la deuxième manche. Totalement décontenancées par contre dans le troisième jeu, le score a été scellé en un petit quart d'heure seulement.

Même scénario par la suite jusqu'à ce que les Neuchâteloises ne trouvent leur second souffle et ne fassent basculer le score de 12-5 à 13-15 en leur faveur! Cela leur a ainsi permis d'accéder au tie-break, qui a malheureusement tourné en faveur des Biennoises.

NUC: Kennedy, Lecci, Chaillot, Veya, Schori, Rossel, Du Bois, Despland.

Durée du match: 118'.

SEV

Première ligue masculine

BIENNE - COLOMBIER 1-3
(8-15 15-4 8-15 13-15)

Encore une très belle démonstration de volley des Colombins. Très motivés et concentrés, les Neuchâtelois entamèrent ce match de la plus belle des manières. Le retour d'Yvan au bloc dans la formation locale permit de déstabiliser les attaques adverses.

Les Colombins ont été emmenés par Pellanda, qui nous gratifia de missiles en attaque

et stabilisa tout le jeu au filet. A la fin du match le public de Bienne encouragea ses favoris, mais les Colombins ne laissèrent aucune chance à leurs opposants.

Colombier: Hiltbrunner, Diehl, R. Châtelain, G. Châtelain, Meyer, Bruschweiler, Di Chello, Pellanda, Lapaire, Von Buren.

Durée du match: 90'.

PDC

SEMINAR-MURISTALDEN - ENTRE-DEUX-LACS 3-2
(15-6 15-7 8-15 9-15 17-15)

Les joueurs neuchâtelois, très motivés par l'enjeu, menèrent les débats jusqu'à 6-5, puis comme à leur habitude ce fut le trou: déstabilisés par un excellent Schüpbach au service, E2L ne se releva pas, et perdit la manche 15-6, puis la suivante 15-7.

Piqués dans leur orgueil, les visiteurs se ressaisirent, pour avoir un avantage très substantiel de 11-5, puis continuèrent sur leur lancée pour le gain du set (15-8). Décidés à ne pas s'arrêter en si bon chemin, les équipiers de Desclouds s'octroyèrent un nouveau sursis en s'imposant 15-9.

Lors du jeu décisif, Les joueurs de Mayer perdirent un peu de leur combativité et furent rapidement menés 8-3, et après une fin de match à la Hitcock, ils abandonnèrent cette dernière manche 17-15.

Entre-deux-Lacs: Mayer, Heinzelmann, Dubois, Briker, Desclouds, Baurand, Blanc, Müller, Ballif, Tripet.

Durée du match: 105'.

CBN

FRANCHES-MONTAGNES - FRICK 1-3
(15-9 10-15 4-15 9-15)

Malgré un début de match raté, les Franches-Montagnards ont su se serrer les coudes pour rejoindre leurs adversaires au score et ensuite mener les débats pour finalement remporter la première manche.

Durant les deux sets suivants et au début de la quatrième manche, on a pu observer une perte constante de concentration et de cohésion de la part des joueurs du Haut-Plateau, et malgré un dernier sursaut d'orgueil, le match ne pouvait plus échapper aux Argoviens.

Franches-Montagnes: Mailhot, Berger, Anken, Wainsser, Buhlmann, Martinoli, Chevillat, Verardo, D. Moni Bidin, M. Moni Bidin, Farine.

Durée du match: 116'.

JCH

À L'AFFICHE

Ligue des champions, deuxième phase, troisième journée

Groupe A

Demain
20.45 Barcelone - Porto
Hertha Berlin - Sparta Prague

Classement

1. Porto	2	2	0	0	3-0	4
2. Barcelone	2	1	1	0	6-1	4
3. Hertha Berlin	2	0	1	1	1-2	1
4. Sparta Prague	2	0	0	2	0-7	0

Groupe B

Demain
20.45 Fiorentina - Valence
Manchester United - Bordeaux

Classement

1. Fiorentina	2	1	1	0	2-0	4
2. Manchester U.	2	1	0	1	3-2	3
3. Valence	2	1	0	1	3-3	3
4. Bordeaux	2	0	1	1	0-3	1

Groupe C

Ce soir
18.45 Dinamo Kiev - Rosenborg
20.45 Real Madrid - Bayern Munich

Classement

1. Real Madrid	2	2	0	0	5-2	6
2. Bayern Munich	2	1	1	0	3-2	4
3. Rosenborg	2	0	1	1	2-4	1
4. Dinamo Kiev	2	0	0	2	2-4	0

Groupe D

Ce soir
20.45 Lazio - Feyenoord
Marseille - Chelsea

Classement

1. Chelsea	2	1	1	0	3-1	4
2. Lazio	2	1	1	0	2-0	4
3. Feyenoord	2	1	0	1	4-3	3
4. Marseille	2	0	0	2	0-5	0

Coupe de l'UEFA Une affiche alléchante

Le match opposant la Juventus à Celta Vigo constitue l'affiche la plus alléchante des huitièmes de finale aller de la Coupe de l'UEFA qui s'étale sur deux journées (aujourd'hui et jeudi).

Aujourd'hui, Parme - Werder Brême et Slavia Prague - Udinese ouvrent les feux. Humilié en championnat par la Fiorentina (0-4), Parme, tenant du trophée, est en quête de rachat avec la venue de Werder Brême. En championnat de Bundesliga, le club de l'international suisse Raphaël Wicky - forfait pour une blessure au dos - s'accroche à sa quatrième place, qualificative pour la Ligue des champions.

Tombeur de Lausanne au premier tour, Celta Vigo avait humilié Benfica (7-0) en seizièmes de finale. Les Galiciens restent toutefois sur un revers en championnat d'Espagne ce week-end (défaite 1-2 à Saragosse). Mais jeudi, les Espagnols sont tout à fait capables de donner une ré-

plique de qualité à la Juventus. Les Italiens, en tête du calcio avec la meilleure défense (11 buts encaissés en 23 parties) ont séduit, dimanche soir, devant l'AS Roma (2-1). A la mi-décembre, l'UEFA avait déjà procédé au tirage au sort des quarts de finale qui auront lieu les 16 et 23 mars et dont voici l'ordre des rencontres: Majorque-Monaco - Borussia Dortmund - Galatasaray, Arsenal-La Corogne - Parme-Werder Brême, Juventus-Celta Vigo - Atletico Madrid-Lens et AS Roma-Leeds - Slavia Prague/Udinese. / si

À L'AFFICHE

Coupe de l'UEFA, huitièmes de finale (aller)

Aujourd'hui
16.00 Slavia Prague - Udinese
18.00 Parme - Werder Brême
Demain
18.00 AS Roma - Leeds
19.30 Borussia Dortmund - Galatasaray
20.15 Atletico Madrid - Lens
20.45 Juventus - Celta Vigo
21.00 Arsenal - La Corogne
21.30 Majorque - Monaco

BRÈVES

FOOTBALL

Mohammed VI reçoit la Fifa

Le roi Mohammed VI a reçu, à Marrakech, une commission de la Fifa venue au Maroc s'enquérir des infrastructures sportives du royaume, candidat à l'accueil de la Coupe du monde 2006. Le Brésil, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Afrique du Sud sont également candidats à l'accueil de cette compétition. / si

Propos racistes

L'entraîneur de Bari (D1 italienne), Eugenio Fascetti, devra comparaître devant la commission disciplinaire de la Fédération italienne (FIGC) pour propos racistes. Fascetti avait tenu dimanche des propos racistes et insultants envers les Français d'origine sénégalaise du Torino, Djibril Diawara, au terme du match de la 23e journée du Championnat d'Italie, Bari - Torino (1-1). / si

Benfica fessé

Portugal, 23e journée: Estrela Amadora - Benfica 3-0. Classement: 1. Porto 23-51. 2. Sporting Lisbonne 22-48. 3. Benfica 23-47. Puis: 8. Estrela Amadora 23-31. / si

Succès canadien

Los Angeles (Californie), Gold Cup, finale: Canada - Colombie 2-0 (1-0). Buts: 45e Davos 1-0, 68e Corazzini (penalty) 2-0. / si

CYCLISME

Dossiers à la fédération

Les dossiers de dopage en possession du Comité olympique italien (CONI) concernant l'ancien coureur Tony Rominger et Beat Zberg ont été transmis à la Fédération cycliste suisse. En fonction des règlements internationaux (UCI), c'est à la FCS de prendre les sanctions qui pourraient s'imposer après l'analyse des documents. Rominger, qui ne court plus pourrait être mis à l'amende, alors que l'ainé des Zberg risquerait une suspension. / si

TENNIS

Rosset remonte

L'ATP et la WTA ont publié leurs nouveaux classements. Grâce à sa victoire au tournoi de Londres, le Genevois Marc Rosset a gagné 17 places dans le classement ATP, de nouveau emmené par André Agassi. Rosset pointe désormais à la 45e place. Dans le classement annuel, Rosset est cinquième. Chez les dames, Martina Hingis reste en tête devant Lindsay Davenport. / si

Seles: retour gagnant

L'Américaine Monica Seles a parfaitement réussi son retour à la compétition en remportant le tournoi WTA d'Oklahoma City aux dépens de la Française Nathalie Dechy, battue 6-1 7-6 (7/3) en finale. / si

Basketball BBCC: un match demain soir

Pour les basketteurs chauds-foniers, le 1er Mars aura une saveur particulière: l'équipe de Pierre-Alain Benoît recevra en effet Nyon demain soir au Pavillon des sports.

«Comme nous approchons de la fin du troisième tour, il nous était impossible de renvoyer ce match, précise Pierre-Alain Benoît. Nous allons au devant d'un match difficile, ce d'autant plus que la situation se complique. La lecture des résultats a quelque chose de bizarre. Comme si tout le monde voulait notre peau, arbitres compris en certaines circonstances...»

Reste qu'il faudra bien essayer de battre Nyon. «histoire d'éviter de jouer toute notre saison en un match, en l'occurrence samedi à Cossonay» précise Benoît. Et d'ajouter:

«Nyon dispose depuis peu d'un renfort étranger, mais il n'est jamais aisé de se déplacer dans notre salle en semaine. Alors sait-on jamais...»

PAB inscrira sur la feuille de match les mêmes joueurs que samedi à Meyrin.

RTY

GAINS

Sport-Toto

1 x 13	Fr. 97.428,90
86 x 12	453,20
1195 x 11	24,50
7804 x 10	3,70

Toto-X

8 x 5	Fr. 1225,40
479 x 4	20,50
6668 x 3	2,30

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 90.000.- / si

À L'AFFICHE

LNB masculine

Demain soir
20.15 La Chaux-de-Fonds - Nyon

BANCO JASS

♥ 10 ♦ 6, 8, 10, D
♣ 6, 9, R ♠ 10, V, D, A



Délai: l'avant-veille à 12 h.

Paraît dans L'Express et L'Impartial

123'000 lecteurs (contrôle REMP)



Tél. 032/729 42 42



Fax 032/729 42 43



bazar.ch/01



PUBLICITAS SA
Rue Saint-Maurice 4
2001 Neuchâtel

Immobilier à vendre



FRANCE, grande ferme, 7 pièces, 20000 m² en prés, forêt, source, 25 minutes frontière. Fr. 220000.-. Fax + tél. 032 926 05 62. 132-067451

LA CHAUX-DE-FONDS, quartier Nord spacieux 4 1/2 pièces, 138 m², dans PPE sympathique et saine financièrement. Toutes les commodités à proximité et à 10 minutes à pied de la Gare. Possibilités de garage individuel. Pour traiter Fr. 350000.-. Professionnel s'abstenir. Écrire sous chiffres F 132-067698 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

LE LANDERON, à vendre, appartement 4 1/2 pièces, 110 m² environ. Dans petit immeuble de 6 appartements, cheminée de salon, grand balcon, proche des transports. Tél. 079 239 84 60. 028-236451

LA CHAUX-DE-FONDS, à 5 minutes du centre-ville, dans le calme et la verdure, un grand chalet avec 920 m² de terrain. Écrire sous chiffres à: L 132-067278 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Immobilier à louer



LA CHAUX-DE-FONDS, duplex 2 1/2, 100 m², beaucoup de cachet, cheminée, poutres apparentes. Libre 1er avril. Loyer Fr. 1090.-. Tél. 022 771 30 37 le soir. 018-630024

CORNAUX, 4 pièces, salle de bains, WC séparés, garage et place de parc. Fr. 930.- charges comprises. Tél. 032 757 37 47. 028-245369

LA CHAUX-DE-FONDS, Jardinière 137, 3 1/2 pièces rénové, cuisine agencée, balcon. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-065715

LA CHAUX-DE-FONDS, Charrière 24, locaux pour garage, 125 m² avec vitrine et 315 m² au sous-sol. Libres dès le 1.7.2000 ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-066432

LA CHAUX-DE-FONDS, Bel-Air 14, 2 pièces, cuisine aménagée. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-066433

LA CHAUX-DE-FONDS, David-Pierre Bourquin 1, spacieux 4 pièces, cuisine agencée, 2 grands balcons. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-066605

LA CÔTE-AUX-FÈES, appartement 3 pièces, 95 m², cuisine, salle de bains, éventuellement garage, chauffage général. Fr. 350.- + charges Fr. 100.-. Fax/tél. 032 731 51 87. 028-245367

LE LOCLE, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3 pièces, cuisine agencée, cuisinière vitrocéram, hotte, frigo, lave-vaisselle, lave-linge, 2 salles d'eau, accès direct petit jardin privé + place de parc et 3 pièces semblable au 1er étage, avec balcon, ascenseur. Tél. 032 931 28 83. 132-065744

LE LOCLE, rue J.-J. Huguenin, 2 et 4 pièces, cuisines agencées, buanderie dans l'immeuble, petit jardin. Tél. 032 931 28 83. 132-065750

LE LOCLE centre, 1er étage, immeuble tranquille, proche transports, grand et charmant 2 1/2 pièces, tout confort, libre 1er avril. Fr. 580.- + charges. Tél. 032 846 33 51. 028-244759

LE LOCLE, superbes appartements 2 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, cuisine agencée, cave. Tout confort. Libres tout de suite. Tél. 032 931 14 23. 132-066223

NEUCHÂTEL, près du centre, agréable appartement moderne, 170 m² + terrasses, vue sur lac et Alpes, grand living avec cheminée, 3 chambres, 2 salles de bains, tout confort, dégageant. Fr. 2500.- + Fr. 450.- de charges. Tél. 032 751 32 46. 028-245054

NEUCHÂTEL, 1er avril, lumineux 2 pièces, cuisine agencée, salle de bains, cave, galetas, Fr. 860.- charges comprises. Tél. 021 791 14 48. 022-001332

NEUCHÂTEL, studio avec grande cuisine agencée + baignoire. Fr. 570.- charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 032 730 63 21. 028-245308

NEUCHÂTEL, Portes-Rouges 141, 3 pièces, 3e étage, cuisine agencée, balcon avec vue sur lac, cave + galetas. Pour le 1er mai 2000. Tél. 079 240 71 53. 028-245302

PESEUX, appartement 2 pièces avec place de parc, dans quartier tranquille. Fr. 815.- charges comprises. Libre dès 01.04.00. Tél. 024 445 37 75, le matin. 028-245353

SERRIÈRES, local sous-sol, 70 m². Fr. 291.-. Tél. 079 204 27 23. 028-245363

SAINT-AUBIN, appartement subventionné, 2 1/2 pièces, cuisine agencée, balcon, vue sur le lac. Fr. 824.- charges comprises. Tout de suite ou à convenir. Tél. 032 835 22 40, privé - 032 836 37 07, prof. 028-245233

STUDIO meublé ou non Neuchâtel, Gouttes d'Or 70, avec ou sans place de parc, à louer ou à vendre. Tél. 079 219 50 60. 022-798808

LA CHAUX-DE-FONDS urgent, joli studio meublé, au centre-ville, coin tranquille. Fr. 430.- charges comprises. Libre tout de suite. Tél. 032 913 24 62 / 076 339 68 42. 132-067717

Immobilier demandes de location



FAMILLE avec 1 enfant cherche pour fin juin, 3 1/2 - 4 1/2 pièces, à Marin. Tél. 032 721 12 59. 028-244483

LA CHAUX-DE-FONDS ou littoral neuchâtelois. Je cherche un duplex-loft ou grand local sans paroi. Situation tranquille. Offre par fax au 032 910 90 54. 132-067710

NEUCHÂTEL, cherche à louer 2-2 1/2 pièces, cuisine agencée, calme, pour jeune femme non fumeuse. Tél. 078 629 88 31. 028-244943

Animaux



CHIOTS LABRADOR à vendre, pure race, sans papier, vaccinés, vermifugés. Tél. 032 461 31 18. 165-764376

A vendre



À VENDRE machines d'occasion à polir le verre. Fax + tél. 01 923 24 00 (entre 9-12 et 14-17 heure). 043-012568

MACHINE à laver le linge + séchoir, 2 tables en bois massif, 1x3 m x 0,70 / 1x3,40 x 0,70, diverses machines de jardin, 1 fraiseuse à neige. Tél. 032 853 38 38. 028-245310

PENDULE NEUCHÂTELOISE Zénith, année 60. Fr. 2000.-. Tél. 032 932 10 08. 132-067702

SALON CUIR bleu marin, 2 et 3 places. Fr. 300.-. Tél. 032 731 18 38. 028-245383

1 FOUR électrique à encastrer, norme 60/60, avec table de cuisson, 3 plaques et 1 évier en inox. Fr. 300.-. Tél. 032 846 14 72. 028-245379

4 PNEUS NEIGE sur jante alu, pour BMW E36. Fr. 500.-. Tél. 032 730 53 70. 028-245352

Rencontres



ECOUTEZ 250 coeurs à prendre! Tél. 032 566 20 20 (orientations 24/24). 022-000607

Demandes d'emploi



FEMME, 35 ans, formation télé-opératrice Swisscom cherche emploi 30%, étudie toutes propositions, autres branches également. Tél. 032 841 51 72. 028-245336

FERBLANTIER avec maîtrise cherche changement de situation. Ouvert à toutes propositions. Écrire sous chiffres V 132-067714 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE HOMME avec permis poids lourd cherche travail. Écrire sous chiffres M 132-067688 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

NETTOIE appartements, shampoing tapis, escaliers, débarras. Tél. 032 968 98 22. 132-054478

POLISSEUSE boîtes or uniquement, expérience depuis 27 ans, recherche changement de situation. FAX 032/ 926 80 27. 132-067692

Offres d'emploi



CHERCHONS DAME avec expérience pour quelques heures de ménage par semaine, voiture indispensable. Région Le Locle. Tél. 032 931 72 41. 132-067665

DAME de confiance pour nettoyages, 5x1 heure, le matin à Corcelles. Tél. 032 731 05 05, de 13 à 14 heures. 028-245095

URGENT cherche étudiant(e) pour leçons de soutien de maths, niveau 6e année. Tél. 032 731 93 27 / 731 25 22. 028-245360

Véhicules d'occasion



À BON PRIX, achète autos, bus (accidentés). Etat sans importance. Tél. 079 60 60 946 - 032 753 05 48. 028-245190

AUDI 80 AVANT break TDI, noir métallisé, 12.95, 148 000 km, 1re main, carnet de service, garantie, climatisée, toutes options, état de neuf. Valeur neuve Fr. 42 000.-, cédée Fr. 17 000.-. Tél. 079 212 18 12. 028-245403

MITSUBISHI COLT de première main, modèle 1995, 68 000 km, avec roues été + hiver, gris métal. Fr. 4500.-. Tél. 032 968 73 57 dès 19 heures. 132-067716

OPEL VECTRA B 2.0i GT, 04.96, 72 000 km, toutes options. Fr. 14 500.-. Tél. 079 279 25 41. 132-067460

SCOOTER SUZUKI AN 125, 11 000 km, 1995, état neuf. Fr. 2300.-. Tél. 078 636 50 72. 028-245370

VW POLO COUPÉ 1000 ccm, 1987, bleue, expertisée, fr. 2500.-. Tél. 079 301 38 82

Vacances



CASLANO, Lac de Lugano, maisonnettes et appartements de vacances à louer. Tél. 091 611 80 81. 024-233670

HÔTEL PRANPRAS, 3961 Chandolin vous offre vacances ski dès 3 jours en demi-pension. Prix par personne Fr. 75.- à Fr. 95.-. Tél. 027 475 12 68 - fax 027 475 50 05. 036-376347

Divers



À DOUDINE, ma petite grenouille que j'aime plus que tout au monde. Ne t'inquiète pas pour les études, 4 ans, ça passe vite! Je sais que tu vas briller et puis Hippo et moi seront toujours là pour toi. Ciao Caro, je t'embrasse... à ce soir.

AVONS SOLUTION aux problèmes de débarras et nettoyages. Tél. 079 607 95 79. 028-245257

CANNAGE ET REMPLAGE de chaises. Atelier de Prébarreau, Tunnels 38 - 2000 Neuchâtel. Tél. 032 730 26 70. 028-242281

DÉMÉNAGEMENTS. Livraisons. Transports. Philipoz J.-L. Tél. 079 606 05 81. 132-066109

GÉRANCE PPE cherche mandats. Excellentes références. Tél. 032 914 70 85 / 853 35 50, soir. 028-240718

IMPÔTS, ne bougez plus, je viens la remplir chez vous avec compétence. Prix intéressant. Tél. 079 417 11 30. 028-241835

2000 FAMILLES POUR L'AN 2000. Organisation Internationale d'échange culturel. ICYE, cherche des familles d'accueil bénévoles pour une période de 3 semaines à 11 mois, dès août 2000. icye: Tél. 031 371 77 80. email: icye@datacomm.ch - www.icye.ch 028-243643

AVIS DIVERS

SUITE AU CHANGEMENT!

Nous vendons beaucoup de cuisines d'exposition incl. appareils intégrés de marque

salles de bains d'exposition

à des prix incroyablement bas.

Nous rendre visite en vaut vraiment la peine. Rappelez-vous d'amener les mesures. Sur demande aussi conseil à domicile.

FUST La Chaux-de-Fonds
Bvd. des Eplatures 44
CUISINES/SALLES DE BAINS Tél. 032/926 16 50

4x4 143-721247

Station Thermale Suisse

THERMALP
LES BAINS
D'OVRONNAZ

NOUVEAU:
3^e bassin à l'extérieur

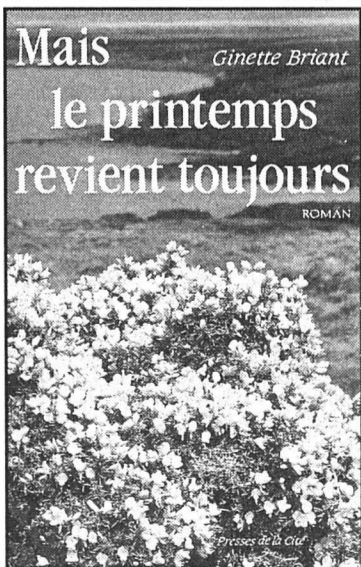
1 bassin intérieur à 32° C

2 bassins extérieurs à 35/36° C

OFFRES SPÉCIALES

<p>Vacances thermalisme-montagnes dès Fr. 465.- par personne</p> <p>Logement 7 jours dans un appartement ou studio sans service hôtelier 7 petits déjeuners buffet Entrée libre aux bains thermaux 1 sauna-hammam 1 soirée raclette ou 1 menu santé</p>	<p>Ski-bains dès Fr. 496.- par personne</p> <p>Logement 6 jours dans un appartement ou studio sans service hôtelier Entrée libre aux bains thermaux 2 saunas-hammam 6 jours abonnement de ski 1 séance solarium 14 minutes</p>
--	---

Tél. 027/305 11 11 Fax 027/305 11 14 www.thermalp.ch



Mais le printemps revient toujours

Marina, qui se sentait mal, courut jusqu'aux fenêtres qu'elle ouvrit toutes grandes. Un instant, elle respira à pleins poumons l'air embaumé dont le printemps imprégnait St James's Park. Les senteurs étaient décuplées par l'approche du crépuscule qui fardait de rose le contour des maisons. La jeune femme porta une main à son cœur, car une voiture venait de s'arrêter devant le perron. Une élégante en descendit.

— Katherine! s'exclama la duchesse, que cette visite réjouissait. Mrs. O'Shea était en effet une personne dont Marina pouvait espérer des conseils judicieux et désintéressés. Elle se précipita pour l'accueillir, tout de suite frappée par l'air de profonde tristesse qui paraissait accabler son amie.

— Nous venons d'être informés d'un affreux malheur! lança celle-ci. Lord Frederick Cavendish et Mr. Burke ont été assassinés à Phoenix Park!
— Assassinés!
Les yeux agrandis par la terreur, Marina saisissait parfaitement ce que cela signifiait pour les rapports de l'Irlande et de l'Angleterre. En quelques mots brefs, Kathie la mit au courant des faits.
— Mr. Gladstone m'a aussitôt avertie. Outre l'horreur de ce double crime, vous savez ce que cela signifie pour Charles. Il est d'ores et déjà prêt à donner sa démission. Avoir lutté si longtemps pour en arriver là!
Elle pleurait. Marina la reconforta du mieux qu'elle le put, sans se douter un seul instant qu'Alec, pour une autre raison d'ailleurs, avait lui aussi succombé.

La nouvelle ne lui parvint que le lendemain matin par le ministère, puis par les journaux. Le choc qu'elle en éprouva la renseigna sur la qualité de son affection pour cet époux qu'elle connaissait si peu, au fond. Ainsi, Macha n'avait pas menti. Alec se trouvait bien à Dublin au moment de l'attentat perpétré contre les deux principaux collaborateurs du nouveau gouverneur. Marina se demanda s'il avait vraiment participé à cette expédition mortelle. Quelque chose se révoltait en elle à cette idée.

Un soir de fête

Quelle ambiance!

Y'a pas à dire, les play-off, cela donne des idées. Samedi dernier, les Mélézes ont ainsi connu une de ces soirées «show» qui font - aussi... - la magie du hockey sur glace. Tout a commencé par l'entrée des artistes du lieu, qui sortent désormais d'une ruche enfumée. Ce sont ensuite les humoristes Cuche et Barbezat qui y sont allés de leur contribution, donnant notamment le coup d'envoi, pour le plus grand plaisir de M. Bertolotti. Plus tard, alors que Pierre-Alain Ançay avait inscrit le but de la libération, les entraîneurs des deux formations ont été récompensés, sans que l'on comprenne pourquoi, ni par qui. Dommage! La faute une fois encore à cette fichue sono dont on ne répétera jamais assez qu'elle n'est pas à la hauteur des ambitions du HCC.

Reste que la soirée fut belle!

La frustration du tsar

Les inconditionnels du HCC auront fait le constat d'eux-mêmes: Valeri Shirajev ne marque plus. Sa dernière réussite remontant au 22 janvier dernier face à Grasshopper, l'Ukrainien est donc muet depuis neuf matches. D'où une légitime frustration. «J'ai besoin de marquer, mais j'ai perdu le feeling, se lamentait-il samedi dernier. Rien que ce soir, j'aurais dû inscrire trois buts...» La malchance - il a visé le cadre du but - et un certain Beat Aebischer en ont décidé autrement.

Et si c'était pour ce soir à Olten?

Retrouvailles

Pour Valeri Shirajev, les affrontements avec Olten sont à chaque fois prétexte à des retrouvailles un peu particulières avec les deux Russes du Kleinholz. «Avant chaque match, nous échangeons un petit regard, sans vraiment nous adresser la parole. Néanmoins, je les connais tous les deux pour les avoir côtoyés dans diverses sélections. D'une manière générale, ce sont des gars sympathiques et corrects sur la glace. Avec eux, il n'y a jamais de coups tordus comme c'est trop souvent le cas avec les Canadiens» raconte le capitaine du HCC.

Qui espère néanmoins que ces retrouvailles s'arrêteront définitivement ce soir.

Le SOS d'Ançay

C'est fort logiquement que Pierre-Alain Ançay et Beat Aebischer ont été désignés meilleur joueur de chaque équipe au terme du troisième acte de ce quart de finale. L'un et l'autre sont donc repartis des Mélézes avec du café et des tasses, offerts par l'un des sponsors du HCC. «C'est bien joli, constatait le Valaisan. Mais comment vais-je faire pour le mouder ce café? Je n'ai pas de machine...»

Le SOS est lancé!

Des profiteurs

On peut le parier sans grand risque: les hockeyeurs d'Olten feront tout ce soir pour revenir une fois encore aux Mélézes. Ce n'est pas tant qu'ils apprécient l'endroit, mais ils y sont plutôt bien accueillis, par Michel Gigon notamment. «Ils sont presque tous passés vers moi pour faire aiguïser leurs patins, racontait samedi le chef matériel du HCC. D'ordinaire, ce sont deux voire trois joueurs qui ont recours à ce genre de service que l'on rend volontiers. Mais là, cela fait vraiment beaucoup...»

Du coup, on en arrive à se dire que les Soleurois sont de vilains profiteurs...

JFB

En coulisses Les bénévoles ont abattu un travail de titans

En Tupolev? Non, en Boeing

L'une des craintes du président du comité d'organisation de la MegaMicro Jean-Bernard Vuille était de ne jamais voir arriver Alexei Prokurov. «Depuis que j'ai appris qu'il voyageait avec l'Aeroflot, je ne suis pas tranquille» expliquait-il vendredi à La Brévine. Mais quelques minutes plus tard, la voiture pilotée par Jean-Claude Chautems a fait son apparition, avec le Russe sur le siège du passager. «Vous avez voyagé en Tupolev?» a demandé Vuille à «Proku». Et ce dernier lui a répondu: «Non, en Boeing».

Quant à savoir si c'est la seule explication au fait qu'il n'y ait pas eu de drame aérien...

Regonflés à bloc

Vendredi soir, certains organisateurs avaient le moral dans les talons, après l'officialisation du raccourcissement de la MegaMicro de 65 à 35 km. «Mais nous habitons une région où la solidarité n'est pas un vain mot, se réjouissait Jean-Bernard Vuille. Et tout le monde est reparti gonflé à bloc. Dans la nuit de vendredi à samedi, ils ont été nombreux à travailler dans la zone du Pénitencier et à accumuler les tas de neige. Certains sont aussi partis chercher du ciment à neige

en Valais. Et beaucoup de personnes se sont spontanément annoncées samedi matin pour nous donner un coup de main. En tout, nous étions plus de 300 à fonctionner durant ce week-end.»

Tous peuvent être remerciés.

Le président coupe la ligne

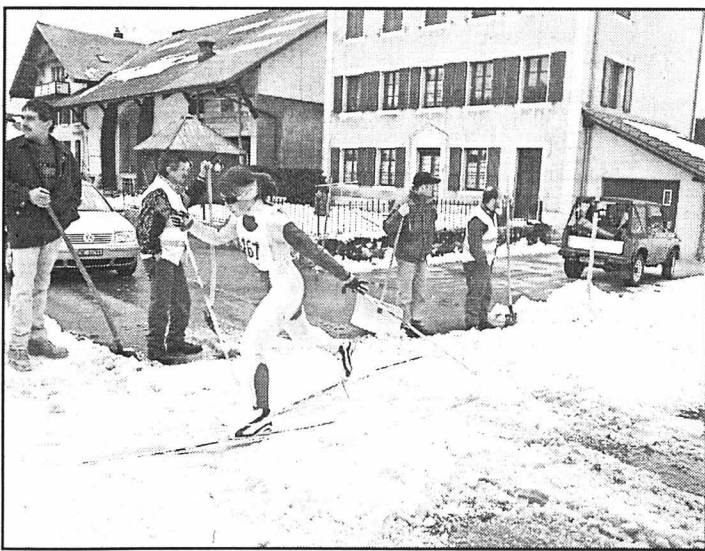
Samedi après-midi, à la MegaJunior, Jean-Bernard Vuille était accompagné de son chien. Celui-ci a fait une frayeur aux personnes qui surveillaient la ligne d'arrivée, puisqu'il a failli couper la ligne, donc la cellule électronique. Le chien a pu être arrêté à temps... mais pas le président!

Tout le monde peut oublier les règles les plus élémentaires à suivre dans une zone d'arrivée.

«Vous usez la neige...»

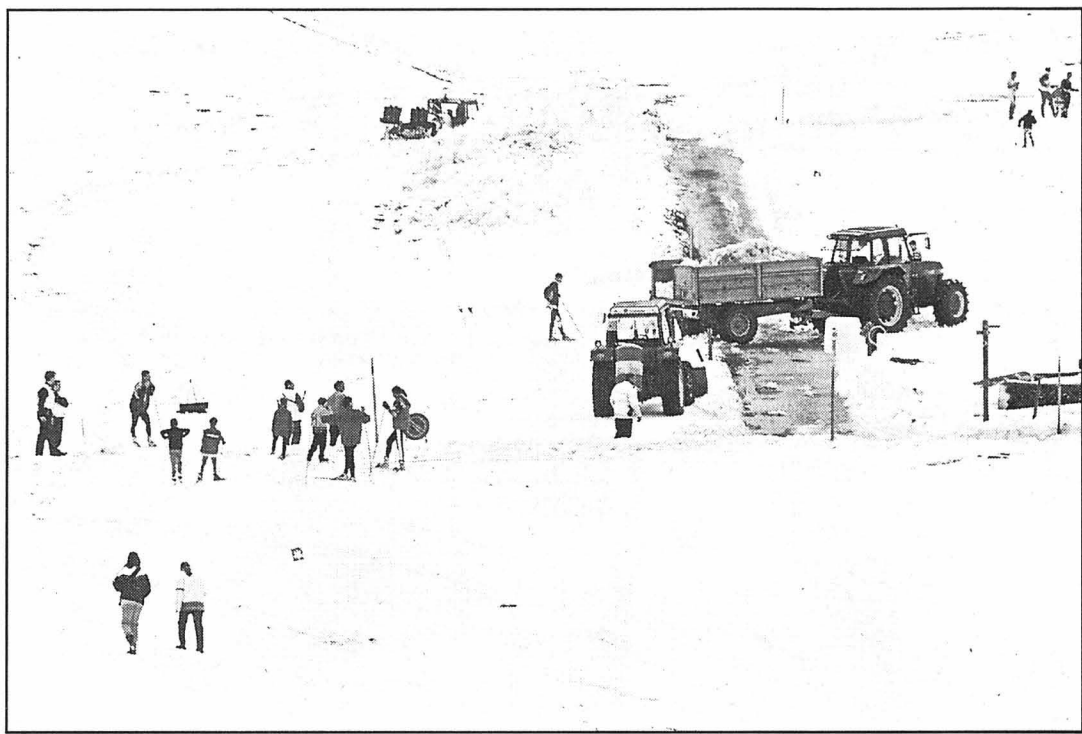
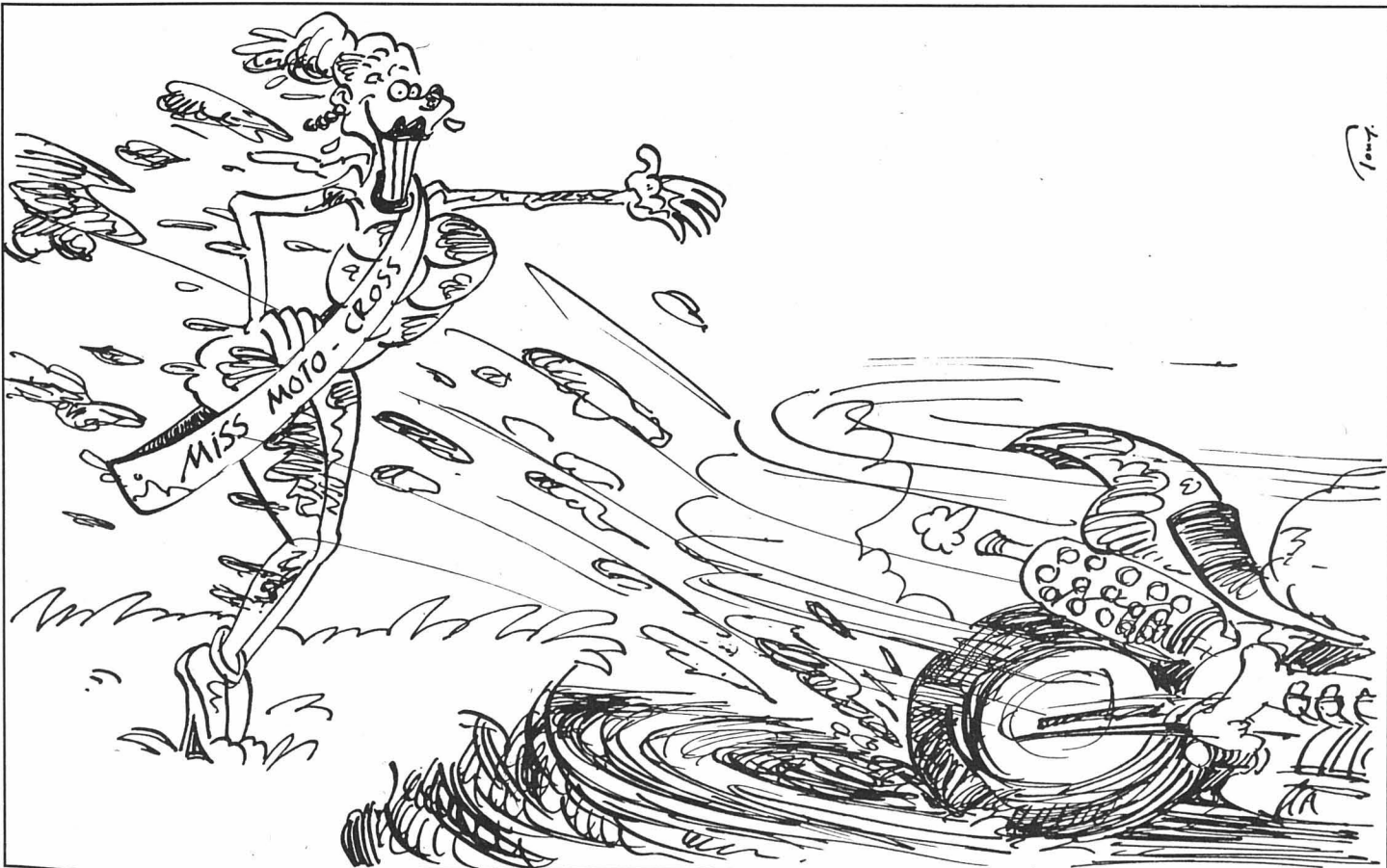
Samedi toujours, plusieurs enfants ont commencé une bataille de boules de neige près de l'arrivée. Certaines personnes, visées - et touchées - par les bambins, s'en sont plaintes auprès du speaker. Qui a aussitôt enclenché son micro: «Les enfants, arrêtez de lancer des boules de neige. D'abord, ça ne se fait pas. Ensuite, vous usez la neige. Et comme il n'y en a déjà pas trop...»

MegaMicro



Quand la neige n'est pas tombée en suffisance, il n'y a qu'à en ajouter sur la route!

photo Leuenberger



Samedi, tout le monde a mis la main à la pâte dans la région de La Brévine.

photo Leuenberger

Une formule qui a fait rire l'assistance.

«Si j'avais su...»

Christophe Frésard n'a donc pas disputé le Critérium nocturne de La Chau-du-Milieu.

«J'ai commencé un régime dissocié en prévision de mes prochaines courses, et cette manière de faire est très fatigante, expliquait-il. Pour bien suivre ce régime, vendredi était un jour sans course. Cela étant, la course ayant été ramenée à 35 km, cela changeait les données. Si je l'avais su plus vite, je n'aurais pas agi de cette manière et je serais venu

disputer le Critérium avec Prokurov.»

Mais voilà, la nouvelle n'est tombée que tard vendredi...

Borel: ski cassé

Sébastien Borel n'était pas très content au sortir de sa course. Le skieur du SC La Brévine montrait la pointe cassée de son ski pour expliquer son énervement: «Déjà que je n'avais pas un bon ski, en plus j'ai cassé l'une de mes lattes sur le ski d'un autre concurrent. J'ai adoré...»

Il y a des jours où il vaut mieux rester chez soi. Mais lorsqu'on est Brévinier, il

est difficile de ne pas prendre le départ de la MegaMicro.

Le numéro 2001

Le président du Conseil d'Etat Pierre Hirschy a évidemment tenu à participer à la MegaMicro (il a terminé au 222e rang, à un peu plus de 35 minutes d'Alexei Prokurov). Détail croustillant: il portait le dossard 2001. Une personne n'a pas pu s'empêcher de lui demander s'il n'avait pas réussi à avoir le 2002, l'Exposition nationale ayant été repoussée d'un an.

L'allusion était facile.

RTY

Arrêtez la musique!

Dur pour les oreilles

Le football en musique, ce n'est pas vraiment ça. Et surtout si la musique en question est en fait un amas de bruit. Samedi à la Maladière, le «DJ» de service avait de drôles de goûts. Mais la démocratie, c'est aussi ça. On sait qu'il en faut pour tout le monde. Seulement, au coup d'envoi du match Neuchâtel Xamax - Delémont, ces horribles sons ont accompagné les premières touches de balle. Dix secondes, vingt secondes, et toujours ce satané boucan! Les spectateurs assis dans les tri-

bunes ont fini par craquer. «Arrêtes ta musique de m...» s'est écrié l'un d'eux. Au bout de 44 secondes, le calvaire s'achevait enfin sous des applaudissements nourris.

Encore merci pour nos oreilles.

Deux remplaçants

Et si Delémont ressemblait à Ajoie II? On sait que la réserve ajoutée se déplace avec un effectif «limite-limite». Un gardien, trois défenseurs, cinq attaquants: même pas de quoi former deux blocs. Samedi, sur le banc jurassien, on a dénombré trois éléments, dont

un gardien remplaçant. C'est peu et bizarre à la fois pour une rencontre amicale où, souvent, les entraîneurs en profitent pour faire évoluer tout leur monde. «On a passablement de blessés, a commenté Christian Mathez, le directeur technique des SRD. Et nous n'avons pas jugé utile de faire appel à des espoirs pour ce match.»

A chacun son point de vue.

Le challenge de Blaesi

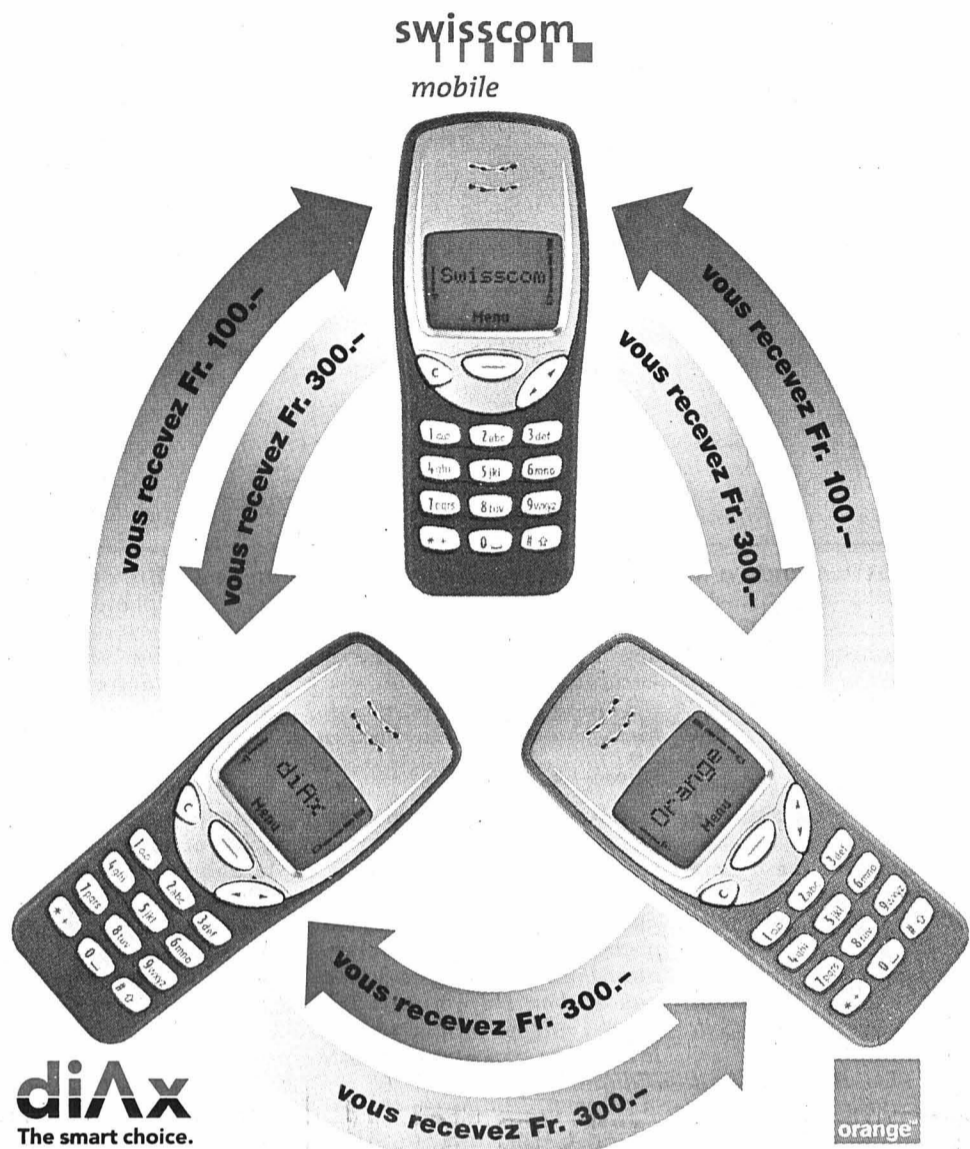
Son passage à La Charrière n'avait pas débouché sur une réussite totale, mais Steve Blaesi continue à croire en sa bonne étoile. Celui qui a disputé le premier tour avec Bévilard (2e ligue) vient d'être enrôlé par Delémont comme gardien remplaçant. Sauf blessure d'Inguscio, Blaesi n'a pas beaucoup de chances de disputer cette saison un match de Ligue nationale, mais le jeu en vaut quand même la chandelle. Le bougre y croit en tout cas dur comme fer. Les dirigeants delémontains misent beaucoup sur la carte régionale puisqu'ils ont «repris» leur junior Grégory Tièche au FC Moutier. Quant au Yougoslave Stojanovic, testé contre Neuchâtel Xamax, il ne fera pas de vieux os à La Blancherie, malgré son but chanceux inscrit contre les «rouge et noir». «Ces joueurs qui viennent, qui repartent, qu'on teste, qui ne sont pas en condition, c'est vraiment quelque chose» s'est exclamé un responsable jurassien, désabusé.

Un «quelque chose» ironique, qui signifie surtout n'importe quoi.

GST

Changer de réseau mobile, conserver le même numéro et encaisser jusqu'à 300.- francs!

Plus de grincements de dents au changement de réseau: vous pouvez conserver votre numéro et décider de l'offre qui vous conviendra le mieux.



Une sensationnelle offre de changement!

Vous entrez chez mobilezone:

de Swisscom à diAx, vous recevez	Fr. 300.-*
de Swisscom à Orange, vous recevez	Fr. 300.-*
de diAx à Orange, vous recevez	Fr. 300.-*
d'Orange à diAx, vous recevez	Fr. 300.-*
de diAx à Swisscom, vous recevez	Fr. 100.-*
d'Orange à Swisscom, vous recevez	Fr. 100.-*

Remise à l'achat d'un nouveau portable ou *Bon que vous pourrez encaisser après 6 mois révolus d'abonnement (il vous suffit de présenter la dernière facture de votre ancien réseau ainsi que la sixième du nouveau). Prix de la carte SIM: Fr.40.-.

Comparez les prix des différents réseaux mobile sur Internet sous: www.comparis.ch.

Vous pouvez conserver votre propre numéro, préfixe inclus(076, 078, 079), en changeant de réseau grâce à la garantie de portabilité de numéro entrant en vigueur le 1^{er} mars 2000.

mobilezone vous conseille volontiers (et vous recevez en supplément jusqu'à 300.- francs de notre part). Cela fonctionne comme suit:

1. Présenter la dernière facture de votre réseau actuel.
2. Conclure un abonnement de 6 mois avec un nouveau réseau.
3. Signer le formulaire de transfert de numéro.
4. Payer la carte SIM (Fr.40.-).
5. Recevoir le bon.
5. Attendre la commutation de numéro.
6. Téléphoner meilleur marché.

mobilezone
the best for communication

Bienne, Loeb, Nidaugasse 50, Delémont, Avenue de la Gare 42, Fribourg, Bd. de Pérolles 11, Genève, EPA, Centre Commercial, Meyrin, Genève, Place Chevelu, Rue Rousseau 2, Genève, EPA, Rue de la Croix d'Or 4, Genève, EPA, Rue de Carouge 12, Lausanne, Rue Mauborget 12, Lausanne, Rue de Bourg 17, La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 33, La Chaux-de-Fonds, bd des Eplatures 20, Morges, Grand Rue 10, Neuchâtel, EPA, Rue des Epancheurs 3, Sierre, Avenue de Général Guisan 11, Sierre, Centre Commercial, Signy, Centre Commercial. Autres filiales à Arbon, Baden, Bâle, Balerna, Berne, Berthoud, Dietlikon, Egerkingen, Heimberg, Lucerne, Oftringen, Rapperswil, Regensdorf, Schaffhouse, St. Gall, Weinfelden, Winterthour, Zurich, Zoug.

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

À LOUER tout de suite ou à convenir à Montet/Cudrefin, route de Vallamand Petit immeuble, ascenseur, place de jeux

2½ pièces

cuisine agencée, terrasse
Loyer subventionné.

FIDIMMOBIL S.A.
Tél. 032/729 00 62. 028-245247

À LOUER 028-245301
Passage Marval 1, Neuchâtel

3½ pièces avec terrasse

standing.
Loyer Fr. 1500.-.

Tél. 729 92 32, l'après-midi.

FIDIMMOBIL Agence Immobilière et commerciale SA

A louer, tout de suite ou à convenir, rue des Côteaux 3

Appartement 2 pièces

Cuisine séparée.
Contact: M^{lle} Sommer.
Tél. 032 / 729 00 61. 028-245254

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

À LOUER tout de suite ou à convenir CORNAUX, Vignoble 2

4½ pièces duplex

Cuisine agencée avec lave-vaisselle

Fidimmobil S.A.
Tél. (032) 729 00 62 028-245240

À LOUER À NEUCHÂTEL dans la zone piétonne

plusieurs surfaces de bureaux

de respectivement 142 m² - 89 m² - 110 m² - 121 m² et 76 m² finitions au gré du preneur locaux disponibles dès le mois d'août 2000.

Pour tous renseignements (079) 409 08 14 132-067020

À LOUER tout de suite ou à convenir CERNIER, Henri-Calame 1

3½ pièces cachet

Cuisine agencée avec coin à manger. 2 salles d'eau et W.-C. séparés.

Garage individuel

Fidimmobil S.A.
Tél. (032) 729 00 62 028-245243

A louer à la rue des Sablons/Neuchâtel avec vue sur le lac

appartement de 3½ pièces

beau standing, dans immeuble résidentiel.
Loyer Fr. 1300.-/mois + charges pour date à convenir.

HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

À LOUER
A Neuchâtel, Vauseyon 29 Dans immeuble moderne

3½ pièces

Cuisine agencée, balcon. Libre dès le 1^{er} avril 2000.

Places de parc dans garage collectif

Fidimmobil S.A.
Tél. (032) 729 00 62 028-245244

GHB GERANCE S.à r.l.

À LOUER

BOUDRY Rue Louis-Favre 2½ pièces 2 chambres, 1 cuisine borne, 1 salle de bains/W.-C. cave. Libre: dès le 1.4.2000 Loyer: Fr. 550.- + charges	CRESSIER Rue Planche-Vallier 3 pièces 3 chambres, cuisine, salle de bains/W.-C. et cave. Libre: tout de suite Loyer: Fr. 680.- + charges
---	---

GHB Gérance S.à r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 032/861 25 56 - Fax 032/861 12 75
web: www.ghb-gerance.ch

À LOUER À NEUCHÂTEL
Charmettes 21 pour date à convenir

3 pièces

Fr. 800.- + charges.

Téléphone 032/729 09 59. 028-245121

DONNEZ DE VOTRE SANG, SAUVEZ DES VIES!

À LOUER à Serrières Quai Jeanrenaud 8 Proche des transports

Studio

Cuisinette agencée. Libre dès le 1^{er} avril 2000.

Fidimmobil S.A.
Tél. 032/729 00 62 028-245258

DEMANDES À LOUER APPARTEMENTS DE VACANCES

Marque internationale cherche à Neuchâtel, zone piétonne

local 60 m²

Ecrire sous chiffres Z 028-245289 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 028-245289

Chalet à louer

saison ou année. Région: Montagne de Cernier.

Renseignements: 061/312 60 19 ou 032/725 07 68 003-714914

A vendre à Gorgier 132-067638

Parcelle de terrain à bâtir

pour villa. Environ 1400 m². Situation unique.

Pierre Grandjean Immobilier
Jardinière 15 / Parcs 14, Tél. 032 914 16 40 - Fax 914 16 45

A vendre dans la zone industrielle de GIVISIEZ/FR au prix de Fr. 140.-/m² pour constructions commerciales, administratives ou artisanales. A disposition 30'000 m² de zone verte. En bordure de route cantonale.

Renseignements: 026/466 47 72 017-430846

VOTRE VILLA 028-245399

sur plan, en construction traditionnelle

PRIX TOUT INCLUS

A Neuchâtel-ville (sur 644 m ² de terrain)	540.000.-
A Cressier (dernière parcelle de 484 m ²)	439.000.-
A Cornaux (dans les vignes sur 485 m ²)	475.000.-
A Savagnier (au calme sur 630 m ²)	440.000.-
A Fontainemelon (bien situé sur 505 m ²)	419.000.-
A Cudrefin (VD) (bien ensoleillé sur 630 m ²)	453.000.-
A Villeret (BE) (bien ensoleillé sur 700 m ²)	435.000.-
A Bevaix (magnifique vue sur le lac et situation exceptionnelle, jumelée de 6 pièces)	599.000.-

BOSC S.à r.l. - (032) 724 35 85

Colombier

A vendre sur plans

2 villas mitoyennes 150 m²

sous-sol complet, 2 garages collectifs, vue lac, calme, septembre 2000.

Marcel Treuthardt - Immobilier achat et vente, 2013 Colombier
Tél. 079/637 22 03. 028-245371

DEMANDES À ACHETER

URGENT, RECHERCHONS:

Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux

Etudes toutes propositions

MICI International
Tél. 022/738 10 40
Internet: www.mici.fr

Vente et achat entre particuliers 18-623340/4x4

Prévois ton avenir

viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

Table Pour les Gourmettes, manger est un raffinement qui se développe

Maillon de la chaîne des arts de la table, les Gourmettes considèrent la cuisine comme un raffinement. Pour elles-mêmes et leurs proches. Pas pour concurrencer les chefs qui, parfois, les reçoivent ni les œnologues qui développent leur goût des bons vins. Aujourd'hui, la section cantonale des Gourmettes aimerait bien s'étoffer un peu. Explications de la présidente, Antoinette Ramseier.

L'Association des gourmettes a été créée à Lausanne, avant d'essaimer dans toute la Suisse romande et le Tessin», explique Antoinette Ramseier. Dans le canton de Neuchâtel, les Gourmettes fêteront leurs vingt ans l'année prochaine, et

la présidente se tâte déjà pour marquer dignement le coup. Entre-temps, quelques excellents repas seront encore élaborés, dégustés et évalués à Neuchâtel, où ces dames se réunissent une fois par mois rue de la Côte, dans la très

belle sallé à manger de l'Ecole des aides familiales. Des repas préparés pour toutes par une petite équipe de trois personnes, au gré d'une rotation. «Actuellement, notre section compte six membres, mais nous espérons vivement en avoir un peu plus à l'avenir», poursuit Antoinette Ramseier.

«Les personnes en charge de la confection du repas se réunissent une ou deux semaines avant, afin de choisir les mets et de décider qui préparera quoi à domicile. Bien sûr, nous réalisons des recettes existantes, des plats savourés dans de bons restaurants ou de bonnes recettes du terroir reprises de nos grands-mères. Mais toujours dans le respect de nos objectifs: une cuisine élaborée, raffinée, au moyen de produits frais et préparés de A à Z. Nous faisons par exemple tous nos fonds de sauces. Par contre, c'est le volailler qui désossera une caille ou un pigeon, le poissonnier qui prélevera les filets. Et dans le canton, nous avons de bons fournisseurs! Cette manière d'aborder la cuisine permet à chacune d'entre nous d'avoir accès aux saveurs d'origine des produits. De mesurer la différence entre une cuisse de

grenouille surgelée ou fraîche».

Outre leur habileté et leur inventivité aux fourneaux, puis au moment de dresser les assiettes avec un art consommé, les Gourmettes entreprennent aussi ponctuellement des visites de chefs, auprès desquels elles apprennent et qui leur donnent parfois des tours de main secrets, ainsi qu'auprès d'œnologues ou vigneron. Question de se faire le palais, pour réussir, de mieux en mieux, le délicat mariage entre le boire et le man-

ger. La même attention est réservée à la décoration de la table, florale notamment, laquelle varie au gré des thèmes saisonniers retenus. Mais pour réussir l'accord gustatif et chromatique parfait, il faut de la rigueur. C'est une des clés de la philosophie des Gourmettes, qui entendent non pas donner des cours à leurs adhérentes, mais un enrichissement constant.

Sonia Graf

● Contact: Antoinette Ramseier, tél. 032/931 64 91.



Antoinette Ramseier: «Les Gourmettes sont des femmes qui poussent loin les exigences de l'art de la table».

photo S. Graf

Enseignante en économie familiale, la Locloise Antoinette Ramseier donne aussi des cours du soir ou au Club des loisirs, «où les messieurs apprécient beaucoup de mettre la main aux casseroles». La cuisine, donc, elle connaît. Mais au-delà de ses activités tant professionnelles que privées, pour elle la cuisine est surtout une passion et un art. Qu'elle entretient et parfait dans le cercle des Gourmettes, où elle est entrée voici deux ans et qui lui a confié la présidence de la section neuchâtoise.

«Seule confrérie gastronomique féminine de Suisse, qui a fêté ses vingt ans en 1998,

Les exigences du goût

Durant un an et demi à l'essai, une candidate Gourmette doit avoir des bases en cuisine et une folle envie de les améliorer, une curiosité des produits, des nouvelles saveurs, une joie d'inviter ses amis. Elle doit aussi consentir à donner du temps à cette activité, sachant que dans un groupe idéal de douze à quinze personnes, elle sera appelée à confectionner, par équipe, un repas gastronomique payant deux ou trois fois par année. Gourmandes

Gourmettes, elles placent haut leurs exigences, seul moyen d'avancer et de satisfaire leur passion! En mai dernier, dans un décor de muguet, cette passion s'est concrétisée par un bricet de truite à l'ail sauvage, une galette de caille au foie gras sur salade d'asperges, une côte de veau à la purée de petits pois, un plateau de fromages, un dessert printanier à la rhubarbe et une petite crème brûlée sous forme de mignardise au café. / sog

Consommation Des prix transparents chez les voyageurs

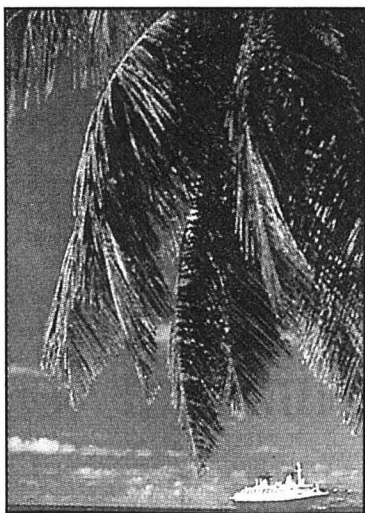
Les vacances d'été ne sont encore qu'un rêve lointain, on se met toutefois à y penser. Surtout que les catalogues des agences de voyages commencent à affluer, proposant des destinations lointaines à très bas prix. Mais la Fédération romande (FRC) des consommateurs s'est livrée à une petite enquête et rappelle qu'un prix peut en cacher un autre.

Depuis le 1er novembre 1999, les agences de voyages sont soumises à l'Ordonnance fédérale sur l'indication des prix (OIP). Ce qui signifie concrètement que l'offre, pour les voyages à forfait, doit contenir un certain nombre de données, accessibles immédiatement: la destination du voyage, sa durée,

la limitation de l'offre dans le temps, tout ce qui concerne le transport, le logement, les repas, ainsi que les taxes d'aéroport, frais de réservation et assurances. Et ceci vaut également pour la publicité avec indication de prix, quel qu'en soit le support.

Une enquête de la FRC dans des agences de voyages lausannoises a montré que si ces indications sont bien mentionnées, elles le sont de manière discrète qu'elles passent le plus souvent inaperçues. Et que les prix d'appel dans les annonces ne contiennent pas les suppléments obligatoires qui font automatiquement partie du forfait, comme les taxes d'aéroport.

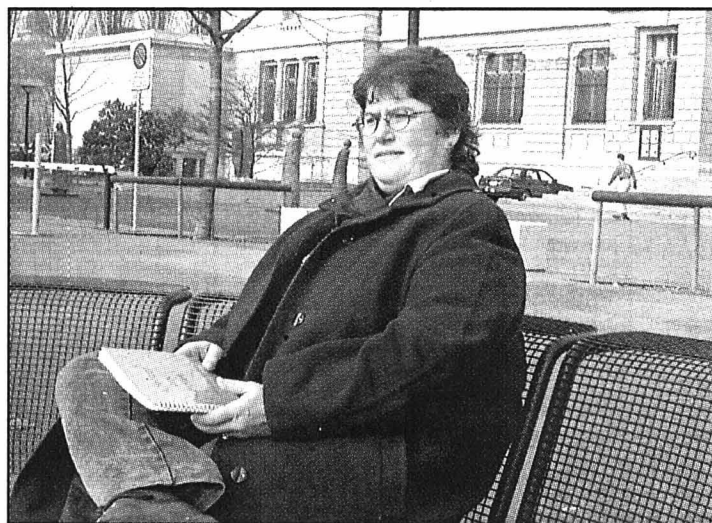
SAB



Poèmes Les mots pour dire la vie présente et la vie qui s'en va

Depuis toujours, Catherine Zbinden aime écrire. Et depuis 1992, cette écriture a pris la forme de «poèmes», émotions et pensées jetées sur le papier qui grossissent aujourd'hui huit brochures, dont la dernière rassemble une sélection de textes puisés dans les sept autres. Avec sa couverture orange, «L'horizon aux étoiles» a voulu se mettre au diapason de La Chrysalide, le centre de soins palliatifs de La Chaux-de-Fonds. «Un établissement qui n'a rien d'austère», commente l'auteur, et dont la chambre haute, réservée à la méditation des proches des malades, met à disposition tous ses recueils. Qui, jusqu'ici, sont restés sans éditeur, mais ont trouvé preneur chez les particuliers et dans quelques homes.

Assistante médicale de formation, Catherine Zbinden vit à Bevaix, où elle a élevé ses deux enfants avec son mari. Aujourd'hui quadragénaire, elle a été confrontée très jeune aux personnes en fin de vie. «A l'époque, je travaillais à l'hôpital de Perreux, et l'on ne



Catherine Zbinden offre ses mots en partage.

photo Bosshard

parlait pas encore d'accompagnement». Il se trouve que, «simplement», la jeune femme est bien obligée de faire face à la mort, comme tout membre du personnel médical: «C'est curieux, mais les décès intervenaient très souvent quand j'étais en service. A 20 ans, on n'est pas tout à fait prêt à affronter une vie qui s'en va,

dans ses bras; ça laisse des traces».

Est-ce pour les atténuer, sinon les effacer, qu'elle se mettra à écrire? Toujours est-il qu'elle se libère en une «écriture continue, puis organisée en poèmes», qui sont devenus au fil du temps une manière d'être, une expression vitale. «J'ai toujours un ministylo et

du papier à portée de main, y compris la nuit!». Expression de soi - «Je me livre beaucoup dans mes textes, mais il faut savoir lire entre les lignes!» - l'écriture tourne aussi autour de ces mots qui disent et redissent à leur manière l'amour, la présence, l'intensité du présent, la plénitude de la vie. «Mes textes montrent qu'un cheminement intérieur est possible».

Que chacun puisse s'approprier ces mots chaque fois inspirés par une personne bien précise, les réactions de ses lecteurs en témoignent: «Souvent, on me demande: Comment se fait-il que vous me connaissiez si bien?». Catherine Zbinden n'avait jamais pensé que ses textes écrits sans prétention puissent prendre «une dimension pareille». Aujourd'hui, et bien qu'elle dise envier la condition d'ermite, elle est ravie d'en avoir fait un outil de partage et d'ouverture.

Dominique Bosshard

● Renseignements au 032 846 13 48.

EN BREF

PEAU GRASSE.

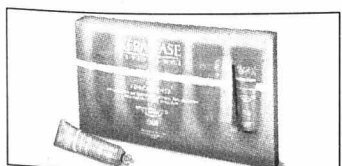
Les points noirs et autres imperfections empoisonnent la vie de nombreux jeunes, hommes et femmes. C'est normal, puisque la production de sébum atteint son maximum vers vingt ans. Pour venir en aide à tous ceux que les pores dilatés et les nez brillants désespèrent, à toutes celles sur qui la poudre ou le maquillage se dépose en paquets, Juvena propose la ligne Personal Skin Collection. Un gel-crème matifiant ainsi qu'un stick correcteur purifiant et freinant la multiplication des bactéries coupables.

SOG

CHEVELURE.

Une grande fatigue peut aussi avoir des répercussions sur les cheveux. Et ceux-ci se montrent alors de plus en plus abîmés et cassants. Un affaiblissement qui appauvrit leur ciment intercellulaire, composant essentiel de la fibre capillaire. Un remède? Le concentré Vita-Ciment Forcintense de la ligne Kérastase Résistance. Il s'agit d'un soin concentré, à dispenser mèche par mèche après le shampooing. Cinq minutes de pose pour un temps d'action en profondeur, avant émulsion puis rinçage.

SOG



MODE.

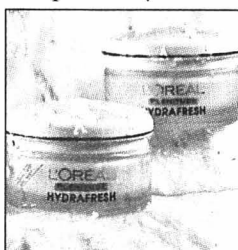
En matière de chemises masculines, Kauf présente une collection printanière qui mise autant sur les teintes que sur les matériaux. Dans des looks qui privilégient les cols à pointes boutonnées et les cols italiens, ainsi que le raffinement des poches brodées, les tissus sont presque infroissables, souvent unis et structurés. A côté du gris basique, du blanc classique, les tonalités favorisent tous les pastels moyens, vert délicat et bleu clair, jaune ou beige, les nuances terreuses et cassées.

SOG

JEUNESSE.

Rares sont les soins du visage élaborés spécifiquement pour les épidermes jeunes, l'attention étant focalisée par les anti-âges. L'Oréal, dans la gamme Plénitude, y remédie en déposant ce printemps sur les comptoirs Hydrafresh, spécialement étudié pour la tranche d'âge 20-30 ans. Vitaminé et enrichi de sels minéraux essentiels, ce soin adoucissant qui se décline pour tous les types de peaux a déjà été adopté par Virginie Ledoyen.

SOG



THÉ VERT.

S'il est un composant que l'on retrouve depuis un certain temps à toutes les sauces, c'est bien le thé vert. Actuellement plus à la mode que jamais, pour toutes sortes de raisons plus ou moins justifiées. Pas étonnant par conséquent qu'il ait retenu également l'attention des parfumeurs. Chez Elizabeth Arden, Green Tea dans son flacon délicieusement vert, se veut fragrance stimulante et vivifiante, agréable au nez et à l'âme, comme les feuilles de thé. Ce nouvel art de vivre se conjugue également en gel douche, lotion et peeling corporel.

SOG

HOMME.

Moderne depuis toujours, basé sur une philosophie qui rassemble la soif d'entreprendre, le goût du risque et le désir de se surpasser, Platinum Egoïste de Chanel s'inscrit avec force dans le panorama des grands classiques. Dans son sillage, des effluves de lavande et de romarin, de sauge et de géranium bourbon comme en produit artisanalement la Réunion, de vétiver et de cèdre, pour une fragrance verte, boisée et aromatisée, laquelle se retrouve à tous les stades de la toilette masculine, douche et rasage compris.

SOG





Paraît chaque jour, du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

028-242365

A vendre à Fenin,
situation dominante et tranquille

**VILLA
CONTEMPORAINE**

sur un seul niveau, 4 chambres à coucher,
grand salon avec cheminée,
2 salles d'eau et W.-C. séparés, jacuzzi,
grandes terrasses, superbe dégagement,
garage pour 2 voitures.
Libre tout de suite.

HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

A remettre

**magnifique salon
de coiffure**

à Neuchâtel, équipement récent,
financement possible.

Renseignements: Norma Trading
Tél. 032/753 00 53. 028-245358

Canton de Neuchâtel

Pour cause de départ,
à vendre

**commerce de
pizzas**

Matériel - stock - enseigne.
Pour les novices, formation et
suivi commercial.

Ecrire sous chiffres:
P 132-067441 à Publicitas SA,
case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds.

132-067441/DUO

**A vendre en ville de Neuchâtel
petit immeuble
locatif**

environnement agréable, plein sud,
très calme comprenant
8 appartements de 3½ pièces,
2 appartements de 2 pièces.
Appartements tout confort,
entièrement loués.
Réserve locative.

Faire offres sous chiffres R 028-
245314 à Publicitas S.A., case pos-
tale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

028-245314

**A vendre à Bevaix
dans le petit village de Buchaux
VILLA CONTIGUË**

de 4½ pièces plus un bureau, salon
avec fourneau suédois, 2 salles
d'eau, grand sous-sol, 2 places de
parc couvertes, pour date à convenir.

HERZOG SERVICES (032) 724 77 40
028-244440

À VENDRE

Aux Hauts-Geneveys - en bordure de forêt
Situation dominante sur le lac et les Alpes

**APPARTEMENT
DE 4½ PIÈCES**

Dans petite PPE -
4^e étage avec ascenseur
Fr. 180.000.-

GARAGE INDIVIDUEL
Fr. 20.000.-

Nécessaire pour traiter
Fr. 50.000.-

Renseignements:
Tél. (032) 866 16 51

028-245052

À VENDRE

**à l'ouest de Neuchâtel
IMMEUBLE**

comprenant:

**2 appartements et
1 établissement public.**

Très bon rendement.

Nécessaire pour traiter:
Fr. 150.000.-.

Ecrire sous chiffres R 028-242865 à
Publicitas S.A., case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1. 028-242865

028-242865

**Les nouvelles
cuisinières Miele
encastrables
norme suisse
Miele**

14-029749/DOC

A vendre à Chaumont, proche du funi,
situation tranquille, de plain-pied

**BEL APPARTEMENT
de 2½ pièces**

85 m², salon avec cheminée, 2 salles
d'eau, terrasse, cave, place de parc
couverte, pour date à convenir.

HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

028-244439

A vendre rue L.-Perrenoud
à Corcelles, situation dominante
avec vue sur le lac

**GRANDE VILLA
CONTIGUË**

5½ pièces, terrasse et petit jardin,
chauffage individuel, garage pour
2 voitures.

HERZOG SERVICES 032/724 77 40.

028-242466

A vendre à Bevaix, proche de la
gare, dans petit immeuble de 4 uni-
tés

**APPARTEMENT
DE 4½ PIÈCES**

à rafraîchir, garage individuel et
petit jardin. Prix à discuter.

HERZOG SERVICES 032/724 77 40.

028-242463

Marin, villa de demi-niveau de 158 m²

+ sous-sol, jardin privé, salon de 32 m², cuisine de
15 m² et 4 grandes chambres. Calme, ensoleillé,
proche des commodités, dès 10% de fonds propres
cash / 2^e pilier / dès Fr. 488.000.- inclus 2 places de
parc. Clés en main. Bureau de vente sur place rue de
Sugiez (Me/Sa/Di de 14 h à 18 h). Tél. 0848 848 048
(Lu-Ve: 8 h-20 h, Sa/Di: 11 h-18 h).

SUISSEPROMOTION IMMOBILIER S.A. 025-220323

025-220323

A vendre à Fontainemelon,
proche des transports publics

**PETITE MAISON
RÉNOVÉE**

de 3 appartements de 2, 2½ et 3 pièces
sur une parcelle de 746 m²

HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

028-243027

Liquidations d'appartements et chalets en Valais

www.guba.ch

Tél. 027 323 50 70.

36-375554/4x4

**À VENDRE À FONTAINEMELON
Immeuble locatif
et commercial**

Comprenant 1 importante surface
en sous-sol + 1 surface commer-
ciale avec dépôt + 1 appartement
de 3 pièces + 2 bureaux + dépen-
dances.

Pour tout renseignement:
tél. 032/925 41 70.

132-086957/DUO

028-243795/DUO

Mercredi 1er mars

OUVERTS

jusqu'à

19h.

PÉROLLES

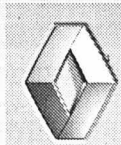
dès 8h. **CENTRE
FRIBOURG**

dès 8h. **gruyère
centre Bulle**

dès 9h.

avry centre

DONNEZ DE VOTRE SANG, SAUVEZ DES VIES!



RENAULT twingo

Sous l'éclat du vernis,
la sensualité du cuir.



Place et compacité sont les clés de son irrésistible succès. Elle a déjà rendu plus d'un million d'automobilistes complètement accros. Et vous? Douces notes de luxe: la Twingo Initiale apporte en prime la sensualité de son intérieur cuir, airbags frontaux et latéraux pour conducteur et passager, ABS, système de retenue programmée des ceintures (SRP II), Radiosat CD, jantes en alliage léger, dès fr. 17 450.- net (TVA comprise). Twingo-Leasing dès fr. 139.-/mois (48 mois, 40 000 km, casco complète non comprise, 7% de caution, valable jusqu'au 30.4.2000). Plus de détails au numéro gratuit 0800 84 0800. Infos sur Renault: www.renault.ch

PICK PAY

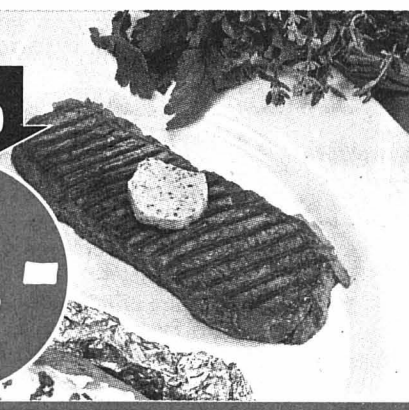


Le Discounter de marques près de chez vous:

- Cernier, Route de Neuchâtel 3 (Marché) •
- Cortailod, chemin de Ronzi 2 (Marché) •
- Le Landeron, Route de Neuchâtel 46 (Marché) •

Entrecôte ou rumsteak de boeuf
viande suisse
kg

40%
29.-
49.-



Rôti ou tranche de porc filet
viande suisse
kg

29%
19.-
27.-

Rôti ou tranche de porc cou
viande suisse
kg

29%
14.-
18.-

Pain Ciabatta
300 g



29%
1.90
2.70

Don Olivo
45% gras
kg

24%
19.-
25.-



Tomates Maroc
kg

1.60



Oranges Tarocco
Sicile
2 kg

2.60



Bananes Chiquita
kg

2.20

Hit fraîcheur!



B 09/2000. Valable du 29.2 au 4.3.2000
Le discounter de marques

Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

Auberge du Plan-Jacot, Bevaix, cherche
un couple polyvalent et serveuse
Tél. (032) 846 32 70

Bar à café cherche
extra
le vendredi de 14 -20 heures.
Téléphone 079/434 73 81.

ENTREPRISE DE SOUS-TRAITANCE HORLOGÈRE
très bien équipée, à La Chaux-de-Fonds engage

UN MÉCANICIEN / RÉGLEUR

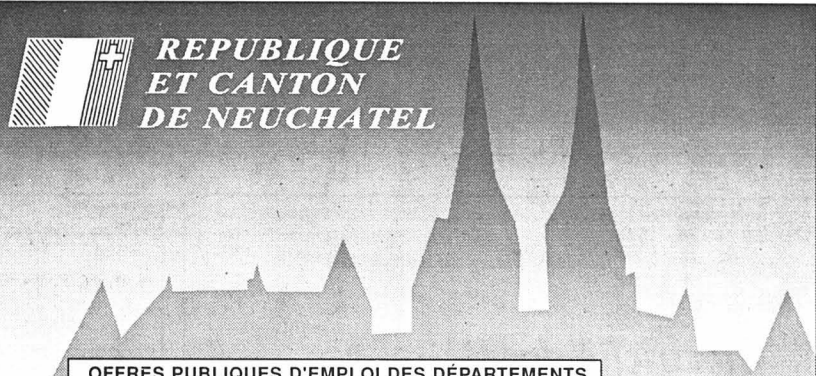
sur diverses machines de production y compris CN simples.
Ecrire sous chiffres 0 132-67650, à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

espace blanc

PME dynamique, spécialisée dans l'agencement de cabinets médicaux, met au concours:
1 poste d'employé(e) de commerce à 100% fr./all.
1 poste d'employé(e) de commerce à 80% all./fr.
à qui nous confierons:
- les travaux de secrétariat
- la préparation d'offres
- la gestion des commandes
- le contrôle et la planification des livraisons
- la facturation.
Vos compétences:
- pour le poste fr./all., maîtrise parfaite de la langue allemande tant écrite que parlée (connaissances scolaires insuffisantes)
- maîtrise parfaite de l'informatique (word, excel, access.)
- quelques années d'expérience, sens des responsabilités, dynamique, de bonne présentation et de contact aisé
- flexibilité inhérente aux tâches d'une PME.
Ce que nous offrons:
une activité intéressante et diversifiée au sein d'une petite équipe motivée.
Si vous êtes intéressé(e), veuillez faire parvenir votre candidature à Espace blanc à l'attention de M^{me} Oppliger, case postale 127, 2525 Le Landeron.

Téléphoniste à temps complet

Nous cherchons
Téléphoniste à temps complet
Tâches:
Gestion de notre centrale téléphonique. Divers travaux administratifs.
Exigences:
Age se situant entre 25 et 40 ans. Expérience dans poste similaire. Connaissances en informatique (traitement de texte) Contact aisé.
Prestations:
Conditions sociales de premier ordre. Salaire en rapport avec la fonction.
Veuillez adresser vos offres d'emploi à l'attention de M. S. Brunetti, chef du personnel.
La Mobilière
Assurances & prévoyance
Agence générale de Neuchâtel
Treille 9
2001 Neuchâtel



OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Collaborateur(trice) administratif(ve)

pour le Service des mensurations cadastrales à Neuchâtel.
Activités: Renseignements et conseils à la clientèle; diffusion des documents de la mensuration officielle; établissement des désignations cadastrales; préparation des dossiers de nouvelles mensurations; correspondance, comptabilité.
Exigences: Formation commerciale complète; sens des responsabilités et des relations publiques; aptitudes à travailler de manière indépendante; maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel).
Entrée en fonction: à convenir
Délai de postulation: 15 mars 2000
Renseignements: M. Pierre-Alain Trachsel, Service des mensurations cadastrales, tél.: 032 / 889 67 50

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des services manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:
Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel.

VOUMARD

Leader mondial dans la fabrication de machines à rectifier cherche pour son usine de HAUTERIVE/NEUCHÂTEL

un ingénieur de vente

- ingénieur ETS/ET avec orientation technico-commerciale et expérience dans le domaine de la machine-outil;
- langues requises: français, anglais, allemand;
- entrée immédiate ou à convenir;

une secrétaire

- ayant de bonnes connaissances de l'anglais parlé et écrit et des notions d'allemand;
- maîtrisant les outils informatiques usuels;
- entrée immédiate ou à convenir.

Pour plus de renseignements sur notre société, consultez notre site internet <http://www.voumard.ch>

Veuillez adresser vos offres accompagnées des documents habituels à:
VOUMARD MACHINES Co SA,
à l'attention de M. G. Bonnemain, chef du personnel,
Rouges-Terres 61, 2068 Hauterive.

APPRENTISSAGES

JAG JAKOB

INSTALLATIONEN AG

Une place d'apprentissage intéressante pour l'été 2000

Nous sommes une entreprise du groupe ABB Suisse riche de 70 années d'expérience dans le domaine des installations électriques et de la télécommunication et comptons 90 collaboratrices et collaborateurs actifs dans les entreprises de Bienne, Marin et Berne.
Pour l'été 2000, nous recherchons pour notre succursale de Marin un(e) futur(e) apprenti(e) motivé(e) et dynamique qui désire débiter sa carrière professionnelle dans le secteur des installations électriques.

Apprenti(e) monteur-électricien

- langue maternelle français
 - des connaissances de l'allemand seraient un avantage
 - début de l'apprentissage: août 2000
- Nous offrons la possibilité d'effectuer un stage en tout temps!
- Si tu es intéressé, n'hésite pas!
Téléphone ou envoie ton dossier de candidature à notre maître d'apprentissage, Philippe Martin.

JAG Jakob Installations SA
Av. des Champs-Montants 16b, 2074 Marin
tél. 032 756 66 66, jagmarin@abbins.ch

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

028-245330

Restaurant chinois Le Bourg à Valangin
Chez Ying Jun
Spécialités pékinoises authentiques familiales
La patronne, véritable pékinoise, vous propose ses authentiques spécialités de Pékin.
Ouvert le 1^{er} mars
Fermé lundi toute la journée et mardi à midi
Tél. 032/857 21 28

HÔTEL-RESTAURANT DE LA GARE
Montmollin
Tél. 731 11 96
Fax 731 11 96
Ouvert 7 / 7
Famille Boado, prop. Grand

MERCREDI 1^{er} MARS
M. et M^{me} Boado ainsi que leur personnel soufflent leur deuxième bougie à l'Hôtel de la Gare à Montmollin.
A cette occasion ils se feront un plaisir de vous offrir l'apéritif dès 17 h
Menu surprise midi et soir
Fr. 34.-

Le week-end
GAMBAS À GOGO
avec riz et salade mêlée
Fr. 32.-

À DISCRÉTION
Les fondues: chinoise bourguignonne, bœuf et cheval.
Steak tartare spécialité maison.
Salle pour banquets (50 personnes). 028-245332

Mot caché
Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est:
PÉNALISER
29/02/00

RADIOS MARDI

RTN
LA RADIO NEUCHÂTOISE

Reportage sportif: 19.30 Hockey sur glace: Olten-HCC
L'info: 6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal: 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash infos: 7.15 Revue de presse; 12.00 Les titres 18.30, 19.00 Rappel des titres
Les jeux: 6.15 Siffons sous la douche; 7.40 Bonjour chez nous!; 8.40 Presse citron; 10.15 Paroles de chansons; 11.45 La Tirelire; 12.45 La colle entre l'école; 16.35 Top en stock; 17.25 Jeu Rapido
Les rendez-vous: 6.40 Trajectoires; 8.15 L'invité du matin; 8.55, 11.55, 13.45 Petites annonces; 9.20, 12.35 Flash-Watt; 11.05 L'invité de 11 heures; 13.00 Naissances; 13.10 Anniversaires; 13.30, 17.45 Tube image; 17.15 Les mastos; 19.02 Multimédia 19.03 Abracadajazz; 20.00 RTN, la nuit

Flash infos 6.10 Les matinales 6.15 Ephémérides 6.20 Etat des routes 7.15 L'invité 7.20, 11.45 Qui dit quoi 7.25, 8.15 Magazine 7.40, 16.45 Chronique TV 7.50 Revue de presse 8.40 Jeu de l'info 8.50, 11.05 Pronostics PMU 9.05 100% musique 11.03 Radiomania 11.15 Jeu de la cabine téléphonique 11.50 Naissances 12.00 Les titres 12.40 A l'affiche 12.50 A l'occasion 13.00 100% musique 16.05-17.30 Métro musique 16.15 CD de la semaine 16.30 Le mot qui manque 17.10 Et patati et patata 17.20 L'invité 17.30 Europarade 18.30, 19.00 Rappel des titres 18.32 Antipasto 19.30 Retransmissions sportives. Hockey sur glace: Play-offs LNB et Tre ligue (évent.) 22.30 100% musique

La Première

5.00 Le journal du matin 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.04 Les dicodéurs 12.07 Chacun pour tous 12.11 Salut les p'tits loups 12.30 Le journal de midi trente. 13.00 Le triangle du zèbre 14.04 Bakélite 15.04 C'est curieux... 17.09 Presque rien sur presque tout 18.00 Journal du soir 18.15 Les sports 18.22 Forum 19.05 Trafic 20.04 20 heures au conteur 21.04 Le nom de la prose 22.04 La ligne de cœur (22.30 Journal de nuit) 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m

Espace 2

6.05 Matinales (7.30 Info culture) 8.30 Domaine parlé 9.06 Les mémoires de la musique 10.05 Nouveautés du disque 11.30 Méridienne 12.04 Carnet de notes 13.04 Musique d'abord 15.30 Concert. Orchestre Symphonique de la Radio Bavaoise: R. Strauss, Brahms 17.00 Info culture 17.06 Feuilletton musical. Charles Burney 17.30 Carré d'arts 18.05 Jazz 19.00 Empreintes musicales. Carlo Maria Giulini 20.04 Recital 20.30 Olivier Baumont, clavecin: Rameau, Couperin, Purcell, Haendel 22.30 Domaine parlé 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Programme de nuit

1006
FRÉQUENCE JURA

6.00, 7.00, 8.00, Infos 6.05, 7.05, 8.05 Journal du matin 6.15 Ephéméride 6.25, 7.26 Etat des routes 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash 7.15 Point de vue sur la Suisse 8.15 L'agriculteur 8.50 La question de chez nous! 9.05, 10.05 Interface 9.20, 16.15 Et patati, et patata patata 9.35 C'est pratique 9.50 Jeu PMU 10.10 Entrez seulement 10.30 La télé en revue 11.05 Zenith 11.15 La corbeille 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Troc en stock 13.00 Eclats de voix 13.20 Mémoire vive 13.30 Verre azur 16.03, 17.03 Supersonic 17.30 Découverte 16.45 Jeu 17.10 L'invité 17.30 CD de la semaine 17.50 Dédicé informatique 18.00 Jura soir 18.20, 18.31 Question de temps 18.30, 19.00 Rappel des titres 19.30 Retransmissions sportives. Hockey sur glace: Play-offs LNB et Tre ligue (évent.) 0.00 Trafic de nuit

Radio Jura bernois

6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00

Restaurant le pilotis
Plage Petit - Cortaillod

1^{er} mars 2000!
Menus d'ouverture

Soupe de poisson
Sa rouille et ses croûtons

Duo de truites à la mode du Doubs
Pommes nature

Feuillantines au chocolat
et leur coulis aux fruits de la passion
Fr. 29.50

Feuilleté aux champignons
des sous-bois

Médailon de bœuf et sa moelle
Gratin dauphinois
Légumes du jardinier

Feuillantines au chocolat
et leur coulis aux fruits de la passion
Fr. 32.50

La direction et ses collaborateurs se réjouissent de vous revoir.

Pensez à nous appeler pour vos dîners d'affaires, banquets de fêtes et d'anniversaires aux numéros de Tél.: 032/842 14 04 de Fax: 032/841 32 46 028-245368

028-245331

Notre spécialité:
Les croûtes aux morilles

Restaurant des Pontins
2042 Valangin
Ch. Blandenier
Tél. 032 / 857 21 98

Mercredi 1^{er} mars ouvert
Fermé le samedi dès 18 h et le dimanche

L'Envol, centre spécialisé en alcoologie
met au concours un poste d'

ÉDUCATEUR (TRICE) SPÉCIALISÉ (E)

Nous offrons:
- un emploi à responsabilités intéressant et varié dans un cadre institutionnel.

Nous demandons:
- un certificat d'éducateur(trice) spécialisé(e), ou formation jugée équivalente;
- une très grande disponibilité;
- la polyvalence;
- un intérêt marqué pour les problèmes de dépendances;
- le sens de la collaboration et de la communication;
- l'ouverture au perfectionnement.

Des connaissances en alcoologie déjà acquises seraient un avantage.

Traitement selon le barème BERESUB.
Entrée en fonction: 1^{er} juillet 2000, ou selon entente.

Les personnes intéressées adresseront leurs offres manuscrites, accompagnées des documents usuels et motivations, à la direction de l'Envol, case postale 132, 2720 Tramelan, jusqu'au 10 mars 2000.

Afin de respecter l'équilibre féminin/masculin de notre personnel, à qualifications égales, il sera donné préférence à un homme.
160-729825/4x4

METANOVA

Pour renforcer nos effectifs, nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

SERRURIERS-SOUDEURS
pour la fabrication et la réparation de carrosseries poids lourds.
Les candidats doivent être au bénéfice d'un permis de travail.
Les offres écrites sont à adresser à:
METANOVA S.A. 2088 Cressier/NE
Tél. 032/757 18 33. 028-245225

028-245426

Cherche tout de suite ou à convenir
Sommelier(ère) dynamique
avec expérience.
Sans permis s'abstenir.
Tél. 032 / 725 63 33, de 14 h à 20 h.

WAXO CAFE
Place des Halles 6 - Neuchâtel

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA

NEUCHÂTEL

APOLLO 1 - Tél. 032 / 710 10 33
TOY STORY 2
V.F. MA 29.2: 14h, 16h15.
Pour tous. 4e semaine.
De John Lasseter.
Woody finira-t-il dans un musée? Le retour génial, comique et magique de Woody, Buzz et compagnie...

SLEEPY HOLLOW
V.O. s.-t. fr./all. MA 29.2: 18h15.
V.F. MA 29.2: 20h30.
16 ans. 3e semaine.
De Tim Burton avec Johnny Depp, Christina Ricci, Christopher Walken.
En 1799, un jeune inspecteur est envoyé pour enquêter sur des morts mystérieuses entourées de sortilèges... GÉNIAL!!!

LA LIGNE VERTE
V.F. ME 1.3 au DI 5.3: 14h15, 20h.
V.O. s.-t. fr./all. LU 6.3, MA 7.3: 14h15, 20h.
16 ans. Première Suisse.
De Frank Darabont avec Tom Hanks, David Morse, Gary Sinise.
C'est lorsqu'il était gardien-chef d'une prison qu'il a vécu l'expérience la plus marquante de sa vie... Troublant, fort!

APOLLO 2 - Tél. 032 / 710 10 33
ANNA ET LE ROI
V.F. MA 29.2: 14h, 17h15, 20h15.
12 ans. 5e semaine.
De Andy Tennant avec Jodie Foster, Chow Yun-Fat, Bai Ling.
Après avoir perdu son mari, Anna se rend au Siam pour assurer l'éducation des enfants du roi. Choc des cultures, SUBLIME!

TOY STORY 2
V.F. ME 1.3 au MA 7.3: 14h, 16h15.
Pour tous. 5e semaine.
De John Lasseter.
Woody finira-t-il dans un musée? Le retour génial, comique et magique de Woody, Buzz et compagnie...

SLEEPY HOLLOW
V.F. ME 1.3 au MA 7.3: 18h15, 20h30.
16 ans. 4e semaine.
De Tim Burton avec Johnny Depp, Christina Ricci, Christopher Walken.
En 1799, un jeune inspecteur est envoyé pour enquêter sur des morts mystérieuses entourées de sortilèges... GÉNIAL!!!

APOLLO 3 - Tél. 032 / 710 10 33
SIXIEME SENS
V.F. MA 29.2: 14h15, 20h45.
16 ans. 8e semaine.
De Night Shyamalan avec Bruce Willis, Toni Collette, Olivia Williams.
A 8 ans, il cache un secret terrifiant. Sœurs froides et surprises garanties!...

I LOVE L. A.
Cycle Johnny Depp
V.O. s.-t. fr./all. MA 29.2: 18h.
12 ans.
De Mika Kaurismäki avec Johnny Depp, David Tennant, Vinessa Sham.
David a hérité d'une entreprise de pompes funèbres. Lorsque sont regard croise celui de Barbara lors d'un enterrement...

NEUCHÂTEL

APOLLO 3 - Tél. 032 / 710 10 33
ANNA ET LE ROI
V.F. ME 1.3 au MA 7.3: 14h.
12 ans. 6e semaine.
De Andy Tennant avec Jodie Foster, Chow Yun-Fat, Bai Ling.
Après avoir perdu son mari, Anna se rend au Siam pour assurer l'éducation des enfants du roi. Choc des cultures, SUBLIME!

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND
Cycle «L'Ouest, le vrai?»
V.O. s.-t. fr./all. ME 1.3 au SA 4.3: 17h15.
16 ans.
De Sergio Leone avec Clint Eastwood, Lee Van Cleef, Eli Wallach.
Quasi entièrement rythmé par la musique de Ennio Morricone, un pur chef-d'œuvre de western...

EN FACE
V.F. ME 1.3 au MA 7.3: 20h30.
16 ans. Première Suisse.
De Mathias Ledoux avec Clothilde Coureau, Jean-Hugues Anglade, Christine Boisson.
Les plus beaux cadeaux sont parfois empoisonnés. Lorsqu'ils vont hériter de la maison d'en face, ils vont comprendre...

ARCADES - Tél. 032 / 710 10 44
LA PLAGE
V.O. s.-t. fr./all. MA 29.2: 15h, 17h45, 20h30.
V.F. ME 1.3 au LU 6.3: 15h, 17h45, 20h30.
V.O. s.-t. fr./all. MA 7.3: 15h, 17h45, 20h30.
14 ans. 2e semaine.
De Danny Boyle avec Leonardo DiCaprio, Virginie Ledoyen, Tilda Swinton.
Richard est un routard en quête de sensations fortes. quand il découvre une carte secrète sur un mort, il va être servi...

BIO - Tél. 032 / 710 10 55
HIMALAYA, L'ENFANCE D'UN CHEF
Spécial César 99!
V.O. s.-t. fr./all. MA 29.2: 15h.
Pour tous.
De Eric Valli avec Thilen Lhondup, Lhakpa Tsamchoe, Gurgon Kyap.
Un voyage inoubliable au cœur de l'Himalaya... Simplement magique, CÉSARS 99!!!

LA FILLE SUR LE PONT
Spécial César 99!
V.F. MA 29.2: 18h15.
12 ans.
De Patrice Leconte avec Vanessa Paradis, Daniel Auteuil, Demètre Georgalas.
Une fille, sur un pont, a envie de noyer sa tristesse...
CÉSAR 99 DU MEILLEUR ACTEUR

VENUS BEAUTÉ
Spécial César 99!
V.F. MA 29.2: 20h15.
12 ans.
De Toni Marshall avec Nathalie Baye, Bulle Ogier, Samuel Le Bihan.
Venus Beauté est un institut de beauté où travaillent 3 esthéticiennes avec leur vie, et celles des clients...
5 CÉSARS 99.

NEUCHÂTEL

BIO - Tél. 032 / 710 10 55
MAGNOLIA
V.F. ME 1.3: 15h, 20h.
V.O. s.-t. fr./all. JE 2.3, MA 7.3: 15h, 20h.
16 ans. Première Suisse.
De Thomas Anderson avec Jeremy Blackman, Tom Cruise, Melinda Dillon.
Une journée presque comme les autres, où des vies vont se croiser, se frôler, chercher une issue. Grandiose, envoûtant!

PALACE - Tél. 032 / 710 10 66
LES ROIS DU DÉSERT
V.F. MA 29.2: 15h, 18h, 20h30.
V.F. ME 1.3 au DI 5.3: 15h, 20h30.
V.O. s.-t. fr./all. LU 6.3: 15h, 20h30.
16 ans. Première Suisse.
De David O. Russell avec George Clooney, Mark Wahlberg, Ice Cube.
A la fin de la guerre du Golf, 3 hommes découvrent par hasard une carte mentionnant un trésor. Le déménagement commence...

VENUS BEAUTÉ
Spécial César 99!
V.F. ME 1.3 au MA 7.3: 18h.
12 ans. 2e semaine.
De Toni Marshall avec Nathalie Baye, Bulle Ogier, Samuel Le Bihan.
Venus Beauté est un institut de beauté où travaillent 3 esthéticiennes avec leur vie, et celles des clients...
5 CÉSARS 99.

REX - Tél. 032 / 710 10 77
SALSA
V.F. MA 29.2: 15h, 20h15.
12 ans. 3e semaine.
De Joyce Sherman Bunuel avec Christianne Gout, Vincent Lecœur, Catherine Samie.
Rémi plaque ses études de piano classique pour se donner à la Salsa, jusqu'à se faire passer pour un Cubain. Envôutant!

AUX GUERRIERS DU SILENCE
V.O. s.-t. fr./all. MA 29.2: 18h30.
12 ans. Première Suisse.
De Cesar Paes.
Dans une nature filmée à l'état brut, un périple entre le réel et l'imaginaire de 2 peuples à l'héritage similaire...

LE GOÛT DES AUTRES
V.F. ME 1.3 au MA 7.3: 15h, 17h45, 20h15.
12 ans. Première Suisse.
De Agnès Jaoui avec Anne Alvaro, Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat.
C'est l'histoire des goûts des uns et des couleurs des autres, celle de milieux qui n'auraient jamais dû se rencontrer...

STUDIO - Tél. 032 / 710 10 88
AMERICAN BEAUTY
V.O. s.-t. fr./all. MA 29.2: 15h, 17h45, 20h30.
V.F. ME 1.3 au DI 5.3: 15h, 20h30.
V.O. s.-t. fr./all. ME 1.3 au MA 7.3: 17h45.
16 ans. 3e semaine.
De Sam Mendes avec Kevin Spacey, Annette Bening, Thora Birch.
Derrière une élégante maison digne d'un prospectus se glisse une étrange tragi-comédie grinçante...

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA

TSR 0

7.00 Minizap 754146 8.00 Télé-tubbies 531417 8.20 Euronews 3846726 8.35 Top Models 6404146 9.00 Des nuages à l'horizon. Film avec Marjiam Agischewa 543368 10.30 Euronews 5823320 10.50 Les feux de l'amour 2311097 11.35 Pacific Blue 8006875

12.20 Tous sur orbite

4634610

12.30 TJ Midi 764504

12.55 Zig Zag café 6399146

13.50 Matlock 7721726

Les docteurs

14.40 Euroflics 2239726

Opération réussie

15.35 Le renard 4519558

16.40 Sabrina 5689813

17.05 J.A.G. 710252

17.55 Friends 532271

18.20 Top Models 193146

18.50 Tout en région 3024829

19.15 Tout sport 6086829

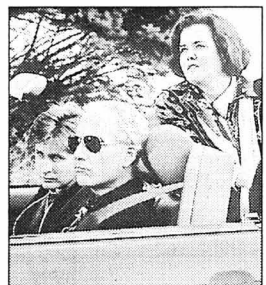
19.30 TJ-Soir 305900

20.05 A bon entendeur 991146

20.40

Indiscrétion assurée

Film de John Badham, avec Richard Dreyfuss, Emilio Estevez, Rosie O'Donnell



A la suite d'une spectaculaire «boulette», une pittoresque équipe de policiers est mise à la disposition de l'assistante du District Attorney, une vieille fille aussi autoritaire que gaffeuse

22.25 100% 2000 9713455

23.30 Millenium 184504

0.15 La vie en face

Si j'étais pas né 8192536

1.20 Fans de sport 3184401

1.40 Soir Dernière 8109710

2.00 Tout en région 6206449

TSR 0

7.00 Euronews 86523356 8.15 Quel temps fait-il? 40762829 8.50 Football. Ligue des Champions 61987243 9.20 Fans de foot 26514542 9.35 Magellan Hebdo. Rimpa Siva, princesse des tables 27411542 10.10 Temps présent: La bonne conduite 11972349 11.05 NZZ Format. Au fond de la terre (1) 63700610 11.35 Quel temps fait-il? 17394165 12.00 Euronews 19408542

12.15 L'italien avec Victor

Lin giro per acquisti 22092233

12.30 La famille des collines

Le prétendant 37646368

13.20 Les Zap 70581981

Le pays du dragon; Hercule; Alix

17.00 Les Minizap 38071894

Babar

Les Razemokets

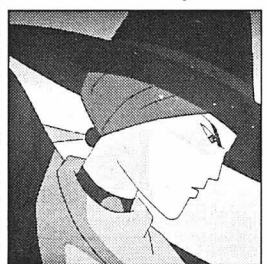
18.00 Les Maxizap 17033184

3024829

19.15 Tout sport 6086829

19.30 TJ-Soir 305900

20.05 A bon entendeur 991146



Calamity Jane

18.25 Télé-tubbies 60866233

18.55 Videomachine 55361894

19.25 L'allemand avec Victor

In der Diskothek 27283078

Anna geht zum Kiosk

20.00 Tintin 62982287

Les sept boules de cristal (1)

20.25

Football

Ligue des Champions

Real Madrid-Bayern Munich

En direct de Madrid

Suivi des résumés des autres matches

23.00 Soir Dernière 25363368

23.20 Tous sur orbite 10197078

23.25 Fans de sport 63960691

Hockey sur glace, play-off, quarts de finale

23.55 Santé 84495349

0.55 Zig Zag café 22733449

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

1.45 TextVision 71038197

TF1 France 1

6.40 Info 28733900 6.50 Jeunesse. Salut les toons 50817610 9.05 Jeunesse 96312417 11.15 Dallas: Réflexion 11903287 12.05 Tac O Tac 44183523

12.15 Le juste prix

59763165

12.50 A vrai dire 23746707

13.00 Journal 1415720

13.50 Les feux de l'amour

57584900

14.45 Arabesque 10979287

L'amour à toujours gain de cause

15.40 Magnum 73894691

Un ordinateur pour deux 18309962

16.40 Sunset Beach 18309962

17.35 Melrose Place 49677639

18.25 Exclusif 82175184

19.05 Le bigdil 49633146

20.00 Journal 88041639

20.50

Un Indien dans la ville

Film de Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand



Un homme d'affaires se rend dans la forêt d'Amazonie pour retrouver sa femme dont il veut divorcer. Là, il découvre qu'il a un fils, élevé chez les Indiens, qui rêve de voir Paris

22.35 Le droit de savoir

Commerces du cœur: mariage à tout prix 14082813

23.55 Scénarios sur la drogue 97988368

0.00 Les rendez-vous de l'entreprise 34259623 0.25 TF1 nuit

88350352 0.40 Reportages 10172888 1.05 Les grands destins

du XXe siècle 27398130 1.55 Histoires

naturelles 25047791 2.50 Nul ne revient sur ses pas

64619420 3.15 Histoires naturelles

12926642 4.05 Histoires naturelles

94702994 4.35 Musique 62408449

4.55 Histoires naturelles 15619081 5.50 Des

filles dans le vent 26837888 6.15 Les

années fac 81382401

23.15 Un livre, des livres 77404610

23.20 La vie à l'endroit 87491900

1.20 Journal 60337994

1.40 Scénarios sur la drogue 78074352

1.45 L'eau vive 70036449

3.10 Mezzo l'info 83662130 3.25

Taq pas la porte 565511974 20.24

heures d'info 85423062 4.40 Lous

bards des neiges 78059062 4.50 Les

grands fleuves: le Rhin 15610710

5.45 La Chance aux chansons 84149772

17.00 Tagesschau 17.15 Brisant

17.40 Fussball: Parma-Werder

Bremen 20.00 Tagesschau

20.15 Julia: eine ungewöhnliche

Frau 21.05 Hallervordens

Spot-Light 21.30 Lorient 21.55

Plusminus 22.30 Tagesthem

23.00 Boulevard Bio 0.00 Die

lieben Kollegen 0.25 Nachtma

gazin 0.45 Chronik der Wende

17.40 Verschönerung im Nach

tepress. Politthriller 2.15

Nachtmagazin 2.35 Fliege 3.35

Wiederholungen

ZDF

10.03 Die Schwarzwaldklinik

10.50 Der Bergdoktor 11.35 Ge

niessen auf gut Deutsch 12.00

Tagesschau 12.15 Drehscheibe

Deutschland 13.00 Mittagssma

gazin 14.00 Gesundheit! 14.15

Discovery 15.00 Heute-Sport

15.10 Strait um drei 16.00

Heute-Wetter 17.15 Hallo

Deutschland 17.45 Leute heute

18.00 Herzhlag 19.00 Heute

19.20 Wetter 19.25 Hotel Effie

(1/12) 20.15 Der geschenkte

Tag 21.45 Heute-journal 22.15

Um Kopf und Zahl 22.45 Die

ZDF-Dokumentation 23.15 Lust

auf Liebe 0.00 Heute nacht 0.15

The History Channel 1.00 Neues

1.30 Wiederholungen

SWF

14.35 Die Littles 15.00 Tages

schau 15.15 Ein Jahr Sibirien

15.45 Kaffee oder Tee? 16.00

Aktuell 16.05 Kaffee oder Tee?

17.00 Tagesschau 17.15 Kaffee

oder Tee? 18.00 Aktuell 18.05

Hierzuland 18.15 Was die

Grossmutter noch wusste 18.44

Menschenskinder 18.50 Treff

punkt 19.20 Landesschau 19.45

Aktuell 20.00 Tagesschau 20.15

Reisewege: Österreich 21.00

Schätze des Landes 21.30 Ak

tuell 21.45 Strasse der Lieder

22.30 Teleglobus 23.05 Men

TSR 1

7.00 Minizap 496642 8.00 Télé-tubbies 637197 8.20 Euronews 85826238.35 Top models 1370913 9.00 Robin des Bois. 2 épisodes 277371 10.30 Euronews 6340159 10.50 Les feux de l'amour 3614284 11.35 Pacific Blue 6443555 12.20 Tous sur orbite 4947468

12.30 TJ Midi/Météo 405807 12.55 Zig Zag café 7956401 Emil

13.45 Matlock 8468913 Le milliardaire (1/2) L'otage

14.45 Euroflics 9305933

15.40 Le renard 9095623 16.40 Sabrina 8430820 17.05 J.A.G. 451555 17.55 Friends 334623 18.20 Top Models 562284 18.50 Tout en région 8655826 19.15 Tout sport 1126826 19.30 TJ Soir/Météo 722325 20.05 Allocution de Mme Ruth Dreifuss 4955555

20.10

Victoire ou La douleur des femmes
Téléfilm de Nadine Trintignant, avec Marie Trintignant, Marina Vlady (1+2/3)



1939. Arnaud part à la guerre, laissant Victoire qui découvre qu'elle est enceinte sans être mariée. Sa mère l'oblige à avorter

23.28 Loterie à numéros 304344371

23.30 Nash Bridges Le touriste 625807

0.15 Mémoire vivante Norodom Sihanouk, roi cinéaste 8169208

1.20 Vive le cinéma! 8386869

1.35 Soir Dernière 8177111

1.55 Tout en région 9434444

Canal +

7.40 Ça cartoon 50434468 8.30 Shalako 49438807 10.30 Amour, délice et petits plats. Film 25995371 12.00 La semaine des guignols 71576352 12.25 Infos 44368994 12.40 Un autre journal 42174265 13.40 Surprises 19728833 13.50 Cyberbis 68421130 14.15 Vision d'Escaflowne 34488913 14.35 Les Simpson 64930246 15.00 Blague à part 76471081 15.25 Seinfeld 14575517 15.45 Invasion Planète terre 34803555 16.35 Le jeu du diable. Film 25997710 18.15 Infos 29025975 18.20 Nulle part ailleurs 56383449 19.05 Le journal du sport 47807102 20.30 Le journal du cinéma 39674449 21.00 Wedding Singer demain on se marie! Film 79935130 22.30 Evill Ed. Film 55502130 0.10 Arliss 92443598 0.35 Football. Tournoi de Sao Paulo 99789043 2.35 Basket américain: Détroit - Utah 65008531 5.20 Rugby. Super 12 21870395

RTL 9

Pas d'émission le matin
12.00 Cas de divorce 59887907 12.30 Hélène et les garçons 65304642 12.55 Woolf 32805642 13.20 Le Renard 96162265 14.25 Un cas pour deux 78652710 15.25 Derrick 44562820 16.30 La Saga des McGregor 43375352 17.20 Kelly 92669772 17.45 Roseanne 63830662 18.10 Top Models 19090826 18.35 Cobra 93062197 19.25 Le miracle de l'amour 21277352 19.50 Roseanne. Sœurs froides 21264888 20.15 Ellen 6557807 20.40 Suspect No 1: cadavres obscurs. Téléfilm de Paul Marcus, avec Helen Mirren, Tim Woodward 86592772 22.25 Ciné express 59454371 22.35 Le prix de la gloire. Téléfilm de Douglas Barr, avec Amy Jo Johnson 78891739 0.05 Un cas pour deux: le gagnant 3624463

TSR 2

7.00 Euronews 38550997 8.15 Quel temps fait-il? 96500949 9.10 Fans de sport 64041265 9.35 A bon entendre 24338492 10.05 Vive le cinéma 73088130 10.20 L'autre télé 60630401 10.35 Pince-moi j'hallucine 81672517 11.25 Euronews 35935975 11.45 Quel temps fait-il? 46993604 12.00 Euronews 67539975

12.20 L'italien avec Victor In giro per acquisti 74393420

12.35 La famille des collines 93682246



Pearl Harbor

13.20 Les Zap 59546081 Le pays du dragon; Hercule; Alix

17.00 Les Minizap 25569401 Babar Les Razemokets

18.00 Les Maxizap 85433791 Calamity Jane

18.30 Teletubbies 85441710

19.00 Videomachine 62949739

19.30 L'allemand avec Victor 81630555 In der Diskothek

19.45 Images suisses 34763975

19.55 Motorshow 17279159

20.25

Football
Ligue des Champions
9e journée
Barcelone-Porto
En direct de Barcelone
Suivi des résumés des autres matches

22.00 Soir Dernière 51753468

22.50 Loterie suisse à numéros 19483997

23.25 Allocution de Mme Ruth Dreifuss Initiative Pour une démocratie directe plus rapide 15384888

23.30 Tous sur orbite Calendriers grégorien et orthodoxe 24244820

23.35 Tout en région 15074352

23.55 Zig Zag Café 51870913

0.45 Textvision 60560192

Monte Carlo

9.35 Récré Kids 30925913 10.40 Football mondial 45340371 11.10 Les Soigneurs du zoo 26573371 11.35 Le Grand Cinéparallèle 37224458 12.30 Récré Kids 30925913 13.35 Piston 16427245 14.05 Les saies du destin 11502975 14.50 La clinique de la Fontaine Noire 27387071 15.35 Images du Sud 26789772 15.45 H2O 51169205 16.15 Glinisse 19421176 16.40 Alexandre le Grand. Film de Robert Rossen 54630994 19.00 Pamphère rose 81625623 19.10 Flash Infos 30898955 19.30 Les aventures de Sherlock Holmes: 6608420 20.25 La pianiste rose 42361488 20.35 Pandiani la pub 69438642 20.55 L'ami de naissance: Harlem. Téléfilm de Kevin Hooks, avec Carla Gugino, Anna Maria Horsford 32838197 22.30 H2O 26488978 23.05 Le charme rose: Pièce de Michel Perleberg, avec Jacques Balutin 70867820 0.55 Le club 30048379

Planète

6.25 Quelle belle époque? 73282130 6.40 Si ça change? 48329262 6.55 Euskadi hors d'Etat. Film documentaire 80020448 8.30 La fête du poulain 25507246 8.55 Sola. Cinéma 19018420 9.10 Les visages de la Terre 13315401 9.35 Envoyé spécial en enfer 37602265 10.30 Ceilidhache (2/2) 57001176 11.20 Tchernobyl. La tragédie du silence 43420826 12.25 Salliani scientifique en Afrique du Sud 8628975 13.25 5 continents à la une 28663371 14.15 Les Malés 20010818 15.10 central Park (1/2) 29530828 15.35 Sœur Mary 39977401 17.25 Queen Mary 16161917 18.15 Les grandes explorations 3957992 18.50 Les alpes de légende (1/2) 32043062 19.40 La conquête de l'Inde 11011017 19.55 Les visages de la Terre 23.25 Les visages de la Terre

ARD

9.05 Praxis Bülowbogen 9.55 Weltenschau 10.45 Einmal um die Welt 11.15 Die unheimliche...

TF1 France 1

6.40 Info 18007517 6.50 Jeunesse 3130420 11.15 Dallas. Délit de fuite 20768401 12.05 Tac O Tac TV 33323407

12.15 Le juste prix 41512062

12.50 A vrai dire 53679888 Les pâtes

13.00 Le journal/Météo 90086159

13.50 Les feux de l'amour 20503246

14.40 Alerte Cobra 91903246 Coup bas

15.40 La joyeuse tribu Tous dans le même bateau 32703888

16.40 Mission sauvetage Le trou noir 84957913

17.35 Melrose place Le choix de Ryan 84250604

18.25 Exclusif 98587468

19.05 Le bigdil 58919888

20.00 Le journal/Météo Les courses/Météo 39794642

20.35

Football
Ligue des Champions
Manchester United-Girondins de Bordeaux
En direct de Manchester



Suivi des résumés des autres matches, analyses et commentaires

0.15 Minuit sport 26355043

0.50 TF1 nuit 60293685 1.05 Les grands desots du XXe siècle 27365802 1.55 Reportage 71244376 2.20 Histoires naturelles 83165579 3.15 Nul ne revient sur ses pas 3.15 Histoires naturelles 83198376 4.30 Musique 68947802 4.55 Histoires naturelles 15686753 5.50 Des filles dans le vent 26897260 6.15 Les années fac 81359173

22.35 Ça se discute 10564536 Comment vit-on la clandestinité?

0.40 Le journal/Météo 10130802

1.05 Scénarios sur la drogue 78021260

1.10 Des mots de minuit 37629802

2.40 Mezzo l'info 83568937 2.55 Emissions religieuses (R) 56505918 3.50 24 heures d'info 31850840 4.15 Les Z'amours 9583192 4.40 Outre-mers 46679208 5.45 La chance aux chansons 84116444

SF 1

7.30 Wetterkanal 10.00 Schweiz aktuell 10.30 Anna Maria 11.20 Full House 11.45 Die Simpsons 12.10 Streetlife 12.35 TAFimagine 13.00 Tagesschau 13.15 TAFbazar 13.40 Mein Freund Rod. Film 15.15 Jodie Menge Leben 15.40 Dr Quinn - Arztin aus Leidenschaft 45 16.30 TAFite 17.00 Erdferkel Arthur une seine Freunde 17.10 Rupert der Bär der Liebhaber der Kinder 17.40 Gutenacht Geschichten 17.50 Tagesschau 17.55 Anna Maria 18.45 Teleguard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau/Météo 19.50 Kurklinik Rosemarie (3/4/1) 20.50 Rundschau 21.40 Zahlenmagazin 21.50 100 vor 10 22.20 Ventil 22.55 Heimat des wandelnden Sternlein 23.50 Nachtbulletin (Météo)

ZDF

10.03 Die Schwarzwaldklinik 10.50 Der Bergdoktor 11.35 Geiessen auf gut Deutsch 12.00 Tagesschau 12.15 Drehscheibe Deutschland 13.00 Mittagmagazin 14.00 Gesundheit! 14.15 Discovery - Die Welt entdecken 15.00 Heute/Sport 15.10 Streit um drei 16.00 Heute 16.15 Risiko 17.00 Heute-Wetter 17.15 Hallo Deutschland 17.45 Leute heute 17.55 Soko 5113 18.45 Lotta am Mittwoch 19.00 Heute 19.20 Wetter 19.25 Küstenwache 20.15 Vorsicht, Falle! 21.00 Praxis 21.45 Heute-Journal 22.15 Kennzeichen D 23.00 Der Alte. Krimiserie 0.00 Heute nacht 0.15 Nachtstudio 1.15 Wiederholungen

SWF

14.00 Samstagstrasse 14.30 Ofira 15.00 Tagesschau 15.15 Der Weltlauf der Eisschiffe 15.40 Kaffee oder Tee? 16.00 Aktuell 16.05 Kaffee oder Tee? 17.00 Tagesschau 17.15 Kaffee oder Tee? 18.00 Aktuell 18.05 Hierzuland 18.15 Koch-Kunst mit Vincent Klunk 18.44 Menschenskinder 18.50 Treffpunkt 19.20 Landesschau 19.45 Aktuell 20.00 Tagesschau 20.15 Länder-Menschen-Abenteuer 21.00 Menschlacht 21.30 Aktuell 21.45 Meazner Kokolores 22.30

France 2

6.30 Télématin 60165994 8.35 Amourusement voir 90246979 9.00 Amour, gloire et beauté 89330710 9.25 La planète de Donkey Kong 5502913 10.50 Un livre, des livres 46026807 10.55 Flash info 46025178 11.00 Motus 94638468 11.40 Les Z'amours 16285130

12.20 Pyramide 41517517

12.55 Météo/Journal 44883536 37774401

13.50 Un livre, des livres 26117913

13.55 Inspecteur Derrick La clé 48335642

14.55 Le renard 76682159

15.50 Tiercé 46228352

15.55 La chance aux chansons 92820739

16.50 Des chiffres et des lettres 34820807

17.20 Un livre, des livres 51404046

17.25 Cap des pins 14709352

17.55 Angela, 15 ans 84261710

18.45 Friends 63216468

19.15 Qui est qui? 77453265

19.50 Un gars, une fille 83178710

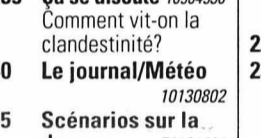
19.55 Tirage du loto 83177081

20.00 Journal/Météo 39763772

20.45 Tirage du loto 44331710

20.55

Rends-moi mon nom
Téléfilm de Patrice Martineau, avec Steve Tran-Guan, Huang Xu Jian



Un jeune garçon vit avec sa famille dans la communauté asiatique du 13e arrondissement de Paris. Parfaitement bien intégrés, l'enfant et ses parents se retrouvent d'un jour à l'autre en situation illégale

22.35 Ça se discute 10564536 Comment vit-on la clandestinité?

0.40 Le journal/Météo 10130802

1.05 Scénarios sur la drogue 78021260

1.10 Des mots de minuit 37629802

2.40 Mezzo l'info 83568937 2.55 Emissions religieuses (R) 56505918 3.50 24 heures d'info 31850840 4.15 Les Z'amours 9583192 4.40 Outre-mers 46679208 5.45 La chance aux chansons 84116444

RTL D

7.00 Punkt 7 7.30 Reich und Schön 7.55 Unter uns 8.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 9.00 Mein Morgen 10.30 Sabrina 11.30 Familien duell 12.00 Punkt 12 13.00 Die Oliver Geissen Show 14.00 Birte Karalus 15.00 Bärbel Schäfer 16.00 Hans Meiser 17.00 Die Nanny 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exclusiv 18.45 Aktuell 19.10 Explosiv 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Die Nacht der Engel, Teil 1 21.00 Thriller 21.05 Top Tipp 21.15 Die Nacht der Engel, Teil 2 21.15 Thriller 22.10 Stern TV 0.00 Nachtjournal 0.30 Golden Girls 1.00 Mary Tyler Moore 1.30 Die Nanny 2.00 Bärbel Schäfer 2.50 Nachtjournal 3.20 Hans Meiser 4.10 Birte Karalus 5.10 Exclusiv

SAT 1

9.00 Jake und McCabe 10.00 Wolfs Revier 11.00 Jörg Pilawa 12.00 Vera am Mittag 13.00 Sonja 14.00 Ricky 15.00 Star Trek 16.00 J.A.G. - Im Auftrag der Ehre 17.00 Jeder gegen jeden 17.30 17.30 18.00 Richterin Barbara Salech 18.30 Nachrichten 18.50 Täglich ran 19.00 Blitz 19.40 Ech wahr! 20.15 Kommissar Rex. Krimiserie 21.15 Stöckinger. Krimiserie 22.15 Fahndungssakte 23.15 Die Harald-Schmidt-Show 0.15 Frasier 0.45 Wiederholungen

Cartoon

6.00-20.45 Dessins animés

TCM

20.45 Jules César. De Joseph L. Mankiewicz, avec Marlon Brando, John Gielgud, Deborah Kerr (1953) 22.45 Quand vient l'hiver. De Victor Saville, avec

France 3

6.00 Euronews 73387933 6.40 Les Minikeums 70234333 8.05 Minikeums vacances 29329888 11.25 Troubakeums 49293062 11.30 Bon appétit, bien sûr 44757555

11.55 Le 12/13 80662468

13.20 Régions.com 31616623

13.50 C'est mon choix 37774401

14.42 Keno 210843623

14.58 Questions au gouvernement 311938791

16.00 Les minikeums 62470820

17.45 C'est pas sorcier La marée était en noir 89849555

18.20 Questions pour un champion 63441884

18.45 Un livre, un jour 64591710

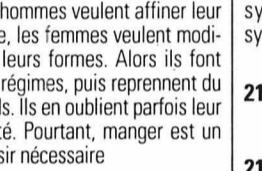
18.50 Le 19/20 14740888

20.05 Fa si la Spéciale grand-mères 50279265

20.35 Tout le sport 15627739

20.55

La marche du siècle
Magazine présenté par Michel Field
Régime, santé, plaisir



Les hommes veulent affiner leur ligne, les femmes veulent modifier leurs formes. Alors ils font des régimes, puis reprennent du poids. Ils en oublient parfois leur santé. Pourtant, manger est un plaisir nécessaire

22.45 Météo/Soir 3 16426555

23.10 Le visage du diable Téléfilm de Rob Fresco, avec Sean Young 78215555

0.40 Scénarios sur la drogue 69785956

0.50 La case de l'Oncle Doc 91413550

1.40 C'est mon choix 43151395

2.25 Nocturnales Gossec 65420821

La Cinquième

6.25 Langue: italien 74278130 6.45 Debout les Zouzous 9874739 7.45 Ça tourne Bromby 30773913 9.10 Bêtes de tête 21347246 9.40 T.A.F. 32075884 10.05 Gallie. 23029081 10.20 Va savoir 19392130 10.55 Dakari 22550371 11.45 Cellulo 2711517 12.15 Le monde des animaux 54776587 12.45 100% question 58466994 13.10 Pi=3,14... 77163371 13.40 Le journal de la santé 76748420 14.00 Terroirs et cours de ferme 94235710 14.30 Enjuin, ce sera bien 13558333 16.00 T.A.F. 9422246 16.30 Alfred Hitchcock présente: Prisonniers 67627536 17.00 Cinq sur cinq 85980997 17.10 Accro: médicaments détournés 24296642 17.30 100% question 95485367 17.55 Côté Cinquième 82562710 18.30 La vallée des wapitis 7711555 18.55 C'est quoi la France? 15101420

19.00 Connaissance 116536 Sur les traces d'Hemingway

19.45 Arte Info 501975

20.15 Reportage 763517 La terre au nom de Christ

20.40

Les mercredis de l'histoire
La jeunesse sous Hitler
4. Guerre



Dès le milieu des années 30, le régime nazi met en place un système d'embrigadement systématique de la jeunesse

21.40 Flash Bach 7987888 Concerto en Ré mineur pour deux violons

21.50 Musica: Chostakowitch contre Staline La musique sous la dictature 2327352

23.05 Profil: Gutenberg, l'homme du millénaire 8037888

0.00 La lucarne 852463 L'amour de ma vie Documentaire

0.55 Music Planet (R) Company Segundo 7817192

1.50 Rubén Gonzales y su grupo (R) 7717376

M 6

URGENCES

POLICE: 117.
URGENCES-SANTÉ ET AMBULANCE: 144.
FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).
S.O.S. racket-violence, tél 079/270 92 06.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Winkler, rue de l'Hôpital, ma 8-20h, me 10-12h30/17-20h (en dehors de ces heures, le n° 722 22 22 renseigne). Médecin de garde: 722 22 22. Dentiste de garde: 722 22 22. Permanence ophtalmique: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 722 91 11, Pourtalès (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigne. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Dentiste de garde: 722 22 22. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Médecin de garde: ma de 18h à 8h, me de 8h à 8h, Cabinet groupe, Fontainemelon. Dentiste de garde: 722 22 22. Pharmacie de service: (ma) la police renseigne au 888 90 00, (me), 1er Mars, Geneveys s/Coffrane, 857 10 09, de 11-12h/18-18h30. Permanence médicale: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Pharmacie de garde: Bourquin, du ma dès 16h au je à 8h, 863 11 13. Hôpital et maternité, Couvet: 864 64 64. Urgences-santé et ambulance: 144. Médecin de garde: Dr Caretti du ma dès 8h au me à 22h, 861 20 20. Permanence médicale: votre médecin habituel. Dentiste de garde: 722 22 22 à Neuchâtel ou 913 10 17 à La Chaux-de-Fonds.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: (ma) Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 19h30, (me) Espace-Santé pharmacie Coop, Léopold-Robert 100, 10-12h30/17-19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et ophtalmologique: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 10 17. Dentiste de garde: 913 10 17.

LE LOCLE. Pharmacie de service: (ma) Espace-Santé pharmacie Coop, jusqu'à 20h, (me) du Casino, 10-12h/18-19h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale: 117 ou hôpital 933 61 11. Dentiste de garde: 931 10 17.

JURA BERNOIS. **CORGÉMONT.** Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 954 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAIGNELEGIER. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33, Dr Anker 951 22 88 ou Dr Kovats, 951 15 50. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

SUD DU LAC. **HAUT ET BAS-VULLY.** Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOUR-D'HUI

NEUCHÂTEL

Patinoires du Littoral: extérieur, ma/me 9-11h45 + hockey libre/ ma 13h45-16h15 + hockey libre 13h45-15h30; me 13h45-16h15 + hockey libre 14h15-16h15; intérieur, ma/me 9-11h45/13h45-16h45.

Place du Port: carrousels, ouvert tous les jours jusqu'à 12.3. **Musée d'art et d'histoire:** ma, de 12h15 à 13h15, les mardis du musée - «Un révolutionnaire neuchâtelois: Constant Meuron (1804-1872)», par Hanspeter Renk, invité du département historique du Musée d'art et d'histoire.

Conservatoire/salle de musique: ma/me 9-12h et 14-17h, cours de Maître par Ana Chumachenko.

Faculté des lettres/Espace Agassiz: ma, 14h15-16h, l'Uni du 3A - «Papyrus grecs en Egypte: l'histoire par le petit bout de la lorgnette», par Erhard Stutz, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel.

VALANGIN **Château:** mercredi 1er mars, ouverture de la saison. A 11h, coups de canon, salves d'honneur, tambour. A 14h, ouverture du musée et film-vidéo «La Révolution neuchâteloise de 1848». De 14h à 17h, démonstration de dentellières.

LA CHAUX-DE-FONDS **Aula de l'Ecole professionnelle commerciale:** ma, 14h15-16h, l'Uni du 3A - «L'océan, notre avenir», par François Nyffeler, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel.

PORRENTROY **Collège Stockmar:** me, 14h15-15h45, l'Uni du 3A - «L'euro, une monnaie comme les autres?», par François Schaller, professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

SAINT-IMIER **Espace Noir:** me 20h, Jam Session, plateau libre pour impros jazz blues rock funk & co.

CINÉMAS

Le programme des films diffusés dans les salles de Neuchâtel figure dans la page des programmes TV.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC (967 90 42)
RESSOURCES HUMAINES. Ma 20h45. 12 ans. De L. Cantet.
PEAU D'HOMME, CŒUR DE BÊTE. Me 18h30, je/ve/sa 20h45, di 18h30. 16 ans. De H. Angel.

ADIEU PLANCHER DES VACHES. Me 20h45, je/ve/sa 18h30, di 20h45. 12 ans. De O. Losseliani.

TOUT SUR MA MÈRE. Ve 23h, sa/di 16h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. De P. Almodovar.

CORSO (916 13 77)
HIMALAYA, L'ENFANCE D'UN CHEF. Ma 16h (VO st. fr/all.). Pour tous. Spécial Césars 99. De E. Valli.

LA FILLE SUR LE PONT. Ma 18h15. 12 ans. Spécial Césars 99. De P. Leconte.

ANNA ET LE ROI. Ma 20h15, me 14h30-17h30. 12 ans. 5me semaine. De A. Tennant.

LES ROIS DU DÉSERT. Me 20h30. 16 ans. 2me semaine. De D. O. Russel.

EDEN (91313 79)
LES ROIS DU DÉSERT. Ma 18h-20h30. 16 ans. Première suisse. De D. O. Russel.

LA LIGNE VERTE. Me 16h-20h. 16 ans. Première suisse. De F. Darabont.

PLAZA (916 13 55)
LA PLAGE. Ma/me 15h-17h45-20h30. 14 ans. 2me semaine. De D. Boyle.

SCALA (916 13 66)
TOY STORY 2. Ma 14h-16h15, me 15h15. Pour tous. 4me semaine. De J. Lasseter.

IMPITOYABLE. Me 17h45 (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «L'Ouest, le vrai?». De C. Eastwood.

SLEEPY HOLLOW. Ma 18h15-20h30, me 20h30. 16 ans. 3me semaine. De T. Burton.

AMERICAN BEAUTY. Ma 14h15-17h45-20h15, me 15h - (17h45 VO st. fr/all.) - 20h15. 16 ans. 3me semaine. De S. Mendes.

SALSA. Ma 14h15-20h45. 12 ans. 2me semaine. De J. Sherman Bunuel.

CRY-BABY. Ma 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «Johnny Depp». De J. Waters.

MAGNOLIA. Me 15h-20h. 16 ans. Première suisse. De Th. Anderson.

COUVET

COLISÉE (863 16 66)
TOY STORY. Me 15h-17h30. 7 ans.

LA PLAGE. Me-di 20h15, (di aussi 14h30 et 17h15). 14 ans.

LA NEUVEVILLE
LE MUSÉE (751 27 50)
ANNA ET LE ROI. Ve/sa/di 20h30. 10 ans. De A. Tennant.

BÉVILARD
PALACE
LE GÉANT DE FER. Di 16h. Dès 7 ans. De B. Bird.

BONE COLLECTOR. Ve/sa/di 20h30. 16 ans. De Ph. Noyce.

LES BREULEUX
LUX
Relâche.

LE NOIRMONT
CINÉLUCARNE (953 11 84)
Relâche.

SAINT-IMIER
ESPACE NOIR (941 35 35)
GHOST DOG. Je 20h30, ve/sa 21h, di 17h30-20h30 (VO st. fr/all.). De J. Jarmush.

TAVANNES
CINÉMA ROYAL
KENNEDY ET MOI. Ma 20h30. 12 ans. De S. Karmann.

DOGMA. Ve 20h30, sa 21h, di 17h-20h30. 16 ans. De K. Smith.

SWEET AND LOWDOWN (ACCORDS ET DÉSACCORDS). Sa 17h (VO). 14 ans. De W. Allen.

TRAMELAN
CINÉMATOGAPHE (487 45 61)
LA FIN DES TEMPS. Me 20h, sa 21h, di 17h. 16 ans. De P. Hyams.

LA GRÈCE. Je 20h, connaissance du monde.

LE VOYAGE DE FELICIA. Ve 20h30, sa 18h, di 20h. 16 ans. De A. Egoyan.

Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOS/DIVERS

NEUCHÂTEL
Bibliothèque publique et universitaire. Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, me/sa 14-17h, ou sur rdv. 717 73 00.

Jardin botanique. Présentations permanentes, serres consacrées à Madagascar. Parc et serres ouverts tous les jours 9-17h. Serres fermées le lundi.

Office fédéral de la statistique.

«6 milliards d'Hommes». Lu-ve 9-17h. Jusqu'au 31.3.

Passage sous-voie - Place Pury. Dessins de Steve Litsios. Jusqu'au 31.3.

Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rdv pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

BOUDRY
Pavillon d'information A5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

FRESENS
Home Chantevent. Jacques Tissot. Tous les jours 14-18h. Exposition jusqu'au 29.2.

MARIN
Papillorama/Nocturama. Tous les jours 10-17h.

SAINT-AUBIN
Pavillon d'information A5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE
Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 751 38 07.

TRAVERS
Mines d'asphalte de La Presta. Jusqu'au 31.3: groupes-visites toute l'année, toute la journée sur rdv; rens/réserv. au 863 30 10. Individuels: les dimanches à 10 et 14h. Café des mines: ve/sa dès 17h, di dès 11h. Tous les jours: sur réservation pour groupes dès 15 personnes.

LA CHAUX-DE-FONDS
Bois du Petit-Château. Tous les jours de 8h à 19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h et 14-18h (été) ou 17h (hiver).

La Cave à mots (pl. du Marché 4). Aquarelles, peintures à l'huile de Chantal Amez-Droz. Jusqu'au 17.3.

Club 44. «La roue de la vie. Sur la route des monastères au Ladakh», Thangkas et photographies de Hervé Denonain. Ouvert les soirs de conférence jusqu'à fin février.

LES PONTS-DE-MARTEL
Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-IMIER
Mémoire d'Erguël. Exposition Werner Renfer, chroniqueur. Ma 14-17h, je 17-18h, sa 10-12h. Jusqu'au 30.3.

AVIS MORTUAIRES

BOUDRY

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

La famille de

Elina JOST

«Lily»

a le chagrin d'annoncer son décès, survenu le 24 février 2000, dans sa 93me année.

2017 Boudry, Home Les Peupliers.

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité selon le désir de la défunte.

Adresse de la famille: Monsieur Richard Jost
Rue Louis-Favre 61, 2017 Boudry

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-245679

La Direction et le Personnel de MIKRON SA BOUDRY ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Elina JOST

mère de notre fidèle collaborateur, Monsieur Richard Jost.

028-245672

CORTAILLOD



Les familles Crivelli, Fasnacht, Dill, parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Angeline RAFFAGHELLI

née SIMONETTI

dite «Lily»

enlevée à leur tendre affection, dans sa 92me année.

2016 Cortaillo, le 27 février 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du centre funéraire de Beaugard, à Neuchâtel, jeudi 2 mars, à 10 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard.

Adresse de la famille: Monsieur Mariello Crivelli
Perrière 32, 2000 Neuchâtel

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-245700

HAUTERIVE

Monsieur Claude Gaffiot, à Hauterive,

ainsi que les familles Crot, Schär, parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Violette Germaine GAFFIOT

née CROT

enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 80 ans.

2068 Hauterive, le 26 février 2000.
(Chemin des Vignes 6)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-245508

Le comité et le personnel des Caves de la Béroche ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur fidèle sociétaire

Monsieur

Pierre BANDERET

père de Monsieur Pierre-André Banderet, membre du comité, et grand-père de Monsieur Cédric Banderet, sociétaire.

028-245642

La Confrérie des Vignerons de la Béroche a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Pierre BANDERET

membre de la confrérie et père de Pierre-André Banderet, son dévoué président.

028-245656

SOUVENIR

FRAGOLA Antonietta

08.03.1949 - 28.02.1985

Le temps passe, mais ton merveilleux sourire restera à jamais gravé dans notre cœur. Tu nous manques énormément et nous ne cessons de penser à toi et de continuer à t'aimer.

Ton mari Gildo et tes enfants Angelo et Marilena

028-245644

AVIS MORTUAIRES

La Société de fromagerie des Sagnettes a la grande tristesse de faire part du décès de

Jessy OPPLIGER

fils de Monsieur René Oppliger, membre de notre société.

028-245664

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages d'amitié, leurs fleurs et leurs dons, ont pris part à la pénible séparation de notre chère épouse et maman

Hélène MARTIN

née MAURON

nous les remercions de tout cœur et les prions de croire à l'expression de notre vive reconnaissance.

Francis et Corinne Martin

Les Geneveys-sur-Coffrane

028-245634

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame

Claudine KÄNEL

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Travers, février 2000

028-245509

La famille de

Monsieur

Eugène-Henri LEUBA

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par leur message, envoi de fleurs ou don.

Nous les prions de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Un merci tout particulier au personnel du Home des Jonchères à Bevaix pour sa gentillesse et son dévouement.

Bevaix, février 2000.

AVIS MORTUAIRES

«Ta Parole est une lampe à mes pieds,
Et une lumière sur mon sentier»

Psaume 119: 105

Madame et Monsieur Huguette et David Moccand-Dupont à Neuchâtel,

Monsieur Stéphane et Tania Moccand-Jaberg, et leur fille Jessica à Yverdon;

Mademoiselle Corinne Moccand et Thierry Feiknecht à Saint-Blaise;

Madame et Monsieur Marthe-Hélène et Philippe Berthoud-Perrenoud à Peseux;

Monsieur Raymond et Jacqueline Berthoud-Fehr à Fleurier, et leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Eliane et Patrice Perritaz-Berthoud à Ecublens, et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes alliées et amies Guenin, Fasnacht et Von Büren

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Ruth DUPONT-PERRENOUD

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, qui s'est endormie dans le Seigneur le 25 février 2000 dans sa 82me année.

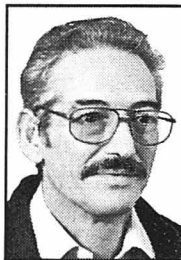
Le culte sera célébré en la chapelle de l'EMS Le Flon à Oron-la-Ville le jeudi 2 mars 2000 à 14h30.

La famille remercie le personnel de l'EMS Le Flon à Oron-la-Ville pour son grand dévouement et sa gentillesse. En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à leur CCP 10-2675-1.

Adresse de la famille: rue de la Dîme 90, 2000 Neuchâtel

Le présent avis tient lieu de faire-part.

AREUSE



Adieu dit le renard,
Voici mon secret,
Il est très simple:
On ne voit bien qu'avec le cœur
L'essentiel est invisible pour les yeux.

A. de St-Expupéry

Nous avons dit un dernier Adieu à

Bruno IDINI

11.10.1939 - 24.02.2000

Notre très cher époux, papa, beau-père, Pépé chéri, beau-frère, beau-fils, oncle, parrain et ami, décédé des suites d'un cancer supporté avec une patience et un courage exemplaires.

Sont dans la peine:

Paulette Idini-Mader, à Areuse

Mirko et Monica Idini-Bueno,

ainsi que leurs enfants Tristan et Audrey, à Areuse

Rémy et Malou Mader-Favre, à Areuse,

leurs enfants et petits-enfants

Georges Mader, Emma Defferrière, à Noé (France)

Frédéric et Yvette Moriggia-Giauque

et leurs enfants, à Boudry

Ainsi que les familles, Brechbühler, Humbert-Droz, Fleury, Thomen, Weiner, Krattinger et les amis.

Selon le vœu du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Isles 22, 2015 Areuse

Areuse, le 24 février 2000.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

028-245640

La Direction et le Personnel des Fabriques de Tabac Réunies S.A. ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Bruno IDINI

leur collaborateur et ami de travail depuis 30 ans, survenu dans sa 61me année. Nous en gardons le meilleur des souvenirs.

028-245653

La Société des pêcheurs en rivière de Basse-Areuse a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Bruno IDINI

membre actif de la société et père de Monsieur Mirko Idini, membre du comité.

028-245267

La Société des pêcheurs en rivière de Basse-Areuse a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Raffaele GALLO

membre honoraire de la société.

028-245648

CORTAILLOD



Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Madame Gilberte Barbey-Currat, à Cortailod,

ses enfants:

Marie-Paule Mader-Barbey,

Alain Barbey,

Christian Barbey;

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:

Karine Mader et Jean Da Cruz et leurs enfants Melissa et Anthony,

Sabrina Mader et Thierry Schneuwly,

Magali Mader et Christian Ramseier;

Madame Suzanne Barbey, à Gorgier, ses enfants et petits-enfants;

Les familles de feu Paul Barbey, Romain Barbey et Firmin Barbey,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Noël BARBEY

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 78me année.

2016 Cortailod, le 27 février 2000.
(Rue du Vivier 12)

La cérémonie aura lieu à l'église catholique de Cortailod, le jeudi 2 mars, à 14 heures, suivie de l'incinération.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de Cortailod.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-245694

La direction et le personnel d'Alcatel Cable Suisse SA ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Noël BARBEY

retraité et ancien collaborateur de l'entreprise.

028-245639

Elle a mené une vie de dévouement.

Son fils Michel Franssen et Marie et leurs enfants et petits-enfants;

Sa belle-fille Thérèse Franssen;

Ses petits-enfants Jean-Jacques Rodde, Michel Rodde,

Dominique et Jacques Augagneur, Roland et Denise Franssen et leurs enfants;

Les familles Attinger, à Neuchâtel, Berne et Zürich;

Les familles Riboulet, en France;

Les familles Martinet, en France;

Les familles de Turreil, en France et au Canada,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Raymonde ATTINGER

survenu après une très brève maladie, dans sa 92me année.

La cérémonie funèbre aura lieu au centre funéraire de Neuchâtel, mardi 29 février, à 16 heures.

Adresse de la famille: Michel Franssen
Grands-Pins 19, 2000 Neuchâtel

028-245681

Madame et Monsieur Anne-Lise et Pierre Aubert

Madame et Monsieur Véronique et Armin Ritz-Aubert et leurs enfants Raphaël et Stephan

Monsieur et Madame François et Valéria Aubert

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie-Anne BOREL

née CALAME

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, qui s'est éteinte dans sa 97me année, le 26 février 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

Adresse de la famille: Monsieur et Madame Pierre Aubert
Grand-Rue 29
2012 Auvignier

Les personnes désirant honorer sa mémoire
peuvent faire un don à l'Eglise réformée
évangélique neuchâteloise, CCP 20-1-0

028-245493



Les Autorités et le personnel
de la commune de Saint-Blaise

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Charles VISCHER

employé retraité de l'administration communale.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

028-000000

FROCHAUX

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.

II Tim. 4: 7.

Blaise et Evelynne Boillat-Bonjour, à Frochaux, et leurs enfants:

Dominique et Patricia Boillat-Richard, à Cressier,
Michel Boillat, à Frochaux;

Marie-Claude et Jean-Marie Richard-Boillat, à Cressier, et leurs enfants:

Corinne Richard, à Bevaix,
Pascal Richard, à Cressier;

Catherine et Pierre-Alain Descombes-Boillat, à Cressier, et leurs enfants:

Florence Descombes et son ami Pierre Nanchen, à Cornaux,

Chantal Descombes, à Cressier,

Anne-Françoise Descombes, à Cressier;

Monsieur et Madame Rémy Boillat, leurs enfants et petits-enfants, à Cornaux;

Madame Anne-Marie Boillat, ses enfants et petits-enfants, à Cornaux,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Claudine BOILLAT

née VIRCHAUX

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après une cruelle maladie supportée avec dignité et courage, dans sa 80me année.

2072 Frochaux, le 28 février 2000.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Cornaux, le jeudi 2 mars, à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

La défunte repose au Home Saint-Joseph, à Cressier.

En lieu et place de fleurs et pour honorer sa mémoire,
vous pouvez penser au Centre de santé de
l'Entre-deux-Lacs, à Saint-Blaise (CCP 20-5801-0)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-245693

COMMUNIQUÉ

Prière La Journée mondiale en pensée avec l'Indonésie

Le 3 mars, Journée mondiale de prière, des millions de chrétiens de 180 pays conjuguent prière et action pour que l'injustice et la violence diminuent, voire disparaissent de la planète.

Au-delà des clivages politiques et culturels, loin de tout intégrisme et dogmatisme, ces femmes et ces hommes partagent une même aspiration. Cet élan de communauté et de solidarité est une réponse au mal-être de notre société. Il est chaque fois centré sur une région du monde en difficulté, la liturgie des réunions de prière étant préparée par des femmes en provenance de cette région. Cette année, l'Indonésie sera au centre des célébrations.

Peuplée de 220 millions d'habitants, l'Indonésie est le plus grand Etat musulman du monde. Elle est formée de plus de 17.500 îles éparpillées de part et d'autre de l'Equateur, dans les océans Indien et Pacifique. La place de la femme y varie fortement selon les groupes ethniques (plus de 300), les traditions ancestrales ayant encore largement leur place. Depuis trois ans, des troubles politiques et interreligieux ont fait des milliers de morts et certaines régions de l'archipel sont loin d'avoir retrouvé la stabilité.

Pour la Journée mondiale de la prière 2000, les femmes

responsables de la liturgie ont choisi le thème: «Talitha Qoum - Fillette réveille-toi!». L'avenir appartient aux jeunes, raison pour laquelle elles ont été intégrées à la préparation de la liturgie. Leurs soucis et leurs aspirations figurent aux côtés des problèmes rencontrés par les femmes des générations précédentes déjà insérées dans la vie sociale et laborieuse. Les chrétiens sont invités à participer aux rencontres et célébrations, généralement, œcuméniques, organisées dans notre canton autour du 3 mars, date proposée mais exclusive. /comm



NAISSANCES

Dario a la grande joie
d'annoncer la naissance
de son petit frère

Matteo

le 26 février 2000
à la maternité de Pourtalès

Corinne et Antonio
CARROZZO ALBANO
Ruelle du Lac 8
2072 Saint-Blaise

028-245651

Solange et Rainer
PLATZ-ERARD
ont la joie d'annoncer
la naissance de

Julia

Katharina

le 26 février 2000

028-245654

Terry, Melvin,
Astrid et Patrick
VOGELSANG
ont l'immense joie
d'annoncer la naissance de

Léanne

le 24 février 2000

Bied 51a - 2013 Colombier

028-245695

ACCIDENT

Neuchâtel Appel aux témoins

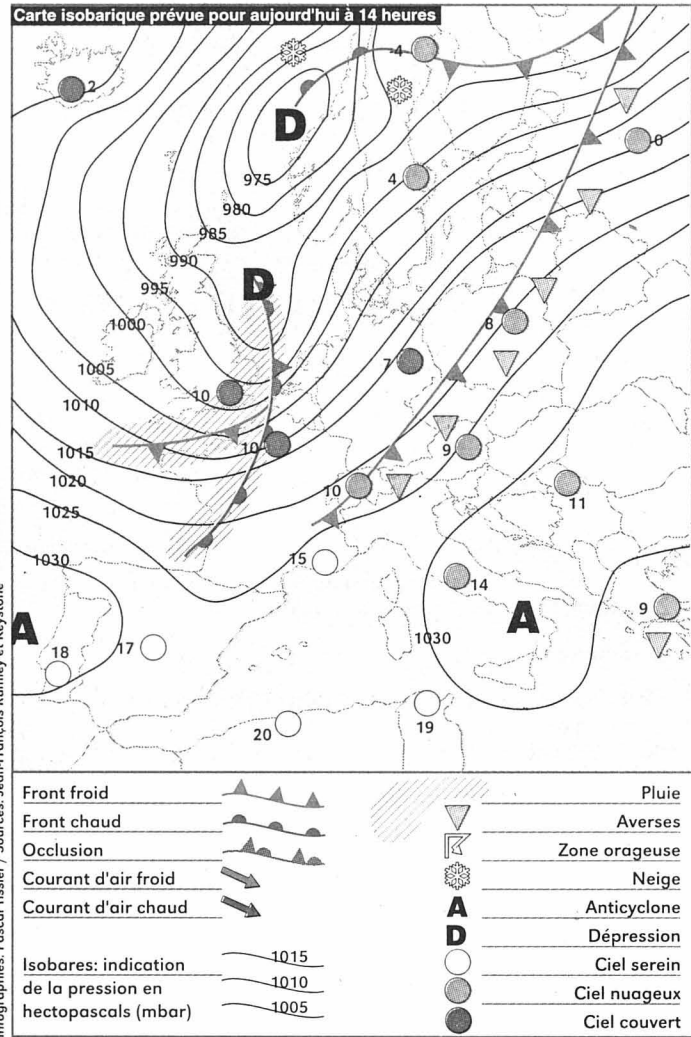
Le conducteur de la voiture de marque monospace Ford qui, dimanche, vers 18h40, a heurté deux voitures stationnées devant l'immeuble Gibraltar 12, à Neuchâtel, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 032 888 90 00. /comm

Aujourd'hui Bonjour tristesse

Situation générale: le beau temps n'est déjà plus qu'un souvenir. Une puissante machine dépressionnaire prend racine sur la mer de Norvège et engendre un fort flux de sud-ouest puis d'ouest à travers l'Atlantique et le continent. Les perturbations s'y complaisent comme poissons dans l'eau en se suivant à la queue leu leu. Celle qui ouvre la voie ce matin n'est pas trop active mais les canons et fanfares du 1er mars risquent bien de faire des canards.

Prévisions pour la journée: c'est un ciel gris qui nous attend en ouvrant nos persiennes et de petites pluies se produisent jusqu'à une altitude de 1300 mètres. Après une accalmie, les forts vents de sud-ouest amènent pour la soirée une zone perturbée très musclée. Le mercure marque encore 9 degrés en plaine. Demain: couvert et précipitations. La neige gagne tout le massif.

Jeudi: éclaircies. Vendredi: le plafond se couvre à nouveau
Jean-François Rumley



Fête à souhaiter Romain

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 9°
- Boudry: 9°
- Cernier: 7°
- Fleurier: 7°
- La Chaux-de-Fonds: 5°
- Le Locle: 5°
- La Vue-des-Alpes: 3°
- Saignelégier: 5°
- St-Imier: 7°

Hier à 14 heures

En Suisse...

- Bâle: beau, 17°
- Berne: beau, 13°
- Genève: beau, 14°
- Locarno: très nuageux, 8°
- Sion: beau, 13°
- Zurich: beau, 12°

...en Europe

- Athènes: nuageux, 13°
- Berlin: beau, 16°
- Istanbul: très nuageux, 7°
- Lisbonne: très nuageux, 17°
- Londres: peu nuageux, 9°
- Madrid: beau, 14°
- Moscou: très nuageux, 2°
- Paris: pluie, 9°
- Rome: beau, 15°

... et dans le monde

- Bangkok: nuageux, 34°
- Le Caire: beau, 18°
- Johannesburg: nuageux, 24°
- Miami: nuageux, 27°
- Pékin: beau, 5°
- Rio de Janeiro: nuageux, 29°
- San Francisco: nuageux, 14°
- Sydney: nuageux, 26°
- Tokyo: beau, 13°

Soleil

Lever: 7h13
Coucher: 18h17

Lune (décroissante)

Lever: 3h40
Coucher: 12h44

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,24 m
Température: 7°
Lac des Brenets: 751,38 m

Vent

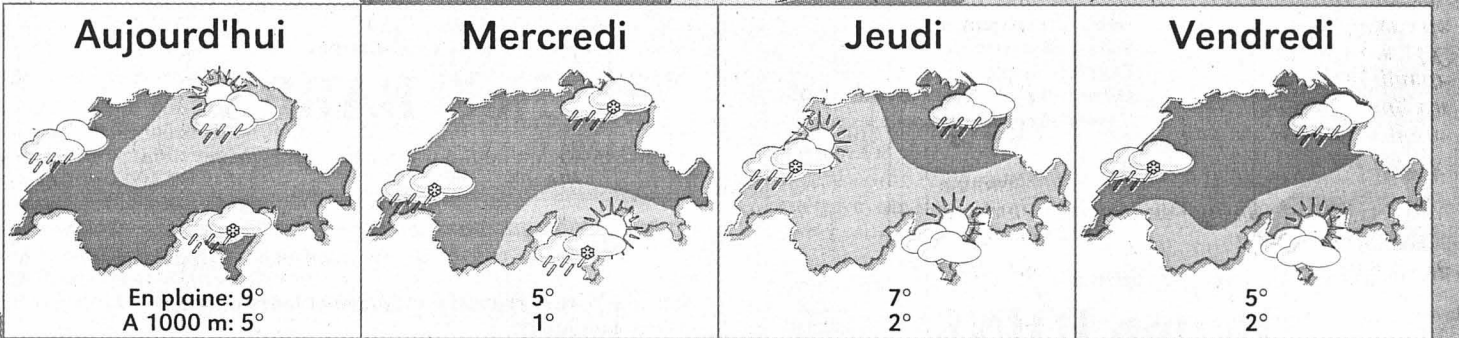
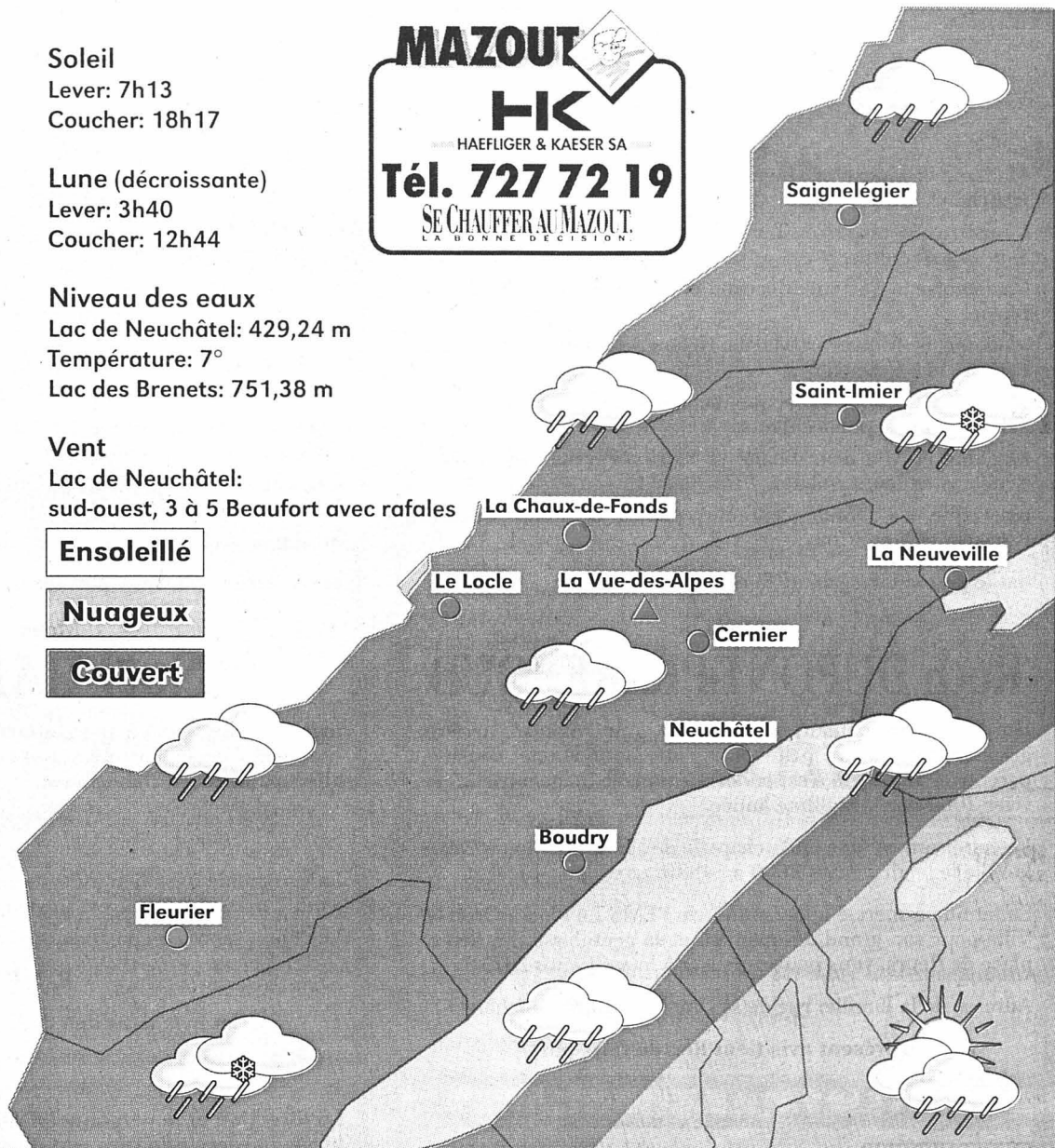
Lac de Neuchâtel:
sud-ouest, 3 à 5 Beaufort avec rafales

Ensoleillé

Nuageux

Couvert

MAZOUT
HK
HAEFLIGER & KAESER SA
Tél. 727 72 19
SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DÉCISION.



Cuisine La recette du jour

Entrée:
Jambon d'Aoste
Plat principal:
TARTE AUX POMMES DE TERRE ET AU CHÈVRE
Dessert:
Pêches Melba

Ingrédients pour 4 personnes: 150g de pâte feuilletée, 350g de pommes de terre à chair ferme, 2 petits chèvres de 50g, 150g de crème fraîche, 2 pincées de noix de muscade, sel, poivre.

Préparation: Faire cuire les pommes de terre 20 minutes. Laisser tiédir. Les peler et les couper en tranches.

Préchauffer le four (th.7). Saler, poivrer la crème fraîche.

Parfumer à la noix de muscade.

Couper les petits fromages de chèvre en deux dans le sens de l'épaisseur. Tapisser un moule à tarte avec la pâte feuilletée. Recouvrir le fond de demi-chèvres, puis de rondelles de pommes de terre disposées en cercles. Etaler la crème fraîche sur toute la surface. Enfourner et laisser cuire 35 minutes. Servir chaud accompagné d'une salade verte aux pommes.

MOTS CROISÉS No 715

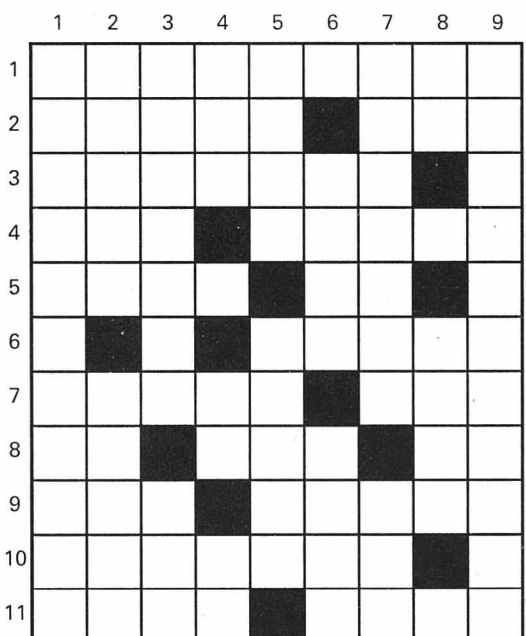
Horizontalement: 1. Plus elle dure, plus on compte les coups. 2. Pas mentionnée - Terrain sûr. 3. Causes de mouvement. 4. On le franchit pour prendre sa liberté - Ancienne garantie de libertés espagnoles. 5. Pays d'Asie occidentale - Préposition. 6. Fenêtre saillante. 7. Morceau de bidoche - On rêve de découvrir celle des songes... 8. Fleuve français - Poche à provisions - Longueur d'ondes. 9. Fleur à parfum résineux - Sage et parfois grave. 10. Avec elle, on sort de la fiction. 11. Une qui a bien fait campagne - Part à la consommation.

Verticalement: 1. On le charge de tâches spéciales. 2. Une manière de vouloir du bien - Cité fribourgeoise. 3. Agent polluant - Élément naturel. 4. Risqué - Maîtresse carte - Bandeau. 5. Nombre - Un peu girafe, un brin antilope... 6. Pour le coup de pied, c'est la bonne méthode - Pente raide. 7. Poison violent - Stérile. 8. Note - Génie aérien. 9. Chute totale.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 714

Horizontalement: 1. Croissant. 2. Ourlet - Ue. 3. Bocages. 4. Toitures. 5. Rut -. 6. Etendards. 7. Fi - lode. 8. Alpe - Ossu. 9. PS - Or. 10. Osera - Ure. 11. Naturiste. **Verticalement:** 1. Contrefaçon. 2. Ru - Outil - SA. 3. Orbite - Prêt. 4. Ilot - Nie - Ru. 5. Secundo - Par. 6. Star - Ados. 7. Genres - Us. 8. Nues - Sort. 9. Tes - Assurée.



On pensait avoir tout vu avec le bug de l'an 2000. On a dépensé des millions de dollars, de francs et de livres pour protéger nos ordinateurs et appareils électroniques de ce changement de date fatidique. Au bout du compte, les «dégâts» furent plutôt anecdotiques.

Billet Ras-le-bug!

Et bien, on nous annonce, pour aujourd'hui même, le bug du 29 février. Les magnétoscopes et autres PC n'ont qu'à bien se tenir. Les informaticiens de tout poil peuvent allumer quelques cierges. Combien va-t-on «dépenser» cette fois?

Si la prévention a certes permis d'éviter des petits pépins ou des grands problèmes, on en fait peut-être un peu trop. Il y a toujours eu un 29 février ou un changement, non? On va finir par nous inventer le bug britannique pour les 100 ans de la reine-mère...

Et puis moi, j'ai déjà eu mon bug. Le 10 novembre 1999, j'ai fêté mon 11.111e jour d'existence. Et ce jour-là, j'ai pétié les plombs!
François Treuthardt

CRISE DU PARTI SOCIALISTE



Hier à Neuchâtel



photo Marchon

L'Impartial

L'EXPRESS

Histoire neuchâteloise Les révolutions urbaines



Sommaire

La Chaux-de-Fonds

- 3 La pulsation de l'industrie horlogère a rythmé la croissance de la ville
- 5 Frédérique Steiger-Béguin: «La croissance rapide a évité de trop saccager le patrimoine»

Neuchâtel

- 7 Du «nouveau château» aux tunnels routiers de 1993
- 8 Jean-Pierre Jelmini: «Ce n'est jamais la ville qui s'impose à la nature»

Le Locle

- 9 Une «vieille ville», témoin typique de l'architecture du XIXe siècle
- 10 Une trame urbaine fixée dès 1914

Au matin du 29 février 1848, les révolutionnaires hissent les couleurs fédérales au Locle. Quelques heures plus tard, la rébellion gagne La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Travers. Ces républicains, qui le lendemain enlèveront le château de Neuchâtel sous le commandement de Fritz Bourquin, sont certes animés par un puissant sentiment patriotique. Ils sont aussi portés par le souffle démocratique qui, dans toute l'Europe, ébranle les pouvoirs autocratiques.

Déséquilibres

Ces nobles sentiments n'auraient probablement pas été suffisants s'ils n'avaient pas été l'expression d'une réalité plus concrète. S'ils n'avaient pas représenté une réaction logique à un déséquilibre humiliant.

En ce milieu du XIXe siècle, les Montagnes neuchâteloises, dopées par l'expansion industrielle, représentent, avec le Val-de-Travers, nettement plus de la moitié de la population de la Principauté.

La Chaux-de-Fonds, avec quelque 12 500 habitants, est la plus importante cité de la future République. Loin devant Le Locle qui, en dépassant juste les 8000 âmes, devance alors de peu la capitale Neuchâtel.

En dépit de ce poids économique et démographique, les régions du Haut restent, pour l'essentiel, sous la tutelle des notables des bords du lac.

Dans la foulée de la guerre du Sonderbund, le radicalisme triomphant bouleverse le paysage politique de la Suisse. Epiphénomène de ce grand chambardement, la Révolution neuchâteloise est aussi une opération de rééquilibrage au sein d'une petite entité historique marginale.

D'exode rural et crises économiques, d'évolutions démographiques en révolutions urbaines, cette situation s'est profondément modifiée en un peu plus d'un siècle et demi.

Aujourd'hui, La Chaux-de-Fonds, 37 518 habitants au recensement de fin 1999, reste officiellement la plus importante commune du canton, malgré une stagnation certaine.

Le chef-lieu a passé lui de moins de 8000 à près de 32 000 âmes. Un chiffre trompeur. Bloquée entre lac et montagnes, la cité ne peut se développer qu'au travers de ses proches voisins. Pour donner la juste mesure de l'entité «Neuchâtel», il faut prendre l'agglomération dans son ensemble, avec Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Saint-Blaise, Hauterive et même Marin-Epagnier. Cela représente plus de 50 000 personnes. Un chiffre supérieur à

l'addition des habitants du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Les deux districts des Montagnes qui, en 1900, regroupaient encore 45 % de la population de la République, n'en représentent plus aujourd'hui que le 32 %.

En quelque 150 ans, les bouleversements économiques et sociologiques ont conduit à un nouveau déséquilibre dont on peut suivre certaines étapes à travers l'histoire des trois villes.

Trois entités dont l'importance dans la République dépasse largement leur seul poids démographique. Comme pôles économiques et administratifs d'abord.

Evidemment.

Mais plus encore par les responsabilités coûteuses qu'elles assument dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures sportives et culturelles.

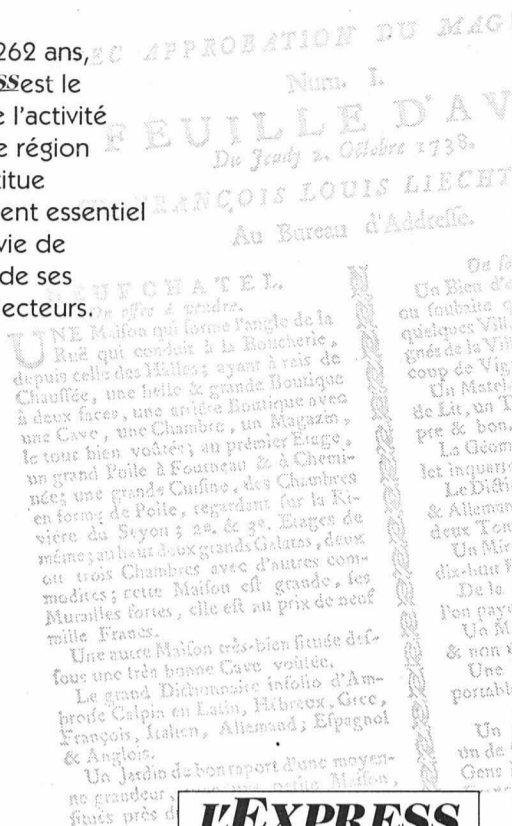
De plus en plus, on travaille, on étudie, on se soigne et on se divertit dans les villes, mais on y habite moins.

Déséquilibre de développement entre Haut et Bas, déséquilibre fiscal entre villes et campagnes, une situation délicate qui attend sa Révolution: une péréquation financière équitable.

Roland Graf

1738

Depuis 262 ans, **L'EXPRESS** est le reflet de l'activité de notre région et constitue un élément essentiel dans la vie de chacun de ses 70.000 lecteurs.



L'EXPRESS
LE PLUS ANCIEN JOURNAL
DE LANGUE FRANÇAISE

028-245028

1890

PUBLICITAS

028-244947

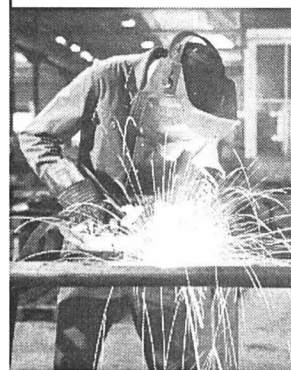
Fondée en 1868
sous le nom
de Haasenstein & Vogler,
société en nom collectif,
Publicitas se constituait
en société anonyme
le 18 décembre 1890.

110 ans au service de la presse et des annonceurs

Rue St-Maurice 4 2001 Neuchâtel
Tél. 032/729 42 42 Fax 032/729 42 43

1918

132-066829



suvaPro
Le travail en sécurité

Suva La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 911 31 11

1919

028-243622

Biscuits

Neuchâtel



MAGASIN

13, place des Halles
Tél. 725 48 25

FABRICATION

Prébarreau 21
Tél. 725 95 92

Succ. R. BALLERSTEDT

1803



**TROUSSEAUX
TEXTILES -
LOISIRS**

Place des Halles - rue du Seyon - Neuchâtel
Tél. 032 / 725 16 38

En 1803, M. Hans Gyax, avait ouvert un magasin spécialisé de la branche. En 1949, une société anonyme est fondée sous la direction de M. Erwin Scheidegger. C'est en 1975 que son fils Pierre Scheidegger a repris le commerce sous l'enseigne du **TISSERIN**.

028-242289

1890

028-241749

**FOURRURES
AU TIGRE ROYAL**

Monnier & Fils

Hôpital 6 - Neuchâtel - Tél. 725 18 50

**Conservation dans nos locaux
spécialement aménagés.
Qualité depuis 110 ans.
Toujours à la dernière mode.**

Au service d'une clientèle toujours plus nombreuse, grâce à sa tradition! Fourreur diplômé

1934

028-241475

**BUCHS
FRÈRES**

CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032/865 11 28
Fax 032/865 12 28

Fenêtres sur mesure bois, bois-métal
Fenêtres plastique profil Kömmerling
Charpente - Menuiserie
Couverture - Scierie
Constructions agricoles

hildenbrand

neuchâtel - st-blaise

ferblanterie
installations sanitaires
préfabrication **Santec**
agencements de cuisines
conduites en fouilles

1878

st-blaise, rte de soleure 10
neuchâtel, st-nicolas 10

tél. 032/756 96 96
tél. 032/729 96 96

La toute jeune république n'avait que 30 ans lorsque Matthias Hildenbrand fonda à Saint-Blaise une entreprise de ferblanterie et d'appareillage. En 1913, elle fut reprise par son fils Otto qui, dès 1948, s'associa avec son fils André. En 1953 fut fondée à Neuchâtel l'entreprise Hildenbrand & Cie S.A., qui grâce à l'excellente qualité de son travail est devenue, en quelques années, l'une des plus importantes entreprises d'installations sanitaires et industrielles du pays. Depuis 1982, la 4e génération est en place avec Claude Hildenbrand, licencié HEC/MBA, et Robert Rettby ing. EPFL/SIA. Les traditions familiales que sa nombreuse clientèle lui reconnaît sont ainsi assurées pour l'avenir.

028-239777

1899

028-243239

1899 - 1927 **M. Barbier**
1927 - 1957 **M. Chevroulet**
1957 - 1959 **M. Amez-Droz**
1959 - 1969 **M^{me} Blanche Diacon**



Dès 1969:

Bijouterie du Château
GEORGES JELSCH

Rue Haute 3
2013 Colombier
Tél. 032/841 38 38

1949

028-242116

1949 - 2000
Masserey

Portes-Rouges 131 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032/725 59 12

**51 ans à votre service
un superbe défi
et une belle navigation
sur les sols
à la recherche de votre satisfaction**

E-Mail: contact@masserey.ch
Internet: www.masserey.ch

1880

028-241478

FABRIQUE DE FENÊTRES



• Bois • Bois-métal • PVC •
Rue des Corbes 27 - Tél. 032 / 853 23 24 - Fax 032 / 853 17 57

A votre service depuis 1880

1909

028-243241



HK

HAFLIGER & KAESER SA

Chemin des Mulets 1-3
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 73 77
Fax 032 727 72 49

**QUINCAILLERIE
COMBUSTIBLES
REVISION DE CITERNES**

1951

028-243237

Benoit

**Tapis, meubles, rideaux,
litterie, revêtements de sol**

DEPUIS 49 ANS AU SERVICE DE LA CLIENTÈLE

Maillefer 25-29 - Neuchâtel - Tél. 730 48 78

1883

028-240349



Maison
spécialisée
en chapellerie
et chemiserie
pour hommes

CHAPELIER - CHEMISIER

Rue des Terreaux 1

DEPUIS 117 ANS À NEUCHÂTEL

1913

028-243240

GAILLE construction sa

REALISATIONS EN BOIS

032 835 28 28 2027 FRESENS/ST-AUBIN

Maisons à ossature bois

Economisez l'énergie, investissez dans la qualité
et les performances

1952

028-241477

CUISINES D.P.

Droz & Perrin S.A.



**Grande exposition
LE SAMEDI OUVERT**

2108 Couvet - Tél. 032 / 863 13 59



La Chaux-de-Fonds La pulsation de l'horlogerie a rythmé la croissance de la ville

Née de l'industrie horlogère, La Chaux-de-Fonds ne s'est désignée comme ville qu'à l'aube du XXe siècle. Elle abritait alors déjà 30.000 personnes. En 1914, avec près de 39.000 âmes, elle comptait plus d'habitants qu'aujourd'hui. En 1850, deux ans après la Révolution de 1848, avec un peu plus de 13.000 habitants, elle n'était encore qu'un gros bourg. La révolution industrielle était passée par là.

Jadis communauté villageoise attachée à ses traditions, à ses mœurs austères, La Chaux-de-Fonds doit son développement à un mouvement planétaire, que l'on ne désignait pas alors sous le vocable de «mondialisation». C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit. Sans l'industrie horlogère, qui lui a imposé son ouverture sur la planète, jamais ce gros village n'aurait connu une telle croissance.

Le fruit d'une volonté

D'autre part, sans l'opiniâtre volonté de ses habitants, jamais la ville n'aurait atteint le rayonnement qui fut le sien. La marque de cette volonté est surtout visible sur le plan urbanistique. La ville en damier, imaginée dès avant la Révolution de 1848 par Charles-Henri Junod, a trouvé sa véritable application avec l'expansion nécessitée par l'industrie horlogère. De même, au milieu du XXe siècle, la croissance économique fulgurante de l'après-guerre plongea la ville

dans une frénésie de constructions tous azimuts.

Depuis 1967, où elle atteignit son apogée démographique (43.000 habitants), la ville a décliné. Elle semble se stabiliser désormais un peu en dessous des 38.000 habitants, soit approximativement le chiffre de 1957.

Le déclin horloger

Aujourd'hui, le secteur industriel ne fournit plus que 44% des postes de travail, contre 55% pour le secteur tertiaire. Quant à l'horlogerie proprement dite, alors qu'elle représentait 47% des postes de travail en 1967, elle en n'en procure aujourd'hui qu'un peu moins de 20%.

La grande cassure s'est produite en 1975, lorsque l'horlogerie a décliné d'un coup de près de 42% des emplois à 36%. Au début des années 80 s'est produite une nouvelle baisse significative: de 32,5 % en 1979, on est passé à 25% en 1987. Depuis 1992, on est en dessous de 20%.

La fin de l'expansion

L'énergie et l'enthousiasme des bâtisseurs de la fin du siècle dernier, les perspectives d'éblouissante expansion de la décennie 1955-1965 appartiennent définitivement au passé. Il est loin, le temps où Jean-Marie Nussbaum pouvait écrire, parlant du Pod et sans risquer le ridicule: «Cent mille habitants pourront reposer sans fatigue sur cette épine dorsale que tant de villes nous envient».

Reste le paradoxe de l'extension continue du pé-



Née d'une réflexion consécutive à l'incendie de 1794, la ville en damier a répondu aux nécessités d'une croissance accélérée le siècle suivant. photo d'archives, Service d'urbanisme

rimètre urbain, déconnecté de la réalité démographique. Chacun réclame aujourd'hui plus d'espace vital qu'hier et les industries préfèrent s'installer sur des terrains vierges en périphérie plutôt que de s'installer au centre ville.

Quel avenir?

Avec le déclin de l'horlogerie, la ville a appris une

autre forme de survie que celle des pionniers. Son expansion, nourrie de la mondialisation d'alors, elle a dû faire une croix dessus.

La question est de savoir si les héritiers de ceux qui ont su relever le défi horloger sauront relever celui du XXIe siècle, qui s'annonce comme le siècle de l'information. Le patrimoine bâti,

adapté aux besoins d'une industrie qui a pour une large part quitté nos contrées, subira encore des aménagements. De plus en plus, nous accueillerons des entreprises venues d'ailleurs et qui pourraient repartir au moindre coup du sort bourgeois.

Comme d'autres reléguée au magasin des accessoires

idéologiques, l'idée du progrès n'anime plus de nos jours les volontés citoyennes.

Depuis les années 70, la nécessité de préserver le passé l'a emporté sur celle de l'expansion. La ville a redécouvert et mis en valeur les richesses de son patrimoine urbain.

Léo Bysaeth

Temple Allemand De l'ancien culte aux nouvelles messes culturelles

On n'y célèbre plus le culte et les ornements religieux ont disparu: depuis la fin des années 80, le Temple Allemand, construit en 1852-1853 par la Paroisse de langue allemande, est devenu un lieu d'activités culturelles, géré par le Centre de culture ABC. Cet édifice est un témoin précieux du développement de la cité au XIXe siècle. Il appartient à la Ville depuis 1982-1983, vendu par la paroisse qui n'avait plus besoin d'un temple de cette envergure.

temple, sur un terrain offert par la famille de Célestin Nicolet à l'extrémité nord de la rue Louis Robert, actuellement rue du 1er Mars, au cœur même du quartier habité par les ouvriers.

Image urbaine

Le plan en damier de La Chaux-de-Fonds donne natu-

rellement prédominance aux rues parallèles à la vallée; par contre, les rues perpendiculaires sont parfois soignées dans les perspectives qu'elles ouvrent, aboutissant «à des édifices monumentaux conçus en fonction de ces perspectives» - Musée des Beaux-Arts, Collège industriel (actuelle Bibliothèque

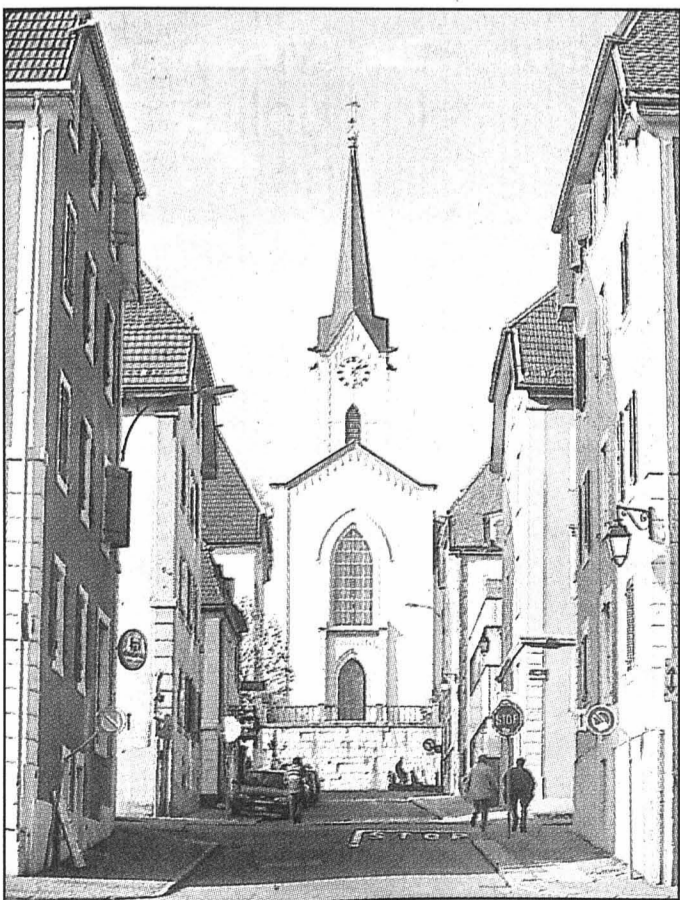
de la Ville), par exemple, relevait l'historien. Le Temple Allemand boucle également une perspective, avec un sens remarquable de la mise en scène en donnant un point final majestueux à une rue des plus populaires.

Deux autres édifices religieux ont été érigés à proximité, le Temple Farel ou Temple indépendant (1875) et l'Église catholique du Sacré-Cœur (1927), formant le quartier dit «des trois clochers». L'édifice compte aussi parmi ceux (Théâtre, Hôpital, Collège industriel) qui ont formé le premier noyau urbain, à la suite de l'incendie de 1794.

Après les premières esquisses de 1841, une souscription publique a été lancée. L'architecte Hans Rychner donnait son projet définitif en 1852. Le Temple fut inauguré le 11 décembre 1853, la terrasse n'étant achevée qu'en 1869, la tour en 1881, et les annexes de part et d'autre de la tour, en 1889.

Classé communément dans un style néogothique, le Temple Allemand dévoile aussi des originalités artistiques propres à l'architecte Hans Rychner; ce dernier a démontré un sens particulier de l'économie des moyens pour allier effet monumental et critères utilitaires. L'église est conçue comme une église-halle, d'esprit typiquement protestant sans tomber dans le dénuement architectural, soulignait Marc Emery.

Irène Brossard



Au bout de la rue du 1er Mars, dans une belle perspective, le Temple Allemand se laisse découvrir. photo archives, Service d'urbanisme

Repères chronologiques

- 1852: la ville est reliée au monde par le télégraphe.
- 1857: inauguration de la ligne ferroviaire Le Locle-La Chaux-de-Fonds, suivie, en 1860 de l'ouverture du tronçon Le Locle-Neuchâtel.
- 1860: installation de l'éclairage public au gaz.
- 1872: la ville dépasse pour la première fois le cap des 20.000 habitants.
- 1880: fondation de «L'Impartial».
- 1884: pose des premiers téléphones.
- 1887: arrivée des eaux de l'Areuse à La Chaux-de-Fonds. Naissance de Blaise Cendrars et de Le Corbusier
- 1891: commandés en Norvège, les premiers skis sont mis en vente en ville.
- 1895: les Chaux-de-Fonniers doivent se plier comme les autres Neuchâtelois au premier règlement cantonal concernant la circulation des vélocipèdes.
- 1896: première représentation cinématographique en ville, moins d'un an après la naissance du 7e Art; inauguration de la synagogue.
- 1897: arrivée de l'électricité; la première ligne de tramway, longue de 1,25 km, relie l'usine à gaz à la Métropole.
- 1908: inauguration du premier cinéma permanent.
- 1911: mise en service de l'éclairage public électrique. Les derniers becs de gaz disparaissent seulement au début des années 30.
- 1912: premier meeting d'aviation à La Chaux-de-Fonds.

- 1917: la ville dépasse le cap des 40.000 habitants.
- 1924: inauguration de la Maison du peuple.
- 1926: inauguration du Musée des Beaux-Arts.
- 1929: premières vacances horlogères du 27 juillet au 5 août.
- 1931: électrification de la ligne de chemin de fer Neuchâtel-Le Locle.
- 1932: première Braderie à La Chaux-de-Fonds.
- 1938: inauguration de la «Flèche du Jura», un train rapide qui relie Le Locle à Bienne et à Neuchâtel.
- 1953: inauguration du barrage du Châtelot.
- 1955: construction de la tour de la gare, la plus haute unité d'habitation construite en Suisse à cette époque; le «Building», inauguré la même année, est le plus grand immeuble locatif de Suisse; inauguration de la Salle de musique.
- 1956: 400 millions de montres exportées par la Suisse viennent de La Chaux-de-Fonds.
- 1963: inauguration du supermarché Migros, à l'époque le plus grand de Suisse.
- 1967: la ville atteint, avec 43.036 habitants, le sommet de sa courbe démographique.
- 1972: mise en service de la première usine d'incinération des déchets (Cridor).
- 1985: inauguration de Poly-expo.
- 1994: inauguration du complexe Espacité.
- 1995: inauguration du tunnel sous la Vue-des-Alpes.

1956

**SIMONIN
PORRET SA**

CHAUFFAGES
SANITAIRES
FERBLANTERIE
TOITURE

SAINT-AUBIN TÉL. 032/835 13 29
FAX 032/835 31 54

028-244359

1975

**MOTO
SYSTEME**

N°1
DE L'EQUIPEMENT
25 ANS
DE PASSION

**PAYEZ
MOINS CHER !**

Carte de fidélité -10%

UN CADEAU !
à chaque nouveau client
contre remise de cette annonce

Sablons 57
NEUCHÂTEL
Tél. 725 02 13

028-242291

1982

**Stoppa
Fils & Cie**

Plâtrerie
Peinture

NEUCHÂTEL-PESEUX
☎ 032/730 30 90
Fax 032/730 30 93

028-241473

132-065936

VOYAGES FAVRE

**DEPUIS
1958**

**Notre catalogue
de voyages 2000 est
à votre disposition.**

Demandez-le!

2203 Rochefort: Tél. 032/855 11 61
2053 Cernier: Tél. 032/853 17 07

1977

**RENE
THUELER**

MATERIEL DE SOUDURE · SCHWEISSTECHNIK

ZONE INDUSTRIELLE TEL. 032 / 757 18 36
CH-2087 CORNAUX FAX 032 / 757 28 45

ESAB

028-241474

1985

GARAGE B. RUEDIN

Route de Grandson 18 - 2017 Boudry
Tél. 032 / 842 44 23

Depuis 15 ans au service
de la clientèle

Agent **PEUGEOT**

028-243983

1962

**jordan
électricité
neuchâtel**

av. de la gare 15
tél. 032/729 00 00
fax 032/729 00 09

dépannage 24 h / 24

028-241476

1980

N. GIAMPIETRI

ENTREPRISE DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
FAÇADES

Evole 58
2000 Neuchâtel
Tél. + fax 032 / 730 35 12

Atelier:
Arnold-Guyot 10
2000 Neuchâtel

028-243649

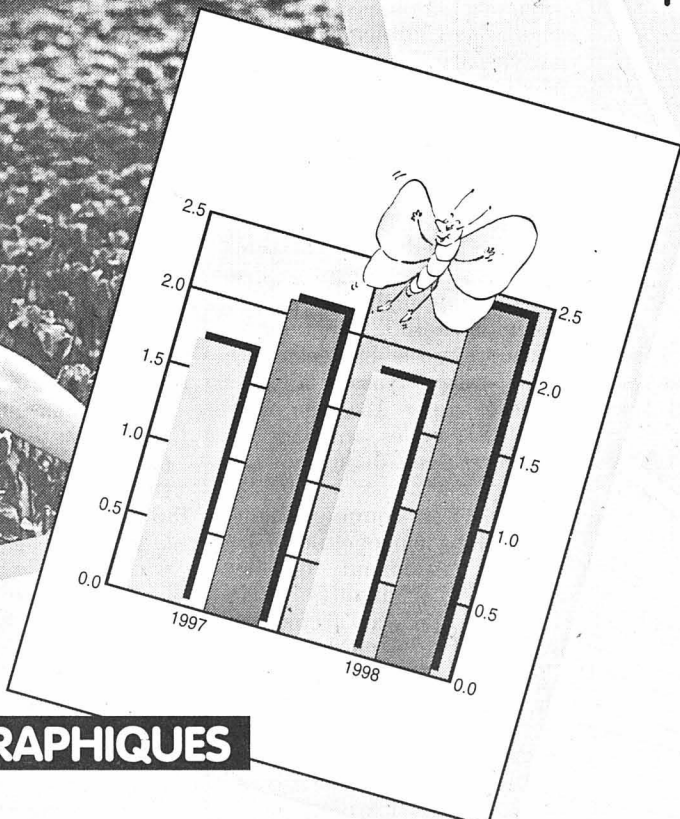
1er mars

photocopies couleur

DIAPOSITIVES



PHOTOS



GRAPHIQUES

- ...de vos fêtes
- ...de vos vacances
- ...de vos enfants

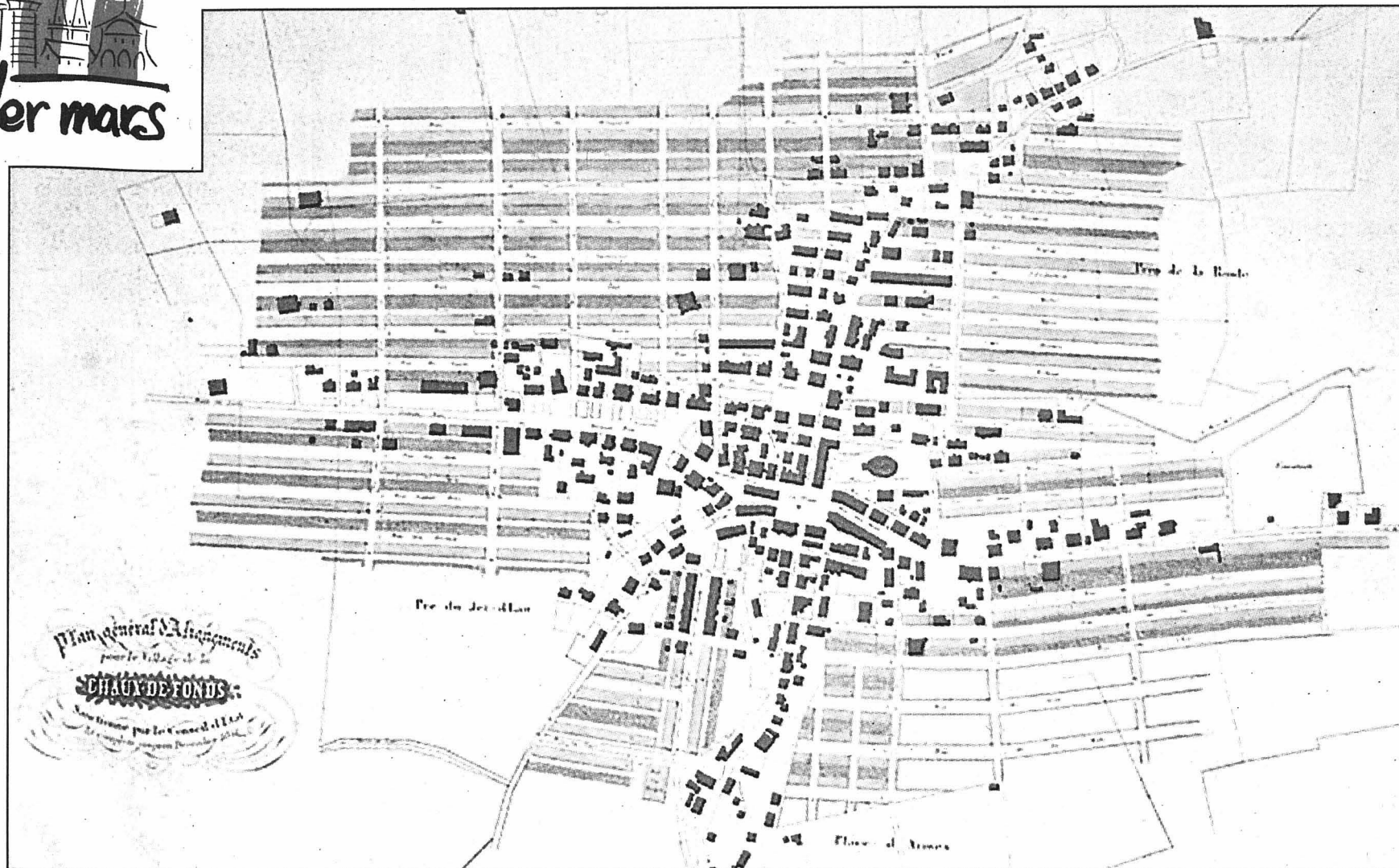
Notre photocopieur laser couleur
reproduira vos photos et diapositives
dans la qualité
de l'original
à un prix plus
qu'intéressant!



- Sur papier jusqu'au format A3 et plus par montage
- Grammage jusqu'à 160 gm²
- Sur transparent de présentation avec possibilité de modifier la couleur
- Zoom 25%-400%

ICN

IMPRIMERIES CENTRALES NEUCHÂTEL SA



Le plan général d'alignements dessiné par l'inspecteur des ponts et chaussées de la principauté de Neuchâtel, Charles-Henri Junod, en 1835 (ici une version coloriée de 1941). Volontariste et rationnel, il définit sur une structure en damier les constructions futures dans le «Village de La Chaux-de-Fonds». photo Leuenberger, à partir d'un document de la Bibliothèque de la ville

Frédérique Steiger-Béguin «La croissance rapide a évité de trop saccager le patrimoine»

Le bâti d'une ville c'est comme un livre d'histoire, dont les maisons sont autant de pages écrites et, parfois, réécrites. Avec Frédérique Steiger-Béguin, urbaniste communale, nous avons feuilleté ce grand livre.

- Au début du XXe siècle, la crise a paradoxalement suscité le développement de la ville?

- Après la guerre, avec la grande crise des années 20, c'est effectivement la première rupture. A ce moment-là déjà, la commune a pris des mesures anticycliques pour donner du travail au secteur du bâtiment. C'est l'époque de la construction

des maisons communales de Cernil-Antoine et de République; puis, dans les années 30, les chantiers de chômeurs ont permis la construction de la rue de la Promenade abaissée, du boulevard de la Liberté, du quartier des Postiers, constitué de petits locatifs construits par la Caisse de pension des CFF et de la Poste. Jusqu'après la Deuxième Guerre, c'est la stagnation.

- Mais les années 50 et suivantes ont été prolifiques?

- On abandonne alors la trame en damier pour s'étendre dans le quartier des Forges, où les immeubles, construits en 1948, donc du «Centenaire», sont les premiers à avoir des salles de

bain. C'est le début du logement de masse de qualité et aussi du premier quartier de villas, aux Allées, maisons individuelles destinées à la classe moyenne.

Avec la reprise, les années fastes - les trente glorieuses - nous amènent jusqu'aux années 70 et à la crise qui a suivi. Le quartier des Forges poursuit son développement, avec des logements modernes, sur le standard européen. Le Building 54 et Numaga en sont des exemples. La ville perd sa spécificité; séduite par les idées internationales, elle prend un style de grande banlieue.

Il faut attendre 1968 pour la mise en place d'un premier plan de zone; avec une croissance en projection

linéaire, on imagine une ville de 110.000 habitants pour 2010. On pense communément que la ville du XIXe siècle est à transformer, à raser même! On colle au courant d'idées de l'époque: sans distance dans le temps, pas de patrimoine!

A la fin des années 70, on sait que la grande expansion ne se réalisera jamais et que les quartiers décentrés (Le Cerisier, Les Herses) se révèlent difficiles à desservir. Il ne fallait pas poursuivre dans ce sens-là. Puis ce fut la perte de 6000 emplois...

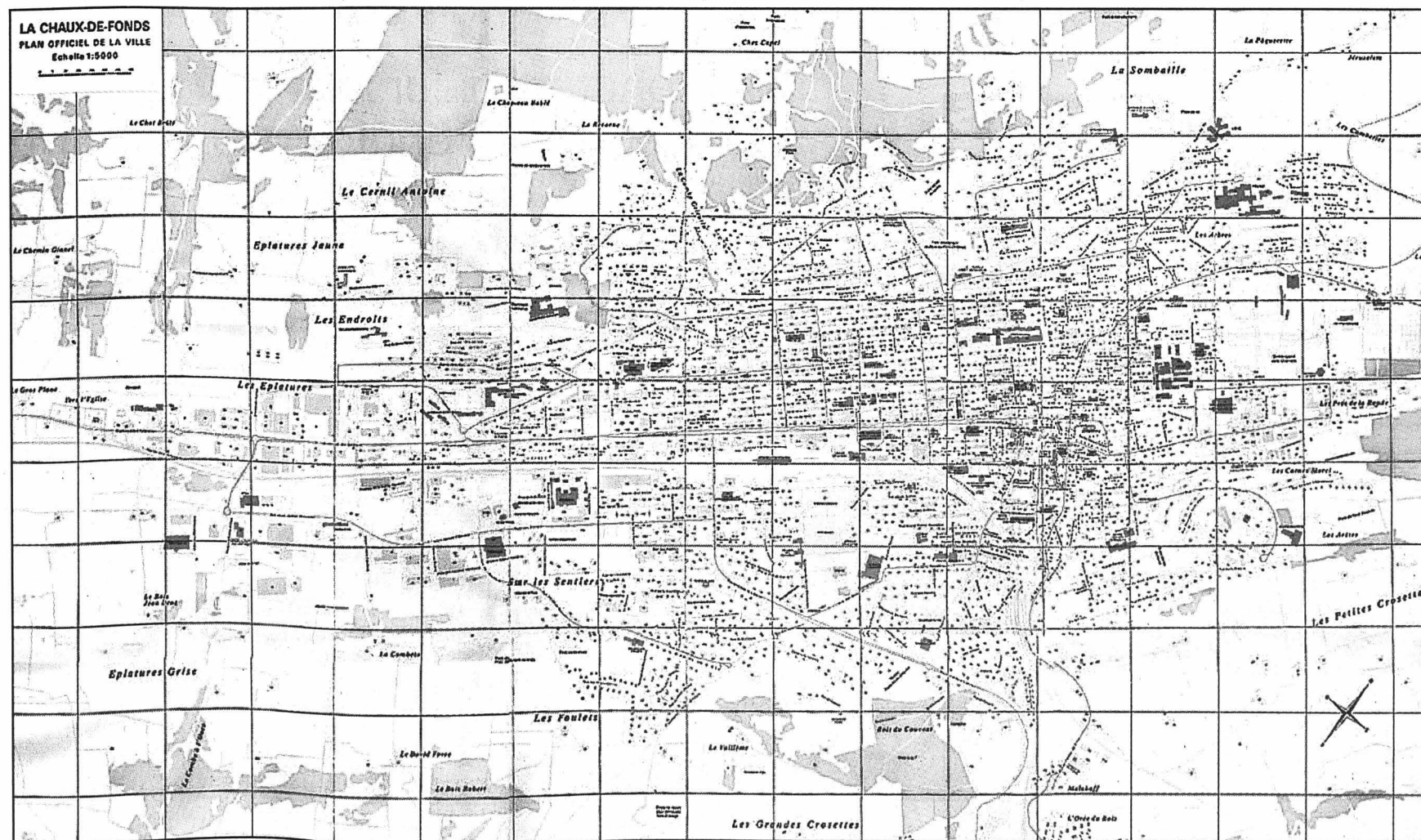
Conséquence heureuse, un recentrage s'est opéré sur le centre ville, de pair avec la redécouverte du patrimoine et la réhabilitation des maisons du XIXe siècle. Comme

la croissance a été très rapide, nous n'avons pas eu le temps de trop saccager. De plus, l'espace alentour était suffisant pour permettre l'extension.

- Que reste-t-il de ces années glorieuses?

- Des nouveaux quartiers mais aussi de grandes réalisations pour le bien-être de la collectivité; la piscine par exemple, luxueuse par rapport à l'époque, idem pour le Parc des Sports. C'est aussi le début de Cridor, la construction d'un nouvel hôpital. La mise en place de cette importante infrastructure collective est alors en avance sur les autres villes.

Propos recueillis par Irène Brossard



Le dernier plan officiel de la ville, de 1997. Après l'expansion, depuis la crise des années 70, on est passé à une vision de la ville plus complexe, avec des zones et sous-zones d'affectation pour l'habitat, l'industrie, l'agriculture, etc. photo Leuenberger

Et demain?

Le président du Conseil communal, Charles Augsburger, s'exprime sur les défis de l'avenir.

- Dans les années 60, on imaginait une ville de 100.000 habitants, c'était un rêve?

- Oui, et c'était un mauvais rêve: on aurait détruit notre environnement. En revanche, l'infrastructure actuelle de la ville permettrait d'accueillir quelques milliers d'habitants de plus et de mieux répartir les charges.

- La Chaux-de-Fonds a-t-elle pris un coup de vieux?

- Au contraire, elle a pris un coup de jeune. Regardez le parc immobilier: Avec la rénovation des façades, La Chaux-de-Fonds n'est plus la ville triste qu'elle était. Malgré la période difficile que nous avons traversée, un travail considérable a été fait pour améliorer les infrastructures: Cridor, le Musée des beaux-arts, Espacité, l'extension de l'Hôpital, les dépôts des TC et des TP, les tunnels... L'instrument «ville» est aujourd'hui beaucoup plus performant. Je dirais que les conditions cadres d'accueil que nous avons sont de tout haut niveau.



Charles Augsburger: «Des conditions cadres de tout haut niveau». photo Galley

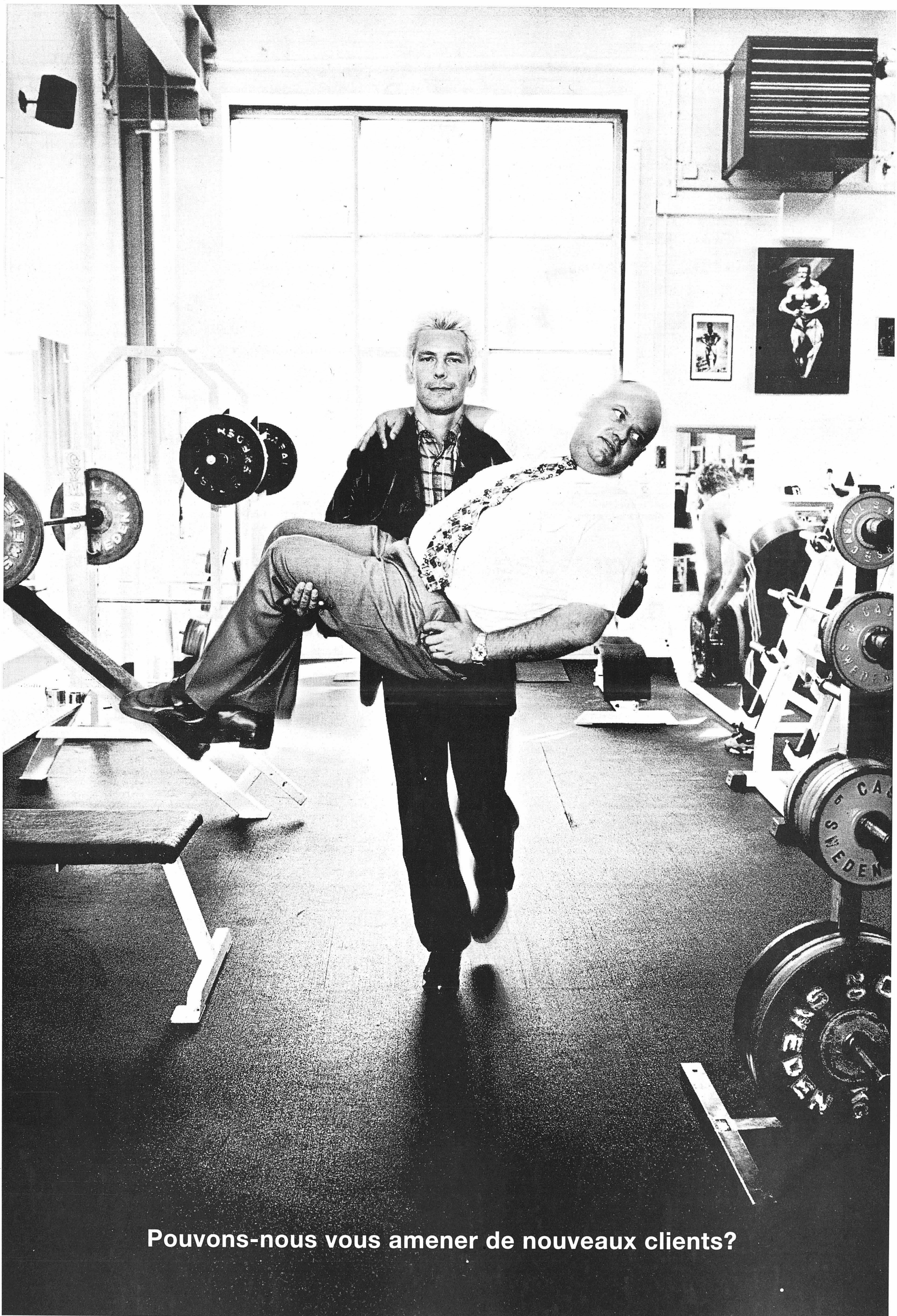
- Vous avez dit récemment que La Chaux-de-Fonds est une ville de défis, quels sont ceux du XXIe siècle?

- Il y a bien sûr le défi de créer des emplois et un horizon de possibilités de travail aussi large que possible, qui puisse générer un bon niveau et une bonne qualité de vie. Il y a aussi le défi de l'image de cette ville, mal connue, sauf sur le plan culturel. Il y a ici une densité de réflexions, d'idées, de débats qu'on ne retrouve pas dans toutes les villes. Je crois que c'est très important. Il nous faut des créateurs qui se sentent intégrés dans le tissu de notre société. Dans un monde où la mercantilisation banalise tout, où sont les éléments d'identification? La ville en est un. Ce n'est pas un empilement de maisons et d'usines, mais un lieu de rassemblement et de dynamisation. La ville doit avoir du tonus. Lors des Rencontres de décembre sur l'avenir des Montagnes au Club 44, j'ai proposé un pacte de développement et de solidarité qui réunirait avec les autorités tous les milieux qui participent à l'esprit de la cité. Il faut les associer pour retrouver confiance en l'avenir et répondre aux défis. Côté transports, j'ai pour ma part avancé l'idée d'un métro monorail reliant La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel. Il y a déjà eu un écho. Il faut être un peu utopiste à certains moments.

- Personnellement, êtes-vous résolument optimiste?

- Quand on voit d'où l'on vient, le chemin parcouru à travers les crises, on voit qu'on est en meilleure position que par le passé. On ne réussit que ce à quoi l'on croit. Oui, je suis optimiste.

Robert Nussbaum



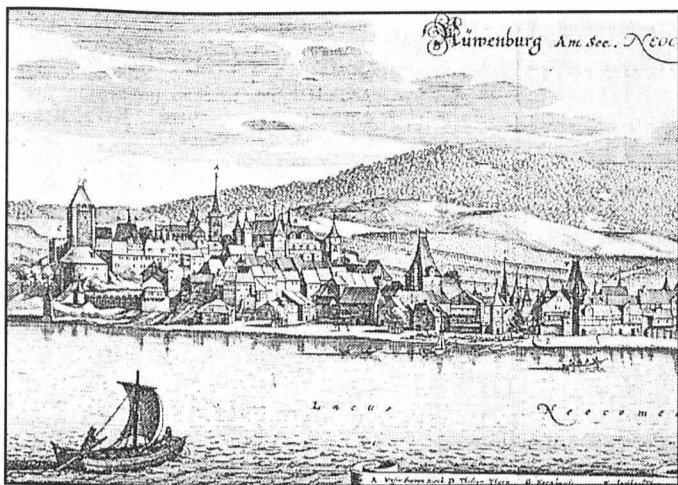
Pouvons-nous vous amener de nouveaux clients?

Pour faire fructifier vos affaires, nous travaillons d'arrache-pied, car nous possédons le savoir-faire pour vous offrir un conseil global. Nous explorons toutes les possibilités afin que votre annonce saute aux yeux. Vous atteindrez ainsi même les clients dont vous n'auriez jamais osé rêver. A Neuchâtel, vous nous trouverez à la rue St-Maurice 4, tél. 032 729 42 42.

 PUBLICITAS



Neuchâtel Du «nouveau château» de 1011 aux tunnels routiers inaugurés en 1993



«La ville de Neuchâtel, vue du lac», par Matthäus Merian, 1642 (détail): on a quitté le stade de la bourgade fortifiée.

Sous l'appellation «nouveau château», la future ville de Neuchâtel est mentionnée pour la première fois dans un acte de l'an 1011. L'établissement d'habitants à proximité de ce château marque le début d'un développement urbain constant, d'abord en direction de l'est.

Du 12e au 14e siècles. Accrochée aux flancs d'un éperon rocheux, la bourgade primitive est protégée sur trois côtés par des défenses naturelles: au nord et à l'est par le Seyon, au sud par le lac. En creusant un large fossé à l'ouest, les premiers habitants de Neuchâtel font le reste.

Deux tours marqueront les limites de la cité, constituée en fait des actuelles rue du Château et petit plateau du Pommier: à l'est, la future tour de Diesse; à l'ouest, celle qui deviendra la tour des Prisons. Ces deux édifices constituent les uniques accès à l'agglomération.

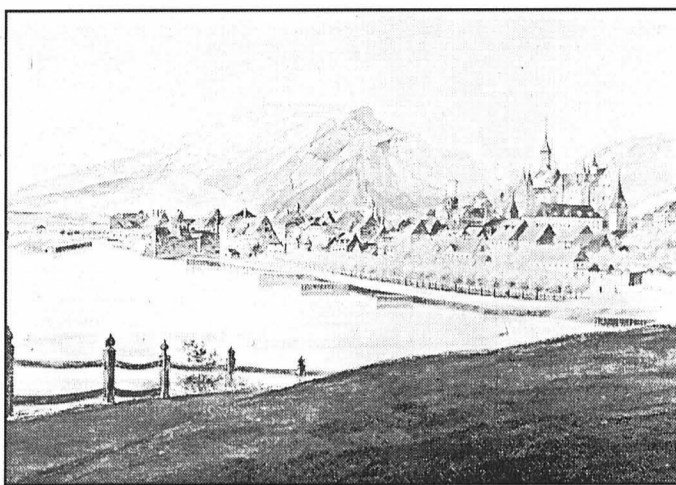
Jusqu'au milieu du 13e siècle, la ville demeure cantonnée sur la rive droite du Seyon. Dans le prolongement de la rue du Château, un second pont sera construit; il permettra de franchir directement le Seyon, évitant le détour par le pont primitif (plus

au nord), désormais inclus dans un quartier neuf et peuplé, celui de la rue des Moulins.

15e siècle. C'est la période du franchissement du Seyon, cela même si, dès la seconde moitié du 13e siècle, la ville avait commencé d'investir la rive gauche. Un nouveau quartier s'implante autour et à l'intérieur d'un «carré» formé par la rue des Chavannes, la rue bien nommée rue du Neuchâtel, la rue de l'Hôpital et la Grand-Rue. On quitte alors le stade de la bourgade médiévale fortifiée pour s'avancer vers la création d'une petite ville moderne.

16e siècle. Peut-être davantage que par le développement de la cité, ce siècle est marqué par une catastrophe sous la forme, en 1579, d'une violente inondation qui cause de très gros dégâts aux abords immédiats du Seyon, tuant bêtes et gens sur son passage. De son côté, la guerre de Trente Ans rend impossible de renoncer au système défensif oriental.

17e siècle. Pour s'agrandir, la ville doit désormais trouver sa place entre le fossé du château et celui des Terreaux. Seule solution: remblayer le lac et construire de nouveaux quartiers, à l'image de celui de Saint-Maurice qui, à la fin du



«Vue de la ville de Neuchâtel depuis le Crêt» (où se trouve aujourd'hui l'ancien bâtiment du Gymnase), 1790-1800, anonyme (détail): les grèves ne servent plus de dépotoirs.

siècle, accueillera le temple du Bas.

Autre évolution remarquable: la vigne part à l'assaut des coteaux des Parcs et de Maujobia.

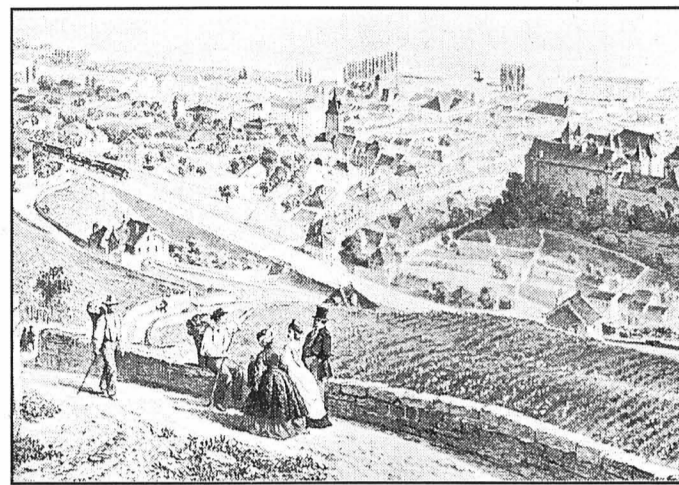
18e siècle. C'en est fini, pour les grèves, de n'être que les dépotoirs de la cité; on y aménage des promenades, des jardins, des allées d'arbres, des embryons de quais... Mais le changement le plus important se situe dans l'extension de la ville vers l'est. Délaissant le dispositif de défense médiéval, les plus aisés des Neuchâtelois édifient de belles demeures le long de la route de Saint-Blaise, l'actuel faubourg de l'Hôpital.

Parmi les plus remarquables: les hôtels particuliers de Pierre-Alexandre DuPeyrou et de Jacques-Louis de Pourtalès (occupé aujourd'hui

par la Banque de dépôts et de gestion).

19e siècle. A partir de 1877, les ravages du phylloxéra offriront des terrains à l'appât de la construction, stimulée par le fort accroissement de la population: Neuchâtel passe de 7000 habitants en 1850 à 21.000 en 1914.

Deux autres mutations influencent également le destin urbanistique du chef-lieu. La «disparition» du Seyon d'une part, l'apparition du chemin de fer d'autre part. A partir de 1843, le Seyon rejoignant désormais le lac par un souterrain creusé sous la colline du château, l'ancien cours de la rivière devient l'un des principaux axes de circulation. Quant au chemin de fer, implanté entre 1857 et 1860, il exerce un attrait immédiat.



«Neuchâtel, vue prise de Gratte-Semelle», par Alfred Guesdon, vers 1862 (détail): la ville s'étend en direction de l'est.

Ainsi se crée un nouvel axe d'accroissement de la ville, celui qui conduit des Terreaux aux Cadolles.

Côté lac, le quai Ostervald marque, devant le Collège latin, le premier emplacement où la ville historique rejoint le tracé actuel du rivage.

20e siècle. Les vignobles de Maujobia et des Valangines s'ouvrent à l'urbanisation entre 1915 et 1922, suivi par le prolongement de la rue des Parcs vers l'ouest, et, plus tard (1947), la construction de la chaussée de la Boine, qui facilitera le développement du haut de la ville.

Développement que connaît également l'ouest (Serrrières) et l'est (La Coudre est annexée en 1929), si bien que dès le milieu du 20e siècle, le lac d'un côté, les forêts du Chanet et de Chaumont de

l'autre, marquent les limites imposées à l'extension de la cité.

La seconde moitié du siècle sera marquée par l'aménagement des Jeunes-Rives, prises sur le lac, et la construction des tunnels routiers sous la ville (inaugurés en 1993).

PHO

Ce texte est un condensé d'articles rédigés par Jean-Pierre Jelmini et Olivier Girard-bille, du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ainsi que de Jean Courvoisier, historien, articles parus en marge de l'exposition «Neuchâtel, histoire d'un paysage urbain»

Dates clés

Vers l'an mil Première pierre du château

1011 Première mention écrite connue du nom de Neuchâtel

Entre 1150 et 1175 Première pierre de la collégiale
1493 Année de construction de la plus vieille maison encore existante (rue Fleury 6)

1572 Fin de la construction de la Maison des Halles

1771 Fin de la construction de l'Hôtel DuPeyrou

1790 Fin de la construction de l'Hôtel de ville

1820 (environ) Premier système d'égout

1826 Premier bateau à vapeur («L'Union»)

1835 Fin de la construction du Collège latin

1838 Naissance de la première Académie (1866 de la deuxième, 1909 de l'Université)

1843 Détournement du Seyon

1859 Début de l'éclairage public (au gaz)

1860 Première ligne de chemin de fer (Neuchâtel - Le Locle)

1860 Cap des 10.000 habitants

1866 Arrivée de l'eau courante dans les immeubles

1890 Construction du funiculaire Ecluse-Plan

1896 Fin de la construction de l'Hôtel des postes

1896 Arrivée de l'électricité dans les immeubles

1897 Première ligne de tramway électrique (Neuchâtel - Saint-Blaise)

1898 (au plus tard) Arrivée du gaz dans les immeubles

1899 Cap des 20.000 habitants

1910 Construction du funiculaire de Chaumont

1936 Construction de la gare actuelle

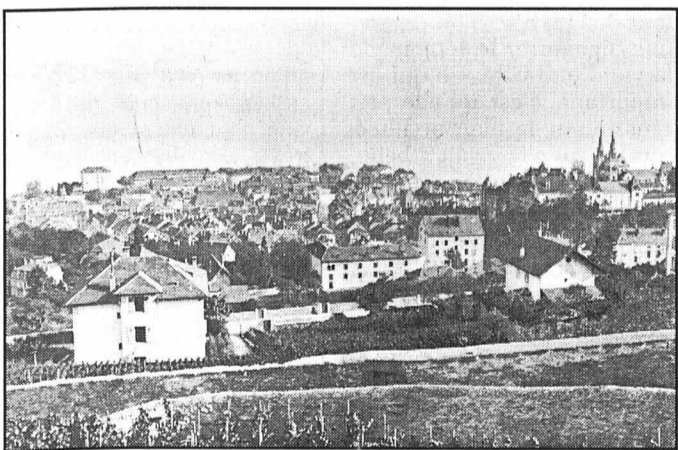
1940 Première ligne de trolleybus (Neuchâtel - Serrrières)

1955 Cap des 30.000 habitants

1994 Fin de la construction des tunnels sous la ville

Textes: Pascal Hofer

Illustrations: Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel



Carte postale de Neuchâtel, vers 1890: l'habitat part à l'assaut du nord, donc des vignes.



Photo aérienne de la ville de Neuchâtel, vue de l'est, vers 1926: le lac n'a pas fini d'être remblayé.

Un bâtiment témoin: l'ancienne Ecole des filles

Aucun bâtiment notable de Neuchâtel ne date de 1848. Le plus proche dans le temps: l'ancienne Ecole des filles, autrement dit l'actuel bâtiment des Terreaux nord, construit entre 1851 et 1853.

Comme l'explique Claire Piguet, historienne des monuments, dans la plaquette publiée l'année dernière à l'occasion des cent ans du centre scolaire des Terreaux, «le changement de régime en 1848 affermit la position de l'instruction publique en déclarant l'enseignement primaire obligatoire pour tous et en introduisant une plus grande mainmise de l'Etat en la matière. En contrepartie, les autorités sont dorénavant confrontées à un problème récurrent: la pénurie de locaux scolaires.»

L'Ecole des filles, alors logée dans l'ancien Hôtel de ville, en témoigne: en 1849, ses trois classes totalisent 218 élèves, soit 73 chacune en moyenne...

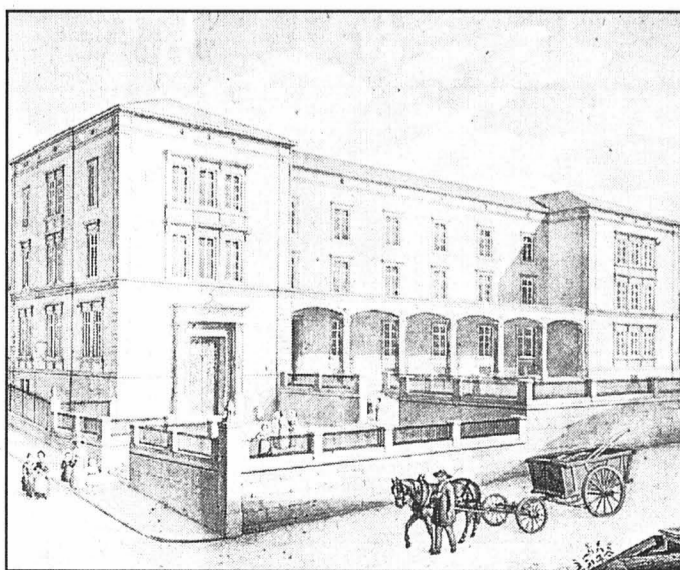
Une fois le principe d'une nouvelle construction adopté, les autorités communales lui cherchent un endroit adéquat. Or, «le caractère encaissé, la proximité de deux cafés, d'une brasserie et d'égouts vont définitivement condamner le quartier des Bercles au profit de celui des Terreaux. Outre les exigences de salubrité, de morale et de proximité, un argument nouveau est avancé: l'ornement de la ville.»

Le projet de l'architecte Hans Rychner emporte la mise en 1851. La première

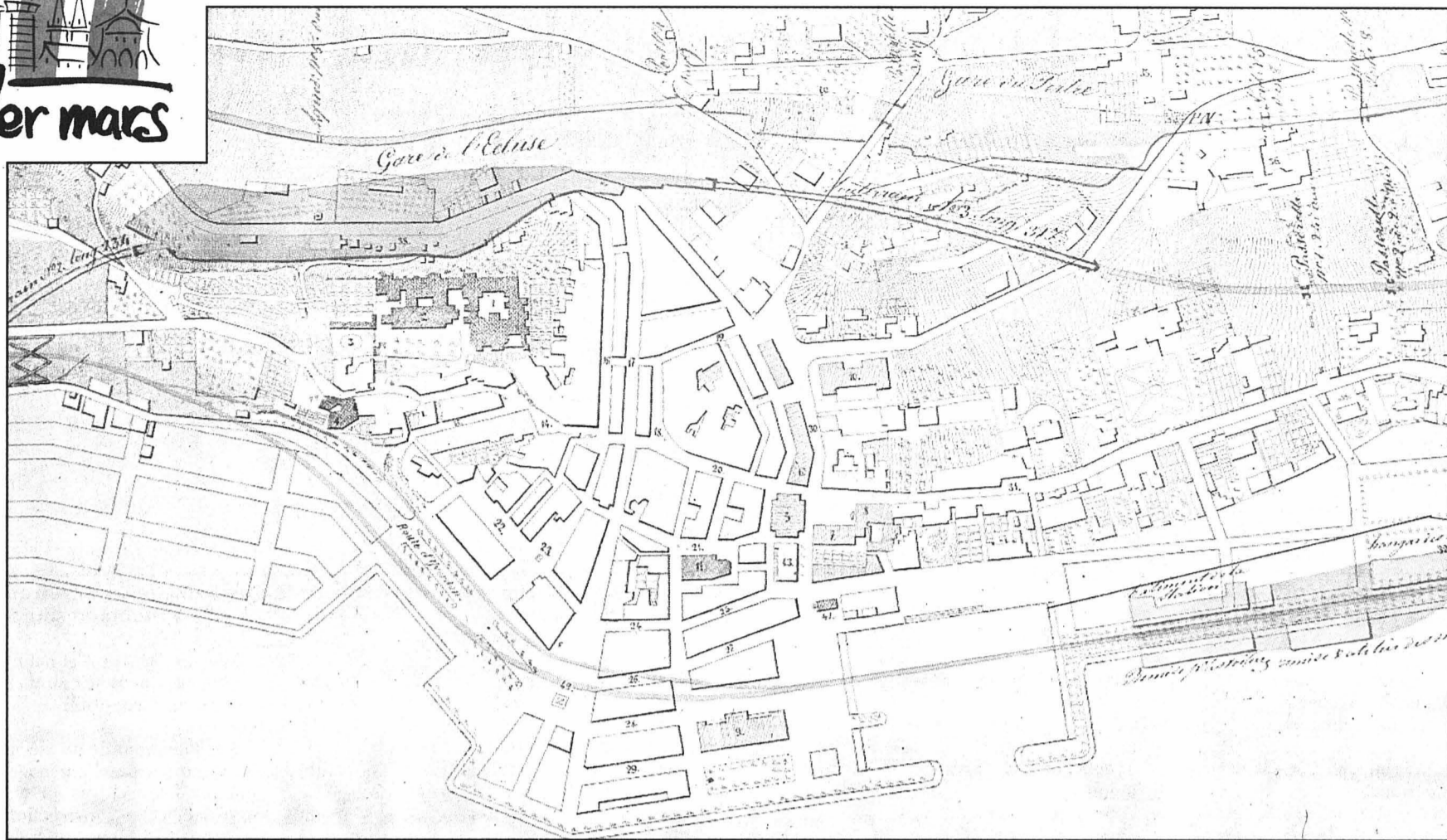
pierre est posée le 11 octobre 1851, le chantier se poursuivant jusqu'au 15 novembre 1853, date de l'inauguration de l'édifice en grande pompe. L'ensemble coûte quelque 370.000 francs de l'époque. Il sera doté, en 1893, d'une annexe, agrandie en 1899, cette annexe constituant l'actuel bâtiment des Terreaux sud.

Après l'Ecole des filles, les Terreaux nord accueillent l'Ecole supérieure de jeunes filles, puis l'Ecole supérieure de commerce, enfin le Musée d'histoire naturelle (à partir de 1979). Musée dont les structures d'accueil et les façades seront entièrement revues et corrigées dans les mois à venir.

PHO



Le bâtiment des Terreaux nord tel qu'il se présentait vers 1854.



Ce plan de la ville de Neuchâtel date de 1854. Il comprend pour ainsi dire la totalité de l'espace urbanisé de l'époque. Ajoutés ultérieurement, les éléments de couleur correspondent aux emplacements envisagés pour la gare et les voies de chemin de fer.

Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

Jean-Pierre Jelmini: «Ce n'est jamais la ville qui s'impose à la nature»

Jean-Pierre Jelmini est conservateur du département historique du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Il parle de sa ville et de son développement urbanistique.

– Jean-Pierre Jelmini, quelle est la principale caractéristique du développement urbanistique de Neuchâtel?

– C'est évidemment le terrain gagné sur le lac, et cela du Moyen Age jusqu'à nos jours. Sans ces surfaces supplémentaires, qui représentent aujourd'hui environ 50% de l'espace urbanisé de la commune, il n'y aurait rien au sud de l'axe défini par le faubourg de l'Hôpital.

– A vos yeux, ce développement a-t-il connu ce que l'on peut qualifier de ritage?

– Non, dans la mesure où ce n'est jamais la ville qui

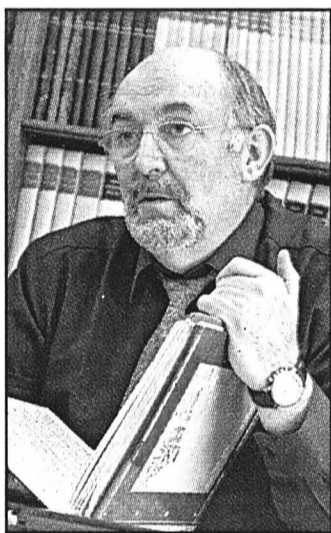
s'impose à la nature, mais le contraire. A partir de là, si l'on prend en compte la seule implantation, il est en quelque sorte impossible de se rater: parce qu'il se fait en fonction de la topographie et des cours d'eau, principalement, le développement se fait naturellement. En revanche, il peut y avoir des ratages sur le plan architectural.

– A Neuchâtel, quel est le plus gros selon vous?

– C'est la construction du bâtiment de l'UBS, à la place Pury, à la fin des années 1950. Sans doute dans une volonté de modernité, on a édifié un cube qui a cassé ce qui constituait un ensemble, sans se rendre compte qu'on tuait un site. Peut-être imaginait-on à l'époque que toute la place allait se transformer de la sorte.

– A Neuchâtel, quel est votre «salle» préférée?

– C'est la galerie Philippe-de-Hochberg, au château: c'est un lieu de pouvoir, mais on y «sent» la proximité de la ville, que l'on voit en contrebas.



L'historien Jean-Pierre Jelmini. photo Galley

– Votre bâtiment préféré?

– L'hôtel DuPeyrou, non pas parce que j'aimerais y vivre, mais comme témoin du XVIIIe, mon siècle de prédilection. C'est un décor rêvé.

– Votre place préférée?

– Celle de la Croix-du-Marché, dans son appellation originelle, autrement dit la place de la fontaine du Banneret. C'était le lieu de rencontre entre le prince et le peuple, entre la route de Bourgogne et celle qui partait en direction de Saint-Blaise.

– Votre rue préférée?

– Le faubourg de l'Hôpital, pour son bel agencement d'hôtels particuliers... du XVIIIe siècle.

– Votre quartier préféré?

– Le mien!, celui de la Rosière, car ça fait du bien de ne pas être dans un lieu historique... Avec son côté «vil-

lage», il représente pour moi un lieu de vie, celui où mes enfants ont grandi.

– Enfin, l'historien que vous êtes est-il pour ou contre la construction de la tour de l'OFS?

– Cette tour ne me fait aucun problème. Si nos ancêtres avaient fait autant de raffut, il n'y aurait aujourd'hui aucun édifice élevé, aucune tourelle, aucun clocher, ni même des clochetons. A cet égard, je signale que les deux tours de la collégiale, que tout le monde adore et dans lesquelles tout le monde se reconnaît, ont à peine cent ans d'âge... La tour de l'OFS sera un repère, une signature, le témoin de la vie d'une ville. Ce qui est important, c'est qu'elle soit réussie sur le plan architectural, qu'elle soit belle, qu'elle ait une griffe.

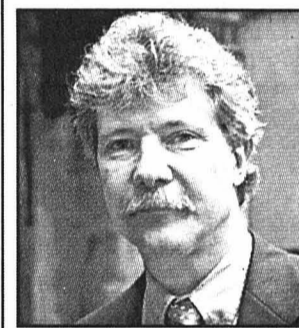
Propos recueillis par Pascal Hofer

Se développer en préservant son cadre de vie

Quel avenir urbanistique pour Neuchâtel? Le président de la Ville Eric Augsburger répond à nos questions.

– Comment souhaitez-vous que soit Neuchâtel en 2048?

– J'espère que les pôles stratégiques de développement prévus par le plan d'aménagement seront devenus réalité et qu'ils auront fait de Neuchâtel une sorte de Silicon Valley de l'industrie et des services de pointe. Notez bien que, pour le pôle de la gare, les perspectives sont nettement plus proches que le milieu du 21e siècle. Sur le plan humain, j'espère une société plus solidaire, où l'économie serait au service des citoyens et non de quelques actionnaires. Il y a heureusement, aujourd'hui, des signes montrant qu'on va dans cette direction.



Pour Eric Augsburger, la notion de frontière ou de limite aura évolué. photo Leuenberger

– Au fil des siècles, Neuchâtel s'est étendu sur le lac et vers sa montagne. Ne risque-t-on pas d'urbaniser un jour la moitié de la côte de Chaumont?

– En tout cas, on ne s'est, actuellement, pas donné cette possibilité. Je rappelle par ailleurs que le plan directeur qui a conduit à l'actuel plan d'aménagement part plutôt de l'idée que la ville peut accroître sa population de plusieurs milliers d'habitants dans son périmètre urbain actuel. Autrement dit se développer et, en même temps, préserver son cadre de vie. J'ajoute qu'on ne peut pas réfléchir au développement de cette ville pour elle-même. Il est très lié, en effet, au développement de toute la région.

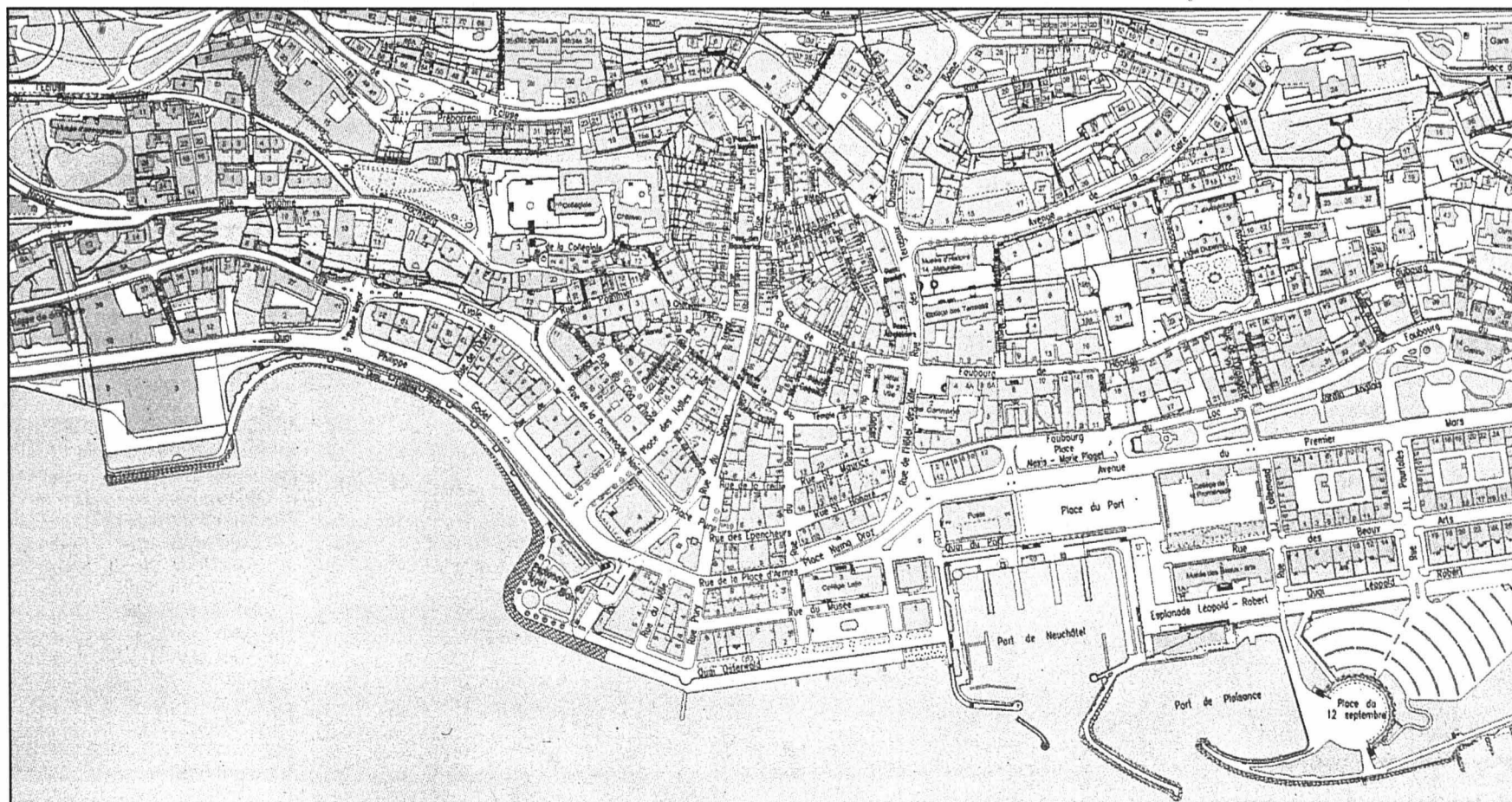
– Justement, n'aura-t-on, dans un demi-siècle, qu'une commune de Marin à Boudry?

– Je crois à l'autonomie des communes et à leurs compétences. Mais je pense que, durant le siècle à venir, la notion de frontière ou de limite aura probablement évolué. La Suisse fera sans doute partie d'une Europe où les régions tiendront un rôle essentiel. Au niveau local, je crois plutôt que nous irons vers un partage accru des infrastructures entre communes.

– Que vous inspire le débat à propos de la tour de l'Office fédéral de la statistique?

– Je remarque qu'un référendum avec un argument porteur – on parlait de «tour infernale» – n'a pas abouti, ce qui me fait penser que les gens sont plus ouverts qu'on ne le pense parfois. Personnellement, je suis fermement acquis à l'idée de faire une tour à cet endroit, et j'aimerais faire remarquer que l'urbanisme ne consiste pas à ne faire que des bâtiments semblables aux bâtiments voisins. Il faut aussi savoir jouer la différence.

Propos recueillis par Jean-Michel Pauchard



Plan de la ville de Neuchâtel telle qu'elle se présente aujourd'hui. Ce plan, comparativement à celui de 1854, témoigne imparfaitement du développement de la capitale du canton: il est ici reproduit dans une version tronquée, puisqu'y manquent notamment tout le haut de la ville, ainsi que les quartiers de Serrières (à l'ouest), La Coudre et Monruz (à l'est).

Travaux publics de la Ville de Neuchâtel



Vieille ville du Locle Témoin typique de l'architecture du XIXe siècle

L'époque "moderne" du Locle commence par un incendie, comme pour la plupart des bourgades de l'Arc jurassien. C'est en 1833 que le feu ravage la vieille cité, en consumant une quarantaine de maisons. Comme sa voisine chaux-de-fonnière qui fut anéantie en 1794, la Mère commune est donc pour l'ensemble de son cœur urbain une création typique de l'architecture du XIXe siècle.

Blaise Nussbaum

L'incendie s'était déclaré le 24 avril 1833, à l'hôtel de la Couronne. Quarante-cinq maisons furent la proie des flammes, laissant sans abri 117 ménages, soit 515 personnes au total. On était encore sous le régime prussien et le Conseil d'Etat adopte un plan de reconstruction de la partie incendiée du village du Locle. C'est à Charles-Henri Junod, ingénieur des ponts et chaussées de la Principauté de Neuchâtel que l'on confie le soin de dresser ce plan, avec l'appui de Louis Favre, intendant des bâtiments de la ville de Neuchâtel. Junod (1795-1843) joua un rôle prédominant dans les Montagnes, car on lui doit également le plan d'extension de La Chaux-de-Fonds adopté en

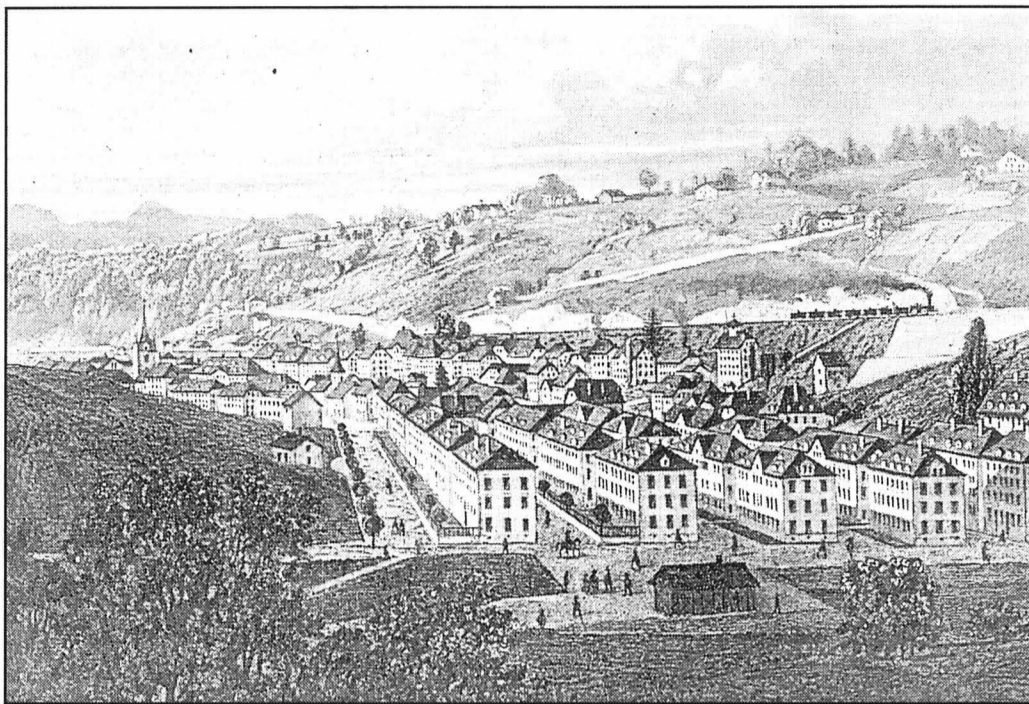
1835, soit un an auparavant.

L'entreprise de reconstruction est rondement menée, soit en quelques années, couronnée par l'édification d'un nouvel hôtel de ville de 1839 à 1841, bâtiment d'une grande élégance abritant aujourd'hui l'hôtel judiciaire. De plus, à l'époque, on se soucie d'esthétique architecturale. C'est ainsi que l'on demande à Junod de dresser un plan général pour les alignements du village, afin d'éviter un essor anarchique des constructions qui auraient été «en quelque sorte jetées au hasard» hors des limites de la zone à bâtir.

"Massifs"

Au Locle, Charles-Henri Junod dut revoir à la baisse les principes qu'il avait appliqués à La Chaux-de-Fonds (ville partagée en quatre selon les axes principaux de communication). En raison de l'étroitesse du fond de la vallée, il aménagea parallèlement à l'ancienne bande urbanisée, un couloir formé de «massifs» de maisons, épousant les courbes du cours sinueux du Bied.

Mais Junod put exprimer en toute liberté ses conceptions, en construisant de l'intérieur vers l'extérieur, car l'incendie avait rasé le cœur de l'ancienne localité. L'urbaniste disposa cinq rangées de massifs, composés de plusieurs maisons mi-



Quartier Neuf ou du Progrès, vue de l'Est: dessin de A. Graf, gravé par F. Burkhard. Collection de la Bibliothèque centrale de Zurich.

toyennes de diverses grandeurs. On peut donc affirmer que c'est Junod qui a imprimé au Locle son aspect caractéristique.

Bournot, précurseur

Il serait toutefois injuste d'oublier que ce plan doit beaucoup au projet de François Bournot, charpentier de son état, qui avait imaginé d'essai-

nir les marais compris entre la rue du Pont et le temple. En 1830, Bournot avait réalisé plusieurs «massifs» d'une quinzaine de maisons. Ces rues parallèles à la vallée et les rangées de maisons constituent en quelque sorte le modèle précurseur au concept de Junod.

La dernière décennie royaliste fut marquée par la construction de trois bâti-

ments importants: l'ancien Hôtel de ville, le Temple allemand et le collège, alors que la nouvelle ère républicaine est inaugurée par un autre bâtiment d'envergure, l'Hôtel des Postes construit de 1855 à 1858. Mais auparavant, le Conseil municipal avait sollicité auprès du canton un nouveau plan d'alignement, dont un projet pour la partie orien-

tale fut réalisée par l'ingénieur cantonal Charles Knab.

Le Quartier Neuf

C'est alors que se développe une aventure assez étonnante. Les établissements d'horlogerie Henri Grandjean et Edouard Thévenaz se lancent dans la construction de «maisons à bon marché pour la classe ouvrière». C'est ainsi que l'ingénieur Knab intégra le Quartier Neuf ou du Progrès dans son plan qui ne s'écartait pas fondamentalement de l'esprit de celui de Junod. Par ailleurs, le Quartier Neuf se proposait d'offrir des logements sociaux, en guise d'alternative à la spéculation immobilière. Cet habitat fut illustré par la «Caserne» (1861-62), sise rue Bournot à l'emplacement des Tours vertes actuelles. Ce quartier traçait ainsi une sorte de troisième voie entre les idéaux utopiques des phalanstères ou familiaires et la maison individuelle.

Finalement, le Quartier Neuf demeura inachevé, à la suite de la crise de 1857. La chapelle catholique n'y trouva pas place comme on l'avait initialement imaginé. L'espace compris entre ce lotissement et le centre demeura longtemps en friche. Les plans ambitieux de Charles Knab furent par la suite profondément remaniés.

BLN

Ancienne Poste Témoin à sauvegarder

L'ancien Hôtel des Postes est l'un des bâtiments les plus imposants construits au Locle au XIXe siècle. Il a été édifié par l'architecte Hans Rychner, de Neuchâtel. Assez curieusement, la commune avait sollicité en vain un nouveau local auprès du canton. C'est pourquoi, la Municipalité du Locle décide en 1851 de construire un nouveau bâtiment. En novembre 1852, un concours est lancé et la Commission de bâtisse retient le projet Rychner.

Mais la Section de constructions n'est pas satisfaite des plans et le maître de l'ouvrage Joseph von Büren

modifie les plans. A nouveau pressenti, le canton envoie l'architecte Perrier, du Bureau des travaux publics, chargé de dresser ces plans. Toutefois, les délais exigés par Perrier pour l'exécution des plans, sont jugés trop longs. Si bien que l'on sollicite à nouveau Rychner qui est engagé le 19 février 1855 pour diriger la construction qui sera achevée en 1858. Les travaux de maçonnerie ont été confiés à Joseph von Büren.

Hangar

Au rez-de-chaussée, on trouvait au nord-est le han-

gar à diligences avec trois grands portails. Les guichets et les bureaux de la poste étaient situés au sud-ouest et l'on y accédait par une entrée donnant sur la façade latérale. Au premier étage, la salle de réunion fut louée par le Cercle de l'Union républicaine de 1854 à 1888. Aux deuxième et troisième étages, on comptait 14 appartements de deux à quatre pièces. De 1868 à la fin de 1886, l'Ecole d'horlogerie y trouve refuge sous la direction de Jules Grossmann. En 1866, on entreprend des transformations à la suite d'un incendie. En 1884, on ajoute une tourelle pour installer les transformateurs.

En 1906, l'architecte Jean Crivelli (auteur du Tech) apporte d'importantes transformations, dont un vestibule en fer, rue Marie-Anne-Calame, aujourd'hui démolie. Selon l'Inventaire suisse d'architecture, il s'agit de «l'un des plus beaux édifices postaux de Suisse, à mi-chemin entre le romantisme tardif d'Allemagne du Sud ainsi que de Suisse, et le style néo-renaissance». On y relèvera la touche de couleur locale grâce aux matériaux de construction, probablement en pierre de Morveau et en partie en calcaire.

L'ancien Hôtel des Postes est aujourd'hui l'objet de vives discussions à propos de son avenir. Après le rejet en référendum populaire d'un crédit de restauration en 1998, l'édifice est actuellement défendu par l'association de l'Ancienne Poste. Vivier extraordinaire pour la vie associative locale, le bâtiment doit absolument être sauvegardé pour des raisons patrimoniales et sociales. Ses défenseurs planchent sur les moyens pour sortir le projet de l'impasse.

BLN



Ancien Hôtel des Postes (1855-58), avec sa tourelle (1884) installée pour les transformateurs et son vestibule (1906).

Prémices de l'ère industrielle

Jusque dans les années 1870, on ne voit guère de fabriques se construire. La première apparition du genre remonte à 1875 avec la maison construite par Léo Châtelain pour Georges Favre-Jacot, ce qui constituera l'origine de la manufacture d'horlogerie Zénith, aux Billodes. On citera ensuite la fabrique de chocolat Klaus, édifiée rue Bournot, par Alfred Rychner (1883-84), malheureusement disparue, qui contrastait avec les types de fabriques allongées. On signalera encore les ébauches d'un quartier ouvrier aux Eroges (trois maisonnettes) et l'on retiendra surtout l'érection du Nouveau Collège (Beau-Site), sorte de «château» néo-baroque, dû également aux plans d'Alfred Rychner.

En 1889, en vertu d'une loi cantonale, la commune bourgeoise fusionne avec la Municipalité pour former la commune du Locle. C'est

alors que l'on se lance dans les grands chantiers de travaux publics: canalisation du Bied, usine électrique de la Rançonnière en 1890; édification de l'Ecole d'horlogerie ou Technicum (1902) par Jean Crivelli. On installe l'imposant complexe de l'Abattoir de frontière au Col-des-Roches dès 1899.

La construction de l'Hôtel de ville constitue en quelque sorte le couronnement de cette période de bâtisseurs. Il faut trouver un lieu administratif pour gérer les grandes infrastructures des Services industriels et des Travaux publics. Un concours est lancé auprès des architectes de toute la Suisse, en 1915-16. C'est l'architecte veveysan Charles Gunthert, qui remporte la palme avec son projet «La Truite». La direction des travaux en est confiée au bureau Oesch et Rossier, qui joua aussi un rôle important dans l'urbanisme loclois.

Achevé en 1918, l'Hôtel de ville reçut en 1922 la fresque de Charles Biéler, intitulée «La Ronde des heures».

Pour la petite histoire, on notera que Charles-Edouard Jeanneret, le futur Le Corbusier, avait participé au concours avec le projet «Béton armé». Il fut éliminé au deuxième tour. Après le concours, une petite polémique s'engagea à son sujet, car on reprocha au Corbusier d'avoir plagié l'Hôtel de ville de Prague. Par la suite, les plans furent perdus, mais le sculpteur Léon Perrin affirma que le projet était «intéressant, moderne et classique». Finalement, le seul témoignage du Corbusier restant au Locle demeure la villa conçue pour Georges Favre-Jacot (1910), rue de la Côte-des-Billodes, assurément une œuvre maîtresse de la période «chaux-de-fonnière» du grand architecte.

BLN

Gare de 1884 D'un style patricien

Objet de fierté pour la Mère commune des Montagnes, elle a possédé la première ligne de chemin de fer du canton avec la liaison Le Locle - La Chaux-de-Fonds, construite par la compagnie du Jura industriel en 1857, soit tout juste dix ans après la ligne pionnière de Suisse entre Baden et Zurich.

Pour la gare du Locle, l'ingénieur français Cuvillier propose l'emplacement de l'actuel entrepôt au-dessus du Crêt Perrelet, aux numéros actuels 3 à 5 de la rue de la Gare. Finalement, on choisit un terrain dominant les maisons alors incendiées de la rue de la Côte (8-12).

Le problème resurgit, quand les Franc-Comtois obtiennent en 1874 la concession pour une ligne Besançon - Le Locle. L'ingénieur Andreas Merian reçoit le mandat de la ville d'établir les plans d'une gare au

marais des Pilons et une gare douanière au-dessous du chemin du Chalet. Pour sa part, la Compagnie du Jura bernois demande à l'ingénieur en chef Meyer, du Chemin de fer de Suisse occidentale, d'étudier une gare aux Billodes.

Agrandissement

Finalement, on renonce aux deux projets et l'on décide d'agrandir la gare existante. Les autorités du Locle demandent (déjà) l'amélioration de l'accès à la gare. On opte pour la rue de la Côte, projet confié à l'ingénieur Emery. La ligne de Besançon est inaugurée en 1884, alors que le Régional des Brenets se branche dans la gare en 1890. De 1907 à 1910, on réorganise le domaine ferroviaire, en déplaçant le service de marchandises de petite vitesse au fond de la vallée. La voie ferrée ne traverse plus à

niveau la route au Col-des-Roches, mais l'enjambe par un pont métallique à la hauteur des Eroges.

Quant à la première gare, il s'agissait d'un bâtiment construit en bois en 1857, de type «provisoire» pour trois ans, qui durera... près de trente ans pour des raisons financières. La nouvelle gare a été construite par Friedrich von Rütte, de Berne, pour la compagnie du Jura bernois. Il s'agit d'un «château» à la française, avec un perron et escalier central. L'édifice a été agrandi en 1907 pour la compagnie du Jura neuchâtelois. L'immeuble est en pierre d'Hauterive (transportée par rail) et de style patricien. L'esplanade de la gare a été aménagée et arborée par la Société d'intérêt public et d'embellissement vers 1890.

BLN

Le Locle Toute la trame urbaine est déjà fixée en 1914



Vue aérienne du Locle (autour des années 1960): le cœur de la cité forme un ensemble d'une cohérence remarquable qui n'a été affecté que par deux tours (rue du Pont et rue des Envers).

Le visiteur distraît de la ville du Locle aura peut-être la fâcheuse impression que l'on a dénaturé sauvagement le cœur historique de la Mère commune des Montagnes. C'est que quelques opérations architecturales d'envergure ont porté atteinte de manière grave au noyau architectural de la vieille ville.

Toutefois, selon Jean-Marie Cramatte, architecte communal, il y a lieu de nuancer ce propos par trop sévère. Les réalisations modernes ont eu un impact désastreux en raison de leurs proportions excessives et du non-respect de la volumétrie dans leur site d'intégration. Mais ces dérapages peuvent se compter sur les doigts d'une seule main. Ainsi l'architecte loclois recense quatre "erreurs" domageables de l'ère contemporaine: les Tours vertes (pour leur volume disproportionné

plus que pour leurs qualités architecturales); le bâtiment en forme de "galette" de la Coop; l'hôtel des Trois-Rois; enfin la nouvelle poste qui a mal remplacé le très beau front de maisons antérieur.

Si l'on remonte au début du siècle, Le Locle compte environ 12.500 habitants et se trouve au nombre des villes importantes de Suisse. Ce qui est assez extraordinaire, c'est que sa trame urbaine est déjà tracée dans ses grandes lignes, du Quartier Neuf à l'est, jusqu'à l'Hôtel de ville à l'ouest. Rien ou presque ne bougera durant quatre décennies, d'autant plus que la Première Guerre a bloqué presque tous les chantiers de construction.

Nouveaux quartiers

Il faut attendre la Deuxième Guerre pour assister à la création de nouveaux quartiers, avec les rues des Tourelles, du Foyer, des Jeanneret et de la Concorde. Bien que la démo-

graphie se soit stabilisée, le besoin en logements s'est accru, car les familles sont moins nombreuses et les commodités sanitaires demandent davantage de surface. C'est dans ce cadre que la commune du Locle va jouer un rôle primordial d'entrepreneur en construisant de nouveaux immeubles, dans le but de freiner la spéculation et de lutter contre la pénurie de logements. Ces immeubles ont le mérite de respecter les alignements et le style traditionnel de l'habitat jurassien.

En 1954, l'extension de la cité se poursuit avec l'amorce des quartiers de la Jaluse et du Corbusier. Les locatifs font leur apparition rue Gérardmer, alors que la Joux-Pélichet et les Monts accueillent leurs premières villas familiales.

Révolution

Le Locle ne va pas résister à la vague du modernisme dans la révolution architecturale

qui va tout balayer sur son passage dans le monde entier. C'est alors que les écoles et les mouvements vont prendre pour modèle les théories architecturales du Corbusier. Rappelons-en les cinq principes fondamentaux: construction en pilotis; volume cubique; façades libres; fenêtres oblongues dans le respect des proportions du nombre d'or; toitures plates en terrasse.

Ces principes ont été appliqués avec des fortunes diverses, parfois en simples «recettes», par des architectes plus ou moins inspirés. Il est vrai que cette architecture répondait assurément aux attentes de la population, en lui offrant des appartements plus clairs, plus spacieux et plus confortables.

Concours

Au cours de cette période, on peut se réjouir que Le Locle ait résisté à un développement anarchique. Au

contraire, de nombreux concours d'architecture ont été lancés, avec des résultats intéressants. Des plans d'aménagement ont été conçus pour le quartier de la Jambe-Du-commun, pour le Communal. Tout n'a pas été réalisé, heureusement. C'est ainsi que des urbanistes avaient imaginé de reconstruire entièrement le cœur de la ville autour du Temple français. On frémit à la pensée du saccage qui aurait pu anéantir un superbe tissu urbain méritant d'être préservé.

A noter, selon Jean-Marie Cramatte, que Le Locle peut se targuer de posséder l'un des exemples les plus réussis d'architecture conçus dans l'esprit du Corbusier: il s'agit du collège des Jeanneret, construit en 1953 par l'architecte d'origine chaux-de-fontaine André Gaillard.

L'avenir

Après la forte expansion des années 50-60, on a peu

construit jusqu'en 1975-80. Depuis lors, on a bâti quelques locatifs, mais l'on a porté l'accent davantage sur l'habitat individuel, architecture sans grande surprise pour l'esthète. Aujourd'hui, une prise de conscience s'est fait jour sur la nécessité de préserver le centre historique et de le revaloriser. On ne construira plus les verrues récentes et l'on privilégiera la restauration intelligente.

Encore faudra-t-il éviter des démolitions irréparables. Et puis, on devra donner davantage d'importance aux espaces de détente pour la population. Le défi est de replacer l'être humain au centre d'un habitat agréable et convivial. Les efforts menés par les propriétaires du Quartier Neuf sont exemplaires à ce titre. Ce très beau quartier historique du Locle pourrait être promis à de véritables lendemains qui chantent.

BLN

La première ville lumière de Suisse

C'est là sans doute son plus grand titre de gloire. La ville du Locle peut s'enorgueillir d'être la première ville lumière de Suisse pour avoir installé, en 1890, un éclairage public en tant que collectivité publique. Si d'autres cités s'étaient déjà lancées dans l'aventure, ce n'était encore que le fait d'entreprises privées.

Lorsque l'on se plonge dans la chronique, on s'aperçoit que les énergies modernes sont la grande affaire de cette fin de XIXe siècle. Toutefois, en 1782, on s'éclairait déjà aux lampes à huile dans les rues du Locle et c'était la Compagnie du village qui était responsable de l'allumage de réverbères. En 1847, Ami Jean-Jacques Landry installe, dans

le sous-sol de son hôtel du Commerce, un gazomètre alimentant une quinzaine de becs. En 1860, c'est le Cercle de l'Union républicaine (Ancienne Poste) qui fait des expériences concluantes au gaz. Dès lors, les autorités de la ville accordent en 1862 une concession de 25 ans à l'entreprise de Strasbourg, Weyer et Eichelbrenner, pour ériger une usine à gaz au Locle, 60, rue des Envers. C'est un gaz fabriqué à base de charbon bitumineux, relativement coûteux et ne pouvant être utilisé à des fins industrielles.

Dès les années 1880, les autorités se préoccupent de l'avenir, en particulier de la poursuite de l'exploitation (sujette à réclamations) ou de la production de gaz de houille. Entre-temps, l'énergie électrique est pratiquement sur

toutes les lèvres. C'est ainsi que Alfred Mathey-Doret installe en 1884 la lumière électrique dans l'usine de son père aux Reçues. Grâce à une petite dynamo Hipp actionnée par une machine à vapeur, deux magasins sont éclairés, puis l'hôtel du Col-des-Roches, par une turbine des Moulins souterrains. Ainsi, l'électricité était déjà en fonction chez des particuliers au Locle, ce qui retint l'attention des chroniqueurs français venant participer en 1884 à l'inauguration du chemin de fer Besançon - Le Locle.

Nonobstant, le législatif du Locle décide en juin 1886 d'adopter le gaz de houille pour l'éclairage public, mais le coût de la construction devisé à 270.000 francs est trop lourd pour une collectivité déjà plongée dans les affres financières. On renvoie donc le tout. Sur quoi, M. Mathey-Doret propose aux autorités la création d'un bassin de rétention des eaux du Bied au Col-des-Roches et l'aménagement de turbines à la Raçonnière, le tout pour un montant de 195.000 francs.

Bataille rangée

En février 1887, deux clans s'affrontent au législatif loclois au cours d'une terrible passe d'armes. A l'appel nominal, l'assemblée refuse le projet d'usine à gaz et se prononce en faveur d'une usine élec-

trique à la Raçonnière. Ce qui suscite la démission du Conseil municipal. Trois jours plus tard, l'exécutif était remplacé et le projet légèrement modifié pour fournir assez d'énergie aux industries.

Dès lors, les choses allèrent rondement. Le 15 juin 1890, un imposant cortège se rend du Col-des-Roches à la Raçonnière, pour inaugurer l'usine après un peu plus de trois ans d'études. On réserva une surprise aux invités en créant un formidable jet d'eau en perçant une ouverture dans la conduite forcée. Peut-être le nom de l'établissement public tire-t-il son origine de cet événement? Les partisans du gaz prirent leur revanche en 1906, avec la construction d'une usine à gaz de houille, rue des Billodes, sur l'emplacement actuel des Travaux publics.

Equipement de l'usine

Quant à l'usine de la Raçonnière, elle fut équipée de deux groupes comprenant une turbine de 162 kW entraînant deux dynamos Thury à courant continu, le service de nuit étant alimenté par un petit groupe d'une turbine actionnant deux dynamos Thury moins puissantes. L'industrie horlogère en a tiré aussitôt profit pour asseoir sa renommée mondiale.

Mais la demande est déjà en pleine croissance. Le Locle doit se joindre aux villes de

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds en 1895 pour la construction de l'usine de Combe-Garot, dans les gorges de l'Areuse. En 1899-1900, on construit l'usine centrale, rassemblant le service de pompage des eaux et la transformation de l'énergie électrique. On y installera en 1921 un autre convertisseur, alors que l'extrémité de l'usine est réservée aux machines à vapeur.

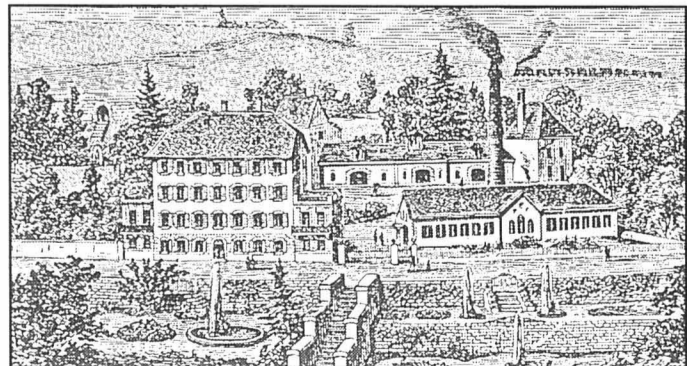
En 1907, un contrat est passé avec Electricité neuchâteloise (ENSA), pour la fourniture de courant alternatif triphasé à haute tension. En 1925, la Raçonnière se convertit aussi à l'alternatif, tandis que l'usine est télécommandée, une première en Europe! L'une des petites génératrices conçues par l'inventeur genevois génial René Thury, grand ami d'Edison, a été restaurée en 1990 pour le centenaire de l'électricité publique au Locle et trouvera place dans la future exposition consacrée au patrimoine industriel aux Moulins du Col.

Depuis lors, on n'a cessé de moderniser l'équipement des usines de Combe-Garot et de la Raçonnière, en installant en 1933 un moteur diesel Sulzer d'appoint et en généralisant le courant continu en 1939. Depuis lors, la part extérieure de la production d'énergie n'a cessé de croître, avec les centrales hydrauliques du Valais, puis les cen-

trales nucléaires suisses et françaises.

Aujourd'hui, la situation est plus incertaine que jamais avec la libéralisation en cours du marché de l'électricité. Si les consommateurs peuvent s'attendre à des réductions de prix, les opérateurs locaux devront passer de grandes alliances, s'ils veulent survivre à la tourmente qui va déferler sur le paysage électrique européen.

BLN



L'Usine des Reçues disposait déjà en 1884 de sa propre génératrice d'électricité, installée par Alfred Mathey-Doret pour le compte de son père.

Bibliographie

«Inventaire suisse d'architecture, période de 1850 à 1920»; tome VI pour la ville du Locle. Editions Orell Füssli, 1991.

«Le Locle, première ville lumière de Suisse, 1890-1990». Edité par les Services industriels de la ville du Locle en 1990.

Nous remercions également Jean-Marie Cramatte, architecte communal du Locle; Raymond Perrenoud, professeur retraité de l'Ecole technique supérieure du Locle; Charles-André Breguet, ancien président du Musée d'horlogerie du Locle, qui nous ont fourni de précieux renseignements et documents sur l'urbanisme et l'industrialisation de la Mère commune des Montagnes./réd